Les Possibles - No. 08 Automne 2015

Éditorial : Un plan B n'est pas un plan sur la comète

vendredi 20 novembre 2015, par Jean Tosti, Jean-Marie Harribey

Au moment où ces lignes sont écrites, des terroristes viennent de provoquer un carnage à Paris. La sidération et l'effroi devant cette monstruosité doivent être suivis de la conscience que la barbarie est toujours possible malgré les leçons de l'histoire. Si nous ne voulons pas que ceux qui sèment la mort aient raison, il faut poursuivre le combat pour la démocratie, pour le respect et l'intégrité de tous les êtres humains. La fermeture aux autres signerait leur victoire. Sans aucun doute, la société et nous aussi dans cette revue serons amenés à revenir longuement sur les causes et les conséquences de ces événements qui auront marqué l'année 2015 d'un bout à l'autre.
Sur un plan strictement politique, l'année a été aussi traversée par un fait majeur en Grèce, même si sa conclusion (provisoire ?) a piétiné tous les espoirs que les Grecs avaient pu nourrir et beaucoup de peuples avec eux. Un gouvernement arrive au pouvoir légalement sur la base d'un programme résolument de gauche, visant à mettre fin à une austérité organisée par ceux qui avaient plongé le pays, l'Europe tout entière et le monde dans une crise terrible. Six mois après, il capitule sans conditions devant la classe dominante européenne qui s'acharnait à le réduire à merci.

Secoués par le coup d'État financier perpétré contre la Grèce et par le revirement brutal de Syriza, qui a accepté au final une austérité pire que celle dénoncée auparavant, nous avons choisi d'ouvrir un chantier de réflexions autour des questions stratégiques qui se posent aux mouvements sociaux et politiques qui n'entendent pas renoncer pour autant à contester et à remettre en cause le pouvoir de la finance, du capital et des institutions les représentant. En sachant désormais (mais pourquoi diable l'avions-nous oublié ?) que la violence de la classe adverse n'a pas de limites.

La quasi-totalité de ce numéro des *Possibles* (dans son dossier mais aussi dans sa partie « débats ») est donc consacrée aux questions soulevées par ces événements et aux moyens pour retrouver, non seulement des marges de manœuvre politiques, mais aussi des raisons d'espérer.

Le dossier démarre par un article de Gabriel Colletis qui, après avoir rappelé les conditions dans lesquelles Syriza avait gagné les élections du 25 janvier 2015 – en faisant une « confiance naïve en la construction européenne » –, montre que le principal problème est de construire un nouveau modèle de développement économique pour la Grèce. En effet, vu le niveau catastrophique des conditions de vie imposées par les politiques néolibérales, « l'enjeu consiste à développer l'industrie et l'agriculture grecques dans leur ensemble ». Tel est le sens de l'appel initié par Gabriel Colletis pour un « avenir pour la Grèce ».

Les crises de l'Argentine au début de la décennie 2000 et de la Grèce aujourd'hui sont-elles comparables ? Jonathan Marie montre qu'elles ont un point commun, celui de subir une contrainte monétaire très forte. En Argentine, un arrimage ferme du peso au dollar, en Grèce une intégration dans une zone de monnaie unique. Dans les deux cas, la conséquence fut une perte totale de l'autonomie de la politique monétaire. Et, dès l'instant où les balances commerciales ne sont plus équilibrées, les entrées de capitaux pour les équilibrer sont obtenues par l'augmentation de l'endettement public. Le changement de régime monétaire a alors permis à l'Argentine de briser le cercle déflationniste. La Grèce pourrait-elle faire pareil ? Oui, sans doute, mais le contexte est beaucoup plus difficile pour elle.

Vient ensuite un article de Bruno Théret qui propose de créer dans chaque pays une « monnaie fiscale » complémentaire à l'euro, celui-ci passant du statut

de monnaie unique à celui de monnaie simplement commune. La proposition est reprise par Pierre Khalfa et Thomas Coutrot. Ses avantages pourraient être nombreux, notamment redonner à l'État une capacité à émettre de la monnaie pour financer ses dépenses, gagées par l'anticipation du paiement des impôts grâce aux bons mis en circulation, et bien sûr échapper aux marchés financiers tout en réduisant les déficits dits jumeaux de l'État et du commerce extérieur. Jean-Marie Harribey discute cette proposition : supposerait-elle de faire appel à l'épargne existante des ménages avant la mise en circulation de cette nouvelle monnaie, auquel cas il n'y aurait qu'une substitution d'une monnaie à une autre, ou bien s'agirait-il d'une véritable création monétaire ? L'enjeu est important, car de la réponse à la question dépendront la nécessité ou non de la maîtrise de la banque centrale et la capacité à promouvoir un développement de qualité.

Peter Wahl, économiste allemand et membre du conseil scientifique d'Attac Allemagne, s'interroge pour savoir s'il existe une hégémonie allemande en Europe. Cela mérite réflexion, d'autant que cette idée a pris de l'importance avec l'affaire grecque, où l'on a vu le ministre Wolfgang Schäuble faire montre d'une très grande intransigeance. Mais Peter Wahl nuance cette appréciation au regard de la situation réelle de l'économie allemande, dont l'avance sur celles de la France et du Royaume-Uni n'est pas telle qu'elle assure à l'Allemagne une véritable hégémonie politique. De plus, d'autres enjeux se greffent là-dessus, notamment la situation créée en Ukraine par l'annexion de la Crimée par la Russie. En revanche, la position allemande vis-à-vis des petits pays de l'Union européenne est sans conteste dominante.

Felipe Van Keirsbilck examine l'état, c'est-à-dire la faiblesse, des mouvements sociaux et des forces politiques devant la détermination des forces néolibérales à faire plier le gouvernement Tsipras. Et, au vu de cette faiblesse, Felipe Van Keirsbilck écarte toute posture faisant de Tsipras un héros ou un traître. Malgré des initiatives prometteuses (Marches européennes, constitution de réseau Alter Sommet), les mobilisations n'ont pas encore été à la hauteur du défi. C'est l'occasion d'apporter une salutaire clarification de la notion de souveraineté, qui ne peut être réduite à une souveraineté nationale, parce que la crise (les crises) est (sont) une question avant tout sociale et non pas nationale : les changements nationaux seront indispensables, mais ne suffiront pas sans mouvement social et politique européen.

Deux articles reviennent alors sur les « erreurs stratégiques » commises par le gouvernement Syriza. Le premier, de Janette Habel, soutient la thèse qu'il existait plusieurs stratégies possibles, mais que c'est la pire qui a été choisie par Alexis Tsipras. En amont de ce choix, l'erreur fondamentale avait été de ne préparer aucun plan alternatif au diktat européen. Il convient donc, conclut Janette Habel, de se préparer à une épreuve de force, car « rester dans l'euro n'est pas compatible avec un programme anti-austérité et antilibéral ».

Le second article, de Catherine Samary, exprime une conviction assez proche : pour être en mesure de refuser tous les « tina », il faut « peser là où se prennent les décisions stratégiques ». Cela signifie une indispensable articulation entre les résistances au sein des institutions parlementaires et les résistances extra-parlementaires. Et, au sujet de l'euro, nous devons, dit-elle, refuser de l'essentialiser, et, au lieu de poser le problème de façon binaire, l'important est de discuter en amont du projet politique.

Sommes-nous en présence d'un problème intra-européen ? Pas du tout, répond Gus Massiah qui voit dans « la bataille de Grèce un épisode d'une guerre mondiale prolongée ». Guerre commencée avec la victoire du capitalisme financier dans les années 1970. Elle est « une offensive pour le rétablissement de l'hégémonie impérialiste par rapport aux succès de la révolution de la décolonisation. Elle a combiné les coups d'État économiques et financiers, les interventions militaires et de redoutables offensives idéologiques et culturelles. » Mais l'offensive néolibérale n'est pas sans contradictions. C'est là que l'enjeu démocratique revêt toute son importance pour ouvrir à nouveaux frais le débat stratégique.

Le problème est si peu intra-européen que, dans le monde entier, les migrations sont un phénomène irrépressible. Et l'Europe s'y trouve confrontée sans

possibilité de fuir. Dans un texte fort, qu'il intitule « Europe et réfugiés : l'élargissement », Étienne Balibar demande : « Que doit leur offrir l'Europe ? Ce ne peut être que l'accès à la citoyenneté européenne. Il va donc falloir que cette dernière notion enfin prenne corps, ou sorte des limbes dans lesquels elle est maintenue par le refus des États d'ouvrir la voie à la supranationalité. En posant au début de cet article qu'on assiste à un élargissement démographique de l'Union européenne, c'est cette perspective que je voulais indiquer. Il doit s'agir d'une perspective réglée, normalisée, mais elle est inéluctable. »

La partie « débats » de ce numéro des Possibles s'ouvre sur un article de Phlippe Corcuff, qui poursuit son travail réflexion en quête d'une reconstruction d'un chemin d'émancipation sociale. Il tire le bilan des échecs révolutionnaires du XXe siècle et de la perte de légitimité des organisations traditionnelles et des intellectuels auto-proclamés, et le chemin recherché se situerait hors des schémas qu'il appelle « unifiés ». Au premier rang des chantiers à ouvrir, celui de l'État, lancinant impensé, car au fétichisme de l'État est associé celui du cadre national aujourd'hui, selon lui, étriqué.

Samy Johsua se demande ensuite ce qui permet de définir l'identité d'un individu, alors que celui-ci est intégré dans un faisceau de relations sociales multiples. « Soit une "jeune femme arabe habitante des quartiers nord de Marseille, et supportrice de l'Olympique de Marseille". Quelle est son identité ? Ou, comme on l'entend parfois, qui est-elle "vraiment" ? Eh bien, il n'y a pas de réponse claire à cette question. [...] Alors ? Prolétaire, jeune, femme, arabe ; et on l'aura compris, une liste indéfinie d'autres caractéristiques. Mais dont la signification est construite socialement. »

Pendant que nous essayons à tâtons de mener ces réflexions stratégiques, nos adversaires ne perdent pas de temps. Steffen Stierle, économiste-chercheur allemand pour le groupe *Die Linke* au Bundestag, explique la feuille de route que le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, prépare pour approfondir l'Union économique et monétaire à l'horizon 2025. On reconnaît dans ce plan la patte néolibérale, prônant la discipline budgétaire, le « pacte de responsabilité » et, bien entendu les « réformes structurelles » du modèle social. La période semble propice aux experts bruxellois : il faut profiter de la crise pour faire avaler les changements institutionnels nécessaires et renforcer l'Union bancaire. Et, ce qui ne manque pas de sel, J.-C. Juncker pense que, pour atteindre ces objectifs, il faut approfondir la démocratie. Cela s'appelle la « troïka for all ».

Les interrogations théoriques peuvent se nourrir de l'expérience historique. Gérard Gourguechon revient sur l'histoire de la Sécurité sociale, cette institution qui vient, en France, de fêter ses 70 ans. Il en retrace la genèse, la mise en place, sur la base des préconisations du Conseil national de la Résistance, et déjà les contradictions sociales qu'elle a soulevées. En filigrane, comment assurer l'universalité des droits ? Au total, 70 ans de luttes et de compromis plus ou moins boiteux en fonction des rapports de force dans la société. Et ce n'est pas terminé, car se pose toujours la question de la meilleure façon (la plus juste) de financer une sécurité sociale pour tous : quelle assiette pour les cotisations sociales, vieille pomme de discorde dans le syndicalisme français ?

Bataille non terminée, la preuve en est donnée par la dernière négociation (le mot camoufle souvent une défaite) entre les syndicats et le Medef sur les retraites complémentaires des salariés du privé. Christiane Marty décortique le nouvel « accord » qui se solde par une régression accentuée, pour ceux (surtout celles) qui ont eu des carrières difficiles et qui devront travailler jusqu'à 63 ans pour bénéficier d'une pension à taux plein. Donc, régression assurée du niveau des pensions. Pendant ce temps où l'on oblige les salariés à travailler toujours plus tard, le nombre de seniors au chômage augmente.

La régression sociale voisine avec l'incurie et le cynisme des gouvernants qui s'apprêtent à venir en grande pompe à Paris pour participer à la Conférence sur le climat de l'ONU, dite COP 21. Qu'en ressortira-t-il ? Pas grand-chose sans doute, puisque la confiance absolue est accordée au libre jeu du marché s'emparant du climat. Gaël Giraud, Alain Grandjean et Benoît Leguet démontrent que la

proposition de fixer un prix du carbone unique à l'échelle mondiale est une vue de l'esprit. En effet, elle suppose qu'un prix unique puisse être appliqué indifféremment à tous les pays, à tous les secteurs, qui sont dans des configurations économiques totalement différentes et dont les responsabilités dans les émissions de gaz à effet de serre n'ont rien à voir entre elles.

La revue des revues préparée par Jacques Cossart est fidèle à sa tradition. Y sont présentés l'encyclique papale *Laudato si* « consacrée » à la préservation de l'environnement et du climat, le projet de l'Unesco pour « repenser l'éducation » qui doit être un « bien commun », l'aide internationale à la pauvreté toujours aussi chiche, l'origine des inégalités grandissantes de revenus, et les revirements théoriques, sinon politiques, du Fonds monétaire international devant l'inefficacité totale de ses préconisations. D'un bout à l'autre, tout semble être affaire de croyances… Il est vrai que, de la main de Dieu à celle du Marché (avec majuscule, s'il vous plaît !), il n'y a qu'un pas.

On n'a pas découvert la lune en voyant la violence de classe assumée sans états d'âme par le FMI, la BCE et la Commission européenne, prêts à tout pour pérenniser un système exploiteur, délétère, injuste et cynique. Mais la piqûre de rappel fait son office. Il est possible de dessiner des pistes pour desserrer l'étau des *men in black*. Ce n'est pas hors de portée. Un plan B n'est pas un plan sur la comète. Mais il est temps de s'y atteler.

Dossier : Questions stratégiques après le coup d'État contre la Grèce

Sortir la Grèce de l'impasse : pour un modèle de développement des activités productives

vendredi 20 novembre 2015, par Gabriel Colletis

L'accord signé par le gouvernement grec avec ses créanciers à la mi-juillet 2015, accord ratifié quelques jours plus tard par le parlement hellène, consacre l'acceptation par ce premier de la poursuite de l'austérité et celle de l'amplification du programme de privatisation engagé par ses prédécesseurs au pouvoir entre 2008 et 2015. Plus grave, l'accord signé entérine un abandon très significatif de souveraineté, puisque désormais les lois qui seront présentées par le gouvernement au parlement ou encore d'éventuelles options de référendum devront avoir été préalablement validées par les institutions créancières.

L'accord signé par le gouvernement grec avec ses créanciers à la mi-juillet 2015, accord ratifié quelques jours plus tard par le parlement hellène, consacre l'acceptation par ce premier de la poursuite de l'austérité et celle de l'amplification du programme de privatisation engagé par ses prédécesseurs au pouvoir entre 2008 et 2015. Plus grave, l'accord signé entérine un abandon très significatif de souveraineté, puisque désormais les lois qui seront présentées par le gouvernement au parlement ou encore d'éventuelles options de référendum devront avoir été préalablement validées par les institutions créancières.

Les raisons qui ont conduit le gouvernement grec dirigé par « Syriza », un parti qui se réclame de la gauche radicale, à accepter une telle configuration sont nombreuses et font l'objet d'intenses débats. Pour certains, il faut y voir un véritable « coup d'État » des institutions européennes (la Commission européenne, la BCE, l'Eurogroupe [1]) et internationales (le FMI) contre le jeune gouvernement grec, afin d'obliger celui-ci à abandonner toute velléité de changement radical. Pour d'autres, on peut voir, dans ce que certains considèrent comme une « reddition » ou une « capitulation », une défaite idéologique majeure, non seulement de la gauche radicale grecque, mais de toute la gauche radicale européenne qui n'a pas su se donner les moyens de proposer une véritable alternative au libéralisme et aux politiques d'austérité.

Ces deux explications ne sont pas incompatibles, mais elles font porter la responsabilité principale de l'échec tantôt sur les institutions européennes telles que celles-ci existent et fonctionnent, tantôt sur les forces progressistes elles-mêmes.

Bien que considérant que la responsabilité principale du retournement politique opérée en Grèce entre janvier et juillet 2015 incombe aux institutions européennes qui ont, d'emblée, affirmé, par la bouche de leurs représentants les plus éminents, que les traités importaient plus que le résultat des élections et qui ont aussi organisé la strangulation du système financier grec [2], nous estimons que l'attention doit se concentrer sur ce qu'il faut bien désigner comme l'insigne faiblesse de la pensée politique de la gauche radicale en Europe comme en Grèce. Cette pensée s'est concentrée depuis longtemps dans la dénonciation des méfaits de la construction européenne ainsi que dans la critique (justifiée) des politiques d'austérité. Mais elle n'est pas parvenue à proposer un cadre pour penser un modèle de développement, et encore moins pour définir une politique économique et sociale d'ensemble incluant des mesures opérationnelles afin d'engager le changement nécessaire.

Dénoncer la « maltraitance » des représentants de la Grèce par les négociateurs des institutions de la Troïka (le FMI, la BCE et la Commission européenne) ou de l'Eurogroupe, l' « intransigeance » du ministre allemand des finances ou encore le désir d'humilier tel ou tel ministre grec [3], est sans doute justifié mais ne nous paraît pas un élément central pour

comprendre que l'affrontement ne s'est pas tant joué entre des personnes qu'entre deux logiques antagoniques. Une logique néolibérale cherchant à promouvoir un certain nombre de principes et d'intérêts, et une logique tentant de rompre avec l'orientation libérale mais sans véritable consistance politique. Donald Tusk, président du Conseil européen, avait raison en juillet dernier, d'évoquer un « risque de contagion politique et idéologique »...risque pour l'heure malheureusement circonscrit.

Une grave impréparation doublée d'une croyance naïve en la construction européenne

Nikos Smyrnaios résume très bien ce qui s'est passé [4], soulignant les effets calamiteux du refus du nouveau gouvernement grec de prendre les mesures radicales et responsables qui s'imposaient dès son arrivée au pouvoir, en particulier un moratoire sur la dette et ses intérêts, moratoire que nous avions nous-mêmes jugé indispensable dans notre livre publié à Athènes en mai 2014 « E□□ □π□ □□□ □□□□□ : □□□ μ□□ □□□□ π□□ μ□s □x□z□□ » [5]. Pour Smynaios, « Refusant de prendre des mesures unilatérales afin de renverser le rapport de force comme un moratoire sur la dette ou la nationalisation du système bancaire, ne disposant pas non plus d'un véritable plan alternatif, le gouvernement grec se voit contraint à des reculs successifs sous la menace du Grexit. Le pré-accord du 20 février laisse entrevoir déjà l'impasse de la stratégie adoptée. Pourtant celle-ci se poursuit jusqu'à cette incroyable séquence de juillet pendant laquelle, à la victoire épique du « non » au referendum, succède, une semaine après à Bruxelles, la signature par Tsipras d'un document prévoyant un troisième plan d'austérité et de privatisations massives ».

Et Smyrnaios de poursuivre : « Avec le recul, on comprend mieux que l'exercice du gouvernement a fait ressortir un certain nombre de défaillances et d'insuffisances constitutives de Syriza, mais cachées par la dynamique d'opposition à l'establishment ». (...) « La victoire de Syriza arrive à un moment où le mouvement social s'essouffle en Grèce, sous les coups d'une répression policière féroce, mais aussi face au constat implacable que font nombre de ses protagonistes : celui de l'impossibilité de changer le cours de l'histoire uniquement dans la rue. Pour beaucoup d'électeurs fatigués, le vote en faveur de Syriza apparaît comme un acte de « résistance par procuration ». Cette logique, encouragée par le discours électoraliste de Tsipras, contribue à affaiblir progressivement le mouvement social au point où celui-ci devient complètement atone au moment où il faudrait qu'il soit le plus fort, c'est-à-dire quand l'affrontement avec les créanciers arrive enfin à partir de janvier 2015. Or, aucun effort soutenu n'est entrepris alors pour constituer un soutien organisé par la base ».

Selon Smyrnaios, « L'accession de Syriza au pouvoir a révélé deux autres faiblesses de la gauche radicale grecque : d'une part, l'insuffisance des ressources humaines dont elle dispose en interne et, d'autre part, son incapacité à organiser efficacement un travail de longue haleine qui est celui de la conception et surtout de l'application concrète d'un programme de gouvernement progressiste et radical. En effet, au moment où il gagne les élections, Syriza n'a que peu des soutiens actifs dans l'appareil d'État et les hautes sphères de l'administration. Or, ces soutiens sont nécessaires pour gérer les affaires courantes, mais aussi pour mettre les services de l'État au diapason de sa politique. Gagner des élections ne suffit pas pour exercer le pouvoir : encore faut-il disposer d'un savoir-faire technocratique et de relais au sein de l'administration et des services publics qui permettent d'en prendre véritablement la direction. Syriza n'a pas su non plus aller chercher ces ressources manquantes auprès de ses sympathisants, nombreux, dans la société civile et dans le secteur privé ».

« Cette incapacité peut être expliquée en partie par la situation financière dramatique de l'État, qui n'a pas permis au gouvernement d'embaucher à la hauteur des défis. Mais elle est également due à l'impréparation et au manque d'organisation qui ont caractérisé l'arrivée de Syriza aux affaires. De nombreux interlocuteurs du nouveau gouvernement, en Grèce et à l'étranger, ayant la bonne volonté et les

compétences nécessaires pour contribuer à l'effort collectif, ont été refroidis, voire choqués, par le manque de cohérence, la planification insuffisante et la multiplicité des discours variant en fonction des interlocuteurs ».

Dénonçant l'euro béatitude des dirigeants de Syriza, Smyrnaios ajoute : « Un dernier facteur décisif expliquant l'échec de la stratégie de Syriza face aux créanciers est la croyance quasi-aveugle de certains de ses dirigeants à la bienfaisance de l'Europe. Si le discours de Tsipras est très critique envers l'Union européenne, en pratique celui-ci s'est comporté lors des négociations comme quelqu'un qui croit foncièrement en la capacité du droit et de la justice d'y triompher. Abandonnant tout effort de modifier le rapport de force réel en sa faveur, le gouvernement grec a dépensé son énergie à essayer de démontrer que sa position était en adéquation avec les valeurs et les principes fondateurs de l'UE. Et que, du coup, il disposait d'un avantage moral dû aux dégâts provoqués au sein de la population par la politique de la Troïka ».

(...) « Cette attitude naïve face à l'UE peut être expliquée par les racines eurocommunistes de Syriza, mais également par une certaine légèreté dans la préparation de l'affrontement avec les créanciers. Elle a été doublée par l'incapacité du gouvernement de Syriza à convaincre les opinions publiques en Europe afin de mettre la pression sur leurs gouvernements respectifs. Malgré son discours volontariste, le gouvernement grec n'a jamais mis en place une organisation efficace pour diffuser son point de vue au sein des médias européens et contrer ainsi la propagande systématique des créanciers et des institutions. Sans alliés au gouvernement et sans relais puissants auprès de l'opinion européenne, la Grèce s'est ainsi trouvée totalement isolée ».

Un ajustement brutal depuis 2008-2009 visant la réduction par le bas du déficit budgétaire et celui de la balance courante

Afin de prendre la mesure de la « terre brûlée » que constitue la Grèce avant la mise en œuvre du troisième mémorandum signé en juillet dernier, il n'est peut-être pas inutile de rappeler la brutalité de l'ajustement opéré avant la victoire de Syriza, depuis 2008-2009.

Le déficit courant a été ramené en 2012 à 2,9% du PIB, à son niveau le plus faible depuis au moins 1999. Comme le remarque avec justesse Michel Husson [6], le commerce extérieur, composante-clé de la balance courante [7], s'est équilibré mais « grâce » à la récession. Entre 1990 et 2010, les exportations ont représenté entre 60 et 70 % des importations, et le déficit commercial a oscillé autour de 10 % du PIB, puis a atteint 13 % en 2008. Ce déficit commercial chronique s'explique par une dépendance structurelle aux importations, dans la majorité des secteurs. Depuis, les choses « vont mieux », écrit Michel Husson, puisque le solde commercial est quasiment nul en 2014. Mais ce rééquilibrage, observe-t-il, n'a cependant été obtenu que par une baisse des importations liée à la chute de l'activité économique (consommation et investissement, voir annexe).

S'agissant du déficit budgétaire, on observera que, au cours des 25 dernières années, le gouvernement grec a enregistré un déficit budgétaire moyen équivalent à 9,5 % du PIB – soit presque trois fois la moyenne des pays de la zone euro –, avec un sommet à 23,3 % en 1990. Le simple trou budgétaire du gouvernement de la Grèce, cette année-là, représentait donc l'équivalent du quart de la richesse produite dans le pays durant toute l'année.

Si le déficit budgétaire rapporté au PIB a eu tendance à se contracter entre 1990 et la fin de la décennie, par la suite, il progresse de nouveau avec vigueur pour connaître un pic (qui est, en fait, un creux) en 2008-2009. L'écrasement de la dépense publique à partir de cette période permet, en 2014, un rétablissement fragile de l'équilibre du budget primaire (hors service de la dette) mais amplifie la dépression économique et aggrave les tensions sociales [8] [9].

Figure 1

Sources : Matthieu Arseneau, « Perspectives des finances publiques de la zone euro », L'hebdo économique, Banque Nationale Groupe financier, 19 mars 2010, p. 2; The Economist Intelligence Unit, Country data, Budget balance (% of GDP), 1988-2014.

La Grèce désormais en bonne voie ?

Ce titre quelque peu baroque [10] exprime certaines interrogations ou des doutes quant aux effets de l'accord signé en juillet par le gouvernement grec. Les choix opérés depuis 2008-2009, et dont nous avons vu la logique et les conséquences, seront, en effet, prolongés et amplifiés par la mise en œuvre du troisième mémorandum signé par le gouvernement Tsipras.

L'évolution des comptes publics devrait permettre de rétablir à nouveau un excédent du budget primaire, lequel devrait représenter 3,5 % du PIB en 2018. Le déficit de la balance courante, quant à lui, devrait poursuivre sa décrue. Mais le rétablissement de ces deux équilibres (budget, balance courante) se fera de la pire des manières : par un nouvel effondrement de l'activité économique et la montée d'une détresse sociale déjà très forte.

Ainsi, les retraites devraient baisser à nouveau : les « économies » envisagées constitueront l'équivalent de 0,25 % du PIB en 2015 et 1 % en 2016, des chiffres très loin d'être négligeables. Les taxes augmenteront (TVA, agriculteurs) et le programme de privatisations sera très fortement « dynamisé » : le gouvernement s'est engagé à réaliser un programme de privatisations de 6,4 milliards d'euros d'ici 2017 (1,4 milliard en 2015, 3,7 milliards en 2016 et 1,3 milliard en 2017). Seront ainsi privatisés, entre autres, les chemins de fer, les aéroports et l'intégralité du port du Pirée, le poumon économique du pays.

En contrepartie de ces mesures, le gouvernement espère recevoir 80 milliards d'euros d'ici trois ans… essentiellement consacrés au remboursement de la dette. Quant à la dette elle-même, elle pourrait faire l'objet d'une renégociation dont les termes sont actuellement flous mais excluant tout effacement.

Le chemin emprunté depuis 2008, et qui va donc être poursuivi, est mortifère. Les maux que le peuple grec va devoir endurer vont inévitablement s'aggraver. Une économie mafieuse va se développer, de même que les importations « low cost ».

La Grèce a sans doute mieux à faire.

Un Appel pour « Un avenir pour la Grèce »

Les issues à la crise grecque et l'alternative à la politique d'ajustement par le bas ne sauraient relever d'une simple somme de mesures catégorielles ou sectorielles répondant à chacune des dimensions de la crise saisies isolément. *De facto*, seule l'élaboration d'un nouveau modèle de développement est de nature à permettre d'engager un processus de transformation des structures politiques, économiques, sociales de la Grèce, constituant une réponse globale à la crise.

Selon les termes d'un « Appel » lancé il y a quelques semaines, signé pour l'heure par plus de 1300 personnes, cinq principes semblent devoir guider la définition d'un modèle de développement pour la Grèce :

- Recouvrer la souveraineté politique et économique du pays ;
- Développer la démocratie dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale ;
- Répondre aux besoins fondamentaux du peuple grec, en valorisant le travail et les compétences de tous ;
- Protéger la nature et plus généralement

tous les biens communs ;

- Favoriser le développement des territoires, les économies de proximité. Sur la base de ces principes, l'enjeu consiste à développer l'industrie et l'agriculture grecques dans leur ensemble, en tirant parti des nouvelles technologies : soutien des activités agricoles et agro-alimentaires (agriculture biologique et « raisonnée », etc.), de l'activité de rénovation de logements (utilisation de nouveaux matériaux, etc.), promotion des économies d'énergie (réseaux intelligents, isolation, etc.) et des énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïque, etc.), des industries liées à la santé (biotechnologie, nanotechnologies, etc.), de la filière textile-habillement (nouveaux matériaux, textiles techniques, etc.), des matériels de transport (petit véhicule propre électrique ou hybride, transports collectifs économes, etc.), de la construction/réparation navale (nouvelles modalités de propulsion, etc.).

Un modèle de développement pour la Grèce ne peut s'appuyer sur une vision moniste fondée uniquement sur l'initiative privée, ou bien seulement sur la propriété publique, ou encore exclusivement sur l'économie sociale et solidaire. Le nouveau modèle de développement de la Grèce doit être fondé sur la diversité des formes d'économie combinant les initiatives privées, un secteur public rénové et un tiers-secteur performant.

Ce modèle doit, enfin, être fondé sur la complémentarité organisée de trois orientations :

- La première orientation concerne des actions à mettre en œuvre valorisant de nouvelles formes d'entrepreneuriat ainsi que des formes collectives innovantes d'organisation économique et sociale : filières, regroupements de petites et moyennes entreprises, projets collaboratifs, etc.
- La deuxième orientation concerne des actions visant à développer des solidarités économiques et sociales, le plus souvent territoriales. Ce deuxième type d'actions se situe dans une perspective d'économie sociale et solidaire : systèmes d'échanges localisés, banques-temps, circuits courts, économie circulaire, etc.
- La troisième orientation, articulant les deux premières, vise à développer des réseaux productifs territorialisés : *clusters* de différents types associant des entreprises de taille différente à des universités et/ou des établissement d'enseignement technique portant sur des activités dites traditionnelles comme de haute technologie.

Conclusion : l'avenir de la Grèce sera écrit par les forces sociales grecques

La Grèce n'est pas parvenue dans le passé à engager un processus de développement. La raison principale – mais sans doute est-ce une tautologie – est qu'elle n'a pas réussi à forger les institutions nécessaires au développement. La faiblesse de l'État en est l'expression caricaturale.

Comme le suggère Michel Husson (*op.cit.*), la Grèce fonctionne à la façon d'une économie de rente pour le plus grand avantage d'une poignée d'oligarques. Ceux-ci sont identifiables à une bourgeoisie *comprador*. Cette bourgeoisie et les familles qui en font partie ne sont pas seules à exercer ce contrôle, elles le font en coopération avec des entreprises étrangères [11]. L'oligarchie en Grèce ne pourrait pas exister dans la plupart des cas sans la coopération d'une entreprise le plus souvent européenne – française ou allemande. Les dites familles sont, en fait, des médiateurs : une grande entreprise étrangère coopère avec une famille grecque qui a des liens avec le pouvoir politique afin d'obtenir un marché public. Autrement dit, ce système

oligarchique est international : sans la présence de l'entreprise étrangère, ce modèle ne pourrait pas exister. Nul doute que ce sont les intérêts de ce système que les institutions européennes et internationales ont voulu préserver.

Le lieu d'élaboration du modèle de développement que la Grèce doit élaborer se situe dans la société grecque prise comme un ensemble à même de produire de nouvelles normes. De nouvelles formes d'action politique devront émerger, combinant exercice direct de la démocratie, développement économique, social et écologique. Il est sûr que les obstacles qui se dresseront pour s'opposer à l'élaboration d'un tel modèle seront nombreux, extérieurs comme locaux. Une question importante dans la formation des rapports de force sera celle de l'attitude qu'adoptera le gouvernement actuel. Se rappellera-t-il qu'il est supposé être de gauche radicale ?

Annexe illustrant la brutalité de l'ajustement opéré entre 2008 et 2014

[12]

Indicateurs sociaux

- Le taux de suicides est en hausse de 44% entre 2007 et 2011.
- Le taux de dépression dans la population passe de 3,3% à 12,3% en 2013, soit une hausse de 272 %.
- Le taux de pauvreté est de 32,2 % en 2012.
- La hausse du taux de pauvreté est de 98,20 % entre 2010 et 2012.
- Le taux des jeunes (15-29 ans) confrontés à des privations matérielles graves passe de 12,8 % à 25,8 % en 2012, soit une hausse de 101 %.

Indicateurs socio-économiques

- Les pertes en salaire entre 2009 et 2014 sont de 38 %.
- Les pertes en pension de retraite sont de 45 % entre 2009 et 2014.
- Le PIB/habitant des Grecs (en parité de pouvoir d'achat) a augmenté de 36 % entre 1999 et 2007. Par la suite, il baisse tant et si bien qu'en 2014 il retrouve son niveau de 1999.
- Le pourcentage d'emprunts immobiliers « au rouge » passe de 5% du total des emprunts immobiliers en 2008 à 25 % en 2013, soit une hausse de 400 %.
- Le taux de chômage passe de 9,5 % en 2009 à 27,6 % en 2014, soit une hausse de 190 %. La Grèce connaît le taux de chômage le plus élevé de la zone Euro (5 fois plus élevé que celui de l'Allemagne, plus de 2 fois supérieur à celui de la France).
- Le taux des chômeurs recevant des allocations passe de 40 % en 2010 à 15 % en 2014, soit une baisse de 63 %.
- Le pourcentage de jeunes hors emploi, formation ou enseignement passe de 15 % en 2008 à 28,8 % en 2013, soit une hausse de 92,6 %.
- La moyenne du nombre de licenciements par semaine entre 2008 et 2013 est de 3800 personnes, soit près d'un million de licenciements pendant la période des cinq années.

Indicateurs économiques

- Le PIB n'a cessé de baisser depuis 2007, mais cette baisse s'est accentuée entre 2009 et 2013, la contraction du PIB pendant cette dernière période étant de 25 %.
- L'indicateur de production industrielle a baissé de 30 % entre 2009 et 2013.
- L'investissement a reculé de 65 % en volume entre 2007 et 2014.
- Les entreprises ayant fermé entre 2010 et 2013 représentent 30 % du nombre total

d’entreprises.

Notes

[1] Les ministres des finances des États membres de la zone euro se réunissent chaque mois à Luxembourg, la veille des réunions du Conseil ECOFIN. Cette assemblée prend le nom d’ ’Eurogroupe’ et, bien qu’elle ne soit pas officiellement une institution de l’UE, elle est devenue l’un des principaux organismes décisionnels en matière de politique économique et monétaire.

[2] Dès le 4 février, soit quelques jours à peine après les élections ayant porté Syriza au pouvoir (le 25 janvier 2015), la Banque centrale européenne coupait le canal de refinancement principal des banques grecques, ne laissant que le seul canal ouvert des « ELA » (liquidités d’urgence).

[3] L’ex-ministre des finances grec, Yannis Varoufakis, a produit plusieurs textes en ce sens dont celui publié dans la livraison d’août 2015 du *Monde diplomatique* « Leur seul objectif était de nous humilier ».

[4] Nikos Smyrnaios, « L’échec de la gauche radicale en Grèce : les leçons à tirer », 18 octobre 2015, à paraître dans *La revue de la Ligue des droits de l’Homme, Hommes & Libertés)*

[5] Gabriel Colletis, « E□□ □π□ □□□ □□□□□ : □□□ μ□□ □□□□ π□□ μ□s □x□z□□ » (Sortir de la crise : pour un pays que nous méritons), *Livanis Editors*, Athènes, mai 2014.

[6] Michel Husson, Grèce : une économie dépendante et rentière, *Les Possibles*, n° 6, printemps 2015

[7] La balance courante est le solde des flux monétaires d’un pays résultant des échanges internationaux de biens et services (balance commerciale), revenus et transferts courants. La balance courante est un des composants de la balance des paiements. On considère généralement qu’une balance courante positive permet au pays de rembourser sa dette ou de prêter à d’autres pays. Une balance négative (= *un déficit courant*) doit être compensée en contractant des emprunts auprès d’agents extérieurs ou en liquidant des actifs extérieurs.

[8] Les dépenses publiques pour l’éducation ont presque partout augmenté en Europe. Entre 2008 et 2011, ces dépenses ont ainsi été accrues de 4,1 % dans la zone Euro et de 7,6 % en France. En Grèce, elles ont cependant suivi la pente inverse, baissant de 15,2 %. Les dépenses de santé ont, elles, baissé de 28 % en volume entre 2008 et 2011 (source Eurostat).

[9] Voir en annexe l’évolution de certains indicateurs illustrant la brutalité de l’ajustement opéré entre 2008 et 2014.

[10] « La Grèce en bonne voie ? », *Direct matin*, n° 1338, 22 octobre 2015.

[11] Jean Quatremer, « Oligarques : comment quelques familles contrôlent la Grèce », *Libération*, 20 septembre 2015.

[12] Sources : BCE, Banque mondiale, COE-Rexecode, Elsat, Fédération grecque du commerce, FMI, Okeanews.

Crises monétaires et budgétaires argentine (2001-2) et grecque (2011-5) : jusqu'où l'histoire peut-elle et devrait-elle bégayer ?

vendredi 20 novembre 2015, par Jonathan Marie

À de nombreuses reprises, l'abandon de l'arrangement monétaire établi sur le dollar ainsi que le défaut de paiement prononcé par l'Argentine en 2002 ont été évoqués comme l'exemple de voie alternative que la Grèce devrait aujourd'hui emprunter. Plutôt que de rester enfermée dans le carcan monétaire européen et de faire face à un endettement externe écrasant qui « justifie » des politiques d'austérité sapant l'économie domestique, la Grèce devrait suivre l'exemple tracé par l'Argentine au début des années 2000.

Cet article est une version remaniée d'un article co-écrit par Sébastien Charles, Thomas Dallery et Jonathan Marie [1]

À de nombreuses reprises [2], l'abandon de l'arrangement monétaire établi sur le dollar ainsi que le défaut de paiement prononcé par l'Argentine en 2002 ont été évoqués comme l'exemple de voie alternative que la Grèce devrait aujourd'hui emprunter. Plutôt que de rester enfermée dans le carcan monétaire européen et de faire face à un endettement externe écrasant qui « justifie » des politiques d'austérité sapant l'économie domestique, la Grèce devrait suivre l'exemple tracé par l'Argentine au début des années 2000.

Cet article ne vise pas à revenir sur les derniers développements de la crise grecque survenus depuis l'été dernier. Son ambition est de présenter les similarités qu'il est possible de repérer dans les dynamiques économiques observées en Argentine dans les années 1990 et en Grèce depuis l'entrée dans la zone euro. Nous rappellerons aussi que le net rebond argentin a certes été rendu possible par le défaut de paiement, la dévaluation et les nouvelles attributions de la banque centrale, mais qu'il a aussi été largement favorisé par un contexte externe propice, contexte qui n'est pas celui dont pourrait bénéficier la Grèce aujourd'hui.

Les dettes publiques externes sont dans les deux cas devenues insoutenables car les régimes monétaires adoptés (caisse d'émission en Argentine, système monétaire européen en Grèce) impliquent la rigidité du change dans un contexte de libéralisation financière externe et l'absence de soutien de la banque centrale vis-à-vis du Trésor. Dans les deux cas, les déficits commerciaux ne peuvent être compensés par des variations de change nominal. Ils s'accompagnent alors régulièrement de déficits publics qui facilitent l'attraction de capitaux dans l'économie, indispensables afin de financer les déficits commerciaux [3]. Dans une telle situation, l'État est habituellement le débiteur préféré des marchés financiers, le débiteur le plus sûr. En contrepartie, il devrait accepter de ne plus se financer à bon marché auprès d'une banque centrale qui ne peut donc plus jouer le rôle de prêteur en dernier ressort. Les affres de tels arrangements monétaires peuvent rapidement conduire à une envolée des taux d'intérêt domestiques, ce qui condamne davantage encore la soutenabilité de la dette publique. De tels mécanismes ont été observés en Argentine comme en Grèce.

Crise argentine : de l'instabilité macroéconomique des années 1990 à l'explosion du régime monétaire

Alors que les années 1980 sont marquées par la crise de la dette et par une forte inflation qui dégénère même en hyperinflation lors des années 1989 et 1990, le début des années 1990 ouvre une nouvelle période de l'histoire économique et sociale argentine.

D'un point de vue externe, nous sommes dans un

contexte marqué par la grande liquidité des marchés financiers internationaux et la constitution du Consensus de Washington. D'un point de vue interne, l'Argentine modifie en profondeur le régime monétaire domestique : elle adopte une caisse d'émission, un *Currency Board* (CB) en 1991. C'est le plan convertibilité.

Un CB repose sur trois règles :

- taux de change fixe : dans le cas argentin, une parité de un pour un avec le dollar américain ;
- l'émission monétaire (ou sa destruction) est déterminée par l'évolution des réserves de change. Pour émettre une unité de monnaie domestique, la banque centrale doit avoir en sa possession une unité de devise ; cette règle est sensée garantir le maintien du taux de change : une fuite de capitaux ne saurait venir buter sur l'impossibilité de convertir la monnaie domestique en devise ;
- la monnaie de rattachement circule librement et la libre convertibilité d'une monnaie dans l'autre est assurée, exigeant, de fait, la libéralisation financière externe.
  Ces règles entraînent la disparition de toute politique monétaire discrétionnaire comme la capacité d'intervention en tant que prêteur en dernier ressort [4] de la banque centrale. La banque centrale n'est qu'une caisse d'émission.

Adossée à une politique de privatisations et de libéralisation économique remarquable, la convertibilité permet le retour de capitaux internationaux vers l'Argentine. Ces entrées de capitaux sont dans un premier temps obtenues en grande partie par de l'endettement public (qui représente 50 % des entrées de capitaux nettes en 1993). Parallèlement, les gages de libéralisation économique offerts par l'Argentine permettent la signature d'un accord de type Brady sur la dette externe le 7 avril 1992. Si cet accord n'allège pas le volume de dette de l'État argentin, il accroît néanmoins la confiance des marchés financiers et des banques créditrices envers l'économie argentine. Dans ce contexte, le volume de capitaux étrangers à destination de l'Argentine augmente (9 milliards de dollars en 1992, 14 milliards en 1993 [5]) et la proportion des entrées de capitaux attirés par le secteur privé non financier s'élève aussi (atteignant 69 % des entrées nettes en 1994). Retenons donc que les entrées de capitaux à destination du secteur public ont précédé les entrées à destination du secteur privé : l'endettement public a impulsé la séquence. L'inflation se réduit, alors que la croissance économique est soutenue. À court terme, les réformes semblent être couronnées d'un grand succès (voir tableau 1).

Tableau 1 : Taux de croissance réel et taux d'inflation en Argentine 1990-2001

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux d'inflation	2314	171,7	24,9	10,6	4,2	3,4	1,1	-0,3	-2,9	-0,3	0,8	-3,4
Taux de croissance		10,6	9,6	4,8	5,8	-2,8	5,5	8,1	3,9	-3,4	-0,8	-4,4

Source : INDEC (Institut national des statistiques argentin) et BCRA (Banque centrale de la république argentine).

L'ancrage nominal du change provoque cependant des effets négatifs : bien que réduite, l'inflation annuelle reste relativement importante. Le taux de change réel évolue de façon à diminuer la compétitivité-prix de l'économie argentine : c'est un élément décisif pour comprendre la constitution d'un déficit courant qui deviendra récurrent. Dans un premier temps, ce déficit de la balance courante n'apparaît pas comme une contrainte, car il est compensé par de massives entrées de capitaux dans le « bas de la balance des paiements ». La règle d'émission monétaire n'induit donc, à première vue, aucun effet négatif.

Mais un choc extérieur, la crise mexicaine de 1994, provoque un coup de semonce pour l'Argentine (les effets « tequila », ressentis par d'autres économies latino-américaines). 1995 est une année de récession en Argentine (tableau 1). Cette crise révèle deux aspects liés au fonctionnement du régime monétaire argentin. Conjointement à l'annonce de la

dévaluation du peso mexicain, les investisseurs ont craint que l'Argentine ne soit une répétition de ce cas de figure : il y a une augmentation subite du risque de change et nous observons des fuites de capitaux. La base monétaire se contracte mécaniquement et la crise de liquidité ainsi provoquée nécessite l'intervention du FMI. Le CB, en induisant l'absence de prêteur en dernier ressort national, dans un contexte de forte instabilité financière et de possibilités de phénomènes de contagion et/ou auto-réalisateurs, voit ses chances de pérennité réduites par cette contrainte extérieure. Une forte hausse des taux d'intérêt se produit mécaniquement après la crise mexicaine : entre novembre 1994 et mars 1995, les taux d'intérêt débiteurs ont été multipliés par plus de trois.

À cause des règles de fonctionnement du CB, la masse monétaire est affectée fortement et rapidement lors d'un choc exogène, par le haut (transactions courantes) et/ou le bas (transactions financières) de la balance des paiements. La réduction de la masse monétaire provoquée par la crise mexicaine est sévère (de presque 20 % pour l'indicateur M3 entre novembre 1994 et mars 1995 selon le ministère de l'économie argentin), décourageant l'investissement et la consommation et générant les conditions de la récession. En bout de course, les finances publiques de l'État argentin se retrouvent dégradées.

De plus, suite à la crise mexicaine, les conditions de croissance de l'économie argentine changent : les entrées de capitaux étrangers sont à présent drainées pour environ 50 % par les émissions de bons du Trésor argentin, et la fuite des capitaux se fait principalement au détriment du secteur privé non financier. En d'autres termes, les investisseurs internationaux trouvent refuge dans les titres de la dette publique. Sans ces entrées de devises, le maintien du régime monétaire ne pourrait être assuré. De nouveaux chocs exogènes, la crise asiatique (second semestre 1997) puis la crise russe (été 1998) éclatent, conduisant à de nouvelles fuites des capitaux sous l'effet de comportements de *flight to quality*. Les investisseurs cherchent à réduire leur exposition au risque sur l'ensemble des marchés dits émergents. Surtout, la crise russe est marquée par l'échec de l'intervention des institutions financières internationales.

Cette crise bouleverse les normes mises en vigueur depuis le Consensus de Washington : les institutions financières internationales peuvent décider de ne pas garantir tous les risques pris par les créanciers internationaux. Cela provoque aussi une réévaluation du risque des actifs détenus en Argentine. D'autre part, le défaut partiel de l'État russe réactualise la possibilité de tels défauts. Or, 50 % des entrées de capitaux argentins sont dorénavant provoqués par l'émission de bons du Trésor. Après la crise russe, l'estimation du risque souverain argentin croît fortement.

L'Argentine entre dans un cycle récessif à la fin de 1998 : le déficit structurel de la balance commerciale pose dorénavant problème, car il est de plus en plus difficilement compensé par des entrées de capitaux (des excédents de la balance financière). Avec une banque centrale qui ne peut émettre de la monnaie à discrétion, ni acheter des titres de dette publique lorsque c'est nécessaire, la survenue d'une double crise de liquidité, sur la dette publique comme sur les réserves de change, est rendue possible.

Les entrées de capitaux à destination des agents privés se raréfient. L'année 2001 s'achève avec un solde négatif du compte financier. Cela explique la crise de liquidité qui suit, résolue en catastrophe par la fermeture des accès aux comptes bancaires puis la « pésification » de l'économie, c'est-à-dire la sortie du régime de convertibilité (le dollar n'a plus cours légal et la monnaie nationale est dévaluée).

Lors de l'année 2001, le FMI a pourtant cherché à éviter cette crise. Mais, malgré ses interventions assurant un court répit dans le maintien de la liquidité disponible, on n'a pu rassurer durablement les investisseurs et stopper les fuites de capitaux qui vont provoquer la fermeture des banques, car il n'y a pas de prêteur en dernier ressort (le FMI n'endossant pas ce rôle). La dévaluation, tout comme le défaut de paiement deviennent inévitables.

Crise grecque : les illusions de l'intégration monétaire sans coordination économique

Bien qu'il soit incontestable que le système monétaire européen (SME) ne soit pas une zone monétaire optimale (faible mobilité des travailleurs, absence de politique fiscale fédérale, rythmes inflationnistes différents…), certains économistes ont pu chercher à développer des arguments en faveur d'une zone euro large.

Les partisans de l'intégration monétaire ont principalement développé deux types d'arguments.

- Ils ont mis en avant les gains extraordinaires et potentiels en termes de commerce international. La conséquence doit être immédiate : les chocs asymétriques seraient plus rares et l'utilité d'avoir sa propre politique monétaire s'en trouve très réduite.
- L'euro serait le facteur d'une crédibilité accrue en matière de lutte contre l'inflation. Cela permet de rassurer les investisseurs quant au remboursement des créances dans un contexte de liberté des flux financiers internationaux. Ne pouvant dévaluer sa monnaie à loisir, le pays « se lie les mains » et se trouve dans l'obligation de contrôler strictement les prix. Cela implique aussi une politique budgétaire stricte. Paradoxalement, cette stratégie présente un biais déflationniste et peut étouffer l'activité économique et tuer la crédibilité recherchée. Car le régime monétaire, de par sa rigidité, n'offre aucune résilience aux chocs externes. Pire, un tel carcan monétaire les amplifie le choc sur un plan interne, ce qui rend difficile toute tentative de rééquilibrage.

Le régime monétaire grec des années 2000 renvoie par bien des aspects au régime monétaire argentin des années 1990 : dans les deux cas, les pays ont renoncé à l'autonomie de la politique monétaire et à la capacité d'intervention discrétionnaire et en dernier ressort de leur banque centrale ; dans les deux cas, l'arme de la dévaluation externe a disparu ; dans les deux cas, les déficits commerciaux générés par une surévaluation progressive du taux de change réel vont de pair avec des déficits publics, nécessaires pour attirer les capitaux dans le bas de la balance des paiements, ce qui permet de soutenir l'activité économique ; dans les deux cas, les gouvernements ne peuvent bénéficier de transferts budgétaires qui seraient nécessaires avec l'adoption de taux de change fixe.

L'entrée de la Grèce dans l'euro en 2001 fait suite à des mesures d'austérité sévères que les gouvernements grecs ont adoptées dans les années 1990 afin de se conformer aux critères de convergence relatifs au rythme d'inflation et aux finances publiques (taux d'intérêt élevés, privatisations, gel du traitement des fonctionnaires, baisses des dépenses publiques, hausses des impôts…). À court terme, la stratégie semble être couronnée d'un certain succès. La diminution du *spread [6]* d'intérêt s'effectue en particulier sur les titres de la dette publique, entraînant l'ensemble des taux d'intérêt dans son sillage.

Au lendemain de l'adhésion de la Grèce à l'euro, le niveau des taux d'intérêt baisse fortement pour venir tutoyer les niveaux allemands, avec un *spread* jusqu'en 2008 quasi nul.

Cet effet expansionniste pour l'économie grecque, qui encourage les dépenses par endettement (privé ou public), rappelle la période connue par l'Argentine de 1992 jusqu'à la crise mexicaine de 1994. Il s'effectue, nous l'avons dit, au prix de la disparition d'un taux de change propre. D'une part, la compétitivité de l'économie grecque a pu souffrir de l'appréciation particulièrement notable de l'euro au niveau extra-européen sur la période 2001-2008 (à titre d'exemple, l'euro s'échangeait contre 0,91 dollar américain en septembre 2001 et contre 1,57 dollar en juillet 2008). D'autre part, les différences de rythme d'évolution des grandeurs nominales (prix et salaires)

entre pays membres de l'euro ne sont plus compensées par des variations de change. L'expansion générant des évolutions nominales relativement importantes, la compétitivité se dégrade et le déficit commercial se creuse, entraînant celui du solde courant malgré un solde des services positifs, notamment grâce au secteur touristique.

La Grèce connaît dans les années 2000 une croissance très forte, permise par des taux d'intérêt bas. La dette privée des ménages alimente une demande vivace, qui contribue à creuser le déficit commercial par les importations (le déficit de la balance courante se creuse à partir de 2000, en même temps que l'endettement des ménages).

Le pays est emprisonné : tant qu'il connaîtra une demande interne soutenue, il devra souffrir d'un déficit commercial important causé par des importations dynamiques d'une part, et des exportations rendues atones par l'appréciation du change réel d'autre part. En l'absence d'un ajustement du taux de change permettant à la fois de retrouver de la compétitivité au niveau de ses exportations et de renchérir le prix de ses importations, la Grèce est condamnée à voir ce déficit commercial perdurer. Cette position, structurellement insoutenable conduit à la progression de la dette publique externe.

En plus de cette tendance à la hausse du déficit public liée à la situation du commerce extérieur, la Grèce connaît une autre source de déficit public dans les années 2000. Afin de satisfaire les critères d'adhésion à l'euro, l'État grec avait initialement cherché, depuis 1990 et jusqu'en 2000, à augmenter les impôts. Cet effort se traduit par l'émergence d'un fort excédent primaire, le déficit total n'étant que la conséquence d'un fort endettement public consenti à des taux d'intérêt élevés dans les années 1980 notamment. Mais une fois l'entrée dans l'euro acquise en 2000 (pour une adoption effective en 2001), l'État grec diminue nettement les impôts, sans rogner sur les dépenses, au point qu'un déficit primaire réapparaît dès 2003. Entre 2000 et 2006, le ratio de dette publique est relativement stable alors qu'il aurait pu fortement baisser si l'État avait su prélever l'impôt au niveau où il le faisait en 2000. Cette politique fiscale irresponsable [7] vient s'ajouter aux dangereux mécanismes potentiels provoqués par le régime monétaire.

La crise budgétaire est déclenchée par la crise financière, puis économique, qui éclate à l'été 2007. C'est alors que le problème de soutenabilité de la dette publique grecque se pose de manière criante. Le ratio d'endettement s'accroît en 2008, du fait du tassement de la croissance économique, alors que le déficit public atteint 9,9 % du PIB. Comme dans le cas argentin, le défaut devient inéluctable, dès lors que le pays ne dispose pas d'un prêteur en dernier ressort capable d'éteindre l'incendie.

Depuis l'éclatement de la crise en Grèce, la situation n'a naturellement fait qu'empirer ; c'est inévitable dès lors que la Grèce n'est pas encore parvenue à résoudre l'incohérence de son régime monétaire... Le statu quo est dramatique, car il empêche toute relance de l'investissement absolument nécessaire pour permettre à l'économie de rebondir, pendant que le contexte déflationniste et de récession est encouragé par l'austérité budgétaire imposée. En cas de reprise de la croissance, le solde commercial se dégraderait mécaniquement par la progression des importations, et cette tendance sera à l'avenir toujours plus forte tant que l'investissement productif en Grèce sera aussi faible.

La réponse argentine : se déclarer en défaut et changer le régime monétaire pour changer les règles du jeu

En pleine crise bancaire et face à l'impossibilité pour les Argentins de disposer de leurs dépôts (la situation est similaire à celle vécue par les Grecs pendant trois semaines en juillet), le CB est abandonné en décembre 2001. Suite à la rupture de l'arrangement monétaire, le taux de change à l'incertain s'élève rapidement jusqu'au milieu de l'année 2002. Si, lors de l'année 2002, le solde de la balance des paiements est largement négatif, cela s'explique par les importantes fuites de capitaux ; mais dès 2003, le solde de la balance des paiements devient positif. Le

solde négatif du bas de la balance est dorénavant plus que compensé par le solde positif de la balance courante. En janvier 2001, le gouvernement argentin annonce la suspension des paiements dus sur la dette publique externe détenue par des agents privés [8].

Quelles furent les conditions du redressement ? Dès 2003, les taux de croissance sont très forts. La dévaluation du peso (sa valeur externe a été divisée par 3) protège certains secteurs (notamment l'industrie textile, l'automobile ou la petite mécanique), mais l'Argentine profite aussi d'une très nette amélioration de ses termes de l'échange, largement tirée par la progression des prix mondiaux des matières premières et agricoles.

La politique monétaire est résolument active ; la banque centrale appuie l'action du Trésor et intervient sur le marché des changes (notamment afin de limiter les effets de « maladie hollandaise »). Cette politique est permise par l'accroissement des réserves de change, qui ne sont pas siphonnées par les charges financières relatives à la dette externe. Dès 2003, la consommation repart, grâce à la relance de l'emploi et à la baisse du chômage. La progression de la consommation explique alors près de la moitié de la croissance du PIB. L'investissement, qui avait atteint son niveau le plus bas en 2002 (environ 11 % du PIB), croît aussi grâce à une demande interne soutenue et à l'augmentation des capacités de production du secteur exportateur.

La reconfiguration du régime monétaire argentin déclenchée à la fin de l'année 2001 a clairement permis à l'Argentine de se placer sur un sentier de croissance qu'elle n'aurait pu emprunter autrement. Certes, aujourd'hui, l'Argentine rencontre de nouvelles difficultés macroéconomiques. Sur la période récente [9], le taux de croissance du PIB réel a été freiné (0,5 % en 2014 selon l'INDEC), l'excédent commercial a nettement diminué et, surtout, l'inflation s'est renforcée constamment depuis 2005 : en 2014, mesurée sur les prix à la consommation, elle atteignait officiellement 23,9 %, mais ces chiffres semblent sous-estimés.

D'un autre côté, le taux de chômage a franchement diminué en comparaison de 2001, et le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie a nettement augmenté dans tous les secteurs d'activité. Les inégalités fonctionnelles (entre revenus du travail et revenus du capital) comme les inégalités personnelles (entre ménages riches et ménages pauvres) ont diminué. Enfin, si le solde budgétaire primaire est déficitaire depuis 2012 (de 0,9% du PIB en 2014), les contraintes pesant aujourd'hui sur les finances publiques n'ont rien de comparable à celles rencontrées dans les années 1990.

Comme nous l'avons indiqué, les conséquences des crises mexicaine (1994), asiatique (1997) puis russe et brésilienne (1998) ont été immédiates et importantes sur l'économie argentine. *A contrario*, si l'Argentine souffre actuellement du ralentissement économique mondial, tout comme de nombreuses économies émergentes, les conditions d'insertion de l'Argentine dans l'économie mondiale n'accroissent pas sur un plan interne l'instabilité externe.

Quelles leçons tirer ?

L'expérience argentine montre à la Grèce qu'un changement radical de régime monétaire ne doit pas être rejeté d'emblée. Celui-ci doit viser à rétablir les attributions traditionnelles d'une banque centrale : prêteur en dernier ressort et bouclage du système bancaire, capacité d'intervention sur les marchés primaires de la dette publiq
ue, possibilité d'intervention sur les marchés des changes afin de mener une politique de change.

Évidemment, la mise ne place d'un contrôle sur les flux de capitaux doit être possible et semble souhaitable. L'Argentine a pu obtenir des taux de croissance et une amélioration économique remarquables lors des années 1990 en remettant partiellement en cause la libre circulation des capitaux. Le choix d'un régime monétaire devrait toujours viser à limiter les effets de contagion de l'instabilité externe sur un plan domestique.

Cette expérience souligne que le redressement nécessite aussi et simultanément un défaut ou une

restructuration importante de la dette externe limitant les flux sortants de devises : la dévaluation doit permettre de soutenir le financement d'une reprise de l'investissement domestique et de la demande.

Ce sont aujourd'hui les seuls objectifs, simples, qui devraient valoir pour la Grèce.

Mais, nous le savons, la situation grecque est par bien des aspects plus complexe que la situation argentine ne l'était en 2001 : la Grèce participe à une union monétaire dans laquelle les autres membres ont des intérêts à la conserver en son sein. L'union monétaire européenne est un élément d'un projet politique plus large auquel les Grecs eux-mêmes semblent encore aujourd'hui attachés. Enfin, la Grèce est bien plus dépendante du point de vue du commerce extérieur de l'Union européenne que l'Argentine ne pouvait l'être des États-Unis ou des pays dont ses créanciers étaient originaires. Et si l'Argentine a pu sortir de son carcan monétaire en bénéficiant d'une période de la forte croissance mondiale et d'une tendance nette à l'amélioration de ses termes de l'échange, il est indéniable que la Grèce ne pourrait bénéficier d'un tel contexte aujourd'hui.

Notes

[1] « Entre tango et sirtaki : incohérence du régime monétaire et insoutenabilité de la dette publique », *Revue française d'économie*, Volume 29, pp. 176-224, janvier 2015. La version présentée ici est notamment expurgée de tout le questionnement théorique et appliqué effectué dans l'article original.

[2] Cette analogie a même été effectuée par la présidente argentine C. Kirchner dans un message public diffusé le 6 juillet dernier, à la suite du référendum grec du 5 juillet dernier.

[3] Si une économie connaît un déficit courant, ce déficit doit être financé par un excédent du solde des transactions financières ou par mobilisation de réserves de change disponibles dans l'économie. Si le déficit se répète, il devient nécessaire que l'économie attire des capitaux aux motifs financiers.

[4] La banque centrale agit en prêteur en dernier ressort quand elle fournit, théoriquement sans limite, de la liquidité monétaire aux agents économiques illiquides pour qu'ils ne s'effondrent pas. Cette possibilité devrait cependant être refusée aux agents insolvables ; dans la réalité, la distinction entre illiquidité et insolvabilité est souvent difficile, voire impossible.

[5] Les statistiques de balance des paiements de l'Argentine sont consultables ici : www.indec.gov.ar puis rubrique *Economia* et *Balance de pagos*.

[6] Le *spread* est l'écart entre le taux d'intérêt dont s'acquitter un pays et celui de référence pour un durée de prêt identique. (Note JMH).

[7] La Grèce présente ainsi un solde budgétaire primaire excédentaire de 1995 à 2002. Le ratio déficit primaire / PIB fait plus que doubler de 2007 à 2008 et à nouveau de 2008 à 2009 (passant sur la période de 2 % du PIB à plus de 10 %) sous l'effet de la crise financière internationale et du ralentissement global de l'activité

économique. Pour une analyse détaillée de la progression de la dette publique grecque avant la crise, on peut proposer de consulter l'article de M. Husson mis en ligne le 11 février 2015 : Grèce : pourquoi une dette à 100% du PIB avant la crise ?.

[8] La suspension ne concerne que le service provoqué par un stock de dette d'environ 70 milliards de dollars sur un total de 144 milliards de dette publique externe. Le défaut ne concerne pas les titres détenus par les organismes multilatéraux (FMI). Pour plus de détails (en espagnol) : Voir Damill M., Frenkel R. et Rapetti M. (2005), « La Deuda argentina : Historia, Default y Reestructuracion », Desarrollo Economico, 45, pp. 187-233.

[9] La banque centrale argentine propose un document de synthèse des données macroéconomiques récentes disponibles ici : statistiques BCRA.

Vers l'institution de monnaies fiscales nationales dans la zone euro ?

vendredi 20 novembre 2015, par Bruno Théret

L'accession de Syriza au gouvernement en Grèce a mis à l'ordre du jour un type de stratégie de politique économique à la fois susceptible de sauver l'unité de la zone euro tout en remettant à flot l'économie et l'État grecs. Cette stratégie consiste à conserver l'euro en ne le considérant plus comme une monnaie unique, mais comme une monnaie commune, c'est-à-dire partagée par tous les États membres, non exclusive, car complétée par des moyens de paiement nationaux de durée limitée (un ou deux ans) mais renouvelables, adossés à des anticipations d'impôts (« cours fiscal ») et libellés en euro (euro-drachmes, euro-escudos, euro-pesetas, etc.). De telles quasi-monnaies fiscales complémentaires ont été adoptées au plus fort de la crise des années 1930 aux États-Unis par de nombreuses collectivités territoriales et, plus récemment, de 1984 à 2003, par de nombreuses provinces en Argentine. Et, contrairement à ce qui est le plus souvent allégué par les économistes orthodoxes, ce qu'ils qualifient péjorativement de « funny moneys » ont dans de nombreux cas bien rempli leurs fonctions, ce qui explique que plusieurs d'entre elles aient pu perdurer sur une longue période[[Sur ces expériences historiques, cf. Gatch (2011) pour les USA, et pour l'Argentine Douthwaite (2005), Théret et Zanabria (2007) et Théret (2013).

L'accession de Syriza au gouvernement en Grèce a mis à l'ordre du jour un type de stratégie de politique économique à la fois susceptible de sauver l'unité de la zone euro tout en remettant à flot l'économie et l'État grecs. Cette stratégie consiste à conserver l'euro en ne le considérant plus comme une monnaie unique, mais comme une monnaie commune, c'est-à-dire partagée par tous les États membres, non exclusive, car complétée par des moyens de paiement nationaux de durée limitée (un ou deux ans) mais renouvelables, adossés à des anticipations d'impôts (« cours fiscal ») et libellés en euro (euro-drachmes, euro-escudos, euro-pesetas, etc.). De telles quasi-monnaies fiscales complémentaires ont été adoptées au plus fort de la crise des années 1930 aux États-Unis par de nombreuses collectivités territoriales et, plus récemment, de 1984 à 2003, par de nombreuses provinces en Argentine. Et, contrairement à ce qui est le plus souvent allégué par les économistes orthodoxes, ce qu'ils qualifient péjorativement de « funny moneys » ont dans de nombreux cas bien rempli leurs fonctions, ce qui explique que plusieurs d'entre elles aient pu perdurer sur une longue période [1]. Ces expériences conduisent à considérer que les monnaies complémentaires dont ont besoin les États membres de la zone euro les plus défavorisés par le régime de la monnaie unique (politique monétaire unique, logique unique d'émission monétaire par le crédit bancaire) pourraient être des bons de règlement de dettes qui ne circuleraient conjointement à l'euro qu'à l'échelle nationale, qui ne seraient convertibles que de manière limitée dans le temps et dans l'espace (elles seraient totalement inconvertibles en dehors du territoire de l'État émetteur), et qui devraient être maintenues à la parité avec l'euro, lequel resterait ainsi l'unité de compte commune à l'ensemble des monnaies européennes.

Cette stratégie, qui renvoie sur le plan constitutionnel au principe de subsidiarité, c'est-à-dire à la capacité de tout État membre de l'UE de prendre des initiatives unilatérales en matière de politique fiscale et budgétaire, est dès aujourd'hui envisageable par tout État qui, du fait qu'il est soumis à une pénurie monétaire drastique en raison de son endettement, est plongé dans une situation de nécessité et d'urgence menaçant gravement sa capacité à exercer ses compétences et ses responsabilité vis-à-vis de la population. Pour se

sortir d'une telle situation, un État ne peut se permettre d'attendre les résultats incertains de complexes et difficiles négociations intergouvernementales à l'échelle de la zone euro, qui devraient concerner l'institution d'un véritable fédéralisme budgétaire (impliquant que l'Union européenne dispose d'impôts qui lui soient propres), la réforme des missions et du statut de la Banque centrale européenne, et la restructuration des dettes publiques.

Pour la Grèce, dans l'état actuel de sa population au plan humanitaire, mais aussi pour le Portugal, l'Espagne et l'Italie, voire la France, à terme, se doter d'une monnaie fiscale nationale complémentaire à l'euro est la seule politique réaliste, car elle peut être menée de façon unilatérale par un gouvernement national, sans pour autant aller à l'encontre des traités européens ; il ne s'agit pas en effet d'émettre une monnaie complète ayant cours légal, mais simplement des titres de crédit public, des billets ou bons du Trésor, servant au règlement des dettes publiques à court terme (salaires, prestations sociales, consommation et investissement), et réciproquement au règlement des dettes fiscales des citoyens et entreprises résidentes [2].

Pour les pouvoirs publics, il s'agit de mettre en circulation de la liquidité, à travers leurs dépenses, en anticipant sur des recettes fiscales futures suscitées par cet accroissement de la liquidité ; tout comme le font les banques qui mettent en circulation de la monnaie bancaire en anticipant sur les recettes futures de leurs clients dont elles ont financé les projets productifs, consommateurs et financiers. Le risque inflationniste d'une injection de liquidité n'est pas *a priori* plus grand s'agissant des pouvoirs publics qui financent de la production non marchande, que pour des banques commerciales qui peuvent démultiplier leurs crédits à l'infini, y compris pour financer la consommation ou la spéculation sur les marchés monétaires et financiers. Les deux posent un problème de régulation de l'offre de monnaie. Or la régulation de l'offre publique de liquidité, dans un État démocratique, peut passer tout simplement par un vote annuel par le Parlement du montant de l'émission, tout comme cela est pratiqué pour l'impôt.

Ainsi, les États membres de la zone euro les plus en difficulté peuvent reprendre partiellement la main en matière monétaire, conformément au principe de subsidiarité, sans remettre en cause l'euro en tant que clef de voûte du système monétaire européen. Ce serait une voie de sortie par le haut du dilemme actuel euro ou pas euro, mais décidée d'en bas, au niveau d'un État membre, et immédiatement actualisable par celui-ci. Il est important de rappeler qu'il existe, en l'état actuel des traités, des degrés de liberté pour les États membres de l'Union européenne en matière budgétaire et monétaire ; si cette marge de manœuvre est dissimulée aux gouvernants, c'est parce qu'ils considèrent comme un dogme la doctrine monétaire qui fonde le développement de marchés financiers prétendument autorégulateurs, doctrine qui veut que la monnaie soit nécessairement une marchandise et un actif financier devant être rémunéré par un taux d'intérêt. Comme l'a montré l'histoire des Trente Glorieuses, les États ne sont nullement obligés de passer sous les fourches caudines des marchés et des banques commerciales privées pour se financer, surtout à court terme. En période de nécessité et d'urgence, ils doivent reprendre la main en matière monétaire et émettre leurs propres moyens de paiement pour maintenir et développer leurs activités, qui, il faut le souligner, sont aussi pour leur plus grande partie, des activités productives (éducation, santé, logement, protection).

Une telle stratégie a trois grands avantages. D'une part, elle permet de traiter simultanément la question des déficits jumeaux du fait que, d'un côté, elle réduit la dette publique, puisque la monnaie nationale assure le financement de la dette flottante [3] dans le cadre d'un circuit du Trésor restauré, et que, de l'autre, elle améliore le solde des échanges extérieurs, puisque la démarchandisation de la monnaie fiscale nationale incite à la réduction des importations et à la relocalisation de la production (et non pas à la recherche d'une augmentation des exportations grâce à un surcroît de compétitivité externe). Cette stratégie s'inscrit par là également dans une perspective écologique de développement d'économies moins carbonnées en suscitant une relocalisation des activités productives, de même

qu'elle rouvre la voie à une production efficiente de services publics et sociaux.

Enfin, comme l'ont montré les expérimentations historiques auxquelles on s'est référé, le dispositif envisagé est techniquement facile à mettre en place pour faire face, en urgence, à la nécessité de combattre les effets dépressifs de la pénurie monétaire combinée à des politiques d'austérité budgétaire.

Des monnaies nationales complémentaires sous forme de bons d'anticipation d'impôts

Mis en œuvre dans le cadre européen actuel, un tel dispositif monétaire devrait donc conduire à la circulation simultanée de l'euro en tant que monnaie commune de compte et de paiement, relevant des autorités monétaires européennes, et de ces monnaies fiscales complémentaires relevant des autorités publiques nationales. Ces dernières seraient essentiellement des monnaies de consommation, émises sous forme de billets de petite dénomination (jusqu'à 50 euros) et destinées à régler d'abord les achats domestiques correspondant aux besoins de base des ménages, vu qu'il n'y a nul besoin d'avoir recours exclusivement à une monnaie multinationale telle que l'euro pour ce faire. Cela dit, si l'État dispose de banques publiques susceptibles de collecter les billets et/ou d'ouvrir des comptes individuels, un système de paiements électroniques est envisageable. L'euro, monnaie fédérale commune, bien que « *all purpose money* » valable sur tout le territoire de l'Union, ne serait plus, quant à lui de fait, utilisé que pour régler une fraction des diverses transactions de base si nécessaire au moins au départ, mais surtout les transactions de montant plus important, les transactions à l'échelle européenne, et comme monnaie d'épargne [4].

Du côté des finances publiques, la toute première fonction de la monnaie fiscale nationale serait d'octroyer à l'État membre qui y aurait recours un crédit à court terme qui lui permette d'assurer la pérennité de ses fonctions en payant partiellement, au lieu de les réduire du fait d'un manque d'euros bancaires, les salaires de ses fonctionnaires, les dividendes de sa dette sociale (les prestations sociales) et les dettes contractées auprès de ses fournisseurs. Tout pouvoir public disposant de ses propres bases fiscales a en effet la capacité d'émettre sa propre monnaie « fiscale », ses recettes fiscales de demain (recettes anticipées) lui servant de garantie pour une injection monétaire aujourd'hui. Si cette monnaie est libellée dans l'unité de compte fédérale et si tout est fait, au plan institutionnel, pour maintenir sa parité avec celle-ci, elle devient une monnaie complémentaire et non plus concurrente à la monnaie fédérale, circulant de concert avec elle sur le territoire contrôlé par l'État émetteur, où circulent déjà de concert une pluralité de moyens de paiement bancaires. Sous cette forme en effet, la pluralité des moyens de paiement sur le territoire d'un État membre ne menace en aucune façon l'unicité du système fédéral de compte.

En d'autres termes, il s'agit de renouer avec le fonctionnement d'un circuit du Trésor public mobilisant son crédit auprès des particuliers et des entreprises pour émettre des bons utilisables pour régler les dépenses publiques, et dont la valeur est garantie par un engagement public de leur acceptation en retour, à leur valeur nominale, pour le paiement d'impôts et autres prélèvements. Mais pour qu'il y ait crédit, encore faut-il que ces bons, dont la liquidité serait potentiellement identique à celle de la monnaie manuelle fédérale (euros billets), ne reviennent pas instantanément dans les caisses du trésor du fait que leurs détenteurs réclament leur conversion immédiate. Il convient donc qu'ils ne soient convertibles à la parité que sous certaines conditions et notamment avec certains délais.

Les citoyens grecs ont en fait de bonnes raisons d'accorder à leur gouvernement national le crédit à court terme que représenteraient ces bons d'anticipations d'impôts (ou bons de règlement de dettes) dans la mesure où ceux-ci, en tant qu'ils financent la dette flottante, participeraient à la réduction de la dette souveraine et, par conséquent, faciliteraient le maintien en fonctionnement des services publics et sociaux. En période de récession, ils ont également à l'évidence le potentiel de

redynamiser l'économie locale et, de ce fait, ont toute chance d'obtenir le soutien des entrepreneurs et commerçants nationaux. En contrepartie, les gouvernements nationaux qui voudraient profiter réellement et durablement de ces facilités monétaires doivent construire et maintenir la confiance dans les bons – et donc en assurer la valeur au pair vis-à-vis de l'euro – en tenant compte notamment de leur circulation et convertibilité limitées par rapport à celles de l'euro.

De tels bons sont donc tout particulièrement aptes à répondre dans l'urgence à une crise monétaire et financière aiguë du type de celle qui frappe actuellement la Grèce, mais aussi les autres pays du sud de la zone euro contraints à des « dévaluations internes », c'est-à-dire à une baisse des revenus des classes dominées. Le fait que les États de ces pays souffrent d'une crise de liquidité qui s'est transformée en crise de solvabilité, tout à fait comparable à celle qu'a connue le régime argentin de *currency board* à partir de 1998 jusqu'à son éclatement en janvier 2002 l'indique. En Argentine, en effet, c'est la mobilisation par un grand nombre de provinces de dispositifs monétaires de ce type qui a permis, entre 2001 et 2003, que soit stoppée la dépression de l'économie argentine due à la contraction de la masse monétaire disponible pour alimenter l'économie productive et la demande des ménages, les monnaies provinciales représentant à leur point culminant plus de 40 % de la base monétaire du pays.

Ingénierie de la mise en place

En pratique, un moyen de paiement de cours fiscal peut être injecté dans l'économie par les Trésors nationaux via le paiement partiel (30 % par exemple, pour compenser les pertes de revenus en euros déjà subies dans le cas de la Grèce) des salaires des fonctionnaires, des pensions des retraités et autres prestations sociales, ainsi que des dettes vis-à-vis des fournisseurs des collectivités publiques. Dans un contexte récessif et d'austérité budgétaire radicale, ces divers groupes sociaux seront enclins à accepter cette monnaie qui représente pour eux un pouvoir d'achat supplémentaire et est dotée d'un pouvoir libératoire des impôts, ses « usagers » pouvant par ailleurs, en cas de nécessité, la convertir en euros à la parité moyennant d'importantes restrictions (la conversion ne devrait être ouverte que sur des périodes de temps limitées, en fin de mois par exemple, afin que la monnaie émise garde son caractère de crédit public et puisse être recyclée dans les paiements de salaires et pensions).

Dans le cas argentin de la province de Tucumán, qui a émis son « bocade » de manière continue de 1985 à 2003, à la première échéance à laquelle la convertibilité au pair des bocades en peso national (*austral* à l'époque) a été ouverte – échéance cruciale pour l'établissement de la confiance –, la majeure partie de la nouvelle masse monétaire est revenue à l'État émetteur sous forme d'une demande de conversion en pesos de la part des commerçants, ce que le gouvernement avait anticipé en empruntant des pesos à la banque provinciale. Cette première demande a été respectée sans faille grâce à un dispositif de conversion créé à cet effet. Presque aussi rapidement, une autre partie est retournée à l'État sous formes d'impôts, tandis qu'une troisième partie, minime, est restée en circulation. Cela dit, ces retours dans les caisses du Trésor ont ainsi pu être à nouveau injectés dans l'économie par renouvellement des paiements partiels de salaires et autres dépenses publiques récurrentes, ce qui correspondait à la formation d'un circuit du Trésor provincial. À chaque nouvelle ouverture mensuelle d'une période de conversion, celle-ci étant assurée sans faille, les taux de retour (les demandes de conversion) ont baissé, se fixant progressivement au niveau des fondamentaux économiques, autrement dit des besoins de conversion dictés par les échanges avec le monde extérieur (importations, voyages, bourses d'études…) [5]. Peu à peu, l'influence exercée par les autres facteurs poussant à la conversion – comme la spéculation ou la précaution – se sont estompés et une part croissante de la nouvelle monnaie est restée en circulation sans avoir à passer par l'épreuve de sa conversion effective en pesos. Le taux de retour est resté cependant important, du fait que les recettes fiscales de la province ne représentaient que 20 % de ces recettes totales et

que le bocade n'était pas reçu en paiement des impôts fédéraux (dont une partie était redistribuée à la province). Dans le cas européen, à supposer que certains gouvernements innovent de la sorte, ce problème de conversion en euros sera secondaire puisque les États maîtrisent l'intégralité de leur fiscalité et n'auront donc pas besoin d'emprunter pour assurer la conversion ; cela implique néanmoins que le montant de l'émission, notamment au début, ne soit pas excessif par rapport aux recettes fiscales en euros, et donc que la monnaie fiscale créée soit progressivement introduite jusqu'à l'acclimatation de la population à la nouvelle monnaie (une grande partie restant alors dans la circulation sans revenir au Trésor).

En fait, la viabilité à long terme d'une monnaie de paiement de ce type se confond avec la légitimité de l'État émetteur : l'acceptation de la nouvelle monnaie annonce que l'État est désormais considéré comme capable d'assumer ses compétences souveraines en matière de services publics et sociaux, tout en restant enchâssé dans une société politique plus large symbolisée et activée par la monnaie fédérale commune.

Un troisième effet positif d'un tel dispositif monétaire, pas moins important que la baisse du coût de la dette flottante et le renforcement de l'économie nationale, en découle : il tient au fait que, dans un système politique à plusieurs niveaux de gouvernement, toute monnaie émise par un niveau de pouvoir politique oblige celui-ci à une politique fiscale et monétaire plus responsable. Par le double ancrage de sa monnaie – à la fois gagée sur ses propres recettes anticipées et maintenue à parité avec la monnaie commune – le pouvoir émetteur doit s'obliger lui-même à une discipline fiscale – c'est-à-dire s'attacher à bien récolter les recettes anticipées – et/ou à une discipline monétaire – c'est-à-dire à n'émettre que de manière mesurée afin de ne pas compromettre la capacité de conversion effective à la parité de sa monnaie. Il a en effet tout intérêt à préserver la valeur de ses propres moyens de paiement : mener une politique inflationniste reviendrait à réduire la valeur de ses recettes de demain et à miner la confiance dans sa monnaie, c'est-à-dire à scier la branche sur laquelle il est assis. Cette autodiscipline paraît particulièrement pertinente pour des pays comme la Grèce, où le taux de recouvrement des impôts est faible et l'évasion/corruption fiscale étendue.

Une politique fiscale responsable pour assurer la convertibilité au pair et donner confiance dans la monnaie

Une monnaie adossée à des anticipations d'impôt est, on vient de le voir, un crédit de court terme quasi gratuit et donc moins cher que celui qu'offrent les marchés financiers. Elle permet aux États qui y ont recours de réduire le coût de leur dette flottante en même temps qu'elle leur donne les moyens de maintenir un fonctionnement correct des services publics (en maintenant les niveaux de salaires des fonctionnaires et en les payant sans retard). Mais, ce faisant, elle va être aussi naturellement appelée à être mobilisée pour un deuxième objectif plus ambitieux : celui de devenir un moyen de paiement à part entière, une monnaie complémentaire circulant durablement au sein de l'économie nationale, en parallèle avec la monnaie commune.

Les monnaies ainsi créées sous forme de bons, précisément parce que leur circulation est restreinte au territoire national, sont également en effet douées de la capacité de relancer l'activité dans une économie nationale souffrant de la récession et du sous-emploi. Aussi la mise en circulation de bons publics est-elle justifiée circonstanciellement par le fait que la crise financière atrophie la dynamique de l'offre entrepreneuriale de projets productifs et, par conséquent, de crédit bancaire. On ne peut plus compter sur les banques commerciales pour assurer leur fonction d'émission monétaire et, face à une offre anémique, l'émission d'une monnaie fiscale est nécessaire pour activer le canal de la demande.

Il y a nécessité là encore, mais ici de façon plus structurelle, de faire attention au niveau d'émission, car comme le montre le cas de la province de Tucumán en Argentine, qui, en proportion, est à l'Argentine ce que la Grèce est à la zone euro, il semble qu'il existe à la fois un seuil d'émission

plancher, en dessous duquel l'effet croissance n'est pas perceptible, et un seuil plafond, au-delà duquel l'émission a des chances d'être inflationniste.

Cela dit, ces émissions seront *a priori*, quel que soit leur niveau, décriées par les libéraux conservateurs comme étant inflationnistes, quand bien même, à l'évidence, une monnaie fiscale n'est pas *a priori* plus inflationniste que le régime monétaire actuel dans lequel les États empruntent sur le marché secondaire et sont donc indirectement la source d'une émission monétaire par les banques qui est, quant à elle, *a priori* sans limite. Avec une monnaie fiscale, il ne s'agit pas de monétiser la dette publique accumulée (la dévaloriser via l'inflation), mais de se doter d'un outil pour une politique monétaire autre que récessive et qui ne soit pas exclusivement favorable aux seuls intérêts financiers et rentiers.

Les États membres de la zone euro qui décideraient de récupérer le droit d'émettre de la monnaie au même titre que les banques auraient cependant à construire la confiance dans leur monnaie, non seulement en l'instituant comme un moyen de s'acquitter des impôts, mais aussi en en stabilisant la valeur à la parité avec l'euro. En effet, dès lors que la monnaie fiscale nationale serait acceptée dans la circulation marchande non seulement à proportion de la masse d'impôts dont elle permettrait de se libérer, mais comme monnaie destinée à rester en circulation et à alimenter les échanges et la production, l'ancrage de sa valeur nominale dans l'euro serait nécessaire pour régler le volume de son émission. Comme nous l'avons déjà suggéré, une analyse des effets du dispositif sur la croissance et l'inflation pourrait nourrir une discussion parlementaire préalable à un vote annuel du montant d'émission. Cela dit, dans la conjoncture déflationniste actuelle, ce n'est pas le risque d'inflation qui menace, mais plutôt celui d'une émission trop faible pour entraîner des effets pertinents sur la production.

Pour sortir de la situation contre-productive et antisociale d'austérité actuelle, un usage économiquement pro-actif de monnaie nationale de cours fiscal est donc crucial ; les bons publics doivent être utilisés pour arrêter le cercle vicieux de l'enfermement dans la dépression. Mais cela requiert qu'ils soient acceptés en confiance, et donc que cette confiance soit construite. Pour qu'une monnaie fiscale nationale soit acceptée de manière routinière par la population (confiance méthodique), des négociations avec le secteur privé marchand sont nécessaires : les expériences dont on a connaissance montrent que, dans une économie déprimée, la population et le petit commerce y sont d'emblée favorables car ils y voient clairement un supplément de pouvoir d'achat [6], tandis que le grand commerce, surtout s'il est sous contrôle d'entreprises multinationales, est le plus souvent réticent et doit être affronté avec une volonté politique forte. La confiance hiérarchique par ailleurs est intrinsèquement soutenue par l'adossement de la monnaie à la fiscalité et à l'euro. Reste enfin à assurer la confiance éthique, qui relève d'un côté de la fondation de la monnaie fiscale dans un besoin de justice sociale, de l'autre du respect par le Trésor du cadre plus large de l'union monétaire dans lequel il s'insère, ce qui implique un engagement de sa part à limiter l'émission de bons, de telle sorte que la parité entre ceux-ci et la monnaie commune soit assurée.

Ainsi, pour faire accepter comme moyen de paiement circulant par-delà le paiement des impôts une nouvelle monnaie fiscale nationale, l'État membre qui l'émettrait n'aurait pas d'autres solutions que de garantir sa convertibilité à parité ou quasi-parité en euros. En pratique en Argentine, sauf exception, cette nécessité a conduit à la mise en place de caisses de conversion publiques assurant la conversion effective à la parité, conversion qui était néanmoins soumise à des conditions de temporalité et de finalité pour l'ouverture des droits à conversion.

La relation entre la monnaie commune et les monnaies fiscales décentralisées est une relation de *complémentarité* et non de *concurrence*, ce qui est assuré par le fait que celle-là est maintenue comme unité de compte commune de celles-ci. Dit autrement, « l'unité dans la diversité » de toute zone monétaire associée à une communauté politique de forme fédérale tient au fait que les différents moyens de paiement qui y circulent partagent la même unité de compte. Multiplier les unités de compte pour les monnaies de paiement reviendrait en effet à fragmenter cette communauté politique [7]. C'est le

point décisif : une monnaie fiscale émise par un État membre, une drachme ou un escudo en euro par exemple, doit être aussi légitime et valorisée aux yeux de ses usagers que l'euro lui-même, la seule différence étant que la circulation de la monnaie nationale est restreinte à un territoire donné et n'a pas vocation à être épargnée.

L'accent mis sur le maintien à la parité de toutes les monnaies circulant dans l'espace d'une Union politique dotée d'une monnaie de compte et de paiement commune distingue ce qui est proposé ici, sur la base d'expériences historiques qui ont connu le succès, d'autres propositions pluralistes avancées actuellement et dans lesquelles les monnaies nationales nouvellement émises seraient mises sur le marché et aussitôt dévaluées par rapport à l'euro afin de rééquilibrer les comptes externes.

Il est certes nécessaire de réduire les déséquilibres commerciaux entre les pays déficitaires et les pays excédentaires au sein de l'Union européenne, c'est même la seule solution durable aux tensions intergouvernementales actuelles. Mais il n'existe pas qu'une seule manière d'y parvenir qui serait d'accroître les exportations ; diminuer les importations conduit au même résultat. Aussi, bien que la stratégie esquissée ici ne prétende pas résoudre entièrement le problème [8], elle participe à la solution du fait qu'elle offre aux territoires nationaux un outil de développement endogène incitant à la substitution des importations. Les monnaies fiscales nationales, par-delà leurs effets d'assainissement des finances publiques par réduction des dettes souveraines, permettent par leur circulation limitée géographiquement de « (re)conquérir » le marché intérieur, autrement dit de renforcer le tissu économique local et l'autosuffisance des territoires ; elles rendent moins nécessaire d'aller à la conquête de marchés extérieurs, par ailleurs en voie de rétrécissement du fait de l'austérité générale, au prix d'un renforcement d'une division du travail internationale déjà défavorable aux pays qui ont *a priori* le plus intérêt à émettre de telles monnaies nationales. En revanche, prôner des monnaies parallèles à l'euro mais flottantes, c'est plaider pour le retour des dévaluations compétitives à l'intérieur de la zone euro, c'est vouloir ré-instituer une concurrence entre monnaies faibles et monnaies fortes en son sein, avec tout ce que cela impliquerait de confortation des rapports politiques et symboliques de domination préexistants entre régions et États. Ou alors cela suppose que les États membres soient prêts à coopérer et à transformer l'euro en un bancor à la Keynes. Mais alors, pourquoi ne pas aussi supposer une coopération conduisant à un fédéralisme budgétaire censé permettre d'éviter de sortir de l'euro bancaire unique ?

Conclusion

La crise de l'euro oblige à repenser en profondeur la politique monétaire européenne. Le fédéralisme monétaire qu'on a esquissé ici rend aux États une capacité de mener une politique monétaire propre sans faire voler en éclats la zone monétaire. Il est fondé sur l'idée que, tout en préservant l'unité de la zone euro, chaque État membre peut mettre en circulation sur son propre territoire une monnaie complémentaire, garantie par les recettes fiscales et maintenue à la parité avec l'euro. Cette monnaie parallèle est destinée à être une monnaie « populaire » émise sous forme de billets de petite dénomination et destinée aux ventes et achats quotidiens. L'euro, transformé en monnaie commune, continuerait d'être utilisé pour régler les transactions de montant plus important, les transactions à l'échelle européenne, et servirait de monnaie d'épargne.

La stratégie monétaire proposée rompt avec le monopole bancaire privé sur l'émission de monnaie, mais elle n'a rien de contraire aux traités européens, puisque la monnaie émise n'est pas de cours légal et n'est qu'un instrument de crédit complémentaire à l'euro comme le sont les monnaies associatives locales dont la légalité est reconnue dans plusieurs pays de la zone. Contrairement au rachat des dettes souveraines par la Banque centrale européenne, qui conforte en fait le système failli encore en place, et qui équivaut à une émission publique d'euros (mais à coût élevé pour l'État), l'émission de bons sous forme de billets de faible dénomination et destinés aux dépenses de la vie quotidienne des résidents d'un

État est susceptible d'apporter plusieurs réponses à la crise actuelle : elle réduit la dette publique (dette flottante, effet multiplicateur), relance la demande par augmentation du pouvoir d'achat national, et restreint les possibilités d'importation et donc les déséquilibres extérieurs, tout en stimulant une relance de l'économie nationale dans les secteurs de base de l'économie, ceux les plus essentiels dans la vie quotidienne de la grande majorité de la population, mais aussi les plus touchés par les plans d'ajustement structurel.

Un autre apport d'une monnaie nationale complémentaire de cours fiscal dans un contexte fédératif est d'obliger l'État à une politique fiscale et financière plus responsable. Dès lors qu'il existe une monnaie supérieure fédérale, tout État émetteur de ses propres moyens de paiement a intérêt à en préserver la valeur dont dépend son autonomie dans l'exercice de ses compétences économiques et sociales : mener une politique d'émission laxiste reviendrait à réduire la valeur de ses recettes de demain et à miner la confiance et la viabilité de sa monnaie, ce qui augmenterait sa dépendance vis-à-vis des autorités et de la monnaie fédérales.

Instituer et défendre la parité d'une monnaie fiscale nationale complémentaire à une monnaie fédérale, commune quant à elle à l'ensemble des États membres, est un exercice techniquement relativement simple mais politiquement difficile, comme le prouvent plusieurs expériences historiques. Car cela revient à tenter de refonder la gouvernabilité publique dans le contexte d'une crise de confiance dans les recettes usées de la « bonne gouvernance » néolibérale. Sa réussite dépend justement de la capacité des autorités émettrices à gagner la confiance de la population susceptible de l'utiliser : une monnaie fiscale émise par un État ou une collectivité territoriale doit être aussi légitime que la monnaie commune elle-même.

Comme le montre entre autres l'exemple du bocade de la province argentine du Tucumán, tout comme le patacon émis de 2001 à 2003 par la province de Buenos Aires, les critiques qui considèrent les monnaies fiscales complémentaires comme non viables et inefficaces, ou alors comme de simples expédients, ne résistent pas à l'analyse des cas concrets. Si certaines expériences mal menées ont conduit à des échecs, ce n'est pas le cas des expériences les plus importantes. En réalité, la fragilité de ces dispositifs réside moins dans leurs caractéristiques intrinsèques que dans leur incompatibilité avec la pensée dominante dans le domaine monétaire et la monopolisation du pouvoir monétaire par l'oligarchie bancaire capitaliste.

La difficulté de mettre en place une telle monnaie n'est pas d'ordre technique ou juridique. Le défi est idéologique et bien sûr politique : il ne va pas de soi qu'un État frappé par la crise financière et déchiré par des conflits sociaux parvienne à réunir les conditions politiques nécessaires pour créer la confiance dans une monnaie fiscale de ce type, ni qu'il soit capable d'assumer une politique fiscale et monétaire responsable par la suite. La comparaison des différentes expériences montrent que les difficultés varient certes en fonction de certaines conditions économiques objectives, mais aussi et surtout en fonction
des conditions politiques (légitimité des institutions, qualité des négociations collectives, etc.) : le gouvernement doit inspirer confiance et transférer cette confiance sur sa monnaie.

Notes

[1] Sur ces expériences historiques, cf. Gatch (2011) pour les USA, et pour l'Argentine Douthwaite (2005), Théret et Zanabria (2007) et Théret (2013).

[2] Ces titres de crédit fiscal pourraient éventuellement porter intérêt afin de récompenser par une prime la partie de la population qui en les acceptant, ferait un geste citoyen afin d'aider l'État à exercer ses missions de service public, prime qui serait versée à la date de leur rédemption pour la part encore en circulation. De plus, en cas de contestation par la Troika de la légitimité d'une telle mesure, le droit de certains États membres de la zone euro à émettre de tels bons devrait pouvoir faire l'objet de protocoles spéciaux adjoints aux traités en vigueur, du type de ceux existant déjà en grand nombre et fixant dans différents domaines des exceptions par rapport à la règle générale ou des règles spécifiques – hors du droit commun - pour divers États membres comme le Royaume-Uni, le Danemark, la Pologne, etc. Ce qui pourrait exiger l'organisation d'un référendum national mettant en jeu l'appartenance à la zone euro, voire à l'UE, sous condition d'un tel protocole, en suivant l'exemple du Danemark.

[3] C'est-à-dire la contrepartie des dettes de trésorerie entrainées par les décalages entre le flux continu des dépenses publiques et celui, plus irrégulier et plus discret, des recettes fiscales. La dette flottante représente l'endettement de l'État sous forme des bons du Trésor à court terme, des avances consenties par l'institut d'émission et les dépôts effectués au Trésor par ses correspondants (collectivités, établissements publics, fournisseurs des marchés publics, particuliers, etc.).

[4] Il ne s'agirait donc nullement d'un retour à l'écu tel qu'il a fonctionné dans le cadre du système monétaire européen avant l'euro, car l'écu n'était pas une monnaie circulant dans le public en tant que moyen de paiement ; il n'était utilisé que dans des transactions financières.

[5] Plus précisément, le premier mois suivant l'émission 85 % des bons ont été présentés à la conversion, dont 75 % le premier jour d'ouverture de la caisse. Le second mois, 50 % seulement du stock de bons en circulation furent présentés le premier jour, et, dans les mois suivants, le retour total s'est stabilisé à 70 % du montant émis. Ces taux qui restent élevés sont dus au fait que les recettes fiscales propres de la province ne représentaient que 20 % du total de ses recettes, l'Argentine fonctionnant sur la base d'un fédéralisme fiscal non stabilisé mais qui manipule des transferts fédéraux/provinciaux importants, tout particulièrement pour les provinces périphériques. La présence de monnaies provinciales dans ce contexte montre qu'un fédéralisme fiscal n'est pas non plus la panacée et peut se révéler insuffisant pour rééquilibrer les effets d'une politique monétaire hypercentralisée.

[6] Quand il s'agit de choisir entre une baisse des salaires des fonctionnaires et des retraites de 30 à 40 % ou un paiement de ces 30-40 % en « bons » nationaux, il n'y a pas photo.

[7] Il existe des systèmes stables à double unité de compte comme le système monétaire chilien qui, par-delà le peso, monnaie de compte et de paiement, a également une unité de compte indexée utilisée pour les contrats longs (logements, retraites, etc.) – la *unidad de fomento* (UF). Cependant, cette dernière est une monnaie purement « imaginaire » qui ne circule pas en tant que moyen de paiement, tout contrat en UF étant réglé en pesos après conversion. En ce cas, il n'y a pas fragmentation de l'espace des paiements.

[8] Les dévaluations n'apportent pas non plus de solution autre que partielle à ce problème. Car elles ne sont pas nécessairement efficaces pour réduire les déséquilibres extérieurs, surtout si elles impliquent un défaut sur les dettes souveraines entraînant des mesures de rétorsion.

Après la Grèce : quelles leçons pour la gauche européenne ?

vendredi 20 novembre 2015, par Pierre Khalfa, Thomas Coutrot

Disons-le sans fard, l'acceptation par le gouvernement Tsipras d'un nouveau mémorandum constitue une défaite politique majeure, non seulement pour Syriza, qui a immédiatement explosé, mais surtout pour le peuple grec et pour tous les peuples d'Europe. « Les propositions de l'Eurogroupe sont de la folie. Cela va au-delà de la sévérité, vers l'envie de vengeance, la destruction totale de la souveraineté nationale et aucun espoir de soulagement (…) c'est une trahison grotesque de tout ce que le projet européen était censé représenter ». C'est ainsi que le « prix Nobel d'économie » Paul Krugman a qualifié « l'accord » du 13 juillet. Alors que Syriza s'était engagé à restaurer la souveraineté populaire et en finir avec les politiques néolibérales, il a accepté des mesures d'austérité d'une violence inouïe et la mise sous tutelle du pays. Comprendre ce qui s'est passé, évaluer les possibilités d'autres chemins, en tirer les leçons pour l'avenir est une nécessité absolue sous peine de faire une croix définitive sur la possibilité d'une alternative au néolibéralisme en Europe et de laisser la voie libre aux forces d'extrême droite. Cela suppose d'abord de ne pas reprendre l'antienne de la trahison de Tsipras, car ce n'est pas de trahison qu'il s'agit, mais de stratégie.

Cet article figurera dans le livre, Europe, l'expérience grecque. Le débat stratégique, Éditions Le Croquant, décembre 2015.

Disons-le sans fard, l'acceptation par le gouvernement Tsipras d'un nouveau mémorandum constitue une défaite politique majeure, non seulement pour Syriza, qui a immédiatement explosé, mais surtout pour le peuple grec et pour tous les peuples d'Europe. « Les propositions de l'Eurogroupe sont de la folie. Cela va au-delà de la sévérité, vers l'envie de vengeance, la destruction totale de la souveraineté nationale et aucun espoir de soulagement (…) c'est une trahison grotesque de tout ce que le projet européen était censé représenter ». C'est ainsi que le « prix Nobel d'économie » Paul Krugman a qualifié « l'accord » du 13 juillet. Alors que Syriza s'était engagé à restaurer la souveraineté populaire et en finir avec les politiques néolibérales, il a accepté des mesures d'austérité d'une violence inouïe et la mise sous tutelle du pays. Comprendre ce qui s'est passé, évaluer les possibilités d'autres chemins, en tirer les leçons pour l'avenir est une nécessité absolue sous peine de faire une croix définitive sur la possibilité d'une alternative au néolibéralisme en Europe et de laisser la voie libre aux forces d'extrême droite. Cela suppose d'abord de ne pas reprendre l'antienne de la trahison de Tsipras, car ce n'est pas de trahison qu'il s'agit, mais de stratégie.

Une rupture dans l'histoire de la construction européenne ?

Pendant plus de six mois, le gouvernement grec a négocié le couteau sous la gorge. La violence de la réaction des institutions européennes après les victoires électorales de Syriza en janvier et surtout au référendum du 5 juillet semble avoir surpris nombre de commentateurs, pour qui l'Union européenne aurait montré son vrai visage. Pourtant, pour n'en rester qu'à la Grèce, les deux mémorandums précédents avaient abouti à une catastrophe humanitaire sans que les gouvernements de l'Union et la Troïka ne s'en préoccupent aucunement. Le sort fait à la Grèce, mais aussi à d'autres pays européens – Espagne, Portugal, Irlande –, montre que la violence des institutions européennes n'est pas apparue avec la victoire de Syriza. Le traitement fait aux migrants en est un autre exemple qui ne date pas d'aujourd'hui.

La nature de l'Union européenne et de ses procédures s'est imposée avant la crise grecque à d'autres pays européens, notamment en Europe de l'Est, dont les

populations ont servi de « laboratoires » pour un « dumping fiscal et social sur tout le continent. Comme l'écrit Roger Martelli : « L'Union européenne est dominée par le libéralisme, "ultra" ou "social" ? On le sait depuis longtemps. Elle n'est pas un espace démocratique, mais le terrain par excellence de la gouvernance ? Belle découverte. (...) Les leaders actuels de l'Union, c'est-à-dire les responsables des États nationaux, ont décidé d'aller au bout de leur logique concurrentielle, dérégulatrice, technocratique et sécuritaire ? Nous n'avions pas besoin d'attendre cet été pour le savoir, nous qui avons connu le référendum de 2005 et ses conséquences [1]. »

Dans un ouvrage écrit à l'occasion des élections européennes de 2014, *Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire* [2], la Fondation Copernic et Attac pointaient « l'émergence d'un fédéralisme d'un type nouveau, fondé sur la discipline financière. Dans l'espoir d'assurer définitivement la crédibilité des États et de l'Union aux yeux des marchés financiers, les dirigeants européens sont en train d'expérimenter une forme nouvelle : un fédéralisme autoritaire néolibéral, au sein duquel la souveraineté des États est à la fois mise en commun et entre parenthèses par un système de contraintes juridiques soustraites à la pression démocratique ». Traité après traité, directive après directive, l'Union européenne est devenue une machine juridique dont l'objectif est d'empêcher tout débat démocratique réel, d'exclure de la décision citoyenne les politiques économiques et sociales et de museler ainsi la souveraineté populaire. Les politiques économiques se réduisent à appliquer une série de normes, impératifs catégoriques sur lesquels les peuples n'ont rien à dire. C'est cette construction que la victoire de Syriza remettait en cause. Les institutions et les gouvernements européens avaient parfaitement compris l'enjeu de la situation : un succès de Syriza ruinerait trente ans de néolibéralisme en Europe et risquerait d'entraîner une contagion dans toute l'Europe, à commencer par l'Espagne avec *Podemos*. Comme l'avait exprimé sans retenue M. Juncker, « il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens ».

La rupture est donc moins dans la découverte du caractère néolibéral et antidémocratique de l'Union européenne que dans la mise en évidence de ses conséquences politiques. L'expérience des négociations entre la Grèce et la Troïka a montré qu'on ne peut espérer convaincre les mandataires de l'oligarchie financière de relâcher leurs politiques d'austérité dans une discussion rationnelle de bonne foi sans leur imposer un rapport de force. Cette leçon doit être retenue. Pour la première fois depuis la Révolution française, un pays européen faisait face à la coalition de toutes les classes dirigeantes des autres pays, les armées étant remplacées ici par la finance avec la BCE comme artillerie. Tout gouvernement de gauche voulant rompre avec les politiques néolibérales fera face à l'opposition acharnée des dirigeants européens. On n'ouvrira pas le champ des possibles alternatives aux politiques néolibérales sans qu'un pays provoque une crise politique majeure en Europe. Et c'est dans le feu de cette crise politique et la contagion à d'autres pays que naîtra – ou non – l'espace public européen nécessaire à la refondation du projet européen.

Une Europe allemande ?

Dans la coalition des pays européens, l'Allemagne, première puissance économique du continent, a donné le la. Y a-t-il pour autant une Europe allemande ? Frédéric Lordon a raison de noter que « l'Allemagne dans cette affaire n'a jamais poursuivi de projet positif de domination, et que ses comportements n'ont jamais été gouvernés que par la peur panique de souffrir, dans le partage communautaire, l'altération de principes qui lui sont plus chers que tout [3] ». Mais ces principes, s'ils sont chers au gouvernement allemand, ont été adoptés par tous les gouvernements de la zone euro car ils correspondent au credo de l'oligarchie financière et sont les plus adéquats pour assurer sa domination. Les autres gouvernements, en particulier français, n'étaient pas obligés de suivre la position allemande. Ils la partageaient pour l'essentiel, les plus acharnés contre le peuple grec étant ceux qui avaient fait subir des cures d'austérité implacables à leur peuple comme ceux d'Espagne, de Finlande ou encore des pays d'Europe de l'Est.

Le gouvernement français n'était d'ailleurs pas en reste. Rappelons la déclaration du ministre des finances Michel Sapin : Alexis Tsipras « doit faire atterrir ses troupes et Syriza redescendre sur terre [4] ». Dans une déclaration curieusement interprétée en France comme une « ingérence inadmissible », le ministre des finances allemand Wolfgang Schäuble rapportait ainsi les plaintes françaises quant aux difficultés à imposer des réformes structurelles : « La France serait contente que quelqu'un force le Parlement, mais c'est difficile, c'est la démocratie (...) Si vous en parlez avec mes amis français, que ce soit Michel Sapin ou Emmanuel Macron, ils ont de longues histoires à raconter sur la difficulté à convaincre l'opinion publique et le Parlement de la nécessité de réformes du marché du travail » (16 avril 2015 à Washington).

La divergence entre dirigeants français et allemands apparue à la fin du processus de négociation était largement en trompe-l'œil. Les dirigeants allemands et les plus extrémistes parmi les européens ont fini par se convaincre, après l'épisode du référendum, qu'il valait mieux expulser la Grèce de la zone euro, ce qui aurait servi d'exemple à tous les autres pays et permis ainsi de discipliner la zone euro. Les dirigeants français renâclaient au contraire devant cette éventualité au vu des conséquences imprévisibles d'une sortie de la Grèce. Mais François Hollande et Angela Merkel étaient d'accord sur le fond : le gouvernement grec devait capituler. Le soutien du président français à Alexis Tsipras ressemblait fort à la corde soutenant le pendu. De même, les divergences entre FMI et institutions européennes ne portent pas sur les « réformes » à imposer : le FMI vient de « sauver » l'Ukraine d'une cessation de paiement après l'annulation d'une part de ses dettes et un rééchelonnement, mais avec baisse des retraites, hausse des tarifs d'électricité et de chauffage payés par les ménages, poursuite des privatisations...

Si les institutions et les gouvernements européens ont fait bloc contre la Grèce, cela n'empêche pas que des contradictions existent. Elles risquent même de s'amplifier. Déjà, les orientations de la BCE ne sont admises que du bout des lèvres par le gouvernement allemand. La mise en œuvre du programme SMP [5] avait déjà entraîné en 2011 la démission de Jürgen Stark, le chef économiste de la BCE, et la Bundesbank s'est opposée publiquement tant à l'OMT [6] qu'au programme actuel de rachat de titres publics et privés sur le marché secondaire. Début 2014, la Cour constitutionnelle allemande a déclaré contraires au droit européen ces politiques de la BCE et a porté l'affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne, qui devrait trancher définitivement fin 2015.

Le dernier épisode a vu une modification des rapports de pouvoir au sein des institutions européennes. Il a confirmé le rôle central de la BCE qui a été le bras armé de l'étranglement financier de la Grèce. Mais les tensions se sont aggravées entre une BCE extrêmement attachée à l'intégrité de la zone euro – dont dépend son existence même – et certains dirigeants européens, notamment en Allemagne, prêts à prendre le risque d'un Grexit malgré les alertes britanniques et américaines sur les conséquences imprévisibles de l'événement. Il a vu aussi l'effacement relatif de la Commission et le rôle de premier plan joué par l'Eurogroupe, cette instance qui réunit les ministres des finances de la zone euro et n'a aucune existence juridique. La réforme du fonctionnement de la zone euro est d'ailleurs à l'ordre du jour. Lors d'une réunion de l'Eurogroupe, Wolfgang Schäuble aurait proposé de réduire les pouvoirs de la Commission européenne et de confier les principales décisions de politique économique à une autorité indépendante, ce qui a entraîné une réaction indignée de l'ancien président de la Commission Romano Prodi, le traitant de... populiste [7].

L'épisode grec, l'incapacité de l'Union à résoudre la crise migratoire, la suspension, de fait, de l'espace Schengen qui s'en est suivie montrent des institutions européennes dépassées qui semblent impuissantes à peser sur le cours des choses. Alors que règne la plus grande incertitude sur le terrain économique et financier où la crise pourrait connaître un nouveau développement, l'Union apparaît fragilisée, tant dans ses mécanismes de décision que sur le fond des politiques menées. Une question se pose : combien de temps cela va-il pouvoir durer comme cela ?

La Grèce avait-elle des marges de manœuvre ?

Syriza a gagné les élections en promettant à la fois d'en finir avec l'austérité et de rester dans l'euro comme le souhaitait une grande majorité de Grecs malgré la politique haïe de la Troïka. Ce mandat supposait donc la recherche d'un compromis.

Thessalonique : un programme modéré en quête de compromis

Le programme de Syriza, dit de Thessalonique, pariait sur sa possibilité. Il s'agissait d'un programme relativement modéré, d'inspiration keynésienne, en quatre points : une renégociation des contrats de prêts et de la dette publique, considérée de façon unanime – en particulier par le FMI – comme insoutenable ; des mesures pour lutter contre la crise humanitaire et rétablir les droits sociaux ; la reconstruction démocratique de l'État, avec notamment la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ; un plan de reconstruction productive : arrêt des privatisations, politique industrielle orientée par des critères sociaux et écologiques.

Pourtant, même modeste, ce programme, par ses aspects redistributifs et sociaux, prenait acte de l'échec économique des politiques d'austérité, entrant ainsi en contradiction frontale avec l'ordre néolibéral patiemment construit depuis une trentaine d'années. La tâche du gouvernement grec s'annonçait donc ardue, alors même que le faible poids économique de la Grèce (2 % du PIB de la zone euro), le faible impact systémique européen d'une éventuelle faillite de ses banques, dans un contexte de politique monétaire accommodante [8] de la BCE, pouvaient laisser penser qu'une sortie de la Grèce de la zone euro serait tout à fait gérable. Imposer un compromis à des gouvernements dont l'objectif était la capitulation grecque, que ce soit dans ou hors de la zone euro, paraissait donc très difficile, d'autant plus que les mouvements sociaux européens n'ont pas réussi à peser sur leurs gouvernements ni sur les institutions européennes.

Le gouvernement grec n'avait-il pour autant aucune marge de manœuvre ? Certes, tout compromis renvoie à des rapports de force et le cadre des négociations était particulièrement déséquilibré. Mais, face à la stratégie d'étranglement financier mise en œuvre par les eurocrates, le gouvernement grec est resté attentiste.

Desserrer l'étau financier

L'étranglement a été progressif mais rythmé par plusieurs moments clefs. Un des plus importants se déroule début février, soit quelques jours à peine après la victoire de Syriza. La BCE annonce qu'elle cesse d'accepter les titres publics grecs comme garanties (collatéraux) lors des opérations de refinancement des banques grecques. Ces dernières peuvent certes continuer à bénéficier de l'accès à l'aide à la liquidité d'urgence (ELA), mais à un taux d'intérêt beaucoup plus élevé, et selon l'humeur de la BCE [9]. De plus, celle-ci refuse de débloquer 1,9 milliard correspondant aux intérêts qu'elle a engrangés sur les titres grecs qu'elle possède [10]. Face à des actes d'intimidation financière, le gouvernement grec n'a pas réagi.

Pour contrer la pénurie de liquidités orchestrée par la fuite des capitaux et la décision de la BCE, outre le contrôle des capitaux, une mesure préconisée par de nombreux économistes pouvait pourtant être prise : la création d'un moyen de paiement complémentaire ou IOU (« *I owe you* »), une « monnaie » dont la valeur serait garantie par les recettes fiscales. Elle « permettrait de relever plusieurs défis de court terme : relancer l'économie locale, financer les services publics de base et réduire la dette de court terme (''dette flottante'') en ne recourant plus aux marchés financiers pour la financer » [11]. Sa convertibilité au pair avec l'euro étant garantie, un tel dispositif s'apparente en fait à un prêt à court terme que les citoyen-ne-s accordent à leur gouvernement [12]. Dans la situation de la Grèce, il s'agirait alors d'un geste autant politique qu'économique. Le « réseau » de cette monnaie peut s'étendre à l'agriculture, à la petite production marchande et à tout circuit de distribution prêt à coopérer dans une résistance politique et sociale aux diktats de la BCE. Sa logique est non pas de renforcer la compétitivité à l'exportation, mais de maximiser les relations

économiques internes au pays sur des bases de la mobilisation populaire et de l'extension de formes d'auto-organisation et de solidarités exprimant aussi une façon de vivre et produire autrement.

Le gouvernement grec aurait pu alors tenir le discours suivant : « nous sommes attachés à la construction européenne et voulons rester dans l'euro, mais vous nous étranglez pour nous empêcher de stopper l'austérité ; nous ne nous laisserons pas faire et c'est pourquoi nous prenons cette mesure. » Un tel discours aurait eu l'assentiment du peuple grec, rencontré une large sympathie chez les autres peuples européens et renforcé notablement la position de Tsipras dans les négociations.

Contrôle des capitaux et moratoire sur la dette

Deux autres mesures unilatérales auraient pu être mises en œuvre pour desserrer l'étau financier. D'abord, bien sûr, le contrôle des capitaux. 25 milliards d'euros ont été retirés des banques grecques entre décembre 2014 et février 2015 [13]. Pour éviter une hémorragie qui s'est poursuivie et qui a mis les banques grecques à genoux, le contrôle des capitaux était donc essentiel. Or le gouvernement grec a attendu que la BCE l'oblige à l'instaurer en catastrophe fin juin, lorsqu'elle a bloqué la fourniture de liquidités et imposé la fermeture des agences bancaires.

Certes, le contrôle des capitaux est contraire aux traités européens, où le principe de libre circulation des capitaux est un point central. Mais une exception est admise pour « des motifs liés à l'ordre public ou à la sécurité publique ». Ainsi, la Grèce aurait pu s'appuyer sur le précédent de Chypre, en mars 2013, au moment de la crise financière qui avait touché ce pays ; les restrictions n'ont été totalement levées qu'en avril 2015. La BCE et la Commission l'avaient accepté car le plan de sauvetage des banques chypriotes proposé par le FMI et l'Eurogroupe mettait à contribution les déposants, ce qui avait entraîné des retraits massifs de la part des particuliers comme des entreprises. Ce contrôle des capitaux s'était accompagné d'un féroce plan d'ajustement structurel. Jeroen Dijsselbloem, très libéral président de l'Eurogroupe, avait lui-même évoqué la possibilité d'un contrôle des capitaux le 18 mars 2015 sur la radio néerlandaise BNR. Le gouvernement grec aurait pu le prendre au mot, tout en indiquant qu'il serait prêt à lever les contrôles dès que l'étranglement du pays prendrait fin.

La seconde mesure concerne la dette [14]. En général, un État ne rembourse jamais vraiment sa dette : lorsque les titres arrivent à échéance, il emprunte de nouveau sur les marchés financiers. Mais la Grèce, qui n'a plus accès aux marchés financiers, est obligée, non seulement de payer les intérêts de sa dette, mais aussi de rembourser le principal. C'est pourquoi les dirigeants européens exigent que ce pays dégage un fort excédent budgétaire primaire (hors du paiement des intérêts de la dette) pour pouvoir rembourser avec ses ressources propres tout ou partie du principal. Entre août 2014 et juin 2015, la Grèce a ainsi remboursé 17 milliards d'euros à ses créanciers sans recevoir un euro de nouveau crédit. Le poids de la dette est donc un obstacle à toute politique progressiste dans le pays. Or, les gouvernements européens ont refusé toute renégociation de ce fardeau, alors même que la quasi-totalité des économistes, y compris ceux du FMI, indiquent que cette dette ne pourra jamais être remboursée. Dans cette situation, le gouvernement grec pouvait décider unilatéralement d'un moratoire sur le remboursement de tout ou partie de la dette pour l'année 2015, tout en indiquant qu'il se tenait prêt à négocier dans l'intérêt de toutes les parties.

Une voie étroite

Le choix n'était donc pas binaire entre sortie de l'euro ou capitulation. Une troisième solution aurait été possible qui combinait négociations et affrontement, avec la prise de mesures unilatérales par le gouvernement grec. Si Tsipras et ses proches ont refusé même d'envisager de telles mesures – alors que Yanis Varoufakis en a suggéré certaines fin juin –, c'est qu'ils avaient peur d'être entraînés dans une logique de sortie de l'euro, qu'ils voyaient comme la catastrophe absolue. Mais même si c'était le cas, nul n'est obligé de garder le pouvoir pour mener une politique qu'il a combattue.

Il semble que *in fine* l'objectif de rester dans l'euro

l'ait emporté sur tous les autres. À partir de ce moment, le gouvernement grec ne pouvait que reculer toujours plus. Toutes les lignes rouges qu'il avait lui-même fixées – sur la réforme des retraites, sur la TVA, sur les privatisations – se sont ainsi effacées les unes après les autres dans la recherche désespérée d'un accord. Pire, la menace d'une expulsion de la Grèce de la zone euro a pu alors être utilisée par les plus déterminés des dirigeants européens, en particulier les Allemands, comme moyen de chantage ultime contre la Grèce. De moyen de pression potentiel pour la Grèce, le Grexit s'est transformé en moyen de pression sur la Grèce.

Quelle stratégie de rupture ?

L'Union européenne est un carcan pour les peuples. Comment décadenasser un espace verrouillé par des traités et les directives qui en sont issues ? La sortie de l'euro est-elle la condition nécessaire, le préalable à tout processus de rupture avec le néolibéralisme ?

Le champ stratégique européen

La Grèce a eu à affronter la coalition de tous les États européens et des institutions européennes. En face, les mouvements de soutien au peuple grec sont restés limités et n'ont pas permis de peser sur le cours des choses. Le peuple grec est resté isolé. Cette situation renvoie à l'échec actuel des tentatives de construction d'un mouvement social européen capable d'agir comme force unifiée face aux institutions européennes. La disparition du Forum social européen, la faiblesse du processus qui l'a remplacé (l'*Altersummit*), l'intégration organique de la social-démocratie européenne dans les institutions de l'Union européenne, la carence totale de ce géant aux pieds d'argile qu'est la Confédération européenne des syndicats, le caractère éclaté des mobilisations européennes [15] ont empêché l'émergence d'un contre-pouvoir à l'échelle européenne, alors même que les politiques se décident essentiellement à ce niveau [16]. Pour certains, cette situation s'explique par l'absence de peuple européen. Celui-ci n'existant pas, il serait alors logique que l'on ne puisse construire un mouvement social à l'échelle européenne et qu'en particulier le mouvement de solidarité avec la Grèce ne se soit pas développé.

Cet argument est curieux à plusieurs titres. Remarquons d'abord que de puissants mouvements ont existé à l'échelle mondiale sans que l'on puisse parler de « peuple mondial ». Lors de la guerre du Vietnam, par exemple, le mouvement international de solidarité avec le peuple vietnamien a été un des facteurs qui ont contribué à l'échec de l'intervention des États-Unis. Plus récemment, le mouvement altermondialiste a été capable de mobilisations non négligeables, notamment contre le G20 et au moment du déclenchement de l'intervention américaine en Irak. L'absence de mouvements sociaux dans un pays signifierait-elle l'inexistence du peuple de ce pays ?

Mais c'est surtout la façon de poser la question d'un peuple européen qui est inadéquate dans cette approche [17]. L'impossibilité d'un peuple européen est en général argumentée par l'existence de différences culturelles irréductibles entre les pays d'Europe. Pas de peuple européen, pas de construction européenne possible. La formation d'une communauté politique serait conditionnée à l'existence d'un substrat culturel commun.

L'exemple des États-Unis, pays d'immigration qui voit cohabiter nombre de communautés culturelles se référant à une appartenance nationale, montre pourtant que cette condition n'est pas indispensable. C'est au contraire la volonté de s'intégrer à une communauté politique, symbolisée par la Constitution des États-Unis, qui fonde l'unité de ce pays. La cas du Canada est encore plus éclairant, où l'unité linguistique et culturelle n'existe pas, avec les Provinces anglophones, le Québec francophone et les multiples peuples autochtones [18]. Le « peuple » n'est pas une entité immuable tombée du ciel, mais une construction historique liée aux combats communs. Le peuple français par exemple – mais il en est ainsi de tous les peuples – n'a pas existé de toute éternité, depuis « nos ancêtres les Gaulois » ! Il s'est progressivement créé, dans la conflictualité, dans la construction de valeurs et d'intérêts communs, d'un destin partagé, avec pour événement fondateur la Révolution française.

Le diagnostic sur l'impossible « peuple européen » est le reflet en miroir, tout aussi inepte, de l'utopie des fédéralistes européens, faisant de l'Europe la simple transposition à une échelle continentale de l'État-nation unifié. Cette approche « unitariste » du cadre politique passe ainsi totalement à côté d'un fait historique nouveau : la construction en Europe d'un nouvel objet politique qui n'est pas le décalque à une échelle plus vaste de l'État-nation et qui ne fait pas disparaître ce dernier.

Peuple européen ou espace public ?

Déplorer l'absence d'un peuple européen passe donc à côté des vrais enjeux, qui sont plutôt du côté de l'absence d'un espace public européen, c'est-à-dire d'un débat public qui soit d'emblée européen. Mais pas plus qu'un peuple, un espace public n'est donné *a priori* : il résulte d'une histoire, il peut se déliter ou se renforcer selon les liens d'interdépendance symbolique ou matérielle qui se créent ou non entre citoyen-nes de divers espaces politiques nationaux.

Dans le contexte actuel d'inégalités et de décompositions sociales imposées partout par le capitalisme néolibéral et les élites transnationales, les tendances à l'éclatement des États-nations (Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Italie...) se renforcent en Europe occidentale, après l'éclatement soviétique et balkanique et maintenant l'émiettement de multiples États post-coloniaux (Proche-Orient, Afrique...). Face aux dévastations imposées par la mondialisation du capital, les replis identitaires, intégristes, xénophobes, islamophobes ou nationalistes, se généralisent. La possibilité grandit d'un éclatement de la zone euro et de l'Union européenne, objets d'une vindicte populaire justifiée dans beaucoup de pays, notamment d'Europe méridionale et en France. Mais il est indispensable que ce probable éclatement débouche sur une refondation démocratique et non sur un fractionnement et des rivalités dont l'histoire récente nous a enseigné les terribles dangers.

La construction d'un espace public européen est une tâche historique dont le processus technocratique et néolibéral de construction européenne a cru pouvoir se passer. Mais elle est aujourd'hui absolument nécessaire pour engager une refondation démocratique du projet européen, lui-même indispensable à la construction de la coopération mondiale sans laquelle l'humanité ne résoudra pas les défis vitaux que sont les inégalités, les migrations et le changement climatique. Nous ne serons capables de construire cet espace public qu'en portant les débats et les conflits à ce niveau, en construisant des mobilisations européennes.

Les difficultés actuelles de la construction de rapports de force à l'échelle européenne renforcent la tentation d'abandonner le terrain européen. L'exemple de la Grèce vient de nous rappeler qu'une rupture au niveau national peut être étouffée en l'absence d'appui dans d'autres pays.

L'existence d'un espace public européen, la construction d'un mouvement social, capables de faire contrepoids aux institutions européennes, sont donc décisifs, même si d'expérience nous savons que cela ne sera pas facile.

L'essor des mouvements sociaux à l'échelle européenne est donc un point clef, mais ceux-ci ne pourront à eux seuls enclencher une refondation de la construction européenne. Sans changement des politiques publiques, les victoires partielles risquent de rester sans lendemain. Ouvrir une crise politique en Europe est la condition nécessaire pour accélérer la constitution de l'espace public européen et faire renaître l'espérance d'une construction différente. Or les rythmes politiques diffèrent encore profondément d'un pays à l'autre : le basculement ne sera pas simultané mais commencera nécessairement dans un (ou quelques) pays. Une telle crise ne pourra éclater que si un pays ou un groupe de pays pionniers décident de rompre unilatéralement avec les politiques néolibérales. Comment une telle rupture peut-elle s'effectuer ?

La sortie de l'euro, condition préalable à la rupture ?

Disons-le tout net, si l'alternative se réduisait à choisir entre une sortie de l'euro et la poursuite des politiques néolibérales, il n'y aurait pas d'hésitation à avoir. Une sortie de l'euro ne serait certes pas

indolore, mais son impact doit être comparé à une situation qui va s'aggravant année après année, avec des politiques d'austérité de plus en plus dures qui, dans le cas de la Grèce, ont abouti à une catastrophe économique et humanitaire.

Mais il faut tordre le cou à deux idées souvent avancées par les partisans de la sortie de l'euro. La première est qu'il pourrait y avoir une sortie ordonnée de la zone euro, fondée sur une négociation et un compromis avec les institutions européennes [19]. Si les dirigeants européens voulaient un compromis, ils pourraient le trouver sans prendre les risques qu'implique toute sortie de l'euro. Leur objectif est au contraire de faire plier tout gouvernement voulant rompre avec le cours néolibéral, pas de faciliter sa réussite par une sortie ordonnée de l'euro. Permettre la sortie en douceur d'un pays de la zone euro serait accréditer l'idée qu'il y a une vie après l'austérité et après l'euro. La sortie ne peut être que conflictuelle.

La seconde idée est que la sortie de l'euro pourrait être indolore ou presque. Dans le cas de la Grèce, Frédéric Lordon, qui en est partisan, note que « il faut avoir l'honnêteté de reconnaître qu'entre difficultés logistiques de la réinstallation de la drachme, imperfections de la mise en place des contrôles de capitaux, super-dévaluation de fait, immédiateté de l'inflation importée, temps de réponse des exportations, etc., un processus de sortie-défaut commencera par une phase passablement chaotique, dont la stabilisation, puis la matérialisation des bénéfices, demanderont au moins douze et plus probablement dix-huit mois [20] ». On peut ajouter à cette liste le fait qu'une dévaluation massive de la monnaie appauvrirait encore plus les Grecs et que la drachme serait immédiatement soumise à la spéculation financière. Le risque est alors d'entrer dans un cycle dévaluation-inflation-dévaluation entretenu par la spéculation contre la monnaie. De plus, on assisterait au vu du « temps du réponse des exportations » à un creusement du déficit commercial, la croissance éventuelle des exportations ne permettant pas de compenser le renchérissement des importations. En effet, l'équilibre actuel du commerce extérieur grec n'a été obtenu que par une baisse des importations due à la récession. Si une dévaluation améliore provisoirement la compétitivité-prix, elle ne permettra pas de résoudre un des gros problèmes de la Grèce, celui d'une structure de l'offre de biens et de services particulièrement inadaptée [21].

À l'inverse, l'annulation totale ou partielle de la dette, qui devra accompagner le retour à la monnaie nationale, redonnerait des marges de manœuvre budgétaire. Il permettrait d'autre part d'utiliser la création monétaire pour financer le redémarrage économique du pays et engager la transition énergétique. Mais le déficit commercial perdurerait néanmoins, et les nécessaires apports extérieurs en capitaux donneraient une arme importante aux marchés financiers.

La sortie de l'euro ne serait donc ni la catastrophe absolue souhaitée ou redoutée par certains, ni la voie royale annoncée par d'autres. Mais ses bénéfices seraient aléatoires et n'interviendraient sans doute que deux à trois ans plus tard. La Grèce est certes un cas particulier avec son économie détruite par cinq années d'une austérité monstrueuse. Mais, peu ou prou, cette analyse peut être appliquée à de nombreux pays, parmi lesquels la France.

Mais le problème est au moins autant politique qu'économique. Dans de nombreux pays, y compris la France, la grande majorité de la population est opposée à une sortie de la zone euro, alors même que l'on assiste à un rejet massif des politiques d'austérité [22]. Comment construire une majorité politique ? L'objectif affiché doit-il être la sortie de l'euro, ou bien plutôt les alternatives concrètes à l'austérité [23] ? Et comment mener la bataille de l'opinion publique européenne si l'on claque d'emblée la porte de la zone euro alors qu'une expulsion conflictuelle, orchestrée par les institutions pour punir un gouvernement fidèle à ses promesses électorales, pourrait enclencher une dynamique européenne de solidarités populaires beaucoup plus probablement qu'une sortie froidement revendiquée ?

La leçon grecque, c'est que pour rompre avec les politiques néolibérales, il faut prendre le risque d'une expulsion de la zone euro. Au départ, la plupart des mesures que devrait prendre un gouvernement pour

mettre en œuvre une transformation sociale et écologique ne nécessitent pas en elles-mêmes une sortie de l'euro. Mais certaines peuvent être en contradiction avec les traités européens comme le Pacte de stabilité et le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) de la zone euro. Il est aussi fort probable que l'arrivée au gouvernement d'un parti ou d'une coalition de gauche radicale entraînerait une flambée des taux d'intérêt sur les obligations d'État et que la BCE n'interviendrait pas pour arrêter la spéculation financière, espérant ainsi mettre le pays à genoux.

Un gouvernement de gauche devrait donc prendre des mesures unilatérales pour sortir les finances publiques de l'emprise des marchés financiers. Pour financer la reconversion écologique de l'économie, il serait ainsi possible de reconstituer un « circuit du Trésor » par lequel le ministère des finances a largement financé la reconstruction française dans les années 1945-1970, en centralisant la trésorerie des institutions et banques publiques et en imposant un « plancher de bons du trésor » aux banques privées [24]. Au-delà de telle ou telle mesure concrète [25], il s'agit fondamentalement d'enclencher un processus de désobéissance aux traités et aux directives européennes et d'engager un bras de fer avec les institutions européennes.

L'issue de ce bras de fer n'est pas donnée d'avance. Même si le traité de Lisbonne ne prévoit aucune possibilité d'exclure un pays de la zone euro, l'expulsion du pays « rebelle » serait possible. La Grèce en a été menacée explicitement. Mais si les conséquences du *Grexit* pouvaient sembler maîtrisables par les institutions européennes, il en irait tout autrement dans le cas de l'Espagne et *a fortiori* de la France. Une politique résolue de désobéissance aux traités, ayant un appui populaire dans le pays concerné mais aussi ailleurs – les mesures prises le seraient au nom d'une autre conception de l'Europe – pourrait accroître notablement les contradictions évoquées plus haut. La désobéissance peut être conçue et popularisée, non comme l'amorce d'un éclatement des solidarités européennes, mais au contraire comme un outil pour accélérer l'émergence d'une communauté politique européenne. Rompre avec l'Europe telle qu'elle est pour refonder une « autre Europe », telle est la perspective que nous défendons, y compris à partir d'un seul pays. Dans la zone euro autant que possible, en dehors si nécessaire. Mais au nom de l'intérêt des peuples d'Europe et du monde.

Notes

[1] Roger Martelli, « La nation contre l'Europe, ou la tentation du grand contournement », 25 août 2015.

[2] Fondation Copernic/Attac, *Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire*, Éditions LLL, avril 2014.

[3] Frédéric Lordon, « La gauche, l'euro : liquider, reconstruire », 18 juillet 2015.

[4] *Le Monde* daté des 29 et 30 mars 2015.

[5] Le SMP, *Securities Markets Programme*, a permis à la BCE d'acheter sur le marché secondaire 217 milliards d'euros d'obligations d'État entre mai 2010 et début 2012.

[6] Le programme OMT, *Outright Monetary Transactions*, programme de rachat illimité d'obligations

souveraines, n'a pas encore été activé par la BCE.

[7] Romano Prodi, « Ne laissons pas l'Allemagne dénaturer le projet européen », *Le Monde*, 14 août 2015.

[8] Avec son programme dit de *Quantitative Easing* (QE, « assouplissement monétaire »), la BCE vise à acheter 60 milliards d'euros de titres par mois (dont les deux tiers seront des obligations d'État) de mars 2015 à septembre 2016, soit en tout 1140 milliards.

[9] Au moment de l'annonce du référendum, la BCE a refusé d'augmenter le plafond de l'ELA, précipitant la fermeture des banques par le gouvernement.

[10] La Grèce avait obtenu depuis mars 2012 que les profits réalisés par la BCE sur les obligations d'État lui soient reversés.

[11] Bruno Théret, Wojtek Kalinowski, Thomas Coutrot, « L'euro-drachme, ballon d'oxygène pour la Grèce », *Libération*, 15 mars 2015.

[12] Il ne s'agit donc pas dans ce cas d'une sortie de la Grèce de la zone euro suivie d'une dévaluation de la nouvelle monnaie.

[13] *Le Monde* daté du 5-6 avril 2015.

[14] Pour plus de développements sur la dette grecque, voir *La vérité sur la dette grecque. Rapport de la Commission pour la vérité sur la dette publique grecque*, Éditions LLL, 2015.

[15] De nombreuses mobilisations citoyennes, souvent innovantes, sur des terrains divers, existent dans nombre de pays européens, mais elles ne forment pas réellement un mouvement social européen capable de transformer les rapports de forces globaux.

[16] Voir Pierre Khalfa, « À la recherche du mouvement social européen », revue *Savoir/Agir*, n° 23.

[17] Nous reprenons ici les arguments que nous avions développés dans le livre *Attac/Fondation Copernic, Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire*, Éditions LLL, avril 2014.

[18] Voir Bruno Théret, « Le fédéralisme canadien : un modèle pour l'Union européenne ? », *in* Gérard Boismenu et Isabelle Petit (dir.), *L'Europe qui se fait, Regards croisés sur un parcours inachevé*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008.

[19] C'est la position que défendait encore au mois de février Costas Lapavistas, un des économistes de la plate-forme de gauche de Syriza, Grèce. « Grèce. La deuxième phase et les défis de la sortie de la zone euro (I) » et (II).

[20] Frédéric Lordon, « L'alternative de Syriza : passer sous la table ou la renverser ».

[21] Pour une analyse de l'économie grecque, voir Michel Husson, « Grèce : une économie dépendante et rentière ».

[22] En France, le sondage réalisé le 7 juillet 2015, soit quelques jours après le référendum grec, par Odoxa pour *Le Parisien Aujourd'hui en France* indique que 67 % des personnes interrogées sont opposées à une sortie de la France de la zone euro (82 % des sympathisants de gauche). Le même sondage indique que seulement 24 % des personnes interrogées pensent que les politiques d'austérité sont le seul moyen de sortir de la crise économique.

[23] Vouloir construire une majorité politique sur la sortie de l'euro peut amener à des dérives inquiétantes comme dans le cas de Jacques Sapir qui prône pour cela une alliance avec le Front national.

[24] Benjamin Lemoine, « Dette publique : le débat confisqué. Pourquoi la France emprunte-t-elle sur les marchés ? », février 2103.

[25] Pour plus de développements voir Attac/Fondation Copernic, Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire, Editions LLL, avril 2014.

Discussion de la « monnaie complémentaire » dite « fiscale »

vendredi 20 novembre 2015, par Jean-Marie Harribey

L'échec du premier gouvernement de Syriza a montré la nécessité d'un plan alternatif, préalablement préparé à l'ouverture d'éventuelles négociations avec les bureaucrates de la Commission européenne, les pseudo-experts de la BCE et du FMI et les gouvernements représentants d'une classe bourgeoise prête à tout pour conserver pouvoir et richesse. L'un des points-clés d'un plan alternatif concerne la monnaie. Face à l'euro, monnaie unique sur laquelle les peuples n'ont jamais eu aucun contrôle, peut-on imaginer une monnaie qui, en fonction du rapport de force, permettrait soit de rester dans la zone euro mais en retrouvant des marges de manœuvre importantes pour arrêter les politiques d'austérité et amorcer des politiques de transformation sociale et écologique, soit de sortir de cette zone en limitant les dommages ? Dans cette optique, examinons l'une des propositions, celle qui, pour l'instant, semble la plus précise : la monnaie dite fiscale, présentée par Bruno Théret depuis plusieurs années, et reprise récemment avec Wojtek Kalinowski, puis par Thomas Coutrot et Pierre Khalfa.

L'échec du premier gouvernement de Syriza a montré la nécessité d'un plan alternatif, préalablement préparé à l'ouverture d'éventuelles négociations avec les bureaucrates de la Commission européenne, les pseudo-experts de la BCE et du FMI et les gouvernements représentants d'une classe bourgeoise prête à tout pour conserver pouvoir et richesse. L'un des points-clés d'un plan alternatif concerne la monnaie. Face à l'euro, monnaie unique sur laquelle les peuples n'ont jamais eu aucun contrôle, peut-on imaginer une monnaie qui, en fonction du rapport de force, permettrait soit de rester dans la zone euro mais en retrouvant des marges de manœuvre importantes pour arrêter les politiques d'austérité et amorcer des politiques de transformation sociale et écologique, soit de sortir de cette zone en limitant les dommages ? Dans cette optique, examinons l'une des propositions, celle qui, pour l'instant, semble la plus précise : la monnaie dite fiscale, présentée par Bruno Théret depuis plusieurs années, et reprise récemment avec Wojtek Kalinowski, puis par Thomas Coutrot et Pierre Khalfa.

Il semble qu'il y ait deux manières de comprendre cette proposition. Pour la première, il s'agirait de « la mise en circulation d'un instrument monétaire à l'échelle nationale, un 'euro-drachme' parallèle mais restant lié à l'euro, et visant à compléter et non remplacer ce dernier » [1]. On aurait donc affaire à un mécanisme de création *ex nihilo* prévoyant le retour de cette monnaie par le biais du paiement de l'impôt par les citoyens. Mais comme ces auteurs l'expliquent également, il pourrait s'agir aussi pour un État d'émettre de nouveaux bons du Trésor, achetés par les agents non financiers, c'est-à-dire essentiellement les citoyens (on suppose en tant que ménages, car on voit mal les entreprises en panne d'investissement prêter à l'État pour qu'il investisse à leur place). Leur remboursement serait garanti par la puissance émettrice parce qu'ils seraient gagés sur les recettes fiscales supplémentaires engendrées par le surcroît d'activité économique impulsé par les dépenses publiques permises par cet emprunt d'État. D'où l'appellation de « monnaie fiscale » ou encore de « IOU » (*I owe you*, je vous dois), inspirée de l'expérience californienne des *registered warrants* en 2009, qui pourrait être adaptée à l'une ou l'autre de ces figures. Mais la question suivante se pose : ces IOU désignent-ils un nouvel instrument de paiement interne à l'économie ou bien des bons souscrits par les épargnants mais qui, hors paiement de l'impôt, ne peuvent servir d'instrument de paiement, nécessitant donc un autre instrument pour cela (par exemple, des « petits billets », comme le dit Bruno Théret, appelés aussi « IOU ») ? Selon la réponse à cette question, la proposition prend un sens très différent.

Création monétaire ou monnaie déjà existante ?

En suivant Bruno Théret, cette nouvelle monnaie serait convertible à parité avec l'euro, celui-ci devenant simplement monnaie commune servant aux échanges internationaux et de monnaie d'épargne, le IOU étant réservé aux salaires versés par l'État et ensuite aux échanges internes au pays. On approuve Bruno Théret quand il rappelle le rapport existant entre la monnaie et la dette [2] : la dette ne peut être réduite à celle contractée à l'occasion des monnaies émises par les banques, car il existe aussi une dette qu'on peut qualifier de sociale, puisqu'elle correspond aux engagements de l'État à protéger la population : « Les citoyens couverts par un système national de protection sociale sont ainsi devenus les nouveaux créanciers perpétuels de la dette publique », écrit avec raison Bruno Théret [3]. Si c'est l'hypothèse des emprunts auprès des citoyens qui est retenue, l'État peut alors échapper à la mainmise des marchés financiers et à leurs diktats. « L'idée sous-jacente est que les recettes fiscales de demain (recettes fiscales anticipées) peuvent servir de garantie pour une *injection monétaire* aujourd'hui. » [4] Ainsi, « sa convertibilité au pair avec l'euro étant garantie, un tel dispositif s'apparente en fait à un prêt à court terme que les citoyen-ne-s accordent à leur gouvernement » [5]. Ou encore, ce IOU « permettrait de relever plusieurs défis de court terme : relancer l'économie locale, financer les services publics de base et réduire la dette de court terme ('dette flottante') en ne recourant plus aux marchés financiers pour la financer » [6].

C'est ici que la discussion commence. D'où vient la monnaie prêtée à l'État si l'option retenue est celle des bons du Trésor, avant que l'État injecte un nouvel instrument de paiement ? Les prêteurs sont obligatoirement des épargnants. Comme ils ne sont pas des agents financiers, cette monnaie est tirée de leur épargne, donc d'une monnaie déjà émise en euros par le système bancaire, que les épargnants détiennent grâce à leur activité passée qui leur a procuré des revenus, et dont ils perdent ainsi – le temps du prêt – la disponibilité. Cette procédure ne serait-elle pas une concession faite à la thèse libérale selon laquelle on ne peut émettre de monnaie sans épargne sous-jacente préalable ?

Concrètement, dans cette hypothèse, comment cela se passerait-il ? Les épargnants donneraient l'ordre à leur banque de virer le montant des bons achetés en faveur du Trésor public. La banque débiterait le compte des épargnants, créditerait le sien à la banque centrale, en demandant à celle-ci de le débiter aussitôt de ce montant pour créditer le compte du Trésor public, lui aussi ouvert à la banque centrale. Dans un second temps, l'État, disposant d'une liquidité supplémentaire en euros mais qui est gelée, injecterait une liquidité nouvelle libellée en IOU. Une monnaie aurait remplacé une autre, *a priori* du même montant. L'avantage tiendrait au fait que cette monnaie, au lieu d'être éventuellement thésaurisée de manière stérile, deviendrait source de dynamique économique. Il est vrai qu'une déthésaurisation équivaut à une création de monnaie, mais on ne peut parler ici, de manière certaine, de véritable création, dans la mesure où on ne peut pas savoir si cette épargne confiée à l'État eût été autrement stérile ou bien si elle est redirigée vers lui au lieu de venir en contrepartie des investissements privés. Dans le premier cas, celui d'une déthésaurisation, il y a l'équivalent d'une injection de monnaie nouvelle. Dans le second cas, il n'y a pas d'injection de monnaie, l'une s'étant substituée à l'autre, par le fait de « renouer avec le fonctionnement d'un circuit du Trésor public mobilisant son crédit auprès des particuliers et des entreprises pour émettre des bons utilisables pour régler les dépenses publiques » [7]. Ce second cas pourrait équivaloir à une injection de monnaie si la vitesse de circulation des IOU était supérieure à celle des euros avant que ceux-ci ne soient retirés de la circulation. Faudrait-il pour cela créer un mécanisme de « monnaie fondante », au risque de retarder ou d'annihiler l'instauration de la confiance en elle et donc d'ajouter aux multiples fractures sociales celle qui séparerait les détenteurs de la « bonne » monnaie, l'euro, et ceux qui détiendraient l'autre ?

Ces « titres de crédit public, billets ou bons du Trésor » [8], même s'ils ne sont pas de la monnaie supplémentaire, sont-ils de la vraie monnaie ? Il semble que subsiste une hésitation : Bruno Théret

indique que « les États décideraient de récupérer le droit d'émettre de la monnaie au même titre que les banques ». Cependant, et « c'est le point décisif : une monnaie fiscale émise par un État membre, une drachme ou un escudo en euro par exemple, doit être aussi légitime et valorisée aux yeux de ses usagers que l'euro lui-même, la seule différence étant que la circulation de la monnaie nationale est restreinte à un territoire donné et n'a pas vocation à être épargnée. » [9] La monnaie dite fiscale ne possède donc pas tous les attributs d'une monnaie complète, instrument de production, de circulation, de paiement et d'épargne. Comment la faire jouir alors d'une confiance égale à celle de l'euro et éviter la fuite devant elle ?

On n'évitera pas la question de la maîtrise de la banque centrale

On comprend aisément que, dans l'esprit des auteurs de cette proposition, il s'agit de contourner les risques d'une sortie de la zone euro (notamment dévaluations à répétition tant que l'appareil productif n'est pas en mesure de répondre aux besoins de l'économie nationale, dette publique libellée en euros réévalués du fait de la dévaluation nationale). Bruno Théret précise que ce dispositif « [n'irait pas] contre les traités européens » mais pourrait nécessiter des « protocoles spéciaux adjoints aux traités en vigueur, du type de ceux existant déjà en grand nombre et fixant dans différents domaines des exceptions par rapport à la règle générale ou des règles spécifiques – hors du droit commun – pour divers États membres comme le Royaume-Uni, le Danemark, la Pologne, etc. » Il ajoute même : « Ce qui pourrait exiger l'organisation d'un référendum national mettant en jeu l'appartenance à la zone euro, voire à l'UE, sous condition d'un tel protocole, en suivant l'exemple du Danemark. » On le voit, le problème de l'affrontement avec la coalition de classe capitaliste européenne se poserait immanquablement à un moment ou un autre.

Derrière cette difficulté se loge la question de la politique monétaire. De nouveau, deux situations sont envisageables. Dans le cas de l'emprunt préalable auprès des épargnants, le chemin emprunté par le IOU va de la décision de l'État d'émettre celui-ci jusqu'au bilan de la banque centrale, via les épargnants et leurs banques. Comment se présente ce bilan ? À son passif, les réserves des banques n'ont pas varié (au bout de la double opération de crédit et de débit), celles du Trésor public ont augmenté. À son actif, les crédits à l'économie ont diminué, les crédits à l'État ont augmenté. Dans le même temps, le Trésor public a vu son compte augmenter en euros, mais il contracte des engagements du même montant en IOU à l'égard des épargnants. La quantité de monnaie en circulation parmi les agents économiques non financiers n'a pas varié, sauf à considérer de nouveau que la vitesse de circulation des IOU est désormais plus grande que celle des euros.

Dans le cas où, sans emprunt préalable, le Trésor public émet directement une nouvelle monnaie, la contrepartie apparaîtra également dans le bilan de la banque centrale. Il faut remarquer d'ailleurs que, dans ce dernier, la part faite aux « créances à l'État » avait considérablement diminué depuis l'avènement du néolibéralisme et des contraintes de Maastricht. La nouvelle procédure accroîtrait la taille de cette part.

On peut avoir un début de vérification des difficultés de la politique monétaire avec le *Quantative easing* (accompagnement monétaire) mené par la BCE depuis le mois de mars 2015, et par les autres grandes banques centrales depuis plus longtemps. Pourquoi cette politique est-elle inefficace pour stopper les tendances déflationnistes ? Parce que, contrairement au discours dominant, il ne s'agit aucunement d'une action sur ladite « planche à billets » : l'injection de monnaie dans l'économie est quasi nulle, car la BCE refinance par avance des banques qui n'en font rien. Autrement dit, les banques et autres institutions financières (voire les multinationales qui ont une part d'activité financière) apportent à la BCE des titres publics (parfois privés), ce qui augmente leurs réserves. Point final de l'opération censée être miraculeuse ! Dans son livre *Le minotaure planétaire*, écrit avant les événements grecs de 2015, Yanis Varoufakis illustre de façon convaincante cette inefficacité.

« Lorsque la Fed achète pour 1000 dollars de MBS à la banque X, 1000 dollars sont retirés de la colonne 'actifs' de cette banque et sont remplacés par 1000 dollars de liquidités disponibles sur le 'compte de réserve' de la banque X auprès de la Fed. Ledit compte est appelé 'de réserve' en raison des conditions qui lui sont attachées par la Fed. Pour être précis, la Fed stipule que ces 1000 dollars ne peuvent être utilisés que pour accorder des prêts à d'autres banques ou acheter d'autres titres, là aussi auprès d'autres banques. Ainsi, la seule façon grâce à laquelle les 1000 dollars d'achat de MBS par la Fed peuvent se retrouver dans l'économie est si la banque X utilise ces 1000 dollars pour acheter d'autres titres auprès d'une autre banque, disons la banque Y. Mais, même dans ce cas de figure, l'argent n'entrera dans l'économie réelle qu'à la condition que ce titre soit nouveau – ce qui serait le cas, par exemple, si la banque Y venait juste de prêter 1000 dollars à un consommateur et qu'elle transfèrerait ce prêt à la banque X. Si le titre en question est une ancienne dette, antérieure à l'assouplissement quantitatif (QE), le seul effet possible que le QE puisse avoir est le transfert de ce titre d'une valeur de 1000 dollars des livres d'une banque à ceux d'une autre. Ces 1000 dollars n'entrent jamais dans le flux circulaire des revenus. » [10].

Ne peut-on pas craindre une pareille difficulté dans le cas du IOU s'il ne se traduit pas par une véritable injection de monnaie supplémentaire ? La grande différence entre un emprunt public auprès du système bancaire et celui auprès des particuliers épargnants est que, dans le premier cas, le système bancaire peut [11] injecter de la monnaie véritablement nouvelle par création, alors que, dans le second cas, la liquidité prêtée à l'État provient d'une épargne préalablement constituée. En d'autres termes, des IOU représentant des liquidités supplémentaires ne pourraient être injectés que s'ils étaient achetés par le système bancaire, ce qui suppose – et c'est là le nœud crucial – que la garantie du possible (re)financement par la banque centrale soit prévue et assurée. La monétisation des investissements publics courants au-delà des recettes fiscales courantes – avec donc un déficit public – ne peut plus être considérée comme taboue. Croire qu'il serait possible de contourner cette difficulté par des IOU en contrepartie d'euros retirés de la circulation serait, me semble-t-il, un trompe-l'œil. Bruno Théret pense possible de restaurer un circuit du Trésor indépendant de la banque centrale nationale parce qu'il n'aura pas besoin de se refinancer auprès d'elle. Certes, les bons qu'il émettrait seraient, par définition, sans intervention du système bancaire (banques et banques centrales) hormis le rôle de « véhicule » des flux de ce dernier. Mais, encore une fois, à ce stade, il n'y aura pas de monnaie nouvelle. La preuve en est, me semble-t-il, que tout crédit n'étant pas création de monnaie, en l'occurrence, on ne peut pas à la fois dire que ce crédit va des individus à l'État (donc crédit non créateur de monnaie) et que l'État retrouve sa capacité de création de monnaie. En réalité, au stade de leur lancement (dans le cas, j'insiste, où il y a d'abord appel à souscription), les IOU créés sont équivalents aux euros détruits. Pourquoi alors ne pas emprunter en euros auprès des épargnants, toujours donc sans passer par les marchés financiers, s'il s'agit seulement d'éviter ces derniers, et les *réintroduire aussitôt* en dépenses publiques, bien que cela ne résolve pas le problème majeur de la nécessité de la création de monnaie ?

On retrouve ici l'enseignement de quelques grands économistes de la monnaie, ayant compris d'une part que la monnaie était active dans l'économie, et d'autre part que tout développement économique (on supposera ici qu'il serait de qualité) exige une création monétaire. [12] Autrement dit, la monnaie « fiscale complémentaire » ne pourrait jouer un véritable rôle que si elle était « supplémentaire » et pas seulement complémentaire, c'est-à-dire de substitution. Cela signifie que, dans une économie monétaire de production comme le capitalisme – mais ce serait vrai dans toute économie monétaire –, la monnaie n'est pas simplement un instrument de circulation des marchandises, elle est un instrument de production : elle est injectée dans le circuit économique lors des anticipations d'investissements par les capitalistes et lors des anticipations de besoins sociaux, c'est-à-dire d'investissements publics, par les administrations.

Que faut-il retenir de cette recherche d'une alternative, dite monnaie fiscale, à la politique monétaire néolibérale ?

1) Selon les partisans de cette monnaie « fiscale », l'État n'emprunte plus auprès des marchés ; la croissance de la dette publique peut être la même, son remboursement serait à terme exigible [13], mais elle n'est pas porteuse du même intérêt. S'il s'agit d'un appel à une épargne déjà constituée, elle ne provient pas d'un produit (ou revenu) global nouveau (lequel précisément doit en découler). Par définition, une nouvelle monnaie ne peut pas correspondre à de l'épargne *ex ante*, comme l'a montré Keynes. Et les libéraux ont très bien compris que cette épargne captée par le public n'est plus disponible pour le privé : c'est ce qu'ils appellent l'effet d'éviction qui peut être renforcé par la montée du taux d'intérêt une fois, disent-ils, qu'on a constaté la raréfaction de l'épargne disponible.

2) En échange de ces prêts citoyens, l'État remet des bons du Trésor nouveaux. Ce ne sont pas ces bons qui servent de moyens de paiement. Avec cet argent récolté en euros mis en réserve, l'État dépense en IOU : il investit et paie des salaires. Jusque-là, on est toujours dans la démarche de l'investissement public à la place de l'investissement privé. À supposer que l'un et l'autre aient le même impact dynamique, rien de plus, rien de moins que par rapport à une situation de non-crise. En cas de récession, et de déthésaurisation pour prêter à l'État, il y aura un effet multiplicateur. Les revenus supplémentaires qui vont être distribués engendreront un accroissement de consommation et d'épargne et stopperont les effets récessifs. Et le supplément d'épargne viendra équilibrer les investissements publics nouveaux réalisés. Mais ce n'est possible que si l'injection de monnaie s'appuie sur un travail productif. [14]

3) Les recettes fiscales *supplémentaires* viendront après cette relance. Bruno Théret parle à juste titre de recettes fiscales anticipées. Mais je pense que parler de « monnaie fiscale » risque d'être ambigu. Ce n'est pas la fiscalité qui engendre une monnaie. Ce qui autorise l'injection de monnaie, c'est le travail productif qui va être suscité. Si de nouveaux bons du Trésor sont émis, ils vont aller aux épargnants qui ont prêté et qui vont les mettre dans leur coffre ou les consigner à la banque. Et les salaires supplémentaires que va verser l'État donneront lieu à une émission de nouveaux billets – les petits billets de Bruno Théret – c'est-à-dire des salaires crédités sur les comptes des salariés-fonctionnaires, qui seront utilisés pour consommer, et se répandront ainsi dans la population.

4) Il s'ensuit que la puissance retrouvée de l'État ne consiste pas à d'abord emprunter auprès des citoyens. Elle consisterait en la décision de retrouver le pouvoir d'injecter de la monnaie qui ne provienne pas de l'épargne canalisée par les institutions financières sur les marchés, ni de l'épargne directement prêtée par les épargnants (au demeurant, épargne qui est stockée dans les banques), mais qui résulterait d'une simple décision de celui qui possède le pouvoir « quasi divin » de créer. Par exemple un QE à destination des investissements de transition. Mais pas un QE se résumant à racheter par la BCE ou la FED des bons dont veulent se débarrasser les banques, ce qui ne crée pas du tout de la monnaie, puisqu'il s'agit d'un refinancement (un refinancement… d'un financement qui n'a pas eu lieu, un comble !). Un QE qui consiste à émettre de nouveaux bons, achetés par ceux (individus ou institutions) qui *anticiperont leur épargne future croissante*. Ou, plus prosaïquement, *qui ne seront véritablement achetés qu'ex post*. D'où le pari de cette nouvelle politique monétaire, dont je ne dis pas qu'elle est infaisable, au contraire, mais qui est un pari, que la société ne peut gagner que si les pouvoirs publics en définissent clairement la nature et le contenu, mais surtout pas en disant qu'il s'agirait d'une monnaie nouvelle alors qu'elle viendrait de la redirection de l'épargne existante. Donc, oui – au moins à titre temporaire – à une monnaie qui pourrait circuler en interne, convertible dans l'euro devenu monnaie commune et non plus unique. À condition de ne pas se voiler la face : cela revient purement et simplement à mettre tôt ou tard la banque centrale en position et en capacité d'être « prêteur en dernier ressort », pour les banques certes, mais de nouveau pour l'État, les collectivités locales, bref toutes les administrations publiques. D'ailleurs,

l'expression « prêteur en dernier ressort » doit être comprise pour ces dernières comme « prêteur en premier ressort », car la différence entre les banques (privées ou publiques, cela ne change rien) et l'État, c'est que la banque centrale *re-finance* les premières, alors que pour l'État il s'agit de ne pas écarter *a priori* la possibilité de le *financer*, en tablant sur sa capacité à faire produire de la valeur économique par ses salariés. [15] À mon sens, faire en sorte que la banque centrale soit celle de tous les acteurs économiques, privés comme publics, paraît préférable, dans une perspective de transition sociale, au choix de faire du Trésor public une banque centrale bis rétrécie puisque ses bons ne seraient pas de la vraie monnaie.

C'est à ce compte-là que la monnaie retrouverait son statut d'institution sociale à part entière au lieu d'être monopolisée par la soif d'accumulation privée. Mais le fait contradictoire (par rapport à son statut d'institution sociale) qu'elle soit un enjeu entre les classes ne passerait plus sous la table. En effet, la maîtrise de la banque centrale est un enjeu dans la reproduction élargie du capital, mais, selon le rapport de force entre les classes, elle peut être amenée à (obligée de) tenir compte de ce qui compte pour la société.

Notes

[1] B. Théret, W. Kalinowski, T. Coutrot, « L'euro-drachme, ballon d'oxygène pour la Grèce », *Libération*, 15 mars 2015.

[2] Toute monnaie est une dette. C'est le point qui réunit aujourd'hui beaucoup d'analyses socio-économiques, qu'elles viennent de l'anthropologie, ou des courants institutionnalistes, ou de ceux dits post-keynésiens, alliant les apports fondateurs de Marx, Keynes et Kalecki. Pour les présentations contemporaines : H.P. Minsky, *Can « It » Happen Again ? Essay on Instability and Finance*, Armonk M.E. Sharpe, 1982 ; H.P. Minsky, « La structure financière, endettement et crédit », dans A. Barrère (dir.), Keynes aujourd'hui : théories et politiques, Paris, Economica, 1985 ; H.P. Minsky, *Stabilizing an Unstable Economy*, New Haven, Yale University Press, 1986 (pour une présentation en français, voir S. Diop, « La crise du crédit à risque américain : une interprétation par l'hypothèse d'instabilité financière de Minsky », *Revue de la régulation*, n° 5, printemps 2009) ; M. Lavoie, *L'économie post-keynésienne*, Paris, La Découverte, 2004 ; R. Wray, « Money », *The Oxford Handbook of Post-Keynesian Economics, Volume I, Theory and Origins*, Edited by G.C. Harcourt and Peter Kriesler, 2013. Pour une application à la crise du capitalisme mondialisé : J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013. Voir aussi *Les Possibles*, n° 6, printemps 2015.

[3] B. Théret, avec la collaboration de W. Kalinowski, « De la monnaie unique à la monnaie commune, Pour un fédéralisme monétaire européen », *Institut Veblen pour les réformes économiques* ?, septembre 2012. Voir aussi B. Théret, « Sortir d'en bas par le haut de la crise de l'Euro-zone, Une réponse en termes de fédéralisme monétaire », *Revue du MAUSS permanente*, 20 mai 2014.

[4] *Ibid.*, souligné par moi JMH.

[5] P. Khalfa, T. Coutrot, « Après la Grèce : quelles leçons pour la gauche européenne ? », dans ce même numéro des *Possibles*, n° 8.

[6] B. Théret, W. Kalinowski, T. Coutrot, *« L'euro-drachme, ballon d'oxygène pour la Grèce », op. cit.*

[7] B. Théret, « Vers l'institution de monnaies fiscales nationales dans la zone euro ? », dans ce même numéro des *Possibles*, n° 8.

[8] *Ibid.*

[9] *Ibid.*

[10] Y. Varoufakis, *Le minotaure planétaire, L'ogre américain, la désunion européenne et le chaos mondial*, Puteaux, Éd. du Cercle, Enquêtes & perspectives, 2014, p. 325-326, 1re éd. anglaise 2011. Les MBS sont des *mortgage-backed-security*, c'est-à-dire des titres adossés à des créances hypothécaires (JMH).

[11] Je dis « peut » car tout crédit n'est pas création de monnaie, alors que toute création se fait par crédit. Voir ci-après.

[12] Parmi ces économistes, par ordre chronologique, Marx, Luxemburg, Keynes, Kalecki, Schumpeter, Minsky.

[13] C'est ce qui fait la différence entre la « monnaie fiscale » de B. Théret et le « Tax Credit Certificate (TCC, certificat de crédit d'impôt) de Boggio Bessone et Marco Cataneo, « Tax Credit Certficates to End of Greek Euro-Stalemate », 23 mars 2015 ; proposition reprise par Gabriel Galand, « Sortir du piège de l'euro », 12 octobre 2015.

[14] Ce n'est pas un hasard si l'utopie des monnaies complémentaires est adoptée par à peu près tous les partisans du revenu d'existence qui ignorent la question de la valeur et du travail productif. Voir mes critiques du revenu d'existence.

[15] Sur ce point théorique décisif du travail productif dans la sphère non marchande, voir J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, op. cit.*

Hégémonie – dominance – leadership ? La « question allemande » entre mythes et réalité

vendredi 20 novembre 2015, par Peter Wahl

L'aiguisement dramatique de la crise grecque en juillet dernier était le point culminant d'un processus qui date de bien avant : l'émergence de l'Allemagne comme facteur très influent dans la gestion de la crise économique de l'Union européenne (UE). Y a-t-il donc de nouveau « une question allemande ? »[[Sous « *question allemande* », on entend le rôle de l'Allemagne en Europe depuis la création de l'État national moderne allemand en 1871. Située au centre du continent, avec la plus grande population après la Russie et son potentiel économique, l'essor de l'Allemagne était déjà au XIXe siècle considéré comme facteur déstabilisant et une menace pour ses voisins.

L'aiguisement dramatique de la crise grecque en juillet dernier était le point culminant d'un processus qui date de bien avant : l'émergence de l'Allemagne comme facteur très influent dans la gestion de la crise économique de l'Union européenne (UE). Y a-t-il donc de nouveau « une question allemande ? » [1] Y a-t-il maintenant une hégémonie allemande dans l'UE ?

Beaucoup d'analyses et de commentaires politiques sont convaincus que c'est le cas, y compris l'opinion majoritaire à gauche [2], en Europe et en Allemagne. Pourtant, il faut se demander si nous n'avons pas affaire à une mixture maussade d'espoirs illusoires d'un côté et de craintes exagérées de l'autre. D'ailleurs, depuis quelques semaines, le discours sur l'hégémonie allemande s'entend moins fort. À la lumière de la crise autour des réfugies, avec tout le chaos et le déclenchement d'énormes tendances centrifuges pour l'UE, il paraît qu'espoirs et craintes étaient un peu prématurés. Finalement, si l'on fait une analyse sobre et réaliste des ressources de pouvoir qui sont la base nécessaire de toute domination, l'hégémonie allemande a tendance à disparaître dans le brouillard.

Évidemment, si un Allemand avance de tels arguments, il risque le soupçon de vouloir défendre le pays dont il tient le passeport. Mais, en dehors du fait que l'auteur de ce texte appartient à cette espèce d'Allemands qui, dans chaque match de football, soutiennent l'adversaire de la *Mannschaft*, parce que toute sorte de patriotisme lui est étrangère [3], le discours sur la « question allemande » est traversé par trop d'intérêts divers et contradictoires pour qu'il puisse être accepté sans critique. L'intention ici n'est donc point de défendre la politique de Berlin – celle-ci est mauvaise dans la plupart des cas et requiert une opposition résolue. Mais il faut faire une analyse réaliste des rapports de force dans l'UE. C'est une condition *sine qua non* pour le combat efficace contre l'austérité et le néolibéralisme, de quelque côté qu'ils proviennent.

Qu'est-ce que l'hégémonie ?

Avant d'entrer dans les détails, quelques définitions pour éviter des malentendus :

- normalement, le concept d'hégémonie est utilisé dans les théories des relations internationales comme synonyme de *dominance*, sans spécification. Ainsi on parle souvent *d'hégémonie américaine*. Mais ici, le concept d'hégémonie est utilisé dans les sens de Gramsci : hégémonie est *dominance sur la base de consensus*. Derrière ce consensus, il y a quand même une base matérielle (militaire, économique, etc.) qui permet à l'hégémon de s'imposer au cas ou le

consensus ne fonctionne plus. Sous le titre *d'Économie politique internationale*, Robert Cox et d'autres [4] ont élargi le concept de Gramsci aux relations internationales. Ce texte suit cette approche.

- *« Dominance »* est un concept plus simple et général et signifie qu'un acteur est capable d'imposer sa volonté à autrui.
- Pour « *leadership* » il n'y a pas de traduction adéquate, ni en français ni en allemand. [5] Le concept a une aura un peu moins dure que *dominance* et *hégémonie*, qui ont toujours une valeur critique sous-jacente. Son utilisation dans les discours anglo-saxons insinue un consensus et rappelle le *prince bienveillant*, dont parlait déjà Machiavel. Il y donc une dimension idéologique dans le concept. Quand, par exemple, Barack Obama dit : « *America must always lead on the World stage* », il semble convaincu que le reste du monde est d'accord, parce qu'il croit « *in American exceptionalism with every fiber of my being* » [6]. Pour exercer le *leadership*, le leader ne peut pas agir complètement de façon égoïste. Pour garantir le fonctionnement durable de sa domination, il fait parfois des concessions aux dominés.
  Un aspect du concept de *leadership* est qu'il est utilisé pour décrire non seulement une domination durable et à travers tous les terrains politiques, mais souvent aussi des activités limitées dans le temps et focalisées sur un terrain thématique restreint.

L'Allemagne et la gestion de la crise économique européenne

Dans la gestion de la crise économique, l'Allemagne a soutenu une stricte politique d'austérité. La « *règle d'or* », le « pacte fiscal » et d'autres accords comme le « *Two-Pack* » et le « *Six Pack* », ainsi que les mesures pour la zone euro forment un tout qui constitue, ensemble avec les traités, un genre de *constitutionnalisme néolibéral*. Ce système correspond tout à fait à la vision du monde des élites allemandes.

Pourtant, ce n'est que la moitié de la vérité. Les traités, ainsi que les mesures dans la gestion de la crise, ont été établis dans un consensus au moins entre les grands joueurs. Certes, il y avait parfois des controverses et des nuances, mais les élites des autres grands pays membres, y compris la France, n'avaient pas l'air d'avoir été forcées de soutenir cette politique par une baïonnette allemande dans le dos. Et c'est encore moins le cas pour le FMI et sa participation dans la Troïka.

Certes, la France et l'Italie voulaient compléter la politique d'austérité avec une dimension keynésienne d'investissements, d'argent bon marché et des taux d'intérêt qui donnent de l'air pour respirer sous un fardeau de dettes entre 95 % du PNB (France) en 2014, via l'Espagne (101 %) jusqu'à l'Italie (136 %). Et ils l'ont obtenue : toute une série de mesures du genre *quantitative easing* de la BCE, comme plusieurs programmes de soutien de Bruxelles et un taux d'intérêt durable près de zéro.

Un regard sur la politique de la BCE, l'institution la plus importante dans la crise, confirme également que ce ne sont point les seuls intérêts de l'Allemagne qui dominent dans l'UE. Tandis que, sous la direction de Jean-Claude Trichet, la BCE travaillait en pleine harmonie avec Berlin et la Bundesbank, avec l'arrivée de Mario Draghi, cette harmonie fut perturbée. Rappelons-nous que le représentant allemand dans le directoire de la BCE, Jürgen Stark, a quitté son poste pour protester contre la politique de Draghi en 2011. Son successeur, Jörg Asmussen, a également quitté la BCE en 2014, officiellement pour des raisons familiales, tandis que le chef de la Bundesbank depuis 2004, Axel Weber, a lui aussi quitté son poste, opposé à l'acceptation plus ou moins tacite de la politique draghienne par Merkel en 2014. C'était avant tout l'achat d'obligations publiques des pays

en crise par la BCE sur le marché secondaire que les dogmatiques à Francfort et Berlin considèrent comme financement caché de budgets d'État, ce qui est interdit par les règles. En principe, l'argument des dogmatiques n'est pas faux. Mais, sans ces mesures d'urgence hétérodoxes, on aurait déjà plusieurs pays en banqueroute. Draghi qualifiait l'attitude de ses collègues allemands de « *peur perverse.* » [7] Entre temps, il y a des milieux qui regrettent profondément que l'Allemagne n'ait qu'une voix dans le directoire de la BCE, comme tous les autres.

Autrement dit, l'évolution concrète de la gestion de la crise ne rentre pas dans le moule d'une domination par l'Allemagne.

Mais la crise grecque de 2015 ?

Les négociations avec le gouvernement de Syriza, par contre, ont suivi tout à fait la logique allemande. Le ministre des finances, Schäuble, était le chef de bande contre la Grèce. Il allait jusqu'à envisager l'expulsion temporaire de l'Euro, le fameux *Grexit*. Il a utilisé le *Grexit* comme levier de chantage. [8] Mais il n'était pas seul. Des pays comme la Finlande, les Pays-Bas et l'Autriche se sont rangés aux côtés de l'Allemagne par conviction. Et cette conviction ne vient pas par hasard. Ce sont des pays dont le modèle d'accumulation néo-mercantiliste ressemble à celui de l'Allemagne : dépendance excessive du secteur d'exportation, fétichisation de la compétitivité, excédent de balance commerciale permanent et créancier des moins compétitifs.

Un deuxième groupe avait des motivations propres pour se ranger derrière Schäuble : l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et les pays baltes s'étaient soumis dans le passé sans broncher au diktat de l'austérité. Une alternative à l'austérité aurait complètement désavoué leurs politiques antérieures. Pour les pays baltes, s'ajoute le motif supplémentaire d'une haine encore profonde contre tout ce qui est de gauche.

Finalement, le groupe le plus intéressant est composé de l'Italie et de la France. Théoriquement, ces deux pays pourraient former un contrepoids à l'Allemagne. Leurs PNB pris ensemble s'élèvent en 2014 à 4 900 milliards d'euros, contre 3 800 milliards pour l'Allemagne. [9] Même s'ils ne sont pas en bonne forme économique en ce moment, cela n'explique point pourquoi ils se sont solidarisés avec Berlin. Alexis Tsipras avait même voyagé à Rome et Paris pour obtenir un peu de solidarité. En vain. Les deux présidents sociaux-démocrates ont envoyé Tsipras sur les roses. La raison est évidente : ils sont si profondément intégrés dans le néolibéralisme qu'ils ne peuvent en aucun cas permettre une alternative à gauche. Ce serait un démenti éclatant de leurs propres positions – avec le risque qu'en cas d'un succès de l'alternative, il seraient aussi marginalisés que leur parti frère grec, le PASOK. Si Hollande et Renzi avaient vraiment voulu une autre politique contre la crise grecque de juillet dernier, l'Allemagne n'aurait pas été capable de les stopper.

À la lumière de ce tableau différencié, l'interprétation de la gestion de la crise comme résultat d'une domination allemande est trop simpliste. Bien sûr, étant l'économie la plus grande dans l'UE, l'Allemagne pèse dans les décisions. Berlin était aussi particulièrement actif dans la gestion de la crise pour réaliser ses intérêts, et Schäuble et les courants de droite au sein du CDU et du SPD ont tout fait pour réanimer le visage du « moche Allemand. » Mais, au fond, il y avait une convergence d'intérêts des élites dans la plupart des pays de la zone euro, y compris la France.

La surestimation de la puissance réelle de l'Allemagne

L'hégémonie ne consiste pas seulement en un consensus, mais elle est « blindée », comme le formulait Gramsci, avec des ressources de pouvoir dur, comme le militaire. Dans les théories des relations internationales, il y a la pratique de concevoir le pouvoir et l'influence d'un pays par les catégories suivantes :

- Ressources militaires, services de « sécurité, » d'espionnage, etc.
- Potentiel économique et technologique, présence économique à l'étranger,

entreprises transnationales, etc.
- Influence politique par l'appareil diplomatique, présence dans les institutions multilatérales (FMI, OMC, ONU, etc.),
- « Soft power », c'est-à-dire influence culturelle et symbolique.

Ces secteurs sont liés entre eux et se renforcent ou s'affaiblissent l'un l'autre.

Le potentiel militaire n'a pratiquement aucun impact sur les relations internes de l'UE. L'utilisation de la pression militaire est impensable aujourd'hui. Bien sûr, il y a une influence indirecte sur les rapports de force au sein de l'UE qui découle des capacités militaires vers l'extérieur. Ainsi, la *force de frappe* et l'armement nucléaire britannique sont une composante du statut dans la hiérarchie informelle des États membres. Le comportement militaire vers l'extérieur entre donc dans ce contexte. Ainsi, les interventions militaires presque annuelles de la France sous le masque « *humanitaire* » ou de « *droits de l'homme* » sont considérées comme symbole de grande puissance. [10]

Mais le chômage et les dettes publiques ne se combattent pas avec des missiles nucléaires ou des *Rafales* – sauf par l'abolition de ces derniers. Ce serait un soulagement considérable pour les budgets publics. Les dépenses militaires allemandes s'élèvent à 1,2 % du PNB en 2014, ce qui est non seulement bien en dessous des 2 %, demandés par l'OTAN, mais presque la moitié des dépenses de la France avec 2,2 % de son PNB. [11]

Quoique la qualification de l'Allemagne comme « pacifiste » soit malheureusement une exagération grossière, la Bundeswehr est un tigre en papier comparé au potentiel militaire français ou britannique. [12]

En ce moment, il y a des tentatives de la droite d'utiliser la crise ukrainienne pour augmenter les dépenses militaires. Même s'il faut s'attendre à ce que cela ait un certain effet, il est peu probable que la situation changera de façon substantielle. Les effets de la participation de la Bundeswehr dans les guerres de Yougoslavie – une grande quantité d'immigrants vient aujourd'hui des Balkans, à commencer par le Kosovo « libéré » par l'OTAN – et d'Afghanistan confirment cette hypothèse, ainsi qu'un regard sur le désastre du « *regime change* » en Irak, en Libye et en Syrie.

En ce qui concerne les ressources politiques, il n'y a pas d'avantage allemand non plus. Au contraire, avec leur siège permanent et le droit de véto dans le conseil de sécurité de l'ONU et les relations toujours étroites avec leurs anciennes colonies, la France et le Royaume-Uni ont un statut élevé, auquel l'Allemagne n'a pas accès. Aussi, le droit de vote dans le conseil de l'UE prévoit le même quota de 8,2 % pour l'Italie, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

On pourrait objecter ici que les « *mécanismes informels du pouvoir* » (Bourdieu) jouent un rôle important. C'est vrai que beaucoup de décisions de l'UE sont prédéterminées (ou avortées) avant qu'elles voient le jour dans les procédures formelles. Quand il s'agit d'intérêts vitaux, il ne faut pas beaucoup d'imagination pour comprendre qu'un coup de téléphone de Merkel à Jean-Claude Juncker fait plus d'effet qu'une douzaine de résolutions du Parlement européen. Mais il n'y a aucune raison de croire, qu'un coup de téléphone de François Hollande ou David Cameron soit moins efficace.

Le « soft power » est un concept difficile à opérationnaliser et encore moins à quantifier. [13] Pourtant, on comprend que ce facteur a de l'importance. Par exemple, l'industrie culturelle [14] et la culture populaire des États-Unis ont des effets énormes dans le monde entier. Elles transportent une image du pays et de *l'American way of life* qui est attractive pour beaucoup. Il n'y a aucun autre pays avec un potentiel comparable.

Parmi les pays européens, ce sont probablement le Royaume-Uni, la France et ensuite l'Italie qui possèdent une attraction culturelle/symbolique loin au-delà de leurs frontières. Par contre, l'image de l'Allemagne souffre toujours du passé nazi. Hitler reste le représentant allemand le plus connu dans le monde. Des éléments positifs, tel que la *Hochkultur* (*haute culture*) des Bach, Goethe, Beethoven, Marx,

Wagner, Einstein ou Brecht ne jouent un rôle que parmi des minorités, tandis qu'au niveau populaire ce sont les BMW, le football et l'aura du *Made in Germany* qui possèdent un renom positif en dehors de l'Allemagne – au moins jusqu'au *Dieselgate* de Volkswagen. Il est évident que le « *soft power* » allemand ne dispose en aucun cas d'un potentiel dominant ou hégémonique par rapport aux autres grands pays de l'UE.

Reste donc l'économie.

Les limites économiques du potentiel allemand

Il est vrai que l'économie allemande est la plus grande dans l'UE. Quatrième au niveau mondial après les États-Unis, la Chine et le Japon, le PNB allemand est, avec 3 850 milliards de dollars, nettement devant celui de la France avec 2 820 milliards, ce qui fait une distance d'environ un tiers (voir tableau 1) [15].

Tableau 1 : PNB de pays sélectionnés 2014 (en USD et milliards)

États-Unis	**17 419**
Chine	10 360
Japon	4 601
Allemagne	3 852
Royaume-Uni	2 941
France	2 829
Italie	2 144

Source : Banque mondiale, Online Database

On voit dans le tableau que la distance entre les États-Unis et la Chine est aussi considérable que celle entre la Chine et le Japon. Mais les rangs sont beaucoup plus serrés entre les économies européennes. Le statut de super-puissances pour les États-Unis et la Chine est immédiatement visible. Mais le poids de l'Allemagne est loin d'être d'une supériorité semblable. La France et l'Italie prises ensemble dépassent largement l'Allemagne avec 4 290 milliards USD.

Il est aussi vrai que les chiffres du chômage sont nettement plus hauts en France (10,5 % en avril 2015) qu'en Allemagne (6,2 % en juin 2015). Mais quand on sait que, depuis les « réformes » de Hartz IV » sous le gouvernement Schröder, il existe un très grand secteur de travail précarisé avec 43,3 % de tous les salariés, [16] dont la majorité sont des femmes, la performance économique de l'Allemagne perd son aura de modèle et de supériorité.

Quant au taux de croissance ; la situation est similaire. Les chiffres de l'Allemagne pour la moyenne des trois dernières années (0,7 %) n'ont rien d'hégémonique comparés au Royaume-Uni (1,8 %). Comparé à la France (0,4 %) [17], on pourrait plutôt dire qu'au royaume des aveugles, les borgnes sont rois.

On pourrait continuer à l'infini avec ce genre de comparaisons. Même si dans quelques cas l'Allemagne arrivera en tête, son potentiel n'est pas suffisant pour exercer une véritable domination ou hégémonie.

Leadership dans la crise ukrainienne ?

Outre la crise économique, le discours sur l'hégémonie allemande a fleuri dans le contexte de la crise ukrainienne. Autour de la conférence de sécurité de Munich en février dernier, c'étaient avant tout les milieux néo-conservateurs et atlantiques qui ont conjuré un leadership allemand. Le président fédéral allemand, Joachim Gauck, est proche de ces cercles et un secteur important des grands médias le soutient. Dans le climat tendu du conflit armé à l'époque, on pourrait avoir l'impression que ces forces voulaient pousser Berlin vers une politique encore plus agressive contre la Russie.

Mais, quoique la chancelière et son ministre de l'extérieur social-démocrate aient pendant un certain temps largement soufflé sur les braises du conflit ukrainien, la position gauckienne restait minoritaire parmi les élites allemandes. Merkel semble avoir compris, à partir d'un certain moment, que le jeu avec le feu devient trop dangereux. L'accord de Minsk II est issu de cette prise de conscience. Il est

remarquable pour deux raisons : le format et des concessions substantielles pour Moscou.

Le format est appelé « format Normandie ». À l'occasion de la commémoration du soixante-dixième anniversaire du débarquement des alliés en Normandie, François Hollande était le premier représentant d'un pays de l'OTAN à avoir invité le président russe après l'incorporation de la Crimée dans la Fédération russe. Hollande et Merkel ont utilisé l'événement pour arranger une rencontre commune avec Poutine et Porochenko, d'où naissait d'abord le « protocole de Minsk » (Minsk I) en septembre 2014, qui avait comme contenu un armistice. Cet armistice ne fonctionnait pas, mais sous l'impression d'une défaite militaire pour Kiev en février 2015, l'accord de Minsk II fut signé. Aujourd'hui, ce dernier s'est montré efficace – au moins pour geler le conflit. On verra dans l'avenir, si le processus va encore plus loin.

Le format avec la France, l'Allemagne, l'Ukraine et la Russie exclut l'UE. Federica Mogherini, la haute-commissaire pour les relations extérieures de Bruxelles, ne joue aucun rôle. Mais ce qui est encore plus intéressant, c'est que la Pologne, qui avait participé à l'accord avec Yanoukovitch le jour précédant sa chute, ne fait pas partie du « format Normandie. » La raison est simple : la Pologne appartient au camp des « faucons » qui préconise une politique agressive envers la Russie. Il n'est donc pas surprenant que Varsovie considère Minsk II comme une lâcheté. Mais aussi pour Kiev, l'accord était difficile à avaler. Ainsi, Porochenko n'était pas capable jusqu'à présent de réaliser plusieurs règlements de l'accord, tels qu'une amnistie pour les séparatistes et un changement de la constitution vers un statut fédéraliste du Donbass.

Regardé superficiellement, le « format Normandie » exclut aussi les États-Unis. Mais deux jours avant de signer Minsk II, Merkel était à Washington, où elle a obtenu le feu vert d'Obama pour le processus. Bref, Minsk II est en effet l'expression d'un leadership, c'est-à-dire qu'on a imposé à d'autres acteurs une certaine gestion de la crise. Mais c'était un leadership partagé entre la France et l'Allemagne. Et c'était un leadership de deux sous-chefs avec le vrai chef à Washington, à l'arrière-plan. Cette configuration n'est donc pas non plus conforme à l'image d'une hégémonie allemande.

Conclusion

L'évolution concrète de la gestion de la crise depuis 2010 montre que la politique d'austérité et l'approfondissement des règles néolibérales ne sont pas imposés seulement par l'Allemagne, mais que c'est un projet partagé par les élites à travers l'UE. Ce projet est basé sur une convergence d'intérêts de classe. Dans cet intérêt commun, Berlin a accepté des compromis, comme c'était toujours le cas au cours de situations critiques dans le processus d'intégration.

Regardant les ressources de pouvoir allemandes, on voit que ce n'est que dans le domaine économique que le pays est devant la France ou le Royaume-Uni. Quoique le domaine économique soit très important pour les rapports de force au sein de l'UE, l'avance allemande n'est pas si grande qu'on pourrait parler d'une supériorité suffisante pour exercer une véritable domination sur les autres grands pays comme la France ou le Royaume-Uni.

C'est autre chose pour les pays plus petits. Il y a une hiérarchie informelle dans l'UE, mais aussi formellement visible dans le droit de vote ou dans le quotas quand il s'agit de partager le financement du budget et d'autres tâches dans l'UE. Mais, comme le montre la crise actuelle des réfugiés, il suffit qu'un groupe de pays s'associent dans une coalition comme l'ont fait plusieurs pays à l'est, pour pouvoir bloquer la politique de l'Allemagne (même si, dans ce cas, c'est regrettable d'un point de vue émancipateur).

On pourrait donc plutôt parler d'un condominium franco-allemand, c'est à dire un leadership commun. Savoir si cela fonctionne toujours est autre chose. Il y a donc un problème d'hégémonie dans l'UE, mais il n'est pas si simpliste que le discours de la « question allemande » le suggère.

Notes

[1] Sous « *question allemande* », on entend le rôle de l'Allemagne en Europe depuis la création de l'État national moderne allemand en 1871. Située au centre du continent, avec la plus grande population après la Russie et son potentiel économique, l'essor de l'Allemagne était déjà au XIXe siècle considéré comme facteur déstabilisant et une menace pour ses voisins.

[2] Le terme « gauche » est utilisé ici dans le sens « gauche de la gauche », c'est-à-dire que les fractions de la social-démocratie qui suivent le néo-libéralisme, ne sont pas considérées faire partie de la gauche.

[3] Ce phénomène est assez incompréhensible à l'étranger. Mais il ne se justifie pas seulement par l'expérience historique avec le patriotisme allemand mais pourrait se réclamer du fameuse phrase de Marx et Engels dans le *Manifeste communiste* : « *Les ouvriers n'ont pas de patrie*. «

[4] R.W. Cox (1987), *Production, Power, and World Order. Social Forces in the Making of History*, New York.

[5] En allemand *leader* signifie *Führer*. On comprend facilement pourquoi le concept n'est pas traduit.

[6] The White House. Office of the Press Secretary. Remarks by the President at the United States Military Academy Commencement Ceremony. May 28, 2014.

[7] Interview dans *Der Spiegel*, 30 décembre 2013.

[8] Ce qui a mis Tsipras à genoux n'était pas la menace du ministre des finances allemand. La décision ultime appartient à la chancelière. Et celle-ci était sous une telle pression du coté d'Obama de ne pas permettre un *Grexit* pour des raisons géopolitiques, qu'elle n'aurait jamais osé donner le feu vert à Schäuble. Ce qui était beaucoup plus grave était la limitation de la liquidité pour les banques grecques par la BCE. Elle aurait mené à l'effondrement du système financier et de toute l'économie en dix jours.

[9] The World Bank, Database.

[10] Il serait intéressant de tester en profondeur l'hypothèse selon laquelle le militarisme des ex-puissances mondiales sert entre autres de compensation pour une supériorité économique du rival allemand.

[11] Stockholm Peace Research Institute – SIPRI Military expenditure database.

[12] Récemment, il y avait toute une série de « scandales » intéressants : des hélicoptères qui ne décollent pas, des vedettes de combat qui ne peuvent pas sortir du port, un fusil d'assaut standard qui ne fonctionne pas quand il fait chaud. Et la première proposition de réforme de la nouvelle ministre de défense était

l'installation de crèches dans les casernes. Voilà enfin une armée allemande presque sympa !

[13] Jonathan McClory (2015), *The soft Power 30 report. A global Ranking of Soft Power,* Portland PR Limited (edts.), London/New York/ Washington/ Nairobi/Doha.

[14] Selon le concept de *Kulturindustrie* dans Horkheimer, Max/Adorno, Theodor W. (1944) :Dialektik der Aufklärung. Amsterdam

[15] The World Bank, Gross domestic product ranking table. Last Update 18. Sept 2015.

[16] Hans Böckler Stiftung (2014). *Böckler Impuls*, 14/2014, 25 September 2014.

[17] Eurostat online database.

Tirer des leçons de l'été grec

vendredi 20 novembre 2015, par Felipe Van Keirsbilck

Le réseau Alter Sommet a connu son premier rassemblement important à Athènes en juin 2013. La volonté était de passer de « conférences » anti-austéritaires [1], à une « force de changement » en Europe. Ambition probablement ajustée à la hauteur des défis que posait la dé-démocratisation rapide en cours, mais naturellement démesurée quant aux moyens réellement mobilisés. Le « Manifeste d'Athènes », publié alors, reste à nos yeux un texte politique utile pour décrire et hiérarchiser des possibilités pour la reconstruction d'une Europe « sociale, écologiste, féministe et démocratique » comme le proclame notre slogan. Mais trois années d'expérience montrent l'extrême difficulté de la constitution d'un rapport de forces réel qui articule capacités locales (ou nationales) de mobilisation populaire et objectifs politiques européens.

Le réseau Alter Sommet a connu son premier rassemblement important à Athènes en juin 2013. La volonté était de passer de « conférences » anti-austéritaires [2], à une « force de changement » en Europe. Ambition probablement ajustée à la hauteur des défis que posait la dé-démocratisation rapide en cours, mais naturellement démesurée quant aux moyens réellement mobilisés. Le « Manifeste d'Athènes », publié alors, reste à nos yeux un texte politique utile pour décrire et hiérarchiser des possibilités pour la reconstruction d'une Europe « sociale, écologiste, féministe et démocratique » comme le proclame notre slogan. Mais trois années d'expérience montrent l'extrême difficulté de la constitution d'un rapport de forces réel qui articule capacités locales (ou nationales) de mobilisation populaire et objectifs politiques européens.

Alter Sommet a joué un rôle de catalyseur dans la mise en place des mobilisations d'octobre, pensées durant le « printemps grec », mais réalisées après la tragédie de cet été qui aura probablement changé l'Europe pour longtemps. Un petit peu à l'écart de ceux qui se hâtent de donner des leçons à Alexis Tsipras ou aux camarades grecs, nous préférons chercher quelles leçons – y compris fort amères – il y a à tirer, non pas uniquement de la « nuit de la honte » qui a été abondamment commentée, mais des semaines qui l'ont précédée, et des mobilisations qui ont suivi. Et, sans engager le réseau, qui fera le point à Paris les 30 novembre et et 1er décembre 2015 et y définira sa stratégie d'action pour 2016, je m'avancerai à imaginer des perspectives possibles pour le mouvement social européen – ou ce qui en tient lieu…

I. Le dernier jour du printemps

À la veille du referendum du 5 juillet 2015 sur le plan d'austérité que l'Union européenne (UE) voulait imposer à la Grèce, des centaines de manifestations, convoquées à la hâte, ont réuni des milliers de citoyens, dans de nombreux pays d'Europe. Tantôt une centaine, tantôt plusieurs milliers de manifestants, portant un message simple et fort : le peuple grec a le droit de choisir, le droit de dire « OXI » à des politiques qui avaient prouvé leur toxicité – et contre lesquelles ce peuple avait voté. La tragique semaine qui a suivi a sans doute fait oublier ce flamboiement d'espoir et de solidarité du début de l'été. *A fortiori* aujourd'hui, à l'approche de l'hiver, c'est le découragement et l'amertume qui demeurent, puisque, derrière la crise de l'accueil des réfugiés qui occupe toute l'avant-scène, la victoire de Wolfgang Schäuble semble totale. Je voudrais cependant revenir un instant sur cette veille du 5 juillet ; sur les signes d'espoir – ceux qui ont fait long feu, et les rares qui ont survécu – et sur les marques de la profonde faiblesse du mouvement social européen, faiblesse occultée durant quelques jours par un enthousiasme trompeur, mais dont il ne faudrait pourtant pas tout oublier.

Vers un espace public européen ?

Parmi les signes d'espoir, je souligne ce que la mobilisation quasi spontanée de citoyens de partout sur un enjeu européen peut signifier sur la création d'un « espace commun ». Bien loin des jérémiades des représentants officiels de l'UE sur le « manque d'intérêt des citoyens pour l'Europe », et bien loin aussi de leurs poussives tentatives de « mieux expliquer le fonctionnement des institutions », des citoyens s'appropriaient les débats opposant un petit pays de la périphérie aux dirigeants de ces « institutions ».

Quand a-t-on vu que beaucoup de citoyens des 28 pays d'Europe connaissent le nom de ministres d'un des États, s'intéressent à des négociations de cet État avec l'UE, discutent des positions d'un premier ministre ou d'un ministre des finances… ? La question n'est pas de savoir si ces citoyens étaient d'accord entre eux, ou si leurs opinions nous convenaient ; c'est d'abord de remarquer qu'en discutant, ils créaient un espace commun, un préalable à une possible communauté politique.

> Leçon 1 : rien ne sert d'expliquer cent fois des règles institutionnelles de l'UE ; ce sont des réponses à des questions que les gens ne se posent pas – et donc des réponses inutiles. Mais dans le conflit, quand chacun peut prendre parti, les rapports politiques et les règles qui les organisent deviennent de bonnes questions, et des questions communes. Loin du consensualisme de l'UE, c'est le conflit qui crée l'espace public. Merci aux Grecs…

La dramatisation de la crise grecque a donc accéléré la prise de conscience que les destins des citoyens européens sont liés. Elle a aussi démontré que les Européens peuvent se mobiliser nombreux, pour peu qu'ils soient face à une question claire – une question trop simple pour certains, ce qui amène à poser la question de la complexité à sa juste place : celle d'une question politique.

« Ce qui est simple est faux… et ce qui compliqué est inutilisable »

C'est à la lumière de cet aphorisme de P.Valéry que je voudrais tenter de tirer une deuxième leçon de cet été. Lorsque l'oligarchie de l'UE, il y a quelques années, à la faveur des effets dramatiques de la crise de 2008, a fait passer des mesures austéritaires d'une incroyable brutalité (comme le traité « Merkozy »), nous n'avons pas réussi à éveiller d'intérêt populaire. À moyen terme, pourtant, les conséquences de ces traités seront bien plus vastes que l'écrasement de la démocratie grecque. Pourtant, pour ce qui est de notre travail syndical en Belgique du moins, nous n'avons réussi à susciter qu'un très maigre intérêt public. C'est à peine si les parlementaires qui ont ratifié (sans les lire) ces traités successifs ont fait mine, par politesse sans doute, de s'intéresser à nos interpellations ; mais dans le grand public, rien.

Je ne propose pas de nous résigner à cet échec, et je n'ignore pas le singulier contre-exemple de la campagne française sur la « constitution européenne » en 2005, mais je propose de prendre sérieusement en considération l'hypothèse de la construction de la complexité comme stratégie délibérée de l'oligarchie. Les fanatiques du style Quatremer m'accuseront de complotisme (accusation stupide dans 99% des cas, et qui ne m'inquiétera donc pas trop) ; d'autres, moins serviles, objecteront à bon droit que la construction d'une entité politique supranationale demandait des institutions complexes. Je maintiendrai quant à moi que, si *« la démocratie postule la compétence des incompétents »*, alors le refus d'organiser l'incompétence générale, et la formulation de questions politiques aussi simples que possibles, est une exigence pour les démocrates. Du moins si ce mot désigne ceux qui se donnent pour objectif la démocratisation permanente de la société, plutôt que ceux qui campent sur un respect légitimiste de l'ordre établi.

Y a-t-il de bonnes questions simples dans un monde objectivement complexe ?

On accuse réellement les partis d'extrême droite de poser des questions « simplistes » (« Y a-t-il trop

d'étrangers chez nous ? »). Cette accusation manque totalement la cible ! Le problème de ces questions-là n'est pas (ou pas principalement) d'être trop simples, mais simplement d'être fausses. Le choix des bonnes questions (interroger plutôt

le pouvoir des multinationales que la menace des étrangers, par exemple) est évidemment une condition de base de la démocratie ; il en va de même de la définition, par les acteurs sociaux et non pas par les institutions, du niveau de complexité acceptable pour qu'il y ait, dans un espace public postulé, un débat utile et un engagement des citoyens. Il me semble frappant que les « experts » au service des institutions appliquent aux autres (à nous) une équation brutale dont ils s'exonèrent systématiquement. Pour nous, nous devrions accepter que le niveau de complexité des représentations et des formulations doit être égal à celui de la réalité et des institutions – donc forcément très élevé, vu la diversité du réel et vu les usines à gaz construites pour gérer l'UE. Mais quand eux sont à la manœuvre, des questions simples sont acceptables, et reçoivent des réponses simples (*quel est le taux d'endettement acceptable pour un État ? 60 %. Et la solution au déficit budgétaire ? Privatiser*. Etc.)

> Leçon 2 : si nous voulons un engagement de citoyens – et pas seulement de militants professionnels – sur des enjeux européens, nous devons assumer, puisque de toute façon c'est un choix politique, la responsabilité de définir stratégiquement le niveau de complexité des questions et des propositions que nous formulons – ni trop bas, ni trop haut [3]. Aux accusations de simplistes et de populistes qui devraient suivre, l'indifférence serait une réponse suffisante.

Inventer une souveraineté pour aujourd'hui

Un dernier signal positif à conserver de ces mobilisations d'avant le 5 juillet : c'étaient des mobilisations à la fois « internationalistes » et « souverainistes » – au possible sens de ce dangereux mot, où la volonté du peuple, démocratiquement exprimée, devrait prévaloir sur les règles d'institutions ni élues ni contrôlées. Cette nouveauté-là (des dizaines de milliers d'Européens manifestant non pour leur souveraineté, mais pour celle des autres), et les importantes réflexions d'Étienne Balibar sur le concept de souveraineté dans ses « 10 thèses sur l'Europe », distinguant souveraineté *nationale, étatique et démocratique [4], devraient nous aider à sortir du chantage exercé par nos adversaires, « si vous n'aimez pas l'Union Européenne, vous êtes souverainistes ; et si vous êtes souverainistes vous êtes comme Marine le Pen ».*

Autour du 5 juillet 2015, j'étais de ceux qui se réjouissaient de l'affirmation par le peuple grec de sa souveraineté face à l'UE. Mais, quelques semaines plus tard, en Hongrie, V. Orban faisait à son tour usage de cette notion pour défendre son droit souverain à fermer les frontières, puis à tirer à vue sur les réfugiés. Qu'est-ce que la souveraineté ? La souveraineté de qui face à qui ? Qu'est-ce que la souveraineté des peuples dans l'UE d'aujourd'hui ? Qui peut légitimement la représenter ? Ce sont des débats pour une génération, probablement.

Je me limiterai à deux éléments frappants de cet été : la juxtaposition des exemples grec et hongrois indique que, posé de façon abstraite et générale, le concept de souveraineté veut dire tout et son contraire. Mieux vaut penser la souveraineté du peuple – dont la souveraineté nationale peut être un instrument – dans une situation historique précise, dans un conflit clairement identifié. Il est bien sûr possible – hélas – qu'un peuple défende, au nom de la pureté nationale, son droit souverain à fermer ses frontières devant l'arrivée des réfugiés. Mais cela n'est pas, ne peut pas être, sauf en trompeuse apparence, un combat de même ordre que celui d'un peuple qui se défend, au nom des droits humains fondamentaux, contre l'oppression par l'oligarchie financière européenne et mondiale. Défendre la souveraineté de façon abstraite, hors sol et hors vision politique, c'est risquer de défendre n'importe quoi.

La mémoire des décolonisations devrait rendre cette discussion plus claire ; qui pourrait douter qu'un

combattant du FLN, durant la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, savait très clairement que ce mot signifiait *indépendance vis-à-vis de l'impérialisme français* ? Qui doutera, dans 50 ans, que la lutte des peuples d'Europe pour reconquérir leur souveraineté signifiait une lutte face à l'empire néolibéral, celui des multinationales et de la finance ? Mais nous ne sommes plus dans la géographie des luttes anticoloniales ; l'empire est à l'intérieur, et c'est lui qui gouverne.

S'ensuit le second élément qui me frappe : le gouffre entre l'aspiration des peuples à retrouver leur souveraineté et les institutions censées les représenter. Sur les places de dizaines de villes, le 5 juillet, c'étaient des Européens orphelins qui manifestaient. Les Européens, ce n'étaient pas les 28 chefs d'État barricadés à Bruxelles ; c'étaient eux ; la solidarité européenne qu'ils proclamaient et réalisaient, c'était celle d'un peuple sans État, et sans organisation capable de représenter cette aspiration. Il n'y a pas de FLN pour l'Europe… Les traités successifs ont construit toujours davantage « l'Europe » (lire : les institutions de l'UE) comme garante d'un ordre économique particulier, l'ordo-libéralisme. Ces institutions sont dès lors structurellement inaptes à représenter ou incarner une éventuelle volonté populaire de rompre avec cet ordre au plan européen.

Resteraient les États nationaux ? Au sein du jeu européen, on a vu ce qu'il est advenu de la tentative du gouvernement Tsipras 1… Et en quittant l'UE ? Hormis les proclamations électoralistes et passéistes des souverainistes de droite, y a-t-il des projets qui tiennent compte de ce qu'il y a d'irréversible dans le demi-siècle de transformation politique de l'Europe ? Dans le réseau Alter Sommet, nous avons toujours mis en avant, comme un de nos repères politiques de base dans ces périodes troublées, que les « crises » que nous affrontons sont des questions sociales et non des questions nationales. Nous avons d'emblée voulu répéter qu'il n'y avait pas de « crise grecque » ou de « crise espagnole », mais bien des manifestations en Grèce ou en Espagne d'une crise (profonde) du capitalisme européen.

Possible troisième leçon : nous ne pouvons en aucun cas abandonner à la droite et aux nostalgiques des bonnes vieilles frontières nationales l'aspiration des peuples à diriger leur destin souverainement. Mais nous devons alors trouver une façon de définir une souveraineté réelle, orientée vers l'avenir, face aux « empires » d'aujourd'hui. Et ce n'est pas des institutions (ni nationales, ni de l'UE) que nous pouvons attendre qu'elles incarnent cette aspiration à la souveraineté.

Cinq mois au balcon

J'irai plus rapidement sur ce qu'il y avait déjà de décourageant derrière l'énergie des mobilisations pour le 5 juillet : l'absence quasi totale des grandes organisations (syndicales, notamment), et de quasiment tous les partis sociaux-démocrates, préparant la trahison finale des chefs d'État « socialistes » une semaine plus tard.

À peu d'exceptions près, les grandes organisations syndicales en Europe n'ont pas pris fait et cause de façon active après le 25 janvier. On aurait pourtant pu s'attendre à ce qu'un gouvernement qui annonce vouloir remettre en place la concertation sociale et la libre négociation des salaires, restaurer la protection sociale et protéger les services publics suscite un vaste mouvement d'enthousiasme et de solidarité. Bien sûr, comme à toute chose en ce bas monde, il y avait des explications : chaque syndicat était aux prises avec ses urgences nationales. Il y avait aussi d'agréables prétextes : certains syndicats « ne font pas de politique » ; d'autres remarquaient (avec soulagement ?) que la confédération interprofessionnelle grecque ne soutenait pas le gouvernement Tsipras et n'appelait aucunement à le soutenir. La CES préparait son congrès. Un gouvernement, le seul sans doute avant longtemps, s'avançait avec un programme très proche des résolutions de congrès de la majorité des syndicats : et on le laissa s'avancer seul.

Les partis sociaux-démocrates, insuffisamment instruits semble-t-il par le sort que Zeus (ou qui

d'autre ?) a réservé au Pasok, attendaient que ça passe, qu'on en revienne à la tranquille alternance perpétuelle entre néo-libéraux et sociaux-libéraux. Quand les choses sont devenues brutales, les gouvernements Renzi et Hollande ont joué le rôle du *good cop* des films policiers : ils ont participé à l'écrasement d'un gouvernement élu, mais avec des mots gentils.

Bref, au soir du 5 juillet et de la très large victoire du « Oxi », nous pouvions nous réjouir du développement nouveau d'un « espace public européen » favorable à des mobilisations réelles autour d'une question politique simple, en apparence, question qu'on pouvait formuler comme la défense d'une souveraineté démocratique qui ne soit pas simplement une souveraineté nationale. Mais on pouvait déjà se désoler que ni les partis « socialistes », ni les grandes organisations de la gauche classique ne prennent position. Ou pas mieux qu'avec des communiqués de presse, comme si la guerre entre la Troïka et le gouvernement grec était une discussion de salon, où la force des arguments pouvait se passer de l'argument de la force…

II. La nuit de la honte

On ne sait que trop bien ce qu'il est advenu ensuite : pour forcer la capitulation d'un A. Tsipras qui revenait auréolé d'une victoire politique indiscutable, l'Eurogroupe n'a pas reculé devant un véritable acte de guerre, en asphyxiant le système bancaire grec.

> Quatrième et brutale leçon : il est bon d'avoir raison, mais mieux vaut être cuirassé de défenses très concrètes qu'auréolé d'une juste gloire politique. Dans l'UE, la confrontation entre l'ordo-libéralisme de l'oligarchie et les aspirations démocratiques des peuples est définitivement passée du mode « débat » au mode « combat », et dans ce combat tous les coups seront permis.

Un des résultats immédiats de la capitulation forcée d'A. Tsipras – *et qui pourrait douter que c'était aussi un objectif fondamental de Bruxelles et Francfort devant la montée d'une vague de sympathie pour la gauche radicale ?* – a été la division et la désorganisation de la gauche en Europe. Dont nos mobilisations d'octobre (cf. ci-dessous) ont eu à souffrir également. En dehors de Grèce, où les effets d'appauvrissement et de précarisation se feront très brutalement sentir, cette division s'est hélas largement organisée autour d'une très mauvaise question : « *qu'aurait dû faire Alexis Tsipras au bout de cette nuit du 13 juillet ?* »

Il est certes légitime, en principe, d'interroger et de critiquer les choix d'un acteur stratégique à un moment crucial d'un conflit. Mais alors, pour la gauche anti-austéritaire européenne, poser la question de cette façon pose deux douloureux problèmes : la nuit du 13 juillet était-elle un moment stratégique ? Ou bien seulement un moment tragique, au sens théâtral du terme ? Tout n'était-il pas déjà joué ? Depuis quand exactement ? Second problème : Tsipras était bien évidemment un acteur crucial ; mais le laisser seul sous les projecteurs, en faire une sorte de héros puis de traître, qu'est-ce que cela dit de l'ensemble de la gauche européenne, non pas dans les jours enflammés du début juillet, mais tout au long des cinq courts mois de cette tentative désespérée ?

J'écris « désespérée », avec le recul confortable d'après la défaite, pour souligner à quel point beaucoup – et nous tous, sans doute – ont vécu ce printemps dans l'illusion qu'un petit pays pouvait partir en avant-garde du combat que nous menons tant bien que mal dans chacun de nos pays, et ouvrir une brèche dans la forteresse ordo-libérale. À votre gauche, Mesdames et Messieurs, la Grèce : 2 % du PIB de l'UE, 3 % de sa population, 50 ans d'une domination politique par deux partis hyper-corrompus, un appareil productif ravagé par la crise et les politiques monétaires de la BCE. À votre droite, la Troïka, l'oligarchie grecque, les multinationales, et tous les autres États de l'UE. Et les médias dominants-dominés.

Il arrive certes que David terrasse Goliath, mais cela se produit surtout dans les mythes. On s'en réjouit après la victoire inattendue, et on s'en réjouit

d'autant plus quand cette victoire éclair dispense tout le peuple de livrer bataille lui-même. Et, quant aux nombreuses fois où un petit David, poussé en avant par ses frères et cousins, s'est tranquillement fait écraser comme une mouche… supposons que les grands récits les ont pudiquement oubliées.

> Cinquième leçon : le changement radical dont l'UE a besoin ne se fera pas sans des basculements politiques nationaux ; mais ces basculements ne suffiront pas. Un mouvement social et politique [5] européen est nécessaire pour que les lueurs d'espoir nationales soient autre chose que des feux de paille successifs.

Faut-il alors conclure à l'échec pur et simple de l'expérience Tsipras 1 ? À mon avis, non. *« Ceux qui ne bougent pas ne sentent pas leurs chaînes »* disait Rosa Luxemburg : en bougeant, en cherchant à sortir du cadre ordo-libéral, en faisant dire à J.-C. Juncker *« il n'y a pas de démocratie contre les traités européens »*, le gouvernement Tsipras a fait voir les chaînes. Ses chaînes qui sont les nôtres : nous les sentirions, si nous (nos États) bougions. Si quelqu'un avait osé, il y a un an, comparer la réalité des États au sein de l'UE à la « souveraineté limitée » accordée à la Tchécoslovaquie par Moscou pendant que ses chars écrasaient le printemps de Prague, il serait passé pour excessif aux yeux de presque tout le monde. Maintenant, expérience (douloureusement) faite, cette comparaison semblera logique à beaucoup, qu'ils s'y résignent ou qu'ils s'en indignent.

III. Octobre tiède

Quand, en mars 2015, le réseau Alter Sommet a décidé de supporter un projet de « Marches européennes pour la dignité » qui convergeraient vers Bruxelles à l'automne, l'espoir bouillonnait à Athènes, et les perspectives d'un bouleversement politique en Espagne étaient prises au sérieux partout (et sans doute nulle part autant que dans le bureau de W. Schäuble). Notre conviction d'alors était simple : l'action du gouvernement grec allait conduire à un affrontement politique majeur dans l'UE ; nous voulions faire de cet affrontement une question européenne, pas un problème « national », et nous voulions apporter un plein soutien aux mouvements sociaux grecs, et aux politiques anti-austéritaires du gouvernement Tsipras.

Une impression de « maintenant ou jamais » prévalait. La montée de l'extrême droite, la fuite en avant néolibérale et sécuritaire, les effets de plus en plus sensibles des politiques antisociales justifiaient qu'un message clair soit adressé à l'UE. Ce message tenait en un seul mot : Basta ! Derrière ce mot, nous nous étions accordés à identifier cinq adversaires essentiels : la pauvreté, l'austérité, le TAFTA [6], les paradis fiscaux, et le racisme.

La convergence de deux modalités d'action nous semblait prometteuses : les camarades espagnols proposaient des « Marches » qui feraient étape et animeraient des débats locaux dans plusieurs dizaines de villes ; l'Alliance belge d19 proposait de refaire l'encerclement physique du Sommet européen à Bruxelles, lors de la convergence des Marches.

La mise en place tardive de l'organisation, l'implication trop faibles de réseaux nationaux, le coup de tonnerre du 13 juillet, l'absence persistante de plusieurs grandes organisations et le manque de connexions avec plusieurs pays (notamment d'Europe de l'Est) ont conduit ce qui devait être un grand mouvement populaire à se limiter à une série de rencontres intéressantes, et à des expressions de refus des politiques de l'UE claires, mais de faible ampleur – même s'il reste intéressant d'observer le gigantesque déploiement de forces autour du Sommet européen, face à moins de 2000 manifestants. Le réseau mettra ses évaluations en commun le 30 novembre 2015.

Ce qui frappe d'emblée, c'est l'autisme total de la Commission et du Conseil. Les Marches ont, en Espagne, sur tout leur parcours et durant les trois journées de Bruxelles, mobilisé entre 8 et 10 000 personnes dans 35 villes. Parallèlement, la manif anti-TTIP de Berlin réunissait 250 000 personnes, juste après que la plus grosse pétition de l'histoire européenne (plus de 3 millions de signatures) eut été

remise à la Commission. Réaction : néant [7]. La Commissaire Malmström continue son travail de représentante de commerce des multinationales ; la seule réponse à la montée du racisme dans plusieurs pays est d'hypertrophier Frontex et de tolérer que, 26 ans après la chute du Mur, des dizaines de murs encerclent et découpent l'Europe ; le premier anniversaire du scandale Luxleaks permet de mesurer qu'il n'y a pas, dans l'UE, de volonté de lutter vraiment contre les paradis fiscaux, etc.

IV. Quelles perspectives ?

On aimerait s'en sortir avec cette bonne vieille citation : *« Ce n'est pas parce que c'est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que c'est difficile. »* Mais évidemment la réalité est bien pire : c'est difficile. Terriblement difficile. Et c'est rendu plus difficile encore parce que nous n'osons pas assez. Mais il ne suffira pas d'un grand coup d'audace. Que savons-nous ? Qu'avons-nous dans nos mains ? Que faire ?

Nous savons assez bien, je crois, ce que nous voulons *in fine*. Le Manifeste d'Athènes fait un assez large consensus autour de quatre perspectives centrales déclinées en demandes précises ; il mérite sans doute d'être complété par d'autres documents importants, notamment sur les questions de paix et d'armement, de migrations, de souveraineté alimentaire… Mais ce n'est pas au plan des grands objectifs que nous sommes démunis. Nous savons qu'un espace public de débat démocratique et un engagement populaire sont possibles, si nous sommes capables de formuler (et de maintenir, plus qu'une éphémère saison) les questions stratégiques dans des termes simples et clairs. Nous savons que le lien entre les luttes concrètes et quotidiennes (pour le revenu, le logement, l'eau publique, le droit à la santé) et les cadres politiques de l'UE ne saute pas aux yeux, que ce lien doit être construit et mis en évidence ; mais nous savons aussi que c'est dans les conflits que les citoyens peuvent s'approprier ce lien – si nous en faisons en travail prioritaire – et construire un « peuple d'Europe » susceptible de revendiquer une souveraineté pour aujourd'hui. Nous savons, hélas, que face à nous se trouvent des intérêts et des pouvoirs puissants, et qui ne reculeront pas devant des violences importantes, si nous sommes en position de faiblesse. Nous savons donc qu'il ne sera pas trop d'allier mouvements politiques, sociaux et syndicaux, d'allier de petites victoires nationales (le Portugal aujourd'hui ?) et des solidarités européennes.

Qu'avons-nous ? Un réseau : des dizaines d'organisations, des centaines de contacts dans 15 pays de l'UE, même si l'implication réelle des organisations est variable dans l'espace et dans le temps. D'autres réseaux ou mouvement voisins avec qui nous avons pris l'habitude de travailler. Des relations de confiance, une culture commune construite en trois ans. Une capacité organisationnelle faible encore, mais nous ne partons pas de rien. Un Manifeste, et des expériences instructives. Surtout, nous avons expérimenté un dispositif (les « Marches ») qui a prouvé son potentiel : là où l'étape est préparée à temps par un collectif local, le lien essentiel entre conflits local et logiques européennes peut se faire.

Que faire ? D'abord, selon moi, refuser que notre enthousiasme d'un printemps pour le changement en Grèce fasse place à une indifférence hostile aux combats qui continuent de s'y dérouler. Le droit à la négociation collective, la lutte contre la pauvreté (contre les politiques qui appauvrissent), le refus du fardeau de la dette restent des urgences en Grèce, et le « bel accord » du mois d'août pour un troisième plan « d'aide » montre ces jours-ci ses fissures. Demain peut-être, un gouvernement portugais prendra des mesures contre l'austérité : notre soutien sera-t-il concret ? Se limitera-t-il aux éventuels beaux jours, ou tiendra-t-il aussi après que les chars de Francfort aient – *qui sait ?* – rappelé à Lisbonne les limites de la souveraineté dans l'Europe réellement existante ?

Ensuite, élargir et approfondir le réseau. Peu importe qu'il s'appelle Alter Sommet ou autrement, mais les contacts réussis en octobre avec les marches espagnoles, avec les coordinations de migrants, avec l'impressionnant mouvement de l'eau en Irlande, etc., doivent être consolidés. Les bons contacts au sein

des groupes GUE et Verts aussi ; et il faut chercher sans désespérer des dirigeants politiques sociaux-démocrates ou centristes qui se positionnent clairement contre l'austérité, qui osent dire le « Basta ! » que nous avons porté en octobre.

Deux mouvements importants pourraient être réalisés en 2016, si nous sommes capables d'en décider dans les prochaines semaines :

- en termes de construction d'une coalition élargie, une grande conférence européenne, trois ans après Athènes, pourrait approfondir l'analyse commencée notamment par les ateliers du 16 octobre (les rapport seront publiés sous peu) et réunir mouvements et parties [8] autour d'une stratégie qui tienne compte des leçons résumées ci-dessus.
- en termes de mobilisation, l'expérience au bilan mitigé des Marches 2015 pourrait être utilisée pour lancer des Marches 2016 beaucoup plus vastes – à une essentielle condition : qu'il y ait, autour de l'instrument et des objectifs politiques, un soutien réel dans plus de pays qu'en 2015, où l'énergie a surtout été espagnole, française et (un petit peu) belge et italienne.

Nous avons beaucoup plus de temps, et l'expérience : nous pouvons mettre l'Europe du « Oxi » et du « Basta ! » en marche. Il ne suffira pas d'oser pour que cela devienne facile ; mais nous n'avons pas d'autre choix que d'oser, que d'allier l'audace politique à une stratégie très bien réfléchie et à une infinie patience.

Notes

[1] Les « Joint Social Conferences », nées dans le sillage des forums sociaux européens et associant mouvements sociaux et composantes progressistes du mouvement syndical.

[2] Les « Joint Social Conferences », nées dans le sillage des forums sociaux européens et associant mouvements sociaux et composantes progressistes du mouvement syndical.

[3] Einstein : « Everything should be made as simple as possible, but not simpler. »

[4] Je ne peux résumer bien cette très utile analyse : voir l'article d'É. Balibar « Plus que jamais pour l'autre Europe, Thèses du 29 août 2015 », dans *Écrits sur la Grèce, Points de vue européens, Éd. du Croquant, 2015.*

[5] « Social et politique » signifie aussi, ici, qu'un dialogue sérieux entre partis et organisations et mouvements de base est une condition nécessaire. Il peut sembler tentant de décréter d'en haut, à 3 ou 4, la naissance de l'alternative ; mais ce genre de court-circuit fait perdre du temps plutôt qu'en gagner.

[6] TAFTA ou TTIP, pour parler bref. Bien sûr, il s'agit en toute première urgence du CETA, puis aussi du TISA, des accords bilatéraux criminels, des accords APE, etc.

[7] Néant au niveau européen. Dans plusieurs pays, les mobilisations (anti TAFTA, notamment) perturbent les partis sociaux-démocrates voire centristes. Les « villes hors TTIP » se multiplient et se coordonnent, le

président du Bundestag exprime des critiques claires contre l'absence de transparence dans les négociations...

[8] Y compris peut-être le nouveau Labour ?

Grèce et Union européenne : le « coup d'État financier » du 13 juillet 2015. le capitalisme néolibéral et l'annulation des dettes souveraines

vendredi 20 novembre 2015, par Claude Calame

Avec les promesses de rigueur dans toute campagne électorale, le candidat Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission européenne en mai 2014 a pu faire illusion. Dans ce programme électoral forcément bien intentionné, figuraient non seulement le lancement du marché unique du numérique, la réalisation de l'union européenne de l'énergie et la signature d'un traité transatlantique (TAFTA/TTIP/PTCI) « raisonnable » (sic !), mais aussi le renforcement de l'union monétaire, avec deux objectifs : garder « la dimension sociale de l'Europe à l'esprit » et rééquilibrer « la relation entre les élus et la BCE dans la gestion quotidienne de la zone euro ». Le futur président ajoutait : « Nous devons aussi rééquilibrer la façon dont nous accordons notre soutien à la stabilité des pays de la zone euro en difficulté financière. Je propose qu'à l'avenir, tout support et programme de réforme doit être évalué en termes de viabilité financière et en termes d'impact social. Les effets sociaux des réformes structurelles doivent être débattus publiquement. Mon parti, le PPE, croit en l'Économie Sociale de Marché. En temps de crise, ce principe n'est pas compatible avec le fait que les spéculateurs deviennent encore plus riches, tandis que les retraités ne savent plus comment subvenir à leurs besoins quotidiens » (sic !).

> « Je pense, quant à moi, qu'une cité sert mieux l'intérêt des particuliers si elle prospère dans son ensemble que si elle assure le succès de chaque citoyen, mais que collectivement elle échoue ».Périclès selon Thucydide 2, 60, 2

Avec les promesses de rigueur dans toute campagne électorale, le candidat Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission européenne en mai 2014 a pu faire illusion. Dans ce programme électoral forcément bien intentionné, figuraient non seulement le lancement du marché unique du numérique, la réalisation de l'union européenne de l'énergie et la signature d'un traité transatlantique (TAFTA/TTIP/PTCI) « raisonnable » (sic !), mais aussi le renforcement de l'union monétaire, avec deux objectifs : garder « la dimension sociale de l'Europe à l'esprit » et rééquilibrer « la relation entre les élus et la BCE dans la gestion quotidienne de la zone euro ». Le futur président ajoutait : « Nous devons aussi rééquilibrer la façon dont nous accordons notre soutien à la stabilité des pays de la zone euro en difficulté financière. Je propose qu'à l'avenir, tout support et programme de réforme doit être évalué en termes de viabilité financière et en termes d'impact social. Les effets sociaux des réformes structurelles doivent être débattus publiquement. Mon parti, le PPE, croit en l'Économie Sociale de Marché. En temps de crise, ce principe n'est pas compatible avec le fait que les spéculateurs deviennent encore plus riches, tandis que les retraités ne savent plus comment subvenir à leurs besoins quotidiens » (sic !) [1].

La chronologie d'une destruction économique et sociale

Cette double promesse, d'ordre à la fois social et politique, a été démentie dès l'élection à la présidence de la Commission européenne de l'ancien ministre des finances du Luxembourg. Juncker n'a en effet rien trouvé de mieux que de choisir comme vice-président à ses côtés et comme commissaire pour l'euro et le dialogue social Valdis Dombrovskis. Trois

fois Premier ministre de son pays, le Letton s'était distingué lors de son premier mandat en imposant à ses concitoyennes et concitoyens un plan d'austérité budgétaire draconien ; il prévoyait une baisse de 20 % des salaires de la fonction publique, la division par deux du salaire des enseignants, une baisse de 10 % des retraites et la fermeture de plusieurs hôpitaux. Air hélas trop bien connu… Quant à Juncker lui-même, il était non seulement ministre des finances du Grand-Duché, mais président de l'Eurogroupe (le Conseil des ministres des finances des pays de l'Union européenne) quand son pays accordait aux multinationales qui déplaçaient leur siège au Luxembourg tous les moyens de la plus cynique des « optimisations fiscales » (LuxLeaks). Apple, Pepsi, Heinz, IKEA, Deutsche Bank, Disney et bien d'autres ont ainsi obtenu, légalement, des avantages fiscaux leur permettant en particulier d'échapper à la fiscalité des pays dont ils exploitent les ressources naturelles et humaines.

La double promesse électorale de Juncker a été entièrement reniée avec le plan de « réformes » imposé à la Grèce le 13 juillet dernier. Rappelons-en la sinistre chronologie :

- 2 mai 2010 : à la suite de la crise financière de 2008 qui touche durement en particulier les banques grecques, premier « plan de sauvetage » de la Grèce qui accuse un déficit budgétaire de 12, 7 % et une dette souveraine se montant à 127 % du PIB. Un premier prêt échelonné de 110 milliards d'euros est assorti d'un « mémorandum » imposé par le FMI, la BCE et la Commission européenne (la Troïka) sans consultation ni du parlement grec, ni des autres parlements européens. Le mémorandum consiste en un sévère programme d'austérité budgétaire (augmentation de la TVA de 19 à 21 %, taxes variées, réduction de 7 % des salaires dans les entreprises publiques, gel des pensions dans le public et dans le privé, facilitation des licenciements, etc. – on connaît la chanson).
- 12 mars 2012 : deuxième plan d'aide financier de 130 milliards d'euros, assorti d'un plan d'économies qui renforce celui de 2010 (notamment par la vente et privatisation de parts et d'entreprises d'État pour un montant de 50 milliards, en particulier le port du Pirée).

Si le déficit public est ramené en quatre ans de 11, 1 % à 3, 5 %, à fin 2014, la dette publique passe de126, 8 % à 177, 1% (elle dépasse désormais 180%) et le sacro-saint PIB chute de plus de 25 % depuis 2009, avec une production en baisse de 20 % depuis 1999. Matériellement et humainement, ce sont évidemment les plus pauvres et les plus vulnérables qui ont subi les conséquences destructrices des deux mémorandums, avec la réduction du salaire minimum de 22 % à 586 euros bruts et la baisse drastique du montant des retraites. On le sait, de 2009 à 2014, le chômage passait de 9, 2 % à 26, 5 % (52, 4% chez les jeunes), les salaires toutes professions confondues diminuaient de 23, 8 % et, dans la seule année 2014, on a prévu 11550 licenciements dans la fonction publique. Sur une population de 11,3 millions d'habitants, près de 2,5 millions de personnes n'ont plus d'accès aux soins de base (380 centres de soins primaires ont dû fermer), et, en 2014, 36% des Grecs étaient considérés comme étant en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (contre 28% en 2008). Selon un rapport de l'OCDE de mars 2014, 30 % de la population grecque vit en dessous du seuil de pauvreté et 17 % ne peuvent plus subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens.

Selon Alexis Tsipras lui-même, dans son discours du 31 mai 2015 : « la diminution cumulée des retraites en Grèce pendant les années du Mémorandum est de 20 % à 48 % : actuellement 44,5 % des retraités reçoivent une pension au seuil de la pauvreté relative et, selon les données de l'Eurostat, 23,1 % des retraités vivent dans des conditions de risque de pauvreté et d'exclusion sociale. »

Conséquence : « la Grèce, conformément aux statistiques d'Eurostat, est devenue l'État de l'Union européenne ayant l'indicateur d'inégalité sociale le plus élevé ».

On est donc dans la pure logique des ajustements structurels imposés par le FMI et la Banque mondiale à la fin du siècle dernier aux pays les plus pauvres et les plus endettés, avec les conséquences que l'on sait : économies drastiques dans les services de santé et de la formation (écoles), suppression des soutiens aux agriculteurs et aux cultures vivrières, vente des entreprises d'État pour laisser libre cours aux investissements des multinationales occidentales de l'agro-alimentaire et de l'extraction des matières premières qui en rapatrient les profits dans les pays du Nord. Sous le couvert d'une inéluctable « mondialisation », on assiste à une nouvelle forme de colonialisme, économique et financier. Ce néocolonialisme implacable découle de l'application stricte et contraignante du double principe de la privatisation et de la marchandisation (pour le profit capitaliste). Ce double principe fonde l'idéologie du néolibéralisme (« moins d'État » !).

Une mise sous tutelle par les banques

Pour la Grèce, on connaît la suite : le 25 janvier dernier, Syriza gagne les élections et parvient à former une majorité et un gouvernement avec l'appui du parti populiste de droite ANEL. En février, le gouvernement refuse les ultimatums de la Troïka et fait voter par le parlement une série de mesures sociales parmi lesquelles des allocations de logement pour 30 000 personnes et l'étalement du remboursement des prêts bancaires pour les plus défavorisés.

Mais, de négociation en négociation avec les instances de l'UE, le pays est à court de liquidités ; il est bientôt en situation de cessation de paiement des dettes contractées par les gouvernements précédents. Par ailleurs, en favorisant indirectement l'évasion fiscale, en asséchant les liquidités, puis en finissant par fermer les banques, la BCE exerce un chantage révoltant sur les décisions politiques. Le 25 juin, un accord est finalisé, avec la l'UE, la BCE et le FMI : en échange d'un prêt à court terme et d'un plan d'aide pour l'investissement de 35 milliards d'euros, le gouvernement grec doit s'engager à fixer une TVA à 23 %, y compris dans la restauration et dans les îles, à abolir la réduction de la taxe sur les carburants pour les agriculteurs, à diminuer de près d'un milliard d'euros la charge de l'aide sociale, à augmenter des prélèvements pour soins de santé sur les pensions de 4 % à 6 % ; s'y ajoutent le gel des retraites jusqu'en 2021 et une nouvelle réduction des salaires dans le secteur public. Le 5 juillet, avec 61,31 % et un taux de participation de 62,5 %, Grecques et Grecs disent NON à un « programme d'aide » qui s'inscrit dans la même logique que les deux mémorandums ayant conduit le pays au bord de la faillite. Des économistes aussi peu suspects de gauchisme que Joseph Stiglitz ou Paul Krugman n'ont pas manqué de dire l'inefficacité, du point de vue économique, de tels « plans d'aide » [2].

Néanmoins, dans une volte-face sur laquelle on n'a pas fini de gloser, Alexis Tsipras accepte le 13 juillet un « plan de sauvetage » de 82 milliards, assorti d'ajustements structurels plus sévères encore que le plan rejeté par référendum (augmentation de l'âge de la retraire à 67 ans : mesure de lutte bien connue contre le chômage…). Avec l'aide des voix du PASOK et de la Nouvelle Démocratie, le Parlement entérine ce plan le 23 juillet. La démission de Tsipras moins d'un mois plus tard a montré l'impossibilité d'une telle alliance.

La réélection de Tsipras le 20 septembre dernier pose la question de l'application d'un troisième plan d'ajustement structurel face à un parlement mis sous l'étroite tutelle de la Commission européenne. Pour ne prendre que cet exemple, sur le modèle de la *Treuhandanstalt* qui était parvenue à brader tous les biens publics de l'ancienne RDA, ce nouveau mémorandum fait renaître notamment le fonds des privatisations TAIPED (le cyniquement dénommé « Fonds de développement des biens de la République hellénique ») ; gelé en février, il est désormais placé sous le contrôle étroit des représentants de la Troïka [3].

Logiques néolibérales et capitalistes

Mais de quelle logique s'agit-il ? Elle est à l'évidence purement financière. De même que le prêt-pont de 7,16 milliards accordé en urgence en juillet n'a

pratiquement servi qu'à rembourser 6,25 milliards au FMI et à la BCE, de même le nouveau financement de 82 milliards est essentiellement destiné à rembourser les dettes arrivant à échéance ces prochains mois et à recapitaliser les banques du pays. Sur une première tranche de 25 milliards, 3,2 milliards sont dus pour la fin août à la BCE, puis 7 milliards pour le remboursement d'un crédit accordé par le Fonds européen pour la stabilité financière ; un autre montant de 10 milliards ira à la recapitalisations des banques. [4] Quant au fonds de bradage de biens publics de 50 milliards, 12,5 milliards uniquement pourront être réinvestis dans l'économie ; sinon il s'agira de rembourser d'autres prêts précédents avec le produit des ventes à vil prix des biens communs. On pourra se référer à titre d'exemple à la vente toute récente d'une île dans le Golfe de Salonique au milliardaire états-unien Warren Buffett et au magnat italien de l'immobilier Alessandro Proto, richissimes et arrogants propriétaires capitalistes s'il en est.

Quant à la restructuration d'une dette déclarée insoutenable même par la voix hypocrite de Christine Lagarde au FMI, elle est renvoyée aux calendes… grecques. Pourtant dans la collaboration avec Éric Toussaint du CADTM, une bonne partie de cette dette souveraine a pu être déclarée « illégitime, odieuse, illégale » et désormais insoutenable par la Commission pour la vérité sur la dette publique, instituée par le Parlement grec [5]. Dans un chapitre 5 consacré à l'impact du « plan de sauvetage » sur les droits humains, est énumérée la liste des atteintes que présentent les différents accords des créanciers de la Grèce au droit au travail, au droit à la santé, au droit à la sécurité sociale, au droit au logement (tous les quatre sont inscrits dans l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme [6]) ; s'y ajoutent le droit à l'autodétermination (souveraineté du peuple et aliénation des biens publics) et le droit à la justice ; pauvreté et exclusion y sont aussi mentionnées de même que les mesures affectant la liberté d'expression et d'assemblée ainsi que la protection contre les discriminations. Sans doute aurait-on pu y adjoindre encore les droits humains fondamentaux à respecter, aussi bien à l'égard des demandeurs d'asile que des migrantes et des migrants. Faute de moyens accordés par l'UE pour les accueillir, ils sont à nouveau l'objet, en Mer Égée (en particulier à Cos), des attaques et de la répression qu'ils connaissent dans bien d'autres pays de l'Union européenne, ne serait-ce qu'en France, à Calais.

En dépit du remarquable travail de la commission parlementaire grecque, il n'est question, dans le troisième mémorandum, ni de la situation sociale et humanitaire en Grèce, ni de la nécessaire restructuration de la dette. À ce propos, Christine Lagarde a bien précisé qu'on pouvait envisager une restructuration, mais en aucune cas une annulation de la dette souveraine. Pourtant, le chapitre de conclusion du rapport de la Commission pour la vérité sur la dette publique énumère avec précision les fondements juridiques de la répudiation et de la suspension de la dette souveraine grecque !

Pas d'annulation de la dette, pas de programme d'investissement non plus : l'austérité, rien que l'austérité, pour l'appauvrissement des plus pauvres et l'enrichissement des plus riches.

La prise de pouvoir de la BCE et la négation du politique

Écoutons pourtant le constat de Zoé Konstantopoulou, présidente du Parlement grec, en ouvrant la session du Parlement dans la sinistre nuit du 15 juillet : « Le mémorandum a provoqué une crise humanitaire en Grèce, et nos dits partenaires le savent (…). Il s'agit là d'un coup d'État, de l'abolition de la démocratie, de l'abolition de la fonction constitutionnelle, et d'une imposition de conditions de vie qui mèneront de façon certaine– en partie ou totalement – à la destruction (d'une partie ou de l'ensemble) de la population grecque. Il s'agit ainsi d'un crime contre l'humanité et d'un génocide social ». « Un coup d'État financier contre Athènes » anticipait Vicky Skoumbi, la rédactrice de la revue *Aletheia*, dans une analyse fouillée, publiée juste avant l'accord du 25 juin.

Difficile d'être plus pertinent. Un coup d'État financier « sans tanks » et surtout sans colonels, qui

place le Parlement sous la tutelle d'institutions non élues et qui ignore le clair OXI démocratiquement clamé par le peuple grec. Un coup d'État sans colonels, mais par la volonté de banquiers inflexibles dont Wolfgang Schäuble n'est que le porte-parole, sinon la marionnette. Dans le débat de ces deux derniers mois, frappe l'absence de la voix par exemple de Mario Draghi. S'il est depuis 2011 président de la BCE, il a été le vice-président de Goldman Sachs pour l'Europe entre 2002 et 2005. Ce sont les années qui ont immédiatement suivi celles où la banque d'affaires états-unienne a permis à la Grèce, par des l'acquisition de swaps et autres produits dérivés, de masquer une partie de sa dette pour être associée à l'euro. Rappelons que, nommé gouverneur de la Banque d'Italie par personne d'autre que le milliardaire Silvio Berlusconi, Draghi a présidé au ministère du Trésor public italien, de 1993 à 2001, le Comité pour les privatisations… Un pedigree qui se passe de commentaires.

N'oublions pas par ailleurs qu'à la veille du référendum, c'est la BCE qui a ordonné le contrôle des capitaux et la fermeture des banques grecques, se livrant ainsi à un odieux chantage à portée politique.

Dans son enquête sur les dettes illégitimes, François Chesnais a fort bien démontré et démonté tous les mécanismes sophistiqués par lesquels les banques, transformées par la libéralisation financière des années 1990 en conglomérats spécialistes de la spéculation, sont parvenues à dominer les institutions politiques [7]. Désormais, ces instances, plus ou moins démocratiquement élues, sont à leur service. En ce qui concerne en particulier l'Union européenne, de même que sur le plan économique la concurrence libre et non faussée est inscrite dans le sinistre traité de Maastricht, de même la règle des marchés financiers et de la maximisation des profits est-elle indirectement inscrite dans la création de l'euro. En effet, la Banque centrale européenne, par la loi, ne peut fonctionner ni comme la Fed états-unienne, ni comme une banque centrale nationale : elle doit livrer aux marchés financiers les emprunts des pays membres de l'UE. Par l'affirmation de l'indépendance de la BCE à l'égard des instances politiques, la règle est en quelque sorte inscrite dans le traité de Lisbonne, qui a remplacé en 2009 le traité constitutionnel européen, refusé par référendum (déjà !) aussi bien par les Hollandais que par les Français en 2005 [8].

Ni du point de vue social, ni même du point de vue économique, il n'y a quoi que ce soit à espérer d'une Communauté européenne qui a inscrit dans ses textes, à l'écart de toute procédure démocratique, et qui a réalisé dans des institutions de domination néocoloniale les principes fondant le capitalisme néolibéral le plus implacable, le plus cynique et le plus destructeur (des hommes et de leur environnement).

Les aléas d'un « grexit » et nous : pour une Europe de rupture

Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux un « grexit » de l'euro, sinon de l'Union européenne ?

Du côté des votants au référendum et de leur gouvernement, la position était implicitement contradictoire : NON au nouveau plan d'austérité, mais tout en restant dans l'euro. Yanis Varoufakis, ministre des finances hélas démissionnaire dès la signature du plan de sauvetage à Bruxelles le 6 juillet, a été tout à fait clair [9] : « Le grexit de l'euro est souhaité par la BCE et par le ministre allemand des finances ; la seule solution consiste dans la restructuration de la dette ». On sait désormais ce qu'il en est des perspectives même de rééchelonnement… Pierre Khalfa, coprésident de la fondation Copernic, a montré que face à l'étranglement financier dont la Grèce vient d'être à nouveau l'objet, seules des mesures unilatérales sont possibles : contrôle des capitaux, introduction d'une monnaie complémentaire (IOU) et surtout un moratoire sur le remboursement de la dette. Et Michel Husson a bien affirmé que « la sortie de l'euro n'est pas en soi un programme, mais un outil à utiliser le cas échéant ». On ne peut que renchérir en transformant le moratoire proposé en répudiation de la partie illégitime de la dette, selon les propositions formulées par la Commission pour la vérité sur dette publique. Grexit (de l'euro) ou non, répudier la dette

illégitime, imposée dans une pure logique de gain financier, est désormais la seule possibilité d'échapper aux conséquences dramatiques d'un « plan de sauvetage » dont les deux memoranda précédents ont montré la totale inefficacité – sinon à renforcer la situation de négation des droits sociaux et de profonde détresse humanitaire intentionnellement provoquée par l'application stricte des principes idéologiques sous-tendant le capitalisme néolibéral.

De la Grèce à l'Union européenne : répudiation de la partie illégitime des dettes souveraines

Mais il serait totalement irresponsable de laisser les Grecs montrer seuls l'exemple pour échapper au cercle vicieux de la dette souveraine.

Aussi peu conclusifs que soient les arguments développés dans la contribution largement discutée d'Étienne Balibar, de Sandro Mezzadra et de Frieder Otto Wolf à la suite du « Diktat de Bruxelles », il est indéniable que le combat pour une « autre Grèce » ne peut se déployer que dans le combat pour une « autre Europe » [10]. Or, la lutte pour cette autre Grèce et pour cette autre Europe ne saurait être laissée à une dialectique, pour le moins floue, « d'application et de résistance ». Désormais bien préparée pour la Grèce, c'est moins la restructuration que l'annulation partielle de la dette souveraine qui doit être revendiquée pour tous les pays de l'UE soumis à de sévères plans d'austérité, à commencer par la France. Ici, sans doute davantage que ceux de Thomas Piketty, les travaux de David Graeber doivent être une source d'inspiration [11]. D'autre part, il est évidemment indispensable que les forces politiques de gauche, en collaboration avec les mouvements sociaux, s'unissent enfin pour revendiquer un tournant social et écologique qui exige le passage du capitalisme néolibéral à un écosocialisme de rupture [12]. Quoi qu'il soit, jusqu'au référendum et à son résultat, Syriza a montré ce que nous pouvons faire, ce que nous devons faire.

En effet, on semble oublier deux choses. Non seulement, provoquée par les spéculations des banques états-uniennes dans l'émission des *subprimes*, la crise de 2008 était financière ; mais, en conséquence, la crise des dettes souveraines a été suscitée par l'impératif imposé par des gouvernements tels ceux de George Bush et de Nicolas Sarkozy : recapitaliser les grandes banques au bord de la faillite aux frais de l'État et au détriment des contribuables les plus précaires, par les plans d'austérité qui en ont été la conséquence. Les banques grecques faisaient évidemment partie du lot. Dans cette mesure, et dans la langue de bois maoïste post-68, on pourrait dire que les tristes Juncker, Dijsselbloem et autres Schäuble ne sont que les méprisables laquais du président de BCE et de ceux, très riches capitalistes, dont Draghi est lui-même, à son tour, le fidèle laquais. Un autre concept post-68 à reformuler en la circonstance serait celui d'impérialisme (désormais financier). Face à cet impérialisme néocolonial, une première mesure de rupture est la dénonciation coordonnée par plusieurs pays de l'Union européenne des dettes souveraines impliquées.

Notes

[1] Dans « Mes priorités » (25 mai 2014). Voir le communiqué d'Attac.

[2] Joseph E. Stiglitz recommandant le « non » au référendum (*Le Monde* du 3 juillet 2015) ; voir aussi la réaction de Paul Krugman.

[3] Entre 2010 et 2015, les privatisations grecques n'ont guère rapporté que 5,4 milliards d'euros.

[4] Pour les deux plans précédents, voir le document publié le 21 juin 2013 par Attac « Plans de sauvetage de la Grèce : 77 % des fonds sont allés à la finance ».

[5] Circonstancié et sans appel, ce rapport a désormais été publié en traduction française sous le titre *La Vérité sur la dette grecque*, Paris (Les Liens qui Libèrent) 2015.

[6] DUDH art .25 § 1 : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ».

[7] En plus du livre de F. Chesnais, *Les dettes illégitimes. Quand les banques font main base sur les politiques publiques*, Paris, Raisons d'agir, 2011, on pourra aussi se référer à É. Toussaint, *Bancocratie*, Bruxelles (Éditions Aden – CADTM) 2014 et Attac & Basta !, *Le livre noir des banques*, Paris, Les Liens qui Libèrent) 2015 (sur la Grèce : pp. 74-75, et sur le contrôle du pouvoir politique : pp. 291-328).

[8] Le traité de Lisbonne (TFUE art. 130 et 282 § 3) fait de la BCE une institution de l'UE au même titre que la Commission, le Parlement ou la Cour de justice de l'UE !

[9] *The Guardian* du 10 juillet 2015 ; voir aussi « Exclusive : Yanis Varoufakis opens up about his five month battle to save Greece ». Voir à ce propos l'écho donné en lettre ouverte par Thomas Coutrot et Bruno Théret à la prise de position de Varoufakis.

[10] Sans doute est-il significatif que, du côté francophone, les éloges suscités par ce texte se sont en général adressés au seul Etienne Balibar !

[11] Voir notamment *Dette, 5000 ans d'histoire*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2013.

[12] Je renvoie ici par exemple aux propositions formulées par Michael Löwy dans *Écosocialisme. L 'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Paris, Mille et une nuits, 2011.

La crise grecque, un tournant pour l'Europe… et pour nous

vendredi 20 novembre 2015, par Janette Habel

La stratégie de Syriza… et la nôtre : premiers bilans

Un bilan s'impose sur la stratégie suivie par les dirigeants de Syriza… et la nôtre (nous, la gauche de la gauche). Alexis Tsipras a négocié avec un pistolet sur la tempe. C'était prévisible. Et, depuis cinq mois, il a fait des choix politiques, en témoignent les débats internes de Syriza, les critiques de la plate-forme de gauche et les révélations de Varoufakis.
Il n'y avait pas qu'une stratégie possible, le résultat de celle qui a été choisie est terrible pour les Grecs d'abord, pour les peuples européens ensuite. Tsipras a eu l'honnêteté de reconnaître qu'il s'agit d'un « mauvais accord » (en vérité, un diktat), un avis partagé par des analystes de tous bords.
À noter l'aveuglement du Parti communiste français soulignant le « rôle positif » que la France a joué dans cette affaire. Hollande, il est vrai, a aidé Tsipras à reculer devant Merkel comme il l'avait fait lui-même au lendemain de son élection. Le PCF ne semble pas comprendre que cela va aider les dirigeants européens, Hollande/Valls en particulier, à faire passer leurs plans d'austérité.

Autre conséquence, Syriza se déchire, ce qui est aussi le but recherché par l'Eurogroupe. Qui va profiter de la reddition du gouvernement grec ? La droite grecque qui va montrer que ses propositions allaient moins loin dans l'austérité et l'abandon de souveraineté que l'accord signé à Bruxelles (les conditions sont plus dures que celles négociées avant le référendum du 5 juillet comme l'écrit Elie Cohen, *Les Échos*, 15 juin 2015). Et peut-être, demain, Aube Dorée pourrait profiter de la confusion politique.

Tsipras et l'exécutif de Syriza ont une responsabilité politique dans les choix effectués.

Questions

- Comment interpréter *a posteriori* le référendum démocratique ? C'est Tsipras qui a déclaré avoir besoin du non au référendum pour négocier en meilleure position et c'est lui qui a envoyé, avant même les négociations de Bruxelles, les 62 % de « non » aux oubliettes. On ne peut que se poser la question : ce référendum était-il une décision démocratique ou s'agissait-il d'une manœuvre plébiscitaire où la question posée importe moins que celui qui la pose ? Le but était-il de renforcer l'autorité de Tsipras en Grèce ? À Bruxelles, il déclarait le 12 juillet être « pour une Europe unie, contre une Europe divisée » (sous-entendu, quel qu'en soit le prix). Si telle était sa conviction, la question qu'il aurait dû poser aux Grecs était : « Êtes-vous pour rester dans l'euro même au prix d'une austérité renforcée ? »
- Alors que Tsipras s'est allié à la droite au nom de l'unité nationale, pourquoi, dans le même temps, a-t-il poussé le ministre des finances à la démission ? En quoi cette démission forcée a-t-elle « facilité » la négociation de Tsipras à Bruxelles ?
- Pourquoi n'a-t-il pas fixé publiquement une ligne rouge avant la négociation d'un « compromis » ? Et n'est-ce pas l'accord final qu'il aurait fallu soumettre au référendum ?
- Comment expliquer qu'il ne se soit pas préparé à l'exclusion de la Grèce (le 'Grexit') de la zone euro par le gouvernement allemand et ses alliés ? « Le

> Grexit appartient au passé » a déclaré Tsipras. En réalité, il en a seulement repoussé l'échéance (E. Cohen, *Les Échos*). Certes, il ne fallait pas que le gouvernement grec mette en avant un mot d'ordre de sortie volontaire de l'euro, mais il fallait s'y préparer et y préparer son peuple. Ce qui lui aurait permis de refuser le 'nouveau traité de Versailles' imposé par le gouvernement Merkel. La plateforme de gauche de Syriza avait anticipé ces développements, elle proposait un plan d'urgence incluant la nationalisation des banques, l'émission de l'IOU et le contrôle des capitaux. Sûrement aurait-il fallu prendre dès le début des mesures radicales contre les oligarques grecs, ce qui aurait fait hurler les eurocrates de Bruxelles mais aurait montré leur alliance avec l'oligarchie grecque aux yeux des peuples européens. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait ?

Oui, il y avait plusieurs stratégies possibles, aucune n'était facile mais celle qui a été choisie (et en vérité plus subie que choisie) est à coup sûr dramatique. Comme le rapporte Florence Aubenas on se demande pourquoi, dans le cadre du programme de privatisation à hauteur de 50 milliards d'euros, Merkel n'a pas « demandé à chaque Grec de vendre un rein » !

D'où vient l'erreur ?

L'exécutif grec craignait davantage la sortie du pays de la zone euro que l'abandon de son propre programme. On aurait pu s'en douter dès le 22 juin, lorsqu'Athènes avait déjà présenté un plan d'austérité. Mais le « non » au référendum avait été une contre-offensive qui, compte tenu du résultat, pouvait donner un mandat implicite au Premier ministre pour refuser le diktat européen et négocier le Grexit. Il n'en a pas jugé ainsi. En grande partie parce qu'il a commis l'erreur de ne pas le préparer. « L'erreur d'Alexis Tsipras aura été de croire qu'il pouvait obtenir un *« accord mutuellement favorable »* comme il l'a martelé pendant cinq mois » (*La Tribune*). « L'attachement à la construction européenne, à l'idée que l'Union peut être changée en faveur des peuples était jusqu'ici inscrite dans l'ADN de Syriza, héritier de l'eurocommunisme des années 1970 », décrypte une source au sein du parti. La foi dans la démarche de négociation était si ancrée que le gouvernement grec n'a jamais sérieusement travaillé à l'élaboration d'un plan B, fragilisant de fait sa position. Varoufakis l'admet aujourd'hui : « Nous avions préparé le Grexit en théorie, mais c'est autre chose que d'y préparer le pays. Cela n'a pas été fait », déplore-t-il. « Notre principale erreur ? Avoir mal mesuré leur volonté de nous détruire. Le gouvernement doit faire face à un coup d'État nouveau genre. Nos assaillants ne sont plus des chars d'assaut, comme en 1967, mais les banques » (Yannis Varoufakis, ministre des Finances, Rosa Moussaoui, *L'Humanité*).

La preuve est faite que l'euro est un nœud coulant placé autour du cou des peuples que la BCE serre et desserre à sa guise, empêchant toute politique économique et sociale alternative au néolibéralisme. La preuve est là que l'euro est utilisé comme une machine de destruction de la démocratie.

La gauche de la gauche doit tirer les leçons de cette défaite. Pour les peuples européens, l'expérience est amère. « C'est cela le bilan de la gauche radicale quand elle est au gouvernement ? » Se taire serait accepter qu'il n'y a pas d'alternative et renvoyer tout changement radical au rêve d'une victoire électorale débouchant un jour sur l'accession au pouvoir d'une gauche authentique dans une majorité de pays européens. C'est finalement rabattre la contestation vers le « réalisme » : le social-libéralisme d'un côté et le FN de l'autre.

Sortir de l'ambiguïté

Les débats sur l'Europe ont fait l'objet de nombreux échanges parfois très agressifs. Un retour en arrière est nécessaire à la lumière des développements actuels et de la crise grecque. Plusieurs positions se

sont opposées ces dernières années. Résumons la nôtre d'abord.

La position dominante dans la gauche radicale a l'avantage d'être synthétisée dans le livre publié par Attac et la Fondation Copernic : *Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire* [1]. Nous (et dans ce « nous », certains plus que d'autres) avons défendu une position qui disait 1) que cette Europe n'était pas réformable ; 2) qu'il fallait se préparer à rompre avec les traités ; 3) et à ouvrir une crise politique, une hypothèse pouvant déboucher sur la sortie de l'euro. Mais il n'est pas vrai que nous avons dit que la sortie de l'euro en serait la conclusion inévitable et qu'il fallait s'y préparer. D'ailleurs, nous ne nous y sommes pas préparés, pas plus que Syriza. Certes, nous avons répété sans cesse que nous étions pour « une autre Europe » et pour la fin des politiques d'austérité. Mais c'était une position ambiguë car elle ne tirait pas la conclusion concrète de la rupture imposée par les rapports de force. On a laissé croire que l'on pourrait garder le flacon tout en changeant la liqueur...*« Désobéir pour reconstruire »* : reconstruire ? Comment ? En gardant le cadre institutionnel actuel tout en le réformant ? Quelles seraient les institutions de cette autre Europe ? Monnaie unique ou monnaie commune ? Cette « autre Europe » serait-elle fédérale ou confédérale ? Le fédéralisme est-il une option acceptable dans les conditions actuelles ? Bien sûr, nous avons dénoncé l'indépendance de la BCE, le caractère non démocratique des institutions. Nous avons appelé à voter contre les traités, mais nous n'avons jamais explicitement dit ce qu' « une autre Europe » impliquait. Je me souviens d'une discussion lors d'une université d'été. Certains envisageaient que, sous réserve que les rapports de force en Europe changent, la BCE puisse modifier sa stratégie et se mettre au service des politiques publiques. Une hypothèse non crédible. Pourquoi ? Parce que l'analyse politique qui la sous-tend est erronée. Elle suppose l'existence d'une conscience européenne et d'un peuple européen. Force est de constater que ce n'est pas le cas, la crise grecque l'illustre de façon dramatique. Je suis contre les *mea culpa* du genre « Nous n'avons pas mobilisé », « la solidarité n'était pas au rendez-vous ». C'est incontestable. Mais ce n'est pas d'abord « notre faute ». C'est d'abord le résultat d'une construction européenne qui s'est faite contre les peuples. Les peuples européens ne se sentent pas solidaires des Grecs, c'est même pour certains d'entre eux le contraire. C'est l'inverse qui s'est produit en Amérique latine dans la première décennie du XXIe siècle : le Consensus de Washington (version latino de la politique de la Troïka aujourd'hui) a été ressenti dans de nombreux pays comme une agression générale lors de la crise argentine. Les insurrections populaires qui ont suivi ont donné lieu à des victoires électorales dans plusieurs pays et au rejet de l'ALCA, la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) promue par les États-Unis, au point que Washington et ses alliés (qui n'avaient rien de particulièrement progressistes) ont dû reculer devant cette perspective.

C'est contre la position défendant une sortie revendiquée de l'euro que se sont déchaînées les critiques les plus virulentes. En ce qui me concerne, la critique essentielle tient au fait que certains auteurs (J. Sapir, F. Lordon entre autres) n'ont pas toujours clarifié un problème central : aucune ambiguïté ne doit planer sur le fait qu'une autarcie débouchant sur un gouvernement d'union nationale serait en soi une issue positive. La sortie de l'euro est une condition nécessaire mais non suffisante, elle ne peut être avancée qu'avec un programme anticapitaliste, celui avancé par la gauche de Syriza, en ne laissant aucune place à un discours nationaliste. C'est ce programme anticapitaliste qui doit nous différencier du Front national. Or, la polémique avec F. Lordon *et al* s'est concentrée sur la proposition de « sortie de l'euro », ce qui a conduit à « tordre le bâton » au profit d'une position sibylline de défense d'un « non de gauche, pour une autre Europe ».

C'est ce dernier point qui faisait désaccord. L'ambiguïté persiste, il faut la lever. Que disait le livre cité plus haut ? Le titre du chapitre 4, p. 87, est explicite : *« La sortie de l'euro, un remède illusoire ».* Mais quelle est l'alternative stratégique ? « La refondation ou la sortie ? », s'interrogent les auteurs (p. 89) qui polémiquent immédiatement contre les partisans de la sortie en affirmant (p. 91) que l'annulation d'une partie de la dette « n'aurait pas

besoin d'une sortie de l'euro pour être appliquée ». Suivent des pages consacrées à toute une série d'arguments économiques, techniques et juridiques sur les avantages et inconvénients d'une dévaluation compétitive, les modèles macro-économiques etc., qui relèvent d'hypothèses hasardeuses, de la critique d'un « scénario enchanté » (celui de J. Sapir). Je ne prétends pas juger les chiffres et la méthodologie utilisés, on me permettra de penser que tel n'est pas le problème principal, il relève d'abord d'une volonté politique et d'une compréhension stratégique.

Peu à peu les auteurs précisent : « sortir de l'euro, ce serait donner aux marchés financiers un puissant moyen de pression » (p. 100) », « une erreur stratégique majeure » affirment-ils. Mais les marchés financiers n'ont-ils pas exercé un « puissant moyen de pression » sur le gouvernement grec pour lui faire payer son maintien dans l'euro ? Pour les auteurs, « le projet d'une sortie de l'euro n'ouvre pas la voie vers un projet alternatif pour l'Europe… La sortie de l'euro n'est ni une condition préalable ni une fin en soi ». Que la sortie de l'euro ne soit pas « une fin en soi » est incontestable. Mais c'est une condition politique préalable pour en finir avec les politiques néolibérales. Cette compréhension politique suppose de préparer un plan B. C'est la refondation qui est illusoire, la Grèce c'est la preuve du pudding…

Il faut donc se préparer à cette épreuve de force. Tactiquement, il faut la présenter comme une réaction de légitime défense. « S'ils veulent nous imposer l'austérité, s'ils veulent nous faire le « coup de la Grèce » nous sortirons de l'euro et nous construirons avec ceux qui le souhaitent l'Europe de la solidarité entre les peuples et pas l'Europe actuelle de la concurrence de tous contre tous au service des banquiers ». Il ne faut pas confondre tactique et stratégie, comme l'a fait l'exécutif de Syriza. La stratégie appliquée « pour une Europe unie contre une Europe divisée », rester dans l'Europe quel qu'en soit le prix, était erronée. Elle a conduit au résultat que l'on sait. Les auteurs du livre s'interrogent : « la sortie de l'euro, une stratégie anticapitaliste ? » (p 106). Citant le grec Costas Lapavitsas qui rappelle le programme de Syriza en cas de sortie de l'euro (nationalisation des banques, contrôle des capitaux, extension des services publics), ils affirment : « La démonstration n'est pas faite que la sortie de l'euro serait la condition préalable à leur mise en œuvre » (p. 107). Mais la démonstration est faite que même des mesures beaucoup plus limitées, telles que celles proposées par Syriza, ne peuvent être mises en œuvre en restant dans l'euro ! Les auteurs préconisent « une stratégie de désobéissance et d'extension européenne » (p. 108). Ils reconnaissent *in fine* que la sortie de l'euro « pourrait être dans les mains d'un peuple désobéissant une menace ou une arme à n'utiliser qu'en dernier ressort » (p. 108). La Grèce vient de nous montrer où mène ce « en dernier ressort » non préparé. Un plan B non préparé n'est pas un plan B. En ce sens, Jean-Marie Harribey parle à juste titre de « vacuité stratégique ». Et Thomas Coutrot confirme : « Le gouvernement grec s'est privé d'un argument de poids en ne préparant pas de plan B. Moratoire sur le remboursement de la dette, émission d'une monnaie fiscale à usage interne, réforme fiscale anti-oligarques, programme de relance de l'investissement productif : un tel projet alternatif aurait renforcé sa position dans la négociation, voire ouvert une porte de sortie en cas d'intransigeance absolue des créanciers. Ce plan B, même assorti d'une expulsion de la zone euro, aurait mieux valu pour la Grèce et pour l'Europe que l'accord du 13 juillet » (« Un compromis désastreux pour la Grèce et pour l'Europe », *Le Monde*).

D'où vient le risque nationaliste ?

Autre procès, plus idéologique, celui du « souverainisme ». Les partisans de la sortie de l'euro sont accusés d'avoir une « vision du monde simpliste » (p. 103), « faisant du libre-échangisme la cause essentielle des pressions exercées sur le salariat » (p. 104). (Le libre-échangisme n'est certes pas la seule cause des pressions sur le salariat, mais il y contribue fortement, c'est ce que nous expliquons à propos du TAFTA, de l'ALENA entre autres). Les auteurs mettent en cause le « souverainisme de gauche ». Il serait temps d'abandonner cette notion équivoque (le « non » au référendum sur le traité européen était-il une expression du souverainisme ?). La défense de la souveraineté nationale peut-être la

meilleure et la pire des choses. Elle a été en Amérique latine (et pour d'autres peuples opprimés) une arme très efficace contre les multinationales. Il est vrai que F. Lordon introduit également un débat sur la nation, dont certains (E. Todd) donnent une interprétation rétrograde (p. 105) de « repli national ». Mais ce débat mérite autre chose que des raccourcis à la lumière de la construction européenne.

« Le discours anticapitaliste sur la sortie de l'euro commet une faute très grave qui consiste à inverser les fins et les moyens. Faire de l'UE et de l'euro la cause principale de « nos » problèmes ne peut qu'alimenter la vague nationaliste » nous dit-on. Mais n'est-ce pas exactement ce qui se passe aujourd'hui ? D'où viennent les vagues de xénophobie ? D'où vient la montée de l'extrême droite sans précédent depuis les années 1930 en Europe ? N'est elle pas la conséquence de la « concurrence libre et non faussée » imposée à tous par l'UE ? Les auteurs incriminent un danger potentiel lié à la sortie de l'euro. Mais nous sommes dans l'euro et le danger n'est pas potentiel, il est bien réel et il prospère.

Dernier argument : le risque de confusion avec la position du FN. Il y aurait d'une part ceux qui mettent en avant « un autre projet pour l'Europe », et d'autre part ceux qui proposent « d'en finir avec l'Europe » (p. 107). On peut s'interroger sur les raisons qui font le succès du FN. Mais croit-on vraiment que proposer « un autre projet pour l'Europe » est plus efficace pour contrer l'influence du FN ?

D'où vient la violence des propos tenus à l'égard des partisans d'une sortie de l'euro qualifiés de « souverainistes » ? Une chose est de présenter la sortie de l'euro comme un choix de repli nationaliste, autre chose est d'expliquer qu'elle nous est imposée si l'on veut construire une Europe confédérale au service des peuples. L'expulsion de l'euro doit être présentée comme la conséquence d'une bataille politique contre les néolibéraux. La sortie de l'euro a deux visages : celui du FN et celui d'un programme anticapitaliste. Il faut se préparer à une telle issue, inévitable dans les rapports de force actuels.

Clarifier pour rassembler

Ce constat semble aujourd'hui assez largement partagé, et c'est tant mieux. Mais il ne nous dispense pas d'une analyse de nos positions passées. La leçon de l'expérience grecque est très claire : rester dans l'euro n'est pas compatible avec un programme anti-austérité et antilibéral (ce qu'a dit S. Kouvelakis dès la victoire de Syriza). Les Grecs vont payer cher les choix de Tsipras. Et nous ne mesurons pas encore les conséquences politiques de cette défaite en Espagne, au Portugal et en Europe. Or, si nombre d'économistes soulignent que la sortie de l'euro ne serait pas un chemin de roses, leurs propositions (différentes) montrent qu'une voie moins coûteuse à terme peut être proposée, permettant au peuple grec de se mobiliser dans la dignité, et, peut-être, de favoriser une mobilisation européenne plus solidaire. Le défaut argentin a coûté très cher aux Argentins, mais moins que la poursuite du programme ultralibéral du Consensus de Washington. Certes la Grèce n'est pas l'Argentine mais…

La politique de l'UE, sous la direction du gouvernement d'Angela Merkel a renforcé de manière considérable les partis d'extrême droite en Europe, alors que nous nous sommes affaiblis. Pourquoi ? Les politiques économiques libérales détruisent les acquis sociaux. L'UE est une machine de guerre contre les peuples avec la collaboration des gouvernements de droite et de « gauche ». C'est ainsi aujourd'hui qu'elle est largement perçue. Nous l'avons dit, mais le FN a capté mieux que nous la colère populaire. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes responsables de son essor. Nous ne sommes pas intervenus de manière suffisamment claire et percutante pour dénoncer cette Europe sous hégémonie des conservateurs allemands de la CDU/CSU appuyés par le SPD, pour dire qu'il fallait rompre avec elle. La raison est d'ailleurs honorable : nous n'avons pas voulu intervenir sur le même terrain : celui du chauvinisme, de la lutte contre l'immigration, etc. Mais notre message était brouillé. D'autant que le projet européen a été au début paré de vertus pacifiques et internationalistes par ses promoteurs, un discours relayé par les sociaux-libéraux européens.

Après la défaite, comment comprendre le résultat des dernières élections ?

Comme les Espagnols et les Portugais entre autres, les Grecs ont bénéficié dans une première période de leur intégration dans l'UE. Ce qui explique leur attachement à l'UE et à l'euro. Mais la crise remet en cause les bénéfices passés et fait apparaître l'UE sous son vrai jour : une arme de destruction massive des acquis sociaux. Dans un premier temps, Syriza a incarné la résistance aux politiques d'austérité, une résistance confirmée par les 62 % obtenus lors du précédent référendum qui témoignent de la confiance populaire. Mais, après le retournement de Tsipras, le résultat des élections législatives prend une autre signification : c'est un vote en faveur du « moindre mal » face à la droite, pour éviter son retour, mais c'est un vote de résignation et de démoralisation. S'il n'y a pas d'alternative – le syndrome TINA – alors mieux vaut encore Tsipras que le retour de la droite. Ce « succès » électoral de Syriza est en réalité l'expression d'une défaite. Comment apprécier autrement la reddition de Tsipras et son acceptation d'un plan d'austérité pire que le précédent ? Hors de l'euro point de salut, quel qu'en soit le prix ? Tel est le message adressé aux peuples européens. Autrement dit, ne vous battez pas, cela ne sert à rien, la bataille est perdue d'avance. Le devoir de Syriza n'était-il pas d'expliquer aux Grecs qu'il n'était pas possible de concilier deux choses contradictoires : rester dans l'euro tout en refusant le mémorandum et la poursuite (et l'aggravation) des politiques d'austérité. Il fallait faire en sorte que ce choix puisse s'exprimer démocratiquement, en clarifiant les enjeux, en soumettant le mémorandum final au vote pour combattre les illusions. Si le vote avait confirmé néanmoins la volonté des Grecs de rester dans l'euro quel qu'en soit le prix, un gouvernement de gauche aurait dû expliquer qu'il ne pouvait appliquer une politique de droite aussi désastreuse et démissionner. Ou bien pensons nous que nous pouvons appliquer les diktats des eurocrates et du FMI (qui sont de retour à Athènes pour en contrôler la mise en œuvre) ? Est-ce que nous allons expliquer lors des prochaines campagnes électorales que, placés dans les mêmes conditions que Tsipras, nous ferions comme lui, en attendant que dans une majorité de pays, la gauche de gauche arrive au pouvoir ?

La crise grecque ouvre le début d'un processus de clarification/dislocation de cette Europe antisociale et antidémocratique. Maintenant que l'ordre bruxellois règne à Athènes, la question grecque disparaît provisoirement des écrans de télévision. La gauche européenne vient de subir une défaite, il est indispensable d'en tirer les leçons.

Texte du 23 juillet 2015 actualisé le 1er octobre 2015

Notes

[1] Éditions Les liens qui libèrent, 2014

Après l'échec de Syriza, rejetons tous les « TINA » et pesons là où se prennent les décisions stratégiques

vendredi 20 novembre 2015, par Catherine Samary

L'échec de Syriza éclaire une réalité : toute lutte voulant soumettre les financements de marché et bancaires à des critères sociaux et démocratiques se heurtera aux forces, institutions, traités de l'Union européenne (UE) défendant la logique inverse. On ne peut « réformer » cette logique par une « négociation » sans rapport de force. Mais l'échec de Syriza signifie-t-il qu'il était ou devient illusoire de vouloir combattre cette logique dans l'UE et dans la zone euro ? Le débat stratégique européen indispensable ne doit exclure que les réponses xénophobes, sans « essentialiser » (positivement ou négativement) l'euro. C'est la guerre sociale menée du local au planétaire, en passant par l'UE, qu'il faut mettre en échec partout où se prennent les décisions stratégiques – avec un enjeu européen majeur, s'articulant à la fois sur les luttes nationales et internationales.

L'échec de Syriza éclaire une réalité : toute lutte voulant soumettre les financements de marché et bancaires à des critères sociaux et démocratiques se heurtera aux forces, institutions, traités de l'Union européenne (UE) défendant la logique inverse. On ne peut « réformer » cette logique par une « négociation » sans rapport de force. Mais l'échec de Syriza signifie-t-il qu'il était ou devient illusoire de vouloir combattre cette logique dans l'UE et dans la zone euro ? Le débat stratégique européen indispensable ne doit exclure que les réponses xénophobes, sans « essentialiser » (positivement ou négativement) l'euro. C'est la guerre sociale menée du local au planétaire, en passant par l'UE, qu'il faut mettre en échec partout où se prennent les décisions stratégiques – avec un enjeu européen majeur, s'articulant à la fois sur les luttes nationales et internationales [1].

Contre tous les TINA

« Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens » a honnêtement (?) déclaré Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne. L'échec de la stratégie de Syriza est d'abord le résultat de ce fait brut : il n'y a pas eu « négociation » du côté de l'eurogroupe dont le TINA était imprévu pour A. Tsipras et pour une partie de la gauche européenne. Le référendum exprimant démocratiquement son « OXI » a radicalisé et non pas assoupli la position adverse.

Sauf que… ce TINA [2] n'était ni le premier, ni le plus « stratégique » (global) relevant de la même logique. C'est Margaret Thatcher qui a imprimé le « sens » de ce qui allait marquer la nouvelle phase du capitalisme depuis le début des années 1980. Son but, comme celui de l'eurogroupe, était de démanteler toutes les résistances et protections sociales issues de la période de croissance antérieure pour imposer une logique de concurrence, passant par les privatisations généralisées.

Ce fut le début d'une guerre sociale, derrière un discours « néolibéral », en réponse à la crise structurelle de profit et de l'ordre mondial qui se manifestait dans les années 1970. Cette réponse fut radicalisée par le basculement de 1989/91 mettant fin au « monde bipolaire » (la « fin de l'Histoire » ?). La pseudo-démocratie pluraliste s'est de plus en plus traduite dans le monde, et en particulier en Europe par des alternances sans alternatives, tous les partis dominants dits de gauche se ralliant à ce TINA-là, fondamental – celui des privatisations et du marché généralisé. Les courants néolibéraux ont pu opter pour l'euro, ou s'y opposer comme au Royaume-Uni, où ils fustigent les « ingérences » d'institutions bruxelloises et européennes dans le fonctionnement des marchés. Dans les rapports de force actuels, la

sortie du Royaume-Uni de l'UE ne serait aucunement une résistance aux politiques d'austérité.

Cela ne signifie pas que l'euro soit « neutre » – aucune monnaie et institution dans le capitalisme n'est hors rapports de classes. Et nul doute qu'il faut penser et préparer un « après-UEM » modifiant radicalement les fonctions et l'architecture des monnaies. Mais cela n'implique pas qu'il soit efficace d'axer les fronts de résistance sur l'euro, indépendamment du contexte et des forces en présence ; encore moins que les luttes progressistes seraient plus efficaces en quittant l'UE. Le carcan n'est pas sans contradictions et points faibles à exploiter.

L'UE, des espoirs aux réalités

Pour les pays de l'Europe du Sud sortant de dictatures et plus pauvres que la moyenne de la Communauté économique européenne (CEE) qu'ils rejoignaient dans un monde de guerre froide, puis pour ceux de l'Europe de l'Est après la chute terrible de niveau de vie de la décennie 1990, la CEE ou l'UE se présentaient comme « le centre » européen porteur d'acquis sociaux et démocratiques des luttes passées. Rejoindre l'Union pouvait signifier l'espoir de sortir de la « périphérisation absolue », gagner des droits démocratiques, bénéficier de l'accès à des fonds structurels du budget européen, supposés aider à un rattrapage de niveau de vie pour tous les pays plus pauvres que la moyenne de l'Union [3]. Pour lutter contre un abstentionnisme massif sur les questions européennes, et obtenir la ratification de l'adhésion à l'UE, ce sont ces supposés avantages qui ont été mis en avant – et certainement pas un projet de concurrence « libre et non faussée » ; encore moins un statut « périphérique » ou semi-colonisé interne, sous domination d'un eurogroupe sans statut légal. Dans les négociations, les droits de représentation des pays ne devaient pas dépendre de la loi du plus riche.

Cela ne faisait pas de l'UE un cadre démocratique et proche des populations, ni ne supprimait les caractéristiques à la fois capitalistes et technocratiques de toute l'histoire de cette construction. Mais celle-ci était lourde de conflits, contradictions, évolution avec continuités et discontinuités – de la CEE à l'UE – qui ne peuvent se comprendre par la seule lecture des traités. L'ensemble a laissé des « traces » institutionnelles et socio-économiques à la fois fort éloignées des images d'Épinal sur les « valeurs de l'Europe » et des visions simplistes qui l'assimilent à une forme d'intégration uniquement basée sur le libre-échange.

Les accords de Maastricht instituant l'UE sont le résultat extrêmement bancal de négociations visant à plusieurs objectifs imbriqués : répondre à la crise spéculative intense frappant les monnaies nationales en 1991/92 et faisant éclater le système monétaire européen (SME), basé sur l'unité de compte commune, l'écu) ; s'appuyer sur cette crise pour convaincre l'Allemagne désormais unifiée de renoncer au Deutsche Mark en s'intégrant dans la future Union économique et monétaire (UEM) basée sur l'euro ; tendre, ce faisant, vers un système monétaire mondial réduisant la domination absolue du dollar ; camoufler sous un label « européiste » le basculement programmatique radical de la social-démocratie vers le libéralisme ; rendre plus difficiles les résistances sociales à ce tournant en éloignant le centre de décision du cadre national.

Nous sommes à présent au cœur d'une nouvelle phase, marquée depuis 2009 par l'exploitation néolibérale de la crise débutant dans l'eurozone en Grèce, devenue pseudo « crise des dettes souveraines » : toutes les dimensions antisociales et antidémocratiques de l'UE se sont radicalisées, bien qu'elles se présentent comme un « progrès vers plus de solidarité » et de fédéralisme. En substance, les forces dominantes de l'UE ont saisi cette crise pour que les maigres dimensions politiques et sociales de l'UE soient anéanties. Alors que les dettes ont massivement augmenté pour sauver les banques privées et que, au cours de la phase néolibérale, elles ont été le résultat non pas d'une augmentation des dépenses publiques, mais principalement d'une baisse des impôts sur les grandes fortunes et entreprises, la « discipline » budgétaire vise deux objectifs essentiels : la privatisation des biens, fonds de retraite et services publics qui ont résisté aux assauts antérieurs ; la « flexibilité » de l'emploi pour

dégager des « avantages compétitifs » à l'exportation.

Les traités européens ont été modifiés ou de nouveaux « pactes » établis dans le sens d'obliger les parlements à inscrire en « règles d'or » indiscutables les choix de politique économique qui devraient relever des débats politiques, tout en plaçant ces mêmes parlements sous surveillance de la Commission européenne. Les banques « systémiques » (« too big to fail ») contournent les pseudo-contrôles. Par contre l'établissement d'un Mécanisme européen de stabilité (le MES), équivalent d'un FMI interne, permet de placer le pays « aidé » sous tutelle [4]. L'exemple grec est donc symptomatique d'un enjeu global.

Le débat n'est pas dans le diagnostic – il est dans la réponse : comment résister ? Dans l'immédiat le troisième mémorandum infligé à la Grèce est pire que les précédents, notamment parce que la direction de Syriza en assume l'application.

Du « moindre mal » aux compromis compromettants, qui en juge ?

Pourquoi avoir signé ce « mauvais » mémorandum et s'être même porté volontaire pour l'appliquer, ce qui impliquait de museler toute opposition de gauche et de s'appuyer sur une nouvelle majorité avec des forces de droite hier contestées ? Tout cela a été légitimé au nom d'un supposé « *moindre mal* » : on s'est battu, on a perdu, mais on a évité « le pire », le Grexit ou même un autre mémorandum aux conditions pires ; c'est un « mauvais accord », mais on jouera sur les marges d'application. Tel fut en gros le discours d'A. Tsipras).

Que l'on soit ou pas d'accord avec ce discours (je pense personnellement que le pire est d'appliquer un tel mémorandum), nous devons prendre au sérieux de vrais dilemmes dans un rapport de force défavorable : l'argument du « moindre mal » est celui que toutes les gauches au pouvoir ont toujours (honnêtement ou pas) mis en avant pour accepter des concessions majeures sur leurs programmes. Il serait absurde de refuser des négociations (les grévistes y sont régulièrement contraints) ou d'exclure des compromis. Ceux qui représentent des victoires partielles et donnent confiance pour aller plus loin, ceux qui améliorent l'existence quotidienne de la grande masse des populations font évidemment partie des compromis acceptables. Le problème est dans la démobilisation et la démoralisation qui accompagnent des compromis compromettant l'espoir même d'une autre politique possible.

Dans un contexte difficile, le processus de formation d'un choix est plus important que le choix lui-même, notamment face à un possible échec. Il faut saluer l'initiative d'A. Tsipras d'appeler à un référendum interrompant les négociations. Cela fut perçu comme un acte remarquable de démocratie, suscitant dans toute l'Europe espoir et enthousiasme. Le moyen de ne pas sortir vaincu, même quand on perd une bataille, est d'avoir décidé ensemble l'orientation à chaque étape – afin de pouvoir aussi en conserver une force collective pour d'autres batailles. Rendre publique l'absence de « négociations » et les diktats d'en face ; permettre l'expression claire de la pluralité des choix avec leurs atouts et incertitudes, voilà ce qu'on aurait espéré après l'OXI grec. Mais un nouveau TINA a été imposé sans débat, celui de prendre la responsabilité (gouvernementale) d'appliquer un « mauvais » mémorandum, au nom d'un autre TINA : pas d'autre choix que de rester dans l'eurosystème – qui consolide à son tour un ultime TINA : pas d'autres choix que l'exit [5]. Sont alors évacuées toutes les mesures visant à rompre avec « l'austérité », à réduire la dépendance envers la Banque centrale européenne et le marché international tout en contestant la légitimité de l'eurogroupe et de ses politiques : suspension du paiement de la dette en défense de droits sociaux fondamentaux, bataille pour faire connaître la vérité sur les causes de la dette grecque et exiger une conférence européenne ; contrôle des banques et des mouvements de capitaux ; soutien aux productions solidaires autogérées de biens et services, monnaie fiscale…

Pas d'essentialisation de l'euro, mais enjeu stratégique européen incluant tous les moyens de financement des besoins

Le débat stratégique européen est sans précédent historique, car marqué par un contexte qui a profondément changé face à des crises imprévues par les initiateurs du traité de Rome : le SME (1979) basé sur l'unité de compte commune (l'écu), répondait à la crise du système monétaire international (SMI) de Bretton Woods ; de même l'UEM répondait à d'autres grands imprévus : le basculement néolibéral des années 1980, la fin du monde bipolaire et la crise du SME de 1991/92.

Le caractère bancal et explosif socialement d'une monnaie unique sur un espace hétérogène et sans cohésion organique a été depuis longtemps souligné. Mais certains pensaient (dans une partie des Verts ou de la gauche) que l'expérience pousserait à introduire « ce qui manquait » pour consolider cette construction : plus de social, plus de démocratie, plus de budget et de solidarité fédérale… D'autres annoncent depuis quinze ans l'éclatement de ce système. Et nul ne pouvait dire à l'avance ce que seraient les réactions des forces sociales et partis dominants face à la première crise de l'eurozone, avec ses chocs asymétriques dont les marchés spéculatifs ne pouvaient que s'emparer.

L'évolution a été différente *à la fois* des visions « europtimistes » et de l'éclatement tant annoncé. Rien n'est sûr pour l'avenir, face à la combinaison de la crise des « migrants », des incertitudes de la croissance et de la montagne de « capital fictif » accumulé notamment dans la pieuvre financière mondialisée, dont une partie majeure est ancrée en Europe.

Les défenseurs des politiques de dévaluation (donc d'exit pour les mettre en œuvre) prennent souvent pour exemple l'Argentine ou la Russie. C'est rester sur le terrain de la concurrence mondiale, alors qu'il faut rompre avec cette logique. Mais c'est aussi se mettre en dehors du temps et de l'espace où nous devons réagir : d'une part, l'UE et la monnaie unique créées dans l'après 1989 ont profondément modifié des flux de biens et de capital sur le continent : la majeure partie des échanges, des investissements directs à l'étranger, des financements sont devenus intra-européens [6]. Les interdépendances entre la Russie et une part majeure de l'UE (notamment Allemagne, Italie, France et pays d'Europe de l'Est) sont, au-delà des discours de guerre froide, les réalités dominantes à l'arrière-plan des négociations sur la crise ukrainienne.

En outre, l'UE joue un rôle majeur dans la négociation de traités de libre-échange internationaux qui défendent les intérêts des firmes multinationales (FMN), à la fois au détriment des droits sociaux et d'une maîtrise de la crise climatique. Il est impossible de peser sur de tels enjeux, désormais mondialisés, à la seule échelle nationale. Préserver à tout prix et faire jouer le droit de veto du Parlement européen sur ces traités sont des objectifs stratégiques qui imposent de ne pas déserter cette scène-là, sans s'enliser dans des institutions bureaucratiques : on peut articuler résistances extra-parlementaires et parlementaires, contre-pouvoirs au plan national, européen et altermondialiste.

Enfin, l'UE impose des mécanismes et pactes à l'échelle européenne. La dette publique doit être au cœur des réponses stratégiques, parce qu'elle est le vecteur des offensives antisociales européennes, appuyées sur le Fonds monétaire international (hors de l'UEM) ou sur le mécanisme européen de stabilité (MES). Il faut une démarche de dénonciation des mensonges dominants sur les dettes soi-disant dues à trop de dépenses sociales. Traiter ce problème uniquement pays par pays, c'est s'emprisonner dans le tête-à-tête avec les institutions européennes. Une campagne pour une conférence européenne sur la dette serait essentielle pour légitimer un moratoire immédiat, en défense de droits sociaux. Une telle exigence serait plus facile à défendre dans un pays significativement plus grand que la Grèce – l'État espagnol – ou comme initiative populaire de masse (un million de signatures) émanant de pays membres les plus fragilisés par la dette.

Lever les faux/mauvais débats et pseudos-choix binaires

Ce n'est pas parce que l'extrême droite est pour l'exit qu'il faut être contre. Et la défense d'un exit n'oblige pas à prôner l'alliance avec les nationalistes xénophobes [7]. Mais que des « non » s'ajoutent dans les urnes n'a rien à voir avec une campagne commune et des alliances avec les courants nationalistes de droite et d'extrême droite [8]. Les thèses de l'extrême droite doivent être combattues, quelle que soit la solution monétaire préconisée. Il faut soutenir les droits nationaux (politiques, culturels, démocratiques) tout en rejetant le nationalisme comme idéologie xénophobe de défense d'une « nation » ethniquement pure. Les succès de Marine le Pen sont bien moins dus aux discours anti-européens qu'à la xénophobie dénonçant l'invasion de la France par l'islam, qui menacerait la nation, la laïcité, les femmes, les juifs et les homosexuels. La « nation française » que Marine Le Pen défend n'est pas la nôtre.

Donc, discutons de façon autonome de quelle société nous voulons, du national au global en passant par les relations européennes, sans isoler une question monétaire au-dessus des dynamiques politiques et sociales concrètes. Il en va de même de la « souveraineté », qui doit s'analyser dans le contexte de pouvoirs de décisions de « ceux d'en haut », imbriqués et puissants à différentes échelles. Cela impose aussi une réflexion sur le principe de « subsidiarité » subordonné à des choix sociaux et environnementaux de « ceux d'en bas », permettant de discuter à quels niveaux territoriaux et politiques on peut le mieux décider et contrôler les choix, selon les sujets et le contexte.

Le fait que n'existe pas « un peuple européen » n'est aucunement un argument empêchant l'émergence de communautés politiques de lutte, et d'une démarche stratégique européennes au plan politique et institutionnel, donc non réductible à une simple juxtaposition ou coordination de luttes sociales. Il faut donc réfléchir à des projets qui combinent différents niveaux de décisions, de financement, et de contrôle démocratique des choix établis par les peuples souverains, notamment au plan européen [9].

Construire l'espace européen d'émergence d'un « bloc hégémonique alternatif »

Que l'on décide, dans un contexte national donné, d'être ou non dans l'UE et l'UEM, le rapport de force progressiste que l'on doit s'efforcer de construire vise la remise en cause démocratique des traités et des politiques dominantes, au nom de droits et buts écologiques et sociaux fondamentaux : le niveau européen doit soutenir et étendre les conquêtes nationales, et pas l'inverse ; il doit peser sur les politiques internationales dans le sens d'une nouvelle architecture des droits qui s'imposent aux FMN et aux marchés financiers, et non l'inverse. Ne peut-on espérer un regroupement socio-politique capable de défendre – notamment lors d'élections européennes – un manifeste commun ?

Bernard Cassen nous propose de « *sortir la gauche radicale de l'impasse* » en prônant un « plan B ». Le débat évolue, puisqu'il affirme qu'« *il convient que cette rupture s'inscrive dans une perspective européenne préalablement débattue et approuvée » :* pourquoi ne pas dire que, loin d'accepter comme fatale l'absence d'un espace public européen, il est vital de le construire ? On pourrait notamment y débattre le plan B proposé par B. Cassen et d'autres : « *le remplacement de la monnaie unique, l'euro, par une monnaie commune articulée avec les monnaies nationales* » [10] . Pourquoi limiter ainsi la réflexion stratégique vers la monnaie et non vers des projets communs et campagnes « stratégiques » (qui n'impliquent pas un exit préalable) : conférence européenne sur les dettes souveraines et contre les mémorandums en défense des droits sociaux fondamentaux ; initiatives populaires contre les financements de marché et pour la subordination des banques au contrôle social et politique ; mutualisation des expériences de résistance nationales aux politiques dominantes sur un site commun en diverses langues favorisant des campagnes coopératives.... D'autre part, pourquoi la monnaie commune ne pourrait-elle pas être l'euro ?

Frédéric Lordon l'a suggéré dans certains articles, malgré son mépris pour les illusions envers un « bon euro ». Il faut travailler sur diverses architectures possibles des monnaies (y compris internationales) ; et inclure à ces réflexions les projets de monnaies fiscales (« euro nationales ») associées à des programmes de production et distribution de biens et services rompant à la fois avec les privatisations et les logiques xénophobes.

Les scénarios à venir sont imprévisibles. Syriza a mis à l'ordre du jour pour la première fois la revendication d'une autre politique économique dans toute l'UE, respectueuse des droits sociaux et démocratiques fondamentaux. Il ne faut pas renoncer à poursuivre cette bataille dans/contre l'UE et contre la cristallisation d'un eurogroupe tout-puissant qui pousserait vers un exit « volontaire » des peuples encombrants pour consolider ses pleins pouvoirs sur une Europe de plus en plus inégalitaire.

Cette contribution s'inscrit dans la ligne du recueil d'Attac/Copernic ***Que faire de l'Europe ? Désobéir pour refonder.*** *et synthétise celle que j'ai exprimée en août 2015 : « Contre la consolidation néocoloniale de l'eurogroupe... ».*

Notes

[1] Cette contribution s'inscrit dans la ligne du recueil d'Attac/Copernic *Que faire de l'Europe ?Désobéir pour refonder.* et synthétise celle que j'ai exprimée en août 2015 : "Contre la consolidation néocoloniale de l'eurogroupe.. »

[2] « TINA » = There is no alternative, il n'y a pas d'autre choix, slogan de Margaret Thatcher.

[3] J'explicite pourquoi ces fonds n'ont pas répondu à ces espoirs dans « Construire l'espace politique européen, dans/hors/contre l'Union européenne (UE) - En défense de Communs » pour l'ouvrage *Europe, l'expérience grecque.. ;. Le débat stratégique*, Éditions le Croquant, publié en décembre 2015, repris dans ce numéro des *Possibles.*

[4] Romaric Godin,*La Tribune*, 6 avril 2014.

[5] Je partage largement le bilan exprimé notamment par Pierre Khalfa et Thomas Coutrot dans *Europe, l'expérience grecque.. ;. Le débat stratégique*, (note 3), ou Éric Toussaint, « Grèce, pourquoi la capitulation, Une autre voie est possible »,

[6] Cédric Durand dans son introduction à*En finir avec l'Europe*, reconnaît cette réalité.

[7] F. Lordon critique Jacques Sapir à ce sujet. Jean-Marie Harribey critique ces deux approches : « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles, difficile d'y voir clair... », 30 août 2015.

[8] Ce n'est malheureusement pas le point de vue de Jacques Sapir, ni de l'ex-député italien Fassina, participant à la tribune pour un « Plan B européen ».

[9] Dans un texte écrit en 2003 et republié en 2012, « Peser sur l'émergence d'une autre Europe », Antoine Artous, Dominique Mezzi et moi-même proposions quelques pistes sur la question des diverses représentations à prendre en compte.

[10] Mais il faut aussi débattre de l'appel pour un « AustérExit » européen et inclure les travaux de l'*Altersummit*] avec son « Manifeste des peuples », ainsi que les initiatives d'euroMarches, les campagnes sur la santé ou contre la privatisation de l'eau, celles du réseau *Blocupy,* les enjeux syndicaux et les expériences de grèves transnationales.

La bataille de Grèce, un épisode d'une guerre mondiale prolongée

vendredi 20 novembre 2015, par Gustave Massiah

Les débats sur la crise grecque et sur la crise ouverte de l'Union européenne ont suscité de très nombreux commentaires et de très nombreuses analyses. Ce débat va se prolonger d'autant que l'évolution, en Grèce et en Europe, est loin d'être achevée. Voici dix pistes de réflexions lapidaires sur le débat en cours.

1. La bataille de Grèce s'est terminée par une défaite de ceux qui refusaient les plans austéritaires

Une défaite et une reddition pour Syriza qui avait défendu cette position. Une défaite qui va peser lourd, d'abord pour le peuple grec.

Cette bataille a donné lieu à une démonstration de force du pouvoir financier. Elle lui a permis de montrer sa puissance et sa capacité à humilier tous ceux qui lui résistent. C'est un avertissement pour tous ceux qui pensent pouvoir passer outre aux oukases.

Pour autant, la guerre n'est pas terminée, ni en Grèce, ni ailleurs. Que peut-on déjà apprendre de cette bataille ?

La question de la dette est la question cruciale. C'est à partir de là que se différencient les choix possibles. Faut-il ou non suspendre unilatéralement le remboursement de la dette ? La question s'est posée deux fois, à des moments décisifs ; il est possible qu'elle se repose à nouveau.

Au départ, le choix de Syriza semblait aller dans ce sens. C'était un des cinq points du programme à partir duquel ce parti avait gagné les élections. Et, l'importance de la place donnée à la Commission pour la vérité sur la dette publique paraissait le confirmer. Cette position, conforme au rejet des mesures austéritaires, nécessitait un programme radical qui comprenait notamment la nationalisation des banques et une réforme fiscale de grande ampleur, la réquisition de la banque centrale pour couper sa subordination à la Banque centrale européenne (BCE).

Le gouvernement grec n'a pas suivi ce plan. Il a préféré ouvrir la négociation sur des mémorandums (nouveaux crédits contre réformes austéritaires) plutôt que de l'ouvrir sur un moratoire de renégociation des dettes. Le gouvernement a estimé que les risques étaient trop grands compte tenu de la violence des réactions de l'Eurogroupe.

Le deuxième moment décisif a été juste après le succès du non au référendum. Une nouvelle fenêtre d'opportunité, avec la légitimité donnée par le résultat, aurait permis de remettre en avant le plan fondé sur la suspension des remboursements. Là encore, le gouvernement a préféré la négociation sur les mémorandums plutôt que la rupture. Là encore, c'est l'importance des risques qui a pesé sur le choix du gouvernement.

Une troisième manche est possible. Car la dette n'est pas seulement illégitime, illégale et odieuse, elle reste toujours insoutenable. Compte tenu de la capitulation sur les mesures austéritaires, elle est très mal engagée et un redressement sera très difficile.

2. La bataille de Grèce est un épisode d'une guerre mondiale prolongée

Nous sommes en fait dans une guerre mondiale prolongée. Cette guerre a commencé avec la victoire du capitalisme financier et des politiques néolibérales, à la fin des années 1970. La gestion de la crise de la dette, provoquée par les pouvoirs financiers et politiques, et les programmes

d'ajustement structurel en ont été les vecteurs principaux. Les plans d'austérité en sont une des déclinaisons.

Il s'agit d'une offensive pour le rétablissement de l'hégémonie impérialiste par rapport aux succès de la révolution de la décolonisation. Elle a combiné les coups d'État économiques et financiers, les interventions militaires et de redoutables offensives idéologiques et culturelles.

Un militant africain écrivait récemment : « ce qui arrive à la Grèce est lamentable et dramatique pour le peuple grec ; peut-être que les Européens comprendront un peu mieux ce que nous vivons depuis quarante ans. »

Ce n'est pas par hasard que le CADTM, Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde, qui lutte de manière remarquable et avec opiniâtreté, depuis 1989, se retrouve en position centrale dans la lutte contre l'austérité à partir des outils forgés dans ces batailles, et notamment des comités d'audit citoyen des dettes. Rappelons qu'en 1989, la campagne « ça suffat comme ci ! » mettait en avant le mot d'ordre toujours actuel « Dette, apartheid, colonies ; ça suffat comme ci ! »

3. Le rapport de forces écrasant a été déterminant dans cette bataille

Affirmer la volonté de sortir de l'austérité est un *casus belli*, une déclaration de guerre insupportable pour les pouvoirs dominants. Tous les moyens sont bons pour abattre ceux qui s'y risquent, encore plus quand ils le claironnent.

Face à un tel rapport de forces, la délégation grecque pouvait-elle gagner ? Il faut se demander : gagner quoi ? Gagner de meilleures conditions à court terme était déjà difficile. Gagner tout, c'est-à-dire gagner l'abandon des programmes austéritaires, était beaucoup moins probable. Gagner tout, c'est-à-dire obtenir la défaite de la troïka au bénéfice de tous, était encore moins probable compte tenu du rapport de forces et de la possibilité financière de détruire la finance et l'économie grecques.

C'est pourquoi l'analyse de la défaite en termes de : « on aurait pu gagner mais certains des chefs ont trahi » n'est pas vraisemblable et n'avance pas beaucoup. D'une manière générale, la réflexion en termes de trahison a l'avantage d'éviter l'interrogation sur la situation et les responsabilités. Elle n'est jamais suffisante. La désillusion la plus forte vient d'ailleurs de ceux qui ont délégué au gouvernement grec la possibilité de gagner pour eux, de mettre à bas la troïka.

Le rapport de forces a joué doublement. Il a pesé sur le choix du gouvernement grec pour la négociation sur le mémorandum. Une fois ce choix confirmé, il a réduit à très peu de choses les marges de manœuvre dans la négociation.

Y-a-t-il eu des erreurs et le gouvernement grec aurait-il pu obtenir plus ? Probablement oui. Pouvait-il obtenir tout ? Probablement non. Mais il aurait pu obtenir de mettre plus en évidence la remise en cause des programmes austéritaires et la question de la dette. La question est surtout importante pour la suite en Grèce et en Europe. Pour y répondre, il faut se poser la question des prochaines étapes.

On arrive à la lancinante question du plan B. Nombreux sont ceux qui pensent que Syriza a perdu parce qu'il n'avait pas de plan B. Bien sûr qu'il faut un plan B, et même plusieurs. Il aurait peut-être permis de mieux négocier, mais il ne donnait pas l'assurance de gagner. Malheureusement, il ne suffit pas d'un plan B pour gagner. Un plan B n'annule pas le rapport de forces ! Ceci n'annule pas les critiques qui soulignent que l'absence explicite d'un plan B a été voulue comme une preuve de bonne foi dans la négociation et une concession qui a certainement coûté cher. Si on appelle plan B le choix de la rupture, on n'est plus dans un plan B de négociation, on est dans une orientation stratégique alternative. La question est de savoir comment s'y préparer pour la mener.

4. Si le rapport de forces était aussi

défavorable, fallait-il engager la bataille ?

Face à un rapport de forces aussi défavorable, fallait-il y aller ? Pour gagner les élections, fallait-il entretenir des illusions en laissant croire qu'il était possible d'en finir avec les plans austéritaires ?

L'idée qu'il vaut mieux ne pas y aller quand le rapport est trop défavorable n'est pas la plus intéressante. Les plus grandes défaites viennent des batailles qu'on ne mène pas.

Souvent, la bataille permet des avantages, même avec une défaite. Elle peut permettre d'obtenir des concessions par rapport à l'acceptation du plan imposé sans bataille. En laissant ouverte la discussion sur ce qui aurait pu être obtenu d'autre ; discussion qui n'avait pas vraiment été ouverte avant.

La bataille a permis deux autres avancées. D'abord, elle a montré la volonté de résistance active. Elle a ouvert une séquence encore incomplète, mais très prometteuse : on n'accepte pas, on résiste, on veut bien négocier, mais on consulte le peuple. Ensuite, elle a contribué à dévoiler la nature des politiques et la nature des institutions, de l'UE et du FMI. Elle a rendu plus visible la nature du système, du capitalisme européen et mondial sous ses différentes facettes. La bataille de Grèce ouvre dans de meilleures conditions une nouvelle phase de la bataille de l'Europe.

Pour revenir au rapport de forces défavorable et même écrasant, il faut tenir compte de ce rapport de forces pour définir les objectifs de la bataille et la manière de la mener. Et surtout, il faut inscrire la bataille dans une perspective stratégique, en anticipant les prochaines batailles et les prochaines étapes.

C'est la question qui est posée aujourd'hui à Syriza et à ses différents courants. Avec une interrogation majeure : quelles sont les attentes et les possibilités d'engagement du peuple grec après cette première bataille ? C'est ce que le débat politique en Grèce va éclairer.

5. La violence de l'agression met à jour de fortes contradictions

La violence de l'agression a été croissante. Au départ, il fallait faire rentrer la Grèce et la prendre comme exemple de la règle. Le peuple grec résiste ! Il faut le réduire, l'obliger à accepter la règle, le prendre comme exemple de l'inutilité de résister, l'humilier et l'écraser.

Mais cette violence a montré, *a contrario*, que la puissance considérable n'était pas suffisante pour se faire obéir sans résistance. La menace de la table rase financière a dévoilé la nature des rapports et a mis à jour de nombreuses contradictions dans le camp des dominants.

La négociation avec la Grèce a montré des contradictions entre les gouvernements européens et les peuples européens, et combien la question de l'austérité était sensible. Elle a montré la peur de la contagion que pouvait susciter une issue positive pour le peuple grec. Elle a montré les contradictions entre les capitalismes européens sur la conduite de l'Europe ; entre l'Europe du Nord qui suit la roideur allemande, l'Europe du Sud rétive à l'austérité, l'Europe de l'Est qui joue les bas salaires, le Royaume-Uni occupé à la définanciarisation. Elle a montré les contradictions entre les gouvernements européens sur l'avenir de l'Europe. Elle a montré que derrière le partage des rôles dans la négociation, les divergences entre la France et l'Allemagne sont réelles sur les équilibres budgétaires. Elle a montré le désaccord sur la dette entre l'Allemagne et le FMI. Elle a montré les divergences en Allemagne sur son rôle futur. Elle a montré que les politiques financières et monétaires ne suffisent pas à définir une politique européenne.

La crise ouverte en 2008 avec la crise financière commencée avec les *subprime* a démontré que le système capitaliste est en crise et qu'il n'en est pas sorti. Après quelques hésitations autour des propositions sur une réforme du capitalisme appelée *green new deal*, le capitalisme financier a repris le contrôle et raidi ses positions. Pour autant, la crise n'est pas résolue et les mouvements de contestation

qui se sont manifestés à partir de 2011 n'ont pas faibli, même s'ils n'ont pas encore réussi à modifier le rapport de forces. Dans la bataille contre les plans austéritaires et les politiques néolibérales, la question de la dette publique est centrale au niveau mondial. Une campagne internationale pour la reconsidération et l'annulation des dettes publiques peut trouver des formes renouvelées.

6. L'irruption de la question démocratique

La démocratie est à la fois un élément de la bataille et une question stratégique centrale de longue période. Syriza a joué le jeu démocratique en appuyant ses demandes sur la légitimité démocratique des élections et en décidant d'organiser un référendum. Il a de ce point de vue marqué un point en démontrant le peu de cas pour les financiers et l'Union européenne de toute procédure démocratique. On le savait déjà, mais la grossièreté de la réponse de la Commission, explicitant qu'il n'y avait là pas de place pour la démocratie, peut peser dans l'avenir.

Consulter le peuple, faire appel au peuple, cette initiative de Syriza qu'un gouvernement grec précédent avait menacé de faire sans aller jusqu'au bout, aurait pu changer la donne. Les contradictions mises à jour n'étaient pas seulement celles des pouvoirs financiers, il y en avait aussi au niveau du peuple. Le peuple voulait deux choses contradictoires : sortir de l'austérité, ne pas sortir de l'Euro. Le gouvernement voyait bien que c'était contradictoire et que le chemin possible était quasiment impossible. Mais il a consulté là-dessus dans la continuité des élections, et aussi parce que poser la question de la sortie de l'Euro, donnait peu de chances de gagner le référendum.

Il y avait une autre opportunité, c'était d'utiliser la légitimité du référendum pour rompre la négociation, quitte à se faire imposer un *grexit* qui aurait peut-être mis en difficulté la troïka. Ce n'est pas ce qui a été choisi et qui a divisé Syriza. Plusieurs raisons ont pesé dans ce sens. D'abord les risques pour le peuple grec d'une guerre financière totale à travers la destruction de son système financier et bancaire. Ensuite, le fait que les mesures pour faire face au *grexit* n'avaient pas été préparées. La discussion sur le choix du gouvernement grec nous concerne tous. Pour l'instant, cette discussion relève beaucoup du débat politique grec.

Il y a une discussion plus fondamentale sur le processus démocratique. Il y a eu, à un moment, juste après le référendum, une opportunité historique, une bifurcation possible. Compte tenu de la nature contradictoire de la réponse au référendum, il n'était pas illégitime de durcir, voire d'interrompre la négociation, plutôt que de l'accélérer et de capituler. Il y avait certes des risques, mais aussi des opportunités. Dans un moment de décision historique, la consultation démocratique, dans ses formes classiques, ne donne pas toujours une réponse suffisante.

La discussion sur une orientation stratégique alternative, même si elle a été très courte, a été beaucoup plus riche juste après le référendum. Parmi les nombreuses propositions, retenons celles de Yannis Varoufakis (reconversion de la dette en cours par une monnaie fiscale complémentaire, décote sur les obligations détenues par la BCE, réquisition de la Banque de Grèce) et celles, répétées, d'Éric Toussaint (moratoire de la dette, création d'une monnaie complémentaire électronique, réquisition de la Banque centrale grecque, nationalisation des banques, réforme fiscale d'ampleur, mesures sociales de relance). Ces propositions sont relayées par Thomas Coutrot et Bruno Théret, qui précisent que, pour éviter les risques de panique bancaire et de coup d'état financier par un exode massif des capitaux, il faut une adhésion populaire. C'est sur un programme de mesures précises et sur les risques de l'affrontement que doivent porter les consultations démocratiques.

La bataille de Grèce ouvre aujourd'hui de nouvelles possibilités pour d'autres situations, notamment la consultation portant sur un programme de sortie d'austérité en acceptant les risques de ruptures et en définissant les premières mesures d'un projet de transition. Une consultation sur le refus des programmes austéritaires, au risque de sortir de l'Euro, peut devenir beaucoup plus « entendable »

dans plusieurs pays européens

7. La crise grecque ouvre une nouvelle étape de la crise de l'Union européenne

La crise grecque ouvre une nouvelle étape de la crise de l'Union européenne. Elle en dévoile les mécanismes et la nature.

L'Union européenne est une partie avancée du néolibéralisme. La discussion porte sur son évolution. Laissons la discussion sur sa nature intrinsèque. Son évolution est-elle le résultat de la révolution néolibérale de la fin des années 1970, ou est-elle immuable depuis sa création ? La discussion n'est pas sans intérêt mais elle n'est pas fondamentale. L'Union européenne est, d'une certaine manière, la pointe avancée, l'avant-garde institutionnelle du capitalisme financier. Celle qui règlemente et légifère dans l'intérêt du capitalisme financier.

En adoptant l'Euro, en corsetant la zone euro, elle a instauré une monnaie unique à partir de l'idée d'une monnaie commune. L'Euro, qui aurait pu contester ou concurrencer le dollar comme monnaie internationale, est devenu le moyen de contrôler et de mettre au pas chacun des pays européens. La crise économique et financière se traduit par une crise sociale majeure et se prolonge dans une crise démocratique.

Le mouvement social européen n'a pas joué un véritable rôle dans la crise grecque. Il y a eu des pétitions, mais pas de véritable mobilisation. On ne peut pas parler d'unité du mouvement social européen autour de la définition d'un projet alternatif européen. La différenciation de la mondialisation entre les régions du monde concerne aussi l'Europe. La crise européenne s'inscrit dans la crise globale. La crise européenne est spécifique sur le plan économique et sur le plan géopolitique. En Europe même, plus largement qu'au niveau de l'Union européenne, les situations se différencient suivant les régions. La convergence au niveau du mouvement social européen est, de ce fait, très difficile.

La différenciation des situations pèse sur la définition d'une position stratégique commune des mouvements sociaux et citoyens en Europe. L'ambition est de définir un projet européen alternatif, qui se dégagerait du projet européen dominant et de ses impasses, et qui traduirait en termes politiques et culturels l'unité du mouvement social européen. Pour l'instant, le mouvement social européen est confronté à trois défis principaux : l'alliance avec le précariat, la rupture de l'alliance entre les compétents et les actionnaires, la lutte contre le racisme et la xénophobie. Il s'agit de trois défis mondiaux qui prennent des formes spécifiques dans chaque région du monde, notamment en Europe.

Une campagne européenne de longue durée pourrait adopter plusieurs déclinaisons : Nous ne voulons pas de cette Europe-là ! Nous voulons une Europe sociale et démocratique ! Nous ne voulons pas de cette Union européenne ! Nous n'obéirons pas à cette Union européenne ! Nous ne voulons pas de cet Euro ! Nous voulons transformer l'Euro en monnaie commune !

8. La place des mouvements dans les affrontements

La bataille de Grèce a vu l'affrontement entre le pouvoir financier, représenté par la troïka, et Syriza, représentant le gouvernement grec. Ni les mouvements grecs, ni le mouvement européen n'ont réussi à inverser la tendance dans le court terme.

Faut-il alors considérer que les mouvements sociaux ne sont pas des acteurs directs du changement ? Effectivement, ils ne suffiront pas à assurer seuls, à court terme, une rupture et la mise en œuvre d'une transition. Certes, les mouvements sociaux sont insuffisants ; ils ne sont acteurs du changement que quand ils s'inscrivent dans un processus.

Les mouvements sont les forces anti-systémiques qui combinent, sous des formes diverses, les positions de classe et les alliances entre les couches sociales et les catégories qui composent la société. La démarche qui caractérise le mouvement altermondialiste est de partir des mouvements sociaux et citoyens, de leur diversité et de leurs

convergences.

Le mouvement altermondialiste est en mutation. Le processus des forums sociaux mondiaux ne le résume pas. Il doit d'ailleurs être repensé. Dans la dernière période, trois types de mouvements forment le processus : les mouvements traditionnels, redéfinis par les années 1970, (mouvement ouvrier, mouvement paysan, mouvements des femmes…) ; les mouvements qui ont été visibles dans le processus des forums sociaux à partir de l'évolution des anciens mouvements et des mouvements qui sont devenus plus visibles (comme les peuples indigènes, l'écologie, l'extractivisme…) ; les nouveaux mouvements à partir de 2011 (indignés, *Occupy*, taksim, carrés rouges…).

Ces mouvements renouvellent l'altermondialisme. Ils montrent que la contre-offensive de l'oligarchie dominante ne s'est pas imposée, même si elle a marqué des points. Elle montre aussi que la réponse des peuples n'est pas dans la droitisation des positions. Certes, la montée des courants fascistes, d'extrême droite et populistes réactionnaires est sensible. Elle prend d'ailleurs des formes différentes avec le néo-conservatisme libertarien aux États-Unis, les diverses formes de national-socialisme en Europe, le jihadisme armé au Moyen-Orient, l'hindouisme extrême. Dans plusieurs des nouveaux mouvements, la gauche classique est battue en brèche et des courants de droite paraissent quelquefois imposer leurs points de vue. Mais, il s'agit bien de mouvements de contestation de l'ordre dominant. On le retrouve dans les mots d'ordre explicités depuis Tunis et complétés par les autres mouvements. Il s'agit d'abord du refus de la misère sociale et des inégalités, du respect des libertés, de la dignité, du rejet des formes de domination, de la liaison entre urgence écologique et urgence sociale. D'un mouvement à l'autre, il y a eu des affinements sur la dénonciation de la corruption ; sur la revendication d'une « démocratie réelle » ; sur les contraintes écologiques, l'accaparement des terres et le contrôle des matières premières.

9. L'affrontement s'inscrit dans l'espace des partis et des gouvernements

La crise grecque montre que l'espace national est l'espace de l'affrontement, mais que l'affrontement ne peut s'y restreindre. Il s'élargit à l'espace capitaliste mondial et à l'espace de l'Union européenne en Europe. La discussion porte sur les rapports entre les mouvements, les partis et les gouvernements.

Les nouveaux mouvements sont spontanés, radicaux, hétérogènes. Certains affirment que ces mouvements ont échoué parce qu'ils n'auraient pas de perspective ou de stratégie et qu'ils ne se sont pas dotés d'organisation. Cette critique mérite d'être approfondie. Elle n'est pas suffisante quand on sait que le plus vieux de ces mouvement a quatre ans. Les mouvements ne rejettent pas toutes les formes d'organisation ; ils en expérimentent des nouvelles. Celles-ci ont démontré leur intérêt dans l'organisation des mobilisations, la réactivité aux situations et l'expression de nouveaux impératifs. La question des formes d'organisation par rapport au pouvoir est à l'ordre du jour.

On aurait pu espérer que ce qui se passe avec Syriza, Podemos ou le Parti des gens ordinaires à New Delhi soit le début d'une nouvelle étape : la montée en puissance d'organisations politiques qui se réfèrent aux nouveaux mouvements et qui en sont, en partie, issues. Des organisations politiques qui se donnent comme objectif d'arracher le politique au financier et qui refusent l'idée qu'il n'y a pas d'alternatives. Ce ne sont pas encore complètement des nouvelles formes d'organisation politique, mais elles assument que les partis doivent prendre leur part dans la réinvention du politique.

Par rapport à Syriza, ne passons pas de l'enthousiasme au grand découragement. Regardons ce qui est en jeu. On ne peut pas considérer qu'il n'y a donc pas besoin de partis, même si l'autonomie des mouvements par rapport aux partis est à reconfirmer. Pas plus qu'il ne paraît intéressant de considérer que celui-ci n'était pas le bon et qu'arrivera bien un parti d'avant-garde qui, lui, réussira à s'imposer.

Syriza est né de la gauche radicale relativement classique, qui a su tirer des leçons des mouvements des indignés. Il a su aussi lier des formes de mobilisation avec une élaboration qui a tiré des leçons de la chute du soviétisme en 1989 et de l'évolution catastrophique de la social-démocratie existante.

Une prochaine bataille est possible en Espagne à partir de Podemos. Podemos est plus directement issu du mouvement des indignés. Il a montré sa capacité à s'inscrire dans le local et à passer des alliances assez larges. Podemos va bénéficier de la bataille de Grèce et des limites de ce premier affrontement. Essayons déjà de ne pas l'étouffer par notre impatience, et, comme certains s'y essayent déjà, de prévoir les futures trahisons.

Il y aura d'autres batailles. Il y aura possiblement et probablement d'autres défaites. Mais il y aura aussi des résistances et des avancées, à partir des leçons tirées des défaites.

10. Le débat est ouvert sur les perspectives stratégiques

Le capitalisme a marqué des points et démontré sa capacité à s'adapter. Il a mené une bataille idéologique majeure, contre la valeur d'égalité, et a réussi à accentuer une droitisation des sociétés et à attiser les racismes et les xénophobies. Il a surtout réussi à mettre au service de la finance les extraordinaires découvertes scientifiques et technologiques, particulièrement dans le numérique et les biotechnologies. Il affine ses stratégies militaires et perfectionne à l'infini les moyens qui s'inscrivent dans un état de guerre perpétuelle. Il gagne du temps pour préserver les privilèges de l'oligarchie, tout en préparant pour l'avenir une mutation des rapports sociaux capitalistes.

Le mouvement social aussi est en recomposition. Les mouvements affirment un refus et recherchent de nouvelles propositions. Ils n'opposent pas à la complexité des situations des réponses simplistes. Les rapports de production n'ont pas changé de nature, mais il faut prendre en compte les mutations scientifiques et culturelles. Les modes de pensée sont bouleversés par la révolution écologique. La révolution majeure des droits des femmes, au-delà des réactions violentes qui la rejettent, commence à peine un bouleversement incroyable des sociétés. La géopolitique est marquée par le chamboulement du monde. C'est la réinvention de la démocratie qui est au cœur des mutations et des interrogations. La démocratie économique et sociale reste un préalable. Elle est à inventer. Il est clair que la démocratie ne se résume pas au marché, mais il apparaît aussi que l'État ne suffit pas à définir le contraire du marché et à garantir la démocratie. Le rejet de la corruption va au-delà de la corruption financière ; il s'agit de la corruption politique. Elle est visible dans les politiques imposées et dans le mélange des intérêts. La subordination du politique au financier annule le politique. La démocratie culturelle et politique nécessite la réinvention du politique.

Il y a des occasions de rupture qu'il faut saisir. Mais, on ne gagne pas d'un coup, par surprise. La rupture se fait dans le temps long ; le temps que s'accumulent les nouveaux paradigmes. Rappelons-nous par exemple qu'après l'écrasement de La Commune, en 1871, il a fallu quarante ans pour que le mouvement social se recompose et inverse la tendance. Il a su tirer les leçons de la défaite et renouveler sa pensée dans la Première Internationale. Il a su reconnaître la montée des ouvriers de la grande industrie. Nous sommes dans la période des quarante à cinquante ans qui suivent la réussite de la contre-offensive néolibérale. A partir de 2008, avec la confirmation de la crise ouverte de la mondialisation capitaliste et de 2011, avec les nouvelles insurrections populaires, une période de rupture s'amorce.

Nous sommes dans une période de bouleversements et de très fortes contradictions. Probablement dans le temps d'un changement de période dans lequel cohabitent les anciennes tendances et s'amorcent de nouvelles. La citation de Gramsci est d'une grande actualité « le vieux monde se meurt ; le nouveau monde tarde à apparaître, et dans ce clair-obscur surgissent les monstres ». Il faut à la fois lutter contre les monstres et construire le nouveau monde. Il n'y a pas de fatalité, ni dans le succès, ni dans

l’échec.

Europe et réfugiés : l'élargissement

vendredi 20 novembre 2015, par Etienne Balibar

Après que les ministres des 28 pays membres de l'Union européenne, réunis le 14 septembre à Bruxelles en session extraordinaire, ont échoué à se mettre d'accord sur la mise en œuvre du plan de répartition proposé par la Commission européenne, ce plan – lui-même de toute façon insuffisant, étant donné le rythme auquel arrivent désormais les réfugiés, venant en particulier de Syrie – a été soutenu majoritairement par les députés au Parlement européen convoqué en urgence. Mais cette décision bienvenue n'entraîne aucun déblocage de la situation de crise qui s'aggrave de jour en jour. Le moment est venu de prendre la mesure de l'événement historique auquel est confrontée la « communauté » des nations européennes, et des contradictions que cet événement a mises au jour entre elles et au sein de chacune.

Étendant à l'Europe tout entière le pronostic que la Chancelière Angela Merkel a formulé : « ces événements vont changer notre pays », je dirai pour ma part : ils vont changer l'Europe. Mais dans quel sens ? La question n'est peut-être pas encore tranchée, bien qu'elle puisse l'être rapidement. Nous entrons dans une zone de fluctuations brutales, où il faut faire preuve de lucidité autant que de résolution.

Ce qui est en train de se produire, c'est en fait un *élargissement* de l'Union, et de la construction européenne elle-même. Mais à la différence des précédents « élargissements », voulus ou acceptés par des États, préparés par des négociations et sanctionnés par des traités, celui-ci est imposé par les événements dans le cadre d'un « état d'exception », et il ne fait pas l'unanimité. Plus encore que les précédents, par conséquent, il va se heurter à des difficultés, et il va provoquer des affrontements politiques, dont l'issue n'est aucunement garantie. Surtout, cet élargissement est paradoxal, parce qu'il n'est pas *territorial* (même s'il comporte des implications territoriales) mais *démographique* : ce qui « entre dans l'Europe » en ce moment (et qui, pour une part importante, devra y être « intégré »), ce ne sont pas de nouveaux États, ce sont des hommes, des femmes et des enfants. Ce sont des *citoyens européens virtuels*. Essentiellement humain, cet élargissement est aussi *moral* : c'est un élargissement de la « définition » de l'Europe, depuis l'idée qu'elle se fait d'elle-même jusqu'aux intérêts qu'elle défend et aux objectifs qu'elle s'assigne. La conjonction de toutes ces dimensions nous conduit à la notion d'un *élargissement politique*, qui va révolutionner les droits et obligations des pays membres. Naturellement, il peut échouer, mais alors la construction européenne elle-même a peu de chances d'y résister (et notamment certains des précédents élargissements se déferont). C'est pourquoi beaucoup en Europe (y compris dans sa classe politique) parlent aujourd'hui d'une épreuve de vérité.

Que la situation matérielle et morale créée par l'afflux de réfugiés remontant de la Turquie, de la Grèce, de la Macédoine, de l'Italie vers les pays du centre et du nord de l'Europe (en particulier l'Allemagne et la Suède, les nations les plus accueillantes), ou cherchant à gagner l'Angleterre, à travers la Hongrie, l'Autriche et la France, soit une situation « exceptionnelle », c'est l'évidence. Mais pourquoi parler d'un *état d'exception*, notion chargée de redoutables significations juridiques et politiques, évoquant des moments de vacillation du cadre institutionnel de la vie sociale et de tremblement de l'identité collective des peuples ? J'invoquerai trois raisons au moins.

La première, c'est que, *de facto*, un pan important de la constitution européenne (un de ses « piliers ») a cessé de fonctionner : les accords de Schengen complétés par les règlements de Dublin (I, II et III). Cette suspension était acquise dès que le gouvernement allemand a déclaré qu'il n'appliquerait

pas aux réfugiés syriens la règle de l'immatriculation dans le pays d'arrivée au sein de la zone Schengen. La décision du 13 septembre de fermer à nouveau la frontière avec l'Autriche, en raison du débordement des capacités d'accueil de l'Allemagne et du refus ou de la mauvaise volonté des autres pays européens, n'y change rien, bien au contraire. Elle manifeste que l'ouverture et la fermeture des frontières « intérieures » de l'Europe est l'objet de décisions arbitraires des États, et que la liberté de circulation est suspendue.

La deuxième raison, c'est que le « problème migratoire » de l'Europe est totalement imbriqué dans *l'état de guerre* du Moyen-Orient, qui s'étend de l'Afghanistan à l'Afrique du Nord (avec son épicentre en Syrie et en Irak), et constitue la source principale de l'afflux des réfugiés. Or, il s'agit d'une *guerre civile généralisée*, en partie créée et constamment aggravée par des interventions extérieures, d'une cruauté et d'une capacité de destruction sans équivalent depuis la Deuxième Guerre mondiale dans notre région du monde, qui a acquis une dynamique propre. On ne pourra pas l'arrêter dans l'immédiat (surtout par des frappes comme celles que pratiquent les États-Unis et, plus modestement, la France et l'Angleterre). Le nombre des victimes et des réfugiés qu'elle engendre ira donc croissant. Momentanément concentré dans les pays « tampons » (la Turquie, la Jordanie, le Liban, la Tunisie), l'exode a commencé de les déborder et menace de les faire exploser. L'espace affecté par cette contagion de la guerre englobe toute l'Europe (y compris bien sûr à travers les risques de diffusion du terrorisme, qui ne peuvent pas ne pas interférer avec la « police » des migrations, dans l'imagination et dans la réalité).

Enfin on peut parler d'état d'exception parce que, plus encore que d'autres facteurs de conflit idéologique et politique aigu en Europe (comme les politiques d'austérité), la crise migratoire est en train de briser le *consensus* sur les « valeurs » constitutives de l'État démocratique, ce qui débouche sur une confrontation de l'Europe avec elle-même, susceptible, dans certains pays au moins, de prendre des formes violentes. Tous ces aspects sont évidemment liés entre eux.

Insérons ici quelques remarques sur l'action de la Chancelière fédérale allemande, Angela Merkel, depuis l'explosion de la crise à la fin du mois d'août. Elle aura joué un rôle déterminant dans la définition de son caractère politique. C'est elle, en effet, qui, tout en essayant d'en conserver le contrôle (qui est peut-être en train de lui échapper), a déclaré l'état d'exception en prenant des mesures unilatérales. Surtout, c'est elle qui – à travers l'accueil d'une immense *Völkerwanderung (migration de peuples)* de victimes de guerre et de persécutions – lui a donné pour enjeu une refondation de nos États de droit et une confrontation excluant toute tolérance pour les courants xénophobes et racistes. Ceux (dont je suis) qui réprouvent absolument la façon dont la Chancelière Merkel a piloté l'imposition par l'Allemagne à toute l'Europe des politiques d'austérité, et particulièrement l'humiliation et l'expropriation de la Grèce, doivent savoir aujourd'hui reconnaître la valeur de son action, et le dire. Cela prouve la complexité des réalités politiques, qui ne se laissent pas lire à travers les lunettes de l'idéologie. Naturellement, Merkel n'a pas agi seule : elle a interprété l'élan de solidarité d'une partie significative de la société allemande (en prenant le risque d'en affronter une autre qui, maintenant, commence à se faire entendre). On peut, comme l'ont fait certains, supposer que, ce faisant, elle suivait les intérêts bien compris de l'économie allemande, qui a besoin de renfort démographique et de force de travail qualifiée (abondante parmi les réfugiés), en allant contre les préjugés xénophobes et en se souvenant du bénéfice que son pays avait tiré naguère de l'apport d'autres réfugiés. On peut même imaginer que « Merkiavelli » (comme l'appelait le sociologue Ulrich Beck) a vu une occasion à saisir pour redresser l'image d'inhumanité que lui avait valu le « règlement » de la crise grecque. Mais toutes ces explications sont courtes, et surtout elles sont incapables de saisir *l'effet objectif* de la décision de Merkel, qui transforme les données du problème constitutionnel en Europe et intensifie le conflit latent sur l'identité européenne, aussi bien du point de vue du régime social que du point de vue culturel. Il se peut (j'en doute) que Merkel, agissant « en conscience », n'ait pas compris d'emblée jusqu'où elle s'engageait (et nous avec elle) : l'important c'est

qu'elle ait franchi un point de non-retour dont il lui faut maintenant assumer les conséquences et défendre la signification. *Hic Rhodus, hic salta.* (Voici Rhodes, saute) [1].

J'énumérerai quatre ordres de conséquences majeures. Les premières concernent la gestion des *frontières* de l'Europe, mais aussi leur tracé et leur rapport à la souveraineté nationale. L'accord de Schengen reposait sur la supposition bâtarde qu'on peut « mettre en commun » la fonction de surveillance des entrées et sorties dans l'espace communautaire, tout en continuant de tenir les États pour souverains et responsables des individus qui se trouvent sur leur « propre » territoire, au point de vue de la sécurité ou de la protection. D'où la situation catastrophique à laquelle doivent faire face l'Italie, la Grèce, ou même la Hongrie, cependant que les autres États européens, gouvernés par le *sacro egoismo*, détournent le regard ou se barricadent. D'autre part, l'Union européenne – au travers de ses « élargissements » sélectifs – avait cherché à maintenir à la fois l'idée qu'elle a vocation à s'incorporer toutes les nations européennes (du moins à l'ouest d'une certaine ligne de « civilisation », dont on voit bien toute la fragilité avec la guerre ukrainienne), et l'idée que son *membership* comporte des conditions d'adhésion à faire observer (plus ou moins strictement…). D'où la situation *d'enclave anachronique* dans laquelle se trouvent aujourd'hui certains pays de l'ancienne Yougoslavie (comme la Serbie et la Macédoine) qui subissent de plein fouet la pression des mouvements de réfugiés, et constituent les portes d'accès au cœur de l'Europe. Cette situation est intenable du point de vue sécuritaire autant qu'humanitaire : il faudra *ou bien* que les pays balkaniques soient incorporés à l'Europe comme des participants de plein droit, et des bénéficiaires de son aide, *ou bien* que l'Europe abolisse les procédures de sécurité communautaires, au moment où pourtant celles-ci deviennent un enjeu central de son « gouvernement ».

Mais plus généralement (comme j'ai eu l'occasion de le soutenir ailleurs), il va apparaître que *l'Europe « n'a » pas de frontières* au sens classique : ni des frontières qui lui soient propres, ni des frontières qui soient celles de ses nations constituantes. Bien plutôt, elle *est elle-même une « frontière »* d'un type nouveau propre à la globalisation, un *Borderland* ou un complexe d'institutions et de dispositifs de sécurité étendus sur tout son territoire de façon à « réguler » les mouvements de population (et en particulier ceux qui s'effectuent entre le « Nord » et le « Sud »), d'une façon qui peut-être plus ou moins discriminatoire, donc plus ou moins violente, plus ou moins démocratiquement fixée et contrôlée. [2]

D'où la deuxième série de conséquences : elles concernent les *régimes migratoires* que l'Europe cherche à limiter, mais surtout à définir juridiquement et politiquement, en évitant d'apparaître comme un « *Einwanderungskontinent (continent d'immigration)* », ce qui est aussi une façon (négative) de se définir elle-même. Je laisserai ici de côté, malgré son intérêt, la controverse soulevée par la chaîne Al Jazeera, lorsqu'elle a décidé de prohiber l'usage du terme « migrant ». Dans la polémique actuelle sur l'instauration de « quotas » pour la répartition des réfugiés en Europe, l'Allemagne et la Commission européenne s'accrochent de toutes leurs forces à la distinction des « réfugiés » et des « migrants économiques ». Elles le font à la fois pour se concilier l'opinion publique (favorable aux premiers et largement hostile aux seconds) et pour maintenir une différence de traitement administratif entre les arrivants, faute de quoi il n'y aurait plus, apparemment, qu'à décréter l'abolition des frontières (*« Tür und Tor öffnen » (portes ouvertes)*, écrit la Frankfurter Allgemeine Zeitung) [3]. Je ne dirai pas, pour ma part, que cette distinction n'ait aucun sens, même si la première catégorie définit un statut en droit international (ce pourquoi beaucoup d'associations de secours aux réfugiés lui sont attachées), ce qui n'est pas du tout le cas de la seconde. [4] Il n'y a pas de « statut du migrant » dans le monde d'aujourd'hui, seulement un traitement « biopolitique », comme dirait Foucault. Mais on voit bien, dans la situation actuelle, que la différence est sociologiquement arbitraire, puisque la mondialisation « sauvage » tend à transformer les zones de paupérisation en zones de guerre et réciproquement. Ce sont des zones de mort surdéterminées, que leurs habitants fuient en masse, au risque de tout perdre. Et surtout on se demande

par quels moyens, sinon de nouvelles violences à grande échelle, l'Union européenne va mettre à exécution une politique de « renvoi » des arrivants exclus de « l'accueil ». Ce qui n'a pas fonctionné à l'échelle individuelle, depuis des décennies, n'a aucune chance de fonctionner à l'échelle de masse. Ou alors ceux qu'on renverra comme migrants « économiques » tomberont dans des réseaux de camps de concentration qui en feront des « réfugiés ». Autre mécanique perverse de l'état d'exception.

À l'opposé des conditions de réfugié ou de migrant « indésirables », ballottés de frontière en frontière ou de camp en camp, quelle perspective s'ouvre donc à ceux que la guerre ou la misère chasse aujourd'hui vers l'Europe et qui y parviennent au péril de leur vie (en laissant beaucoup des leurs sur le carreau) ? Que doit leur offrir l'Europe ? Ce ne peut être que l'accès à la citoyenneté européenne. Il va donc falloir que cette dernière notion enfin prenne corps, ou sorte des limbes dans lesquelles elle est maintenue par le refus des États d'ouvrir la voie à la supranationalité. En posant au début de cet article qu'on assiste à un élargissement démographique de l'Union européenne, c'est cette perspective que je voulais indiquer. Il doit s'agir d'une perspective réglée, normalisée, mais elle est inéluctable. Chacun sait que les réfugiés n'arrivent pas en ce moment pour repartir : en tout cas pas tous et pas avant très longtemps. Si l'on ne veut pas créer une nouvelle population de déclassés, exposés à toutes les persécutions et aux déviances de la marginalité (pensons aux Roms, aux « clandestins »), ou une population d'étrangers relégués dans l'exil intérieur sur plusieurs générations (pensons aux camps palestiniens du Moyen-Orient), il faut ouvrir largement la possibilité de l'intégration, c'est-à-dire du travail, des droits sociaux et des droits culturels égaux. Mais la clé de tous ces droits et de leur possession « légitime », envers et contre les stigmatisations racistes, c'est la citoyenneté (ou comme je l'avais dit ailleurs, la concitoyenneté). [5] Comme le problème est nouveau à cette échelle, et dans ce genre de circonstances (ni identifiable à celui des *Vertriebenen ou « personnes déplacées »* de la Deuxième Guerre mondiale, ni à celui des réfugiés hongrois après 1956, ou des « pieds-noirs » franco-algériens après 1962, ou des boat people de 1978-79…), il faut inventer de nouvelles modalités et de nouvelles perspectives d'accès à la citoyenneté, proprement européennes, qui du même coup en modifient la définition. Idéalement, j'en vois deux : la première serait de créer, à côté de l'accès à la citoyenneté par voie de citoyenneté nationale telle qu'elle existe aujourd'hui (on est « citoyen européen » parce qu'on est citoyen français, allemand, polonais, grec…), un accès direct relevant d'une « nationalité fédérale ». C'est ce qui avait existé (mais par choix personnel) dans des États fédéraux comme l'ex-Yougoslavie. Si cette proposition paraît trop subversive ou trop risquée (puisqu'elle contribuerait aussi à singulariser les réfugiés et leurs descendants, aussi longtemps que la nationalité reste la « carte d'entrée » dans la citoyenneté européenne pour la majorité d'entre nous), il reste une autre possibilité qui est plus limitée mais sans doute meilleure : celle qui consiste, par une directive s'imposant aux États membres, à généraliser le *« ius soli » (droit du sol)* dans toute l'Union européenne (à l'exemple de ce que viennent de décréter les Grecs). [6] De cette façon, l'avenir des enfants de réfugiés à naître sera garanti, et l'on sait que cette perspective est l'un des plus puissants facteurs d'intégration des parents eux-mêmes. Elle fait partie de la « dignité » et de la « sécurité ». Il conviendrait évidemment de la combiner avec la reconnaissance généralisée de la double nationalité, car proposer aux réfugiés de s'intégrer n'implique pas – sauf dans les obsessions des xénophobes militants – qu'on leur demande de rompre avec leur histoire et leur pays d'origine, même s'ils en ont été arrachés de façon traumatique.

Enfin, la décision de l'Allemagne d'accueillir les réfugiés, créant l'état d'exception qui nous entraîne vers l'élargissement « démographique », entraîne pour l'Europe entière un quatrième ordre de « conséquences » : des conséquences économiques structurelles. On insiste sur les perspectives de transformation du marché du travail, et il est vrai qu'elles sont importantes, mais on commence aussi à parler du coût de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, des aides communautaires nécessaires pour que certains pays européens puissent faire face aux charges du sauvetage, de l'enregistrement et du

transfert (avant tout la Grèce, l'Italie, en général les pays du Sud méditerranéen, qui ne sont pas les plus riches, ou qui ont été les principales victimes des politiques d'austérité), et des subventions qui constituent la contrepartie logique de l'imposition des « quotas d'accueil » (c'est pourquoi, toute aussi logiquement, la Hongrie qui refuse énergiquement les quotas ne veut pas non plus des subventions – mais accepte les fonds de secours).

Ce qu'il faut dire, en réalité, c'est que l'ouverture de l'Europe aux réfugiés implique à court terme un changement de doctrine et de politique économique qui contredit son « régime » actuel. En chiffres absolus, les réfugiés ne représentent qu'une proportion minime de la population européenne (c'est l'équivalent d'une toute petite nation de plus). Mais ils manquent de tout, et ils seront pendant longtemps encore à la charge de certaines municipalités, de certaines régions, de certains pays qui n'y sont pas préparés ou font face eux-mêmes à des difficultés économiques et financières réelles. On veut répartir également (ou équitablement) une charge commune entre des pays que les politiques d'austérité et de concurrence « non faussée » ont poussés vers l'inégalité. Il faut donc inverser la tendance néolibérale, augmenter le budget de l'UE de façon significative (à charge commune, budget commun), lancer un « plan » d'intégration à l'échelle européenne (logement, éducation, emplois), promouvoir la solidarité entre les États et construire en commun une nouvelle société, en veillant en particulier à ce que l'intégration des réfugiés sur le marché du travail ne se fasse pas au détriment des « vieux Européens », ou inversement – recette assurée pour la xénophobie et les troubles sociaux. Mais cette planification, ou simplement cette organisation du partage des tâches, va exiger (ou accélérer) à son tour des changements de politique monétaire, des progrès de la construction « fédérale », qui peuvent être soit démocratiquement décidés et appliqués (ce qui leur donne une chance de réussir), soit technocratiquement imposés (ce qui conduit sûrement à l'échec). On va commencer à comprendre que, pour que l'Europe soit en mesure de remplir la tâche qui, soudain, lui incombe, il faut une autre Europe, une Europe qui se « transforme », voire qui change de forme politique.

Rien de tout cela, bien sûr, ne peut se faire spontanément, ni dans l'unanimité. L'état d'exception migratoire fait éclater sous nos yeux les contradictions intra-européennes que recouvrait tant bien que mal l'idéologie de « l'intérêt commun » et des « normes communes ». Et la perspective du nouvel élargissement suscite de violentes résistances, qui se transforment d'heure en heure en un « front du refus » politiquement organisé. Le point sur lequel on disserte le plus – à cause du blocage qu'il provoque dans le mécanisme « mixte » de la gouvernance européenne, partagée entre une forme pseudo-fédérale donnant des pouvoir étendus à la Commission (au moins en apparence), et une forme confédérale dans laquelle l'instance décisionnelle est le Conseil des gouvernements où même les plus petits États ont un droit de veto – c'est le fossé qui s'est creusé (ou qui s'est révélé) entre « l'ancienne Europe » (à l'Ouest) et la « nouvelle » (à l'Est) : on a proposé toutes sortes d'explications économiques, culturelles, historiques, politiques qui ont leur niveau de validité. [7] Mais le fait est que le « refus » vient des Pays-Bas ou du Danemark aussi bien que de Pologne ou de Slovaquie, sans parler du Royaume-Uni ou même de la France, laquelle s'est ralliée tardivement à l'idée de quotas contraignants, tout en essayant d'en minimiser les obligations. En réalité le clivage le plus révélateur, celui qui sépare véritablement deux « Europes », ou deux politiques pour l'Europe, traverse tous les pays, même si c'est suivant des proportions et dans des rapports de forces différents. Il est certes remarquable (« miraculeux », ont dit certains journaux) [8] qu'une grande partie de la population allemande se soit portée au secours des réfugiés syriens, dans une convergence significative avec la décision de la Chancelière. Mais il est tout aussi significatif que les chefs de la CSU, pilier de sa coalition gouvernementale et « parti-frère » de la CDU qu'elle dirige, se soient ouvertement désolidarisés de sa politique, allant jusqu'à conclure une alliance avec Viktor Orban, le chef du gouvernement hongrois, qui érige à sa frontière sud une barrière de béton et de lames de rasoir, et que la Frankfurter Allgemeine Zeitung ait publié un éditorial pour énoncer que « les

pays de l'Est ont raison ». [9] Depuis la fermeture « provisoire » de la frontière avec l'Autriche, les mêmes se félicitent ouvertement d'un « recul sans précédent » de la chancelière, s'ils ne vont pas jusqu'à souhaiter explicitement sa démission. En réalité, ce qui est en voie de constitution en Europe, c'est un front transnational du refus des réfugiés, dont les groupes ouvertement racistes et violents ne sont que la pointe extrême, et dont l'argumentaire oscille entre l'utilitarisme (« nous n'avons pas la place ») et l'idéologie identitaire (un afflux de musulmans menace de dénaturer l'Europe chrétienne, ou laïque, suivant les pays) et sécuritaire (ils cachent parmi eux des jihadistes). Sans doute allons-nous assister pour la première fois à ce qui jusqu'à présent avait toujours échoué en raison des rivalités et des nationalismes : l'émergence d'un « parti » populiste xénophobe, anti-immigrés et anti-réfugiés, unifié en Europe. Par contrecoup, il apparaît que l'Europe de la solidarité ne pourra pas faire l'économie d'une lutte politique déterminée, fondée sur des alliances nouvelles : une lutte qui commence avec la condamnation intransigeante des violences contre les migrants, et qui se poursuit avec la revendication des conditions de l'accueil, que j'ai évoquées ci-dessus. C'est cette lutte, si elle est vraiment menée, qui « transformera » le plus profondément l'Union européenne. Mais elle n'est pas gagnée d'avance, c'est le moins qu'on puisse dire. Vu de France, où le Front national a contaminé toute la vie politique, on peut même dire qu'elle sera très difficile. Elle ne peut pourtant être éludée, car la « cause des réfugiés », si elle ne progresse pas dans l'opinion et dans les institutions, reculera très vite et très brutalement.

Une telle lutte a besoin d'une forte légitimité : dans chaque pays et dans toute l'Union. Or, la seule qui, en dernière analyse, soit capable de neutraliser les résistances, c'est la légitimité démocratique, majoritairement exprimée par les citoyens et leurs représentants à tous les niveaux, depuis les collectivités locales jusqu'aux nations et dans les instances européennes. Seule également la volonté politique des peuples européens permettra à l'Allemagne de passer de l'initiative unilatérale, imposée par les circonstances et favorisée par sa « moralité » propre [10], à la solidarité communautaire sans laquelle, malgré sa richesse et sa détermination, elle ne pourra pas « y arriver » *(« wir schaffen es doch nicht ! » , nous ne le faisons pas encore)*. Il est décisif que, pour la première fois aussi clairement depuis la réunification des années 1990, la République fédérale ait à nouveau besoin de la solidarité des autres pays européens : pour elle-même, et dans l'intérêt de tous. Mais il faut en construire (ou en reconstruire) la possibilité. Car l'Allemagne, en raison de la façon dont elle a exercé son hégémonie en Europe dans la dernière période, n'est pas bien placée pour provoquer l'émulation et susciter les contributions des autres peuples. Et, de leur côté, les autres gouvernements, même lorsqu'ils ont promis leur soutien, ne manifestent aucun empressement à prendre leur part du fardeau et à interpeller leurs opinions publiques, quand ils ne jouent pas en fait un double jeu (comme la France). Ce qui risque d'entraîner à brève échéance, par contrecoup, l'amertume et le découragement des citoyens allemands et autrichiens qui se sont portés au secours des réfugiés. Dans le moment où, sur les côtes de Grèce et d'Italie comme sur les routes des Balkans et des Alpes, de nouveaux drames se jouent et se préparent, il faudrait à la fois des décisions immédiates, diplomatiques, financières et humanitaires, et des projections à long terme pour envisager l'intégration des arrivants. Au lieu de quoi nous avons un concours d'égoïsmes et une cacophonie sur la « police des frontières » et les « politiques migratoires ». Il est grand temps que, dans chaque pays, tous ceux qui comprennent l'importance, les dangers et les potentialités du moment dans lequel nous nous trouvons redoublent d'efforts pour imposer l'unité, la et l'hospitalité.

Texte publié dans *Mediapart* le 15 septembre 2015, mis à jour le 19 septembre. Une version écourtée paraît dans *Die Zeit* de Hambourg.

Notes

[1] Formule de défi tirée d'une fable d'Esope, lancée à un athlète qui se vantait d'avoir fait un saut extraordinaire.

[2] Etienne Balibar, « L'Europe-frontière et le « défi migratoire », *Vacarme*, octobre 2015 (version anglaise : « Borderland Europe and the Challenge of Migration »).

[3] 11-09-2015.

[4] Danièle Lochak, « Il faut supprimer le dispositif Dublin mais surtout supprimer Frontex », *Libération*, 10 juin 2015.

[5] E. Balibar : « Sujets ou citoyens ? Pour l'égalité » (1984), réédité dans *Les frontières de la démocratie*, La Découverte, Paris, 1992.

[6] 19 États européens sur 33 ont aujourd'hui adopté le *ius soli*.

[7] Voir par exemple Jacques Rupnik : « Migrants : L'autre Europe face à ses contradictions », *Le Monde*, 2 septembre 2015.

[8] Josef Joffe, « Das deutsche Wunder », *Die Zeit*, n° 37, 12 septembre 2015.

[9] Karl-Peter Schwartz, « EU-Flûchtlingspolitike : Osteuropa hat recht », *FAZ,* 11 septembre 2015.

[10] Giannis Varoufakis : "On German Moral Leadership"

Débats

Attac et les mouvements sociaux émancipateurs : redéfinir les repères stratégiques après la Grèce

vendredi 20 novembre 2015, par Philippe Corcuff

Repenser la question stratégique aujourd'hui, après l'été grec de 2015, c'est-à-dire réinterroger le comment de la transformation sociale radicale dans un moment difficile pour les résistances anticapitalistes, suppose selon moi de tenir compte de quelques-unes des pistes avancées par Daniel Bensaïd pour la formulation même du problème, indépendamment des réponses provisoires et partielles qui peuvent être apportées par les uns et par les autres : prendre conscience de l'ampleur des redéfinitions stratégiques en jeu en regard des erreurs, des échecs, des impasses et des horreurs du XXe siècle ; privilégier l'humilité de la pratique expérimentatrice à l'arrogance théoriciste, rhétorique et/ou identitaire ; renouer un dialogue critique avec les traditions émancipatrices passées.

En hommage hérétique à Daniel Bensaïd

Le militant révolutionnaire et philosophe Daniel Bensaïd a diagnostiqué à la fin de sa vie « une panne stratégique des mouvements sociaux » renaissants à partir des années 1990 (Bensaïd, 2008, p. 303). C'est un problème qui fait encore davantage sentir son acuité après les reculs de la gauche radicale grecque face à la pression néolibérale des institutions européennes en cet été 2015. Ce que l'on a l'habitude de nommer le « stratégique » a été trop délaissé dans la réactivation contestatrice qui s'est située dans le sillage des grandes grèves et manifestations de l'hiver 1995. On se rend mieux compte de cette lacune, alors que « la force propulsive » de 1995 est derrière nous, que les alternatives au néolibéralisme patinent et que des nationalismes xénophobes ont le vent en poupe en France et, plus largement, en Europe et dans le monde.

Le stratégique ? C'est le terrain du *comment* on passe de notre présent à une société non capitaliste et non oppressive, un moyen terme entre le court terme de la tactique de l'action au jour le jour et l'horizon à long terme d'une société radicalement émancipée. Sur ce plan, l'incertitude et le flou se sont substitués aux évidences du XXe siècle, ce qui appelle une certaine humilité, en rupture avec l'arrogance si souvent cultivée comme paravent à leurs fragilités au sein des gauches radicales. Bensaïd en était pleinement conscient :

> « Un nombre sans cesse croissant de travailleurs, de femmes, de paysans pauvres, d'exclus, de précaires, de jeunes sans avenir, sont convaincus de la nécessité d'un changement radical de l'ordre des choses. Leur doute porte plutôt sur la possibilité d'y parvenir. Autrement dit, sur les voies d'une stratégie révolutionnaire pour le XXIe siècle, après les défaites et les désillusions du XXe siècle.
>
> Il serait vain de prétendre apporter une réponse à ces interrogations avant même que de nouvelles expériences n'aient débroussaillé des pistes nouvelles. » (Bensaïd, 2003, p. 182)

Cependant, nous ne sommes pas complètement démunis de ressources, rappelait aussi Bensaïd :

> « Une alternative est à rebâtir. Cette refondation ne se fera pas sans bilan, en laissant les cadavres de toutes sortes pourrir dans les placards de l'histoire. Pas de table rase en politique, pas de feuille vierge. On ne repart jamais de rien. » (*ibid.*, p.11)

C'est dans cette inspiration méthodologique que va s'inscrire cet article [1], mais en ne suivant pas le

contenu théorique et politique que pouvait commencer à lui donner Bensaïd. Ni l'identité d'un marxisme classique, ni encore moins l'appui positif sur Lénine ne nourriront mon cadre de référence ici. Certes, Marx continue à représenter un point fort de ma boussole conceptuelle, mais pas un Marx « marxiste », ni d'ailleurs « antimarxiste », plutôt un Marx *a-marxiste* (Corcuff, 2012), relocalisé dans une galaxie libertaire, avec des tonalités luxemburgiennes résolument anti-léninistes (Corcuff, 2015c). Bref mes réflexions se présenteront comme un hommage hérétique à mon ami Daniel Bensaïd.

Repenser la question stratégique aujourd'hui, après l'été grec de 2015, c'est-à-dire réinterroger le *comment* de la transformation sociale radicale dans un moment difficile pour les résistances anticapitalistes, suppose selon moi de tenir compte de quelques-unes des pistes avancées par Daniel Bensaïd pour la formulation même du problème, indépendamment des réponses provisoires et partielles qui peuvent être apportées par les uns et par les autres :

- prendre conscience de l'ampleur des redéfinitions stratégiques en jeu en regard des erreurs, des échecs, des impasses et des horreurs du XXe siècle ;
- privilégier l'humilité de la pratique expérimentatrice à l'arrogance théoriciste, rhétorique et/ou identitaire ;
- renouer un dialogue critique avec les traditions émancipatrices passées.

Ces trois contraintes quant à la problématisation stratégique en ce début de XXIe siècle me conduisent à mener des explorations principalement sur le plan méthodologique, c'est-à-dire sur le plan du *comment* reformuler le *comment* stratégique dans le contexte présent. Ne nous précipitons pas pour donner un contenu précis à des schémas stratégiques ajustés aux temps actuels. Car les divers contenus stratégiques proposés depuis deux siècles ont échoué à faire émerger une société non capitaliste émancipée durable : logiques parlementaires et électorales, insurrections menées par des avant-gardes, conseils ouvriers, grève générale dans ses variantes syndicalistes révolutionnaires ou marxistes, ou encore généralisation d'expériences alternatives du type coopératives. Plutôt que de chercher dogmatiquement à répéter les recettes qui ont échoué hier (comme certains le font dans les galaxies social-démocrate, marxiste, anarchiste, autonome ou « insurrectionnaliste ») ou d'avancer prématurément des « nouveautés » fort hypothétiques (comme, par exemple, chez Michael Hardt et Antonio Negri avec les notions d'« Empire » et de « Multitude », 2000 et 2004), n'est-ce pas justement le cadre méthodologique de la question stratégique que l'on peut commencer à remplir aujourd'hui ? Un cadre méthodologique radical et pragmatique, démocratique et libertaire, nous incitant à faire des expériences, plutôt que de croire de manière idéaliste que l'on pourrait trouver nos solutions dans des livres, y compris ceux écrits par des figures éminentes comme Proudhon, Marx, Bakounine, Jaurès, Luxemburg ou Pelloutier. De ce point de vue, il y aurait une fidélité à la lettre des écrits de ces « grands anciens » qui serait une infidélité à l'esprit de leur action et de leur pensée, et une fidélité à cet esprit impliquant des infidélités à la lettre de leurs écrits.

Mes tâtonnements méthodologiques en stratégie politique émancipatrice procéderont en dix points, inégalement développés et partiellement articulés.

1. Se coltiner le présent en échappant aux illusions de l'immédiateté

Je propose, sans sous-estimer les événements grecs, de décaler le regard de cette immédiateté (davantage propice aux débordements affectifs et passionnels) pour s'interroger sur le brouillard comme sur les inerties stratégiques des mouvements sociaux et des gauches radicales qui ont connu en France une renaissance au cours des années 1990. C'est une façon de s'arracher au *présentisme* néolibéral (selon les analyses de l'historien François Hartog, 2003),

afin de ne pas devenir des marionnettes de l'immédiat dans un zapping incessant, en ressemblant trop ainsi à ce que nous combattons. Resituons-nous dans un cadre historique plus large, en prenant conscience qu'en croyant réinventer l'émancipation sociale après 1995, nous avons largement balbutié des refrains usés sans être à la hauteur de nos plus prestigieux prédécesseurs. Ce recul historique, apte à nourrir une auto-analyse critique, pourrait nous aider à mieux nous saisir des rugosités du présent.

2. Des repères stratégiques, pas une « ligne »

Nous n'avons probablement plus besoin d'une « ligne » stratégique, un schéma bouclé, comme on en a connu au XXe siècle (à la manière de ceux tirés de la révolution russe de 1917), mais plutôt d'une boussole, d'une galaxie de repères stratégiques, construits *pragmatiquement*, à partir d'une lecture critique des impasses et des échecs du passé comme des expériences récentes. Cette boussole, révisable en chemin, ne nous dira pas où il faut aller, mais nous aidera à nous orienter dans un brouillard idéologique et politique qui tend à s'épaissir.

3. La gauche radicale de 1995, entre « panne stratégique » et nostalgie des modèles anciens

Pour reconstituer une telle boussole à partir d'un filtrage critique des traditions critiques et émancipatrices comme des enjeux du présent, je me propose de revenir sur le défaut de débats stratégiques et sur les inerties en la matière, au sein de la galaxie des mouvements sociaux et des gauches radicales des années 1990 (ce que j'appellerai par commodité de langage « la gauche radicale de 1995 »). Cette galaxie a eu le vent en poupe entre 1995 et 2005 (succès du non au référendum sur le traité constitutionnel européen)-2006 (victoire du mouvement social contre le contrat première embauche) en surfant sur la popularisation de schémas souvent assez simples comme la critique du néolibéralisme et des médias. Depuis, on a connu l'échec du grand mouvement sur les retraites de 2010, une plus grande atonie des mouvements sociaux, et les échecs successifs du NPA, du Front de gauche et de Nouvelle Donne au niveau partisan. Sur le plan stratégique, les animateurs de la gauche radicale de 1995 étant largement issus des expériences soixante-huitardes et post-soixante-huitardes, elle a reconduit sous une forme atténuée et peu construite théoriquement, sur un mode le plus souvent implicite et sans guère en discuter, des schémas hérités du mouvement ouvrier et socialiste du XXe siècle.

Deux schémas se sont révélés particulièrement prégnants (le premier finissant par dominer et le second ayant une certaine présence lors des moments d'effervescence sociale), que nous avions commencé à analyser avec Christophe Aguiton en 1999 dans la revue *Mouvements* (Aguiton, Corcuff, mars-avril 1999) :

- le schéma « social-démocrate/léniniste » donnant une primauté à la forme parti, et dont la forme *soft* dans les années 1990 a été la thématique du « nécessaire débouché politique » des mouvements sociaux via l'intervention des partis ;
- le schéma « anarcho-syndicaliste », associant originellement méfiance à l'égard des partis et unification de la stratégie émancipatrice autour de l'axe syndical révolutionnaire, prenant dans les années 1990 la forme *soft* de « l'autonomie du mouvement social » (ce qui en soi n'est pas un problème et constitue même un acquis de la période par rapport aux logiques antérieures de dépendance des mouvements sociaux vis-à-vis des partis) dans un unification mythologique des mouvements sociaux dans « le mouvement social » et une hostilité aux organisations politiques.

Dans les deux cas, on tend à avoir un schéma fixe de

mise en cohérence des forces émancipatrices autour d'un axe principal. En dehors des périodes de plus grand vivacité des luttes sociales, c'est le schéma du « nécessaire débouché politique », via l'action de partis sur la scène électorale, qui a prédominé (le « débouché politique » non électoraliste porté par la LCR, puis le NPA ayant été marginalisé). Malgré les déceptions, ce schéma semble sans arrêt relancé dans les milieux militants, alors que, dans les secteurs de sympathisants de gauche les moins engagés dans l'action, la crédibilité de la forme parti chute. Plus récemment, un rapport fantasmé aux expériences grecques et espagnoles a d'ailleurs tendu à renforcer ce schéma : hier Syriza, aujourd'hui Podemos… Bien sûr, ces schémas ne fonctionnent pas avec le dynamisme d'hier, et le carburant est souvent nostalgique. Dans les premiers échanges au sein d'Attac sur les problèmes stratégiques, on perçoit bien que vibre sous le terme « question stratégique » la nostalgie des schémas unifiés d'antan, mais sans y croire tout à fait…

4. Avec la crise de légitimité des organisations : des personnalités intellectuelles de la gauche radicale qui nous enfoncent un peu plus dans le brouillard ?

Les organisations en général, et les partis politiques tout particulièrement, ont fait les frais des déceptions successives à gauche. Leur crédibilité en tant qu'outils émancipateurs s'est largement effondrée. Cohabitent chez un nombre croissant de sympathisants de gauche une nostalgie pour hier (« les organisations, c'était mieux avant ») et une défiance pour aujourd'hui. Alors que de plus en plus se sentent ainsi déboussolés, en quête de repères davantage stables, ce sont des personnalités intellectuelles médiatisées qui peuvent prendre le relais des organisations déconsidérées comme sources d'une réorientation. Le contexte structurel de nos sociétés individualistes renforce cette tendance conjoncturelle. On va alors plutôt suivre comme loupiotes dans le brouillard, dans des directions parfois très différentes, voire contradictoires, les Alain Badiou, Caroline Fourest, Christophe Guilluy, Serge Halimi, Frédéric Lordon, Daniel Mermet, Jean-Claude Michéa, Michel Onfray, Edwy Plenel, François Ruffin, Jacques Sapir ou Emmanuel Todd, jusqu'à parfois les ériger en véritables « gourous ». Or, en dehors de l'exception Plenel, dont la culture politique et l'appui sur le dispositif coopératif et participatif Mediapart en font un des rares à nous aider dans la période à ne pas prendre des vessies pour des lanternes, lesdites personnalités intellectuelles, plus aventuristes qu'aventurières, apparaissent autant sources de confusions, anciennes et nouvelles, que d'éclaircissements. Bref elles pourraient nous entraîner, dans une dérive des egos classiquement active dans les milieux intellectuels, un peu plus dans le brouillard.

Certes, la critique des pentes oligarchiques et bureaucratiques des organisations à visée démocratique (dont prioritairement mais non exclusivement les partis), proposée dès 1911 par le sociologue Roberto Michels (2015), est plus que jamais actuelle. Cependant, sur le plan intellectuel, les organisations peuvent aussi révéler quelques avantages à l'expérience, en tension avec leurs lourds désavantages (expérience historique de la domestication des intellectuels professionnels par les groupes dirigeants, tentations anti-intellectualistes, logiques désintellectualisatrices, etc.). Ainsi, dans une organisation, quand un professionnel du savoir se la joue trop « Vérité et Lucidité », du genre « je vais vous apprendre la vie, les enfants », il pourra prendre en pleine figure quelques expériences ordinaires rugueuses et recevoir quelques gifles symboliques opportunes qui le feront redescendre de son piédestal. Et puis, la dimension dialogique et collective, même si elle est souvent bureaucratisée, permet de raboter les théories les plus fumeuses en un sens plus raisonné et réaliste. Face aux gourous contemporains, ces contrepoids ne jouent presque plus. Et les élucubrations ou les revirements les plus hasardeux peuvent plus facilement prendre corps.

À ce propos, en croyant parler de ses adversaires, Lordon parle de manière éclairante d'une tendance socio-historique des milieux intellectuels dans leur

ensemble, donc de « nous » et donc de lui : « ces intellectuels toujours enclins à cultiver le sentiment de leur extrême singularité » (Lordon, 2015b, p. 163). Maurice Merleau-Ponty précisait déjà de manière plus pénétrante encore, car permettant aussi de rendre compte de la bévue de Lordon sur lui-même :

> « Le “manque de distance” à soi, aux choses, et aux autres, est la maladie professionnelle des milieux académiques et des intellectuels. L'action n'est chez eux qu'une fuite de soi, un mode décadent de l'amour de soi. » (Merleau-Ponty, 2000, p. 43)

C'est un des écueils dont la réflexion stratégique a à tenir compte de nos jours, qui, paradoxalement, à un moment où les milieux militants et sympathisants critiques ont souvent le mot « démocratie » à la bouche, réinstalle subrepticement une forme classique de « socialisme des intellectuels » tutélaire [2].

5. S'émanciper des schémas unifiés

Une première mesure d'hygiène intellectuelle, en matière de reproblématisation stratégique dans une gauche demeurée fidèle à des idéaux d'émancipation sociale, consiste à secouer l'évidence des schémas unifiés, tels que le schéma « social-démocrate/léniniste » ou le schéma « anarcho-syndicaliste ». Et peut-être ensuite à prendre acte que la galaxie émancipatrice est nécessairement pluraliste, faite de tensions et de discordances (de temporalités, de logiques organisationnelles, d'histoires individuelles et collectives, etc.). Un résultat bénéfique du débat stratégique au sein d'Attac serait déjà la prise de distance avec ces schémas unifiés, et donc l'émergence d'un rapport aux expériences présentes se défaisant du nostalgisme. Pour sauver l'espérance émancipatrice du mouvement ouvrier et socialiste, il faut peut-être se débarrasser plus radicalement de certaines évidences du « vieil homme socialiste ». Et pour sauver les acquis émancipateurs soixante-huitards, il faut peut-être se débarrasser plus radicalement du « vieil homme soixante-huitard », en se coltinant l'irréductible pluralité de la galaxie émancipatrice.

Accueillir la pluralité n'implique cependant pas d'en rester là. Il s'agit plutôt de tenter de consolider des espaces communs sans annihiler cette pluralité. Car on ne peut pas, non plus, se contenter de l'exaltation « post-moderne » de la pluralité en désertant le terrain de la construction des convergences. En ce sens, il s'agit à la fois de récuser les schémas stratégiques unifiés d'hier (et leurs succédanés contemporains) et la voie stratégique du « post-modernisme », entendue comme focalisation sur la multiplicité dans un risque d'émiettement infini. De ce point de vue, s'il était légitime pour Attac et des mouvements sociaux de soutenir le non au référendum grec ou s'il serait légitime d'appuyer telle ou telle politique publique dans tel ou tel pays, il apparaît erroné d'avoir été tenté de soutenir Syriza, ou demain Podemos, ce qui nous ferait rentrer à nouveau dans une variante du schéma social-démocrate/léniniste. Cet axe méthodologique apparaît en complète contradiction avec la thèse de Frédéric Lordon dans son dernier livre *Imperium* quant au « rapport hiérarchique de l'homogène et de l'hétérogène, ou du commun et du variant » (Lordon, 2015-b, p. 71), associé au primat du « vertical » sur « l'horizontal » et à la valorisation dans ce cadre de la forme politique de l'État-nation.

6. Prégnance du modèle de l'État-nation

La prégnance historique du modèle de l'État-nation moderne sur le mouvement ouvrier et socialiste contribue encore aujourd'hui à nourrir la nostalgie des schémas unifiés. Historiquement, et malgré les proclamations internationalistes, le mouvement ouvrier s'est principalement constitué à l'intérieur des États-nations, dans le mouvement même de développement de ces États-nations. Ils ont alors fortement imprégné son armature intellectuelle et organisationnelle. Dans le débat stratégique actuel, cette prégnance du modèle de l'État-nation se situe à deux niveaux : celui de l'espace de l'émancipation, dans le rapport entre l'étatique, le national et

l'international, et celui de la fabrication même de la politique dans le rapport entre le Multiple et l'Un. Frédéric Lordon redouble ce tropisme aujourd'hui au sein de la pensée critique, dans une logique théoriciste et idéaliste, où le concept « pur » dicte sa loi à la réalité observable qui n'en constitue qu'une pâle illustration – « Évidemment les situations historiques réelles ne nous donnent jamais à voir les concepts sous leur forme pure – les concepts ne se donnent à voir que sous l'altération de leurs réalisations historiques concrètes. » (Lordon, 2015b, p. 334) – plutôt qu'il n'en constitue qu'un outil partiel d'intelligibilité.

7. L'impensé étatiste

Premier niveau de la prégnance des États-nations : celui de l'espace de l'émancipation. Les forces principales du mouvement ouvrier et socialiste, au-delà de leurs discours internationalistes et des critiques marxistes de l'État, ont participé à fétichiser le cadre de l'État-nation comme cadre principal. Ce qui a conduit à une double réification : étatiste et nationale. Ceux qui réactivent aujourd'hui, dans des tonalités souvent nostalgiques, le cadre de l'État-nation comme « solution » dans le moment néolibéral du capitalisme, alors que la place des États-nations a reculé dans la fabrication de la politique, tendent d'abord à oublier ou à minimiser les logiques oppressives aussi à l'œuvre dans les institutions étatiques : logiques bureaucratiques et technocratiques, oligarchisation représentative et intersections avec les logiques capitalistes, notamment. Et ceux qui, dans une inspiration similaire, confondent « souveraineté nationale » et « souveraineté populaire » en faisant de l'État-nation le cadre quasi « naturel » de la démocratie oublient que nous avons affaire non pas à des « démocraties » à proprement parler, mais à des *régimes représentatifs professionnalisés à idéaux démocratiques* (Corcuff, 2014b : 5 mai), qui ont d'ailleurs fortement contribué à inscrire le néolibéralisme dans la réalité depuis la fin des années 1970 (voir notamment Jobert éd., 1994).

8. Un cadre nationalement étriqué

Toujours à ce premier niveau, à la fétichisation étatiste est associée une fétichisation du cadre national. À l'illusion magique de « la révolution mondiale » (pour laquelle tous les peuples s'émanciperaient en même temps), que plus grand monde ne défend d'ailleurs, on répond par l'illusion magique de « la rupture avec le néolibéralisme dans un seul pays ». Or, cette illusion apparaît plus pernicieuse à un moment de montée (en France, en Europe et dans le monde) de nationalismes xénophobes, car c'est fournir un petit ruisseau de gauche au fleuve nationaliste en mouvement. Ce contexte rend donc l'illusion nationale, assez classique, beaucoup plus dangereuse (Corcuff, 2014a). C'est pourquoi, tant sur le plan de l'horizon émancipateur (« L'Internationale sera le genre humain ») que des contraintes du contexte actuel, il apparaît doublement impératif d'associer à toute proposition alternative dans un cadre national un volet de solidarités internationales.

Dans cette perspective, la polarisation du débat au sein des gauches radicales sur l'alternative « maintien ou sortie de l'euro » a été une mauvaise chose. La formulation la plus juste aurait plutôt dû confronter « le repli national » aux « alternatives locales et nationales associées à des solidarités internationales ». Par rapport à cette question, le problème de l'euro apparaissait davantage secondaire et tactique, et, dans certaines conditions internationalistes, une sortie de l'euro pouvait (et pourrait) tout à fait être envisagée. Certes, Attac a eu raison de défendre comme plan A « une autre Europe », mais pas de manière trop exclusive, en risquant de laisser comme seul plan B « la sortie de l'euro associée à un repli national ». Le plan B alternatif aurait pu être de dessiner la perspective d'une zone de solidarités internationales renforcées pour des pays (situés sur l'ensemble de la planète et pas seulement en Europe) amorçant des décrochages vis-à-vis du néolibéralisme. Zone de solidarités internationales renforcées à envisager selon des modalités différentes sur le plan des mouvements sociaux et sur le plan des politiques publiques. Là aussi, il faudrait abandonner la voie des schémas

unificateurs : « l'espace des mouvements sociaux » [3] appuyant des décrochages vis-à-vis du néolibéralisme pourrait être nettement plus large que celui des politiques publiques menées par quelques nations, en obéissant à des logiques différentes, sans être dépendant des logiques partisanes et étatiques.

Attac pourrait dès maintenant s'engager pragmatiquement dans une telle voie, en participant avec d'autres associations et des syndicats à une grande campagne de jumelages (entre groupes locaux d'associations et/ou sections syndicales) « contre le néolibéralisme et pour la dignité », associant des pays du Nord et du Sud, en inscrivant davantage l'internationalisme sur le terrain de l'action locale. Ce serait une façon de nouer, internationalement et par le bas, questions sociales, écologiques et démocratiques. Dans les gauches radicales françaises, on adore discourir sur des situations (sur la scène mondiale ou dans d'autres pays) sur lesquelles on a peu ou pas de prises, mais on est peu pragmatique, au sens des efforts pratiques afin d'élargir nos prises sur le réel par des actions qui seraient plus immédiatement à notre portée.

Ces repères stratégiques vont en sens inverse de l'orientation stratégique esquissée par Jacques Sapir (21 août 2015), c'est-à-dire de l'alliance entre la gauche radicale et la droite dite « souverainiste » (dont la droite traditionnaliste de Nicolas Dupont-Aignan), l'alliance avec le Front national de Marine Le Pen étant même envisagée à terme, dans le cadre d'une politique d'union nationale pour sortir de l'euro [4]. Et il apparaît particulièrement nauséabond, historiquement, de comparer, comme le fait Sapir, le Conseil national de la Résistance, en tant qu'alliance nationale contre le nazisme adossée à une coalition internationale, avec un rassemblement exclusivement national à tonalités nationalistes incluant les « post-fascistes » du FN.

On peut se féliciter que quelqu'un comme Frédéric Lordon (2015a : 26 août) ait pris clairement ses distances avec ce type de positionnement politique créant des intersections possibles entre gauche radicale et extrême droite, en pointant les risques portés par les analogies entre notre présent et les années 1930 [5]. Cependant, on ne doit pas oublier combien Lordon a contribué lui-même, ces dernières années, à mettre le doigt dans l'engrenage nationaliste et à blâmer les élans internationalistes. Jean-Marie Harribey (30 août 2015) a eu raison de le rappeler avec fermeté. Et le dernier ouvrage de Lordon (2015b), *Imperium*, en rajoute une couche théoriciste, en constituant une des premières systématisations confusionnistes au sein de la gauche intellectuelle radicale de 1995, mêlant motifs progressistes et conservateurs autour de la promotion de communautés politiques d'affects (dont la nation) primant sur l'horizon émancipateur d'élargissement des droits individuels et collectifs, avec des ressemblances inquiétantes vis-à-vis des « non-conformistes des années 1930 » (Loubet del Bayle, 2001). Que Lordon soit de nos jours la principale figure intellectuelle valorisée par *Le Monde diplomatique*, avec la place historique et encore actuelle de ce mensuel dans la gauche radicale de 1995, est un indice supplémentaire de l'état de brouillard idéologique dans lequel nous sommes plongés.

9. Rompre avec l'évidence de la domination politique de l'Un sur le Multiple

Le deuxième niveau de prégnance du modèle de l'État-nation sur le mouvement ouvrier et socialiste, avec des échos encore significatifs sur les gauches radicales, concerne la fabrication même de la politique, entendue comme production de l'Un à partir du Multiple. Le Léviathan de Thomas Hobbes, une des premières constructions théoriques de l'État-nation moderne en 1651, se présentait comme « la multitude ainsi unie en une seule personne » (Hobbes, 1971, p. 177). C'est une des sources intellectuelles et institutionnelles de la prédominance traditionnelle du vocabulaire de « l'unité » et de « l'unification », voire de « la centralisation », dans la tradition politique française, à gauche. C'est un vocabulaire qui a donc bien été ajusté à la construction des États-nations modernes. Il y aurait ainsi un certain impensé étatiste dans ce

vocabulaire tendant à aplatir la pluralité humaine comme la diversité des mouvements sociaux, courant dans les milieux militants critiques et radicaux. Aujourd'hui, cette fabrication unificatrice de la politique peut passer chez les intellectuels critiques par un certain *revival* de la notion d'« hégémonie » puisée chez Antonio Gramsci. Même les usages « post-marxistes » les plus hérétiques et les plus intéressants de la notion d'« hégémonie », comme celui d'Ernesto Laclau et Chantal Mouffe (2009), qui constitue une des sources intellectuelles des dirigeants de Podemos (Errejón, Mouffe, 2015), tendent à retomber dans les tuyaux unificateurs. Dans un langage cette fois d'inspiration spinoziste, c'est sous la domination de « l'affect commun », « l'affect qui affecte identiquement tous » (Lordon, 2015b, p. 20), que se constituent nécessairement les communautés politiques chez Frédéric Lordon.

Dans son ouvrage inachevé *Qu'est-ce que la politique ?* (1995), Hannah Arendt livrait une piste suggestive quant à une façon radicalement différente de fabriquer de la politique. Non pas en transformant le multiple en un, mais en faisant émerger du commun à partir de la pluralité, sans pour autant l'écraser. Elle avançait d'abord :

> « La politique repose sur un fait : la pluralité humaine. » (*ibid.*, p. 31)

Puis elle précisait :

> « La politique traite de la communauté et de la réciprocité d'êtres *différents*. » (*ibid.*)

La politique consisterait donc à créer des espaces communs en partant de la pluralité humaine, sans annihiler cette pluralité au nom de l'Un. Cette perspective réorientée nous incite à ne pas faire du commun un espace unifié préalablement, qui s'imposerait par avance aux mouvements sociaux et aux individus, en laissant ouvertes les modalités de reconnaissance d'un commun déjà là, en tout cas au moins en germe, comme d'élaboration de nouveaux espaces communs à travers des pratiques résistantes et expérimentatrices. Ce qui suppose de ne pas esquiver les conflits et les tensions entre les mouvements et les individus. C'est ce que j'ai nommé dans une réflexion sur les rapports entre mouvements sociaux émancipateurs, à partir du cas des Indigènes de la République, une *immanence à boussole* (Corcuff, 2015a : 8 juillet). C'est dans l'immanence des pratiques que se constitueraient les espaces communs, et non pas dans des schémas préétablis, unifiant par avance le réel dans un cadre à prétention transcendante, mais avec l'aide d'une boussole permettant d'identifier et de produire du commun, et non dans un émiettement infini de la pluralité des luttes. C'est une démarche qui apparaît distincte de deux tentations rencontrées successivement par la notion de « Multitude », telle qu'elle a été travaillée par Michael Hardt et Antonio Negri :

- Dans leur livre *Empire*, on observe surtout une exaltation de la pluralité des résistances défaisant la notion de « peuple » (Hardt, Negri, 2000, notamment pp. 138-143).
- Dans leur ouvrage *Multitude* (Hardt, Negri, 2004), le commun apparaît magiquement comme consubstantiel à « la Multitude ».

Dans le premier cas, on joue le Multiple contre l'Un, et dans le second on avance Multiple = Un. Dans les deux cas, on évite d'appréhender les tensions entre le Multiple et l'Un et le travail nécessaire à la constitution d'articulations partielles entre eux.

10. La sous-estimation de l'extrême droitisation en cours

La gauche radicale de 1995, au-delà de l'implication au sein de ce qui s'est souvent dégradé comme une sorte de folklore antifasciste, ne me semble pas avoir pris la mesure des processus en cours d'extrême droitisation idéologique et politique appuyant la montée électorale du « post-fascisme » incarné par

le FN (Corcuff, 2014a). Après la période faste de cette gauche radicale (1995-2006), on a connu les brouillages sarkozystes (eux-mêmes alimentés par une série de déplacements idéologiques antérieurs), ayant boosté l'extrême droitisation, entendue comme aimantation principale du champ politique et des débats idéologiques les plus publics par des repères néoconservateurs, qui depuis s'est renforcée, avec des effets n'épargnant pas ladite gauche radicale.

La gauche radicale de 1995 n'a ainsi plus la main, mais fait encore souvent comme si c'était le cas. Ses thèmes ont été en partie piratés par l'extrême droite et le néoconservatisme xénophobe (Alain Soral, Éric Zemmour, etc.) : critique de la mondialisation néolibérale, du pouvoir des banques, de la finance et des médias ou défense des services publics. Plus, la posture critique elle-même apparaît de plus en plus arraisonnée par ces forces sous la modalité du « politiquement incorrect » (qui, antérieurement, a été en quelque sorte couvée par les critiques manichéennes des médias si attractives pour la gauche radicale de 1995). La critique sociale tend ainsi à être déconnectée d'un horizon émancipateur, ce qui permet de la lier à des formes diverses de discriminations : racistes, sexistes et homophobes en particulier, dans un cadre nationaliste et non plus dans un horizon internationaliste. Il y a un enjeu actuel important pour la gauche radicale de 1995 à prendre conscience de la situation et à effectuer un travail de reconnexion de la critique sociale avec ses appuis émancipateurs. Et, sur le plan stratégique, la boussole à reconstituer ne peut pas faire l'impasse sur la confrontation avec l'extrême droitisation, qui constitue une des données cardinales de la situation. Mais peut-être est-ce déjà trop tard, et faut-il envisager une nouvelle gauche émancipatrice plus libertaire, à la place de la gauche sociale-libérale et de la gauche radicale de 1995 (Corcuff, 2015b : 6 octobre) ?

Conclusion-ouverture

Se dessinent à travers cette esquisse, encore trop désordonnée et partielle, des repères stratégiques altermondialistes (et donc internationalistes), pragmatistes, libertaires et antifascistes. On trouve des éléments d'analyse allant dans un sens analogue chez un penseur britannique vivant au Mexique, trop sous-estimé, John Holloway :

- dans le volet critique quant à l'imprégnation étatiste du mouvement ouvrier et socialiste avec *Changer le monde sans prendre le pouvoir* (Holloway, 2008) ; un peu discuté et surtout critiqué en France mais avec beaucoup de contresens à cause de l'importance de l'imaginaire de « la prise du pouvoir d'État » à gauche ;
- et surtout dans le volet reconstructeur de *Crack Capitalism. 33 thèses contre le Capital* (Holloway, 2012) avec « la stratégie de la brèche », là presque pas discuté en France.

Je me suis efforcé pour ma part d'en développer certaines tonalités à la fois libertaires et pragmatistes, dans un dialogue critique avec Holloway et, au-delà, (notamment avec Rosa Luxemburg, la philosophie pragmatiste de John Dewey ou le « réformisme révolutionnaire » d'André Gorz au cours des années 1960-1970) dans *Enjeux libertaires pour le XXIe siècle par un anarchiste néophyte* (2015c).

Cependant, si l'intellectuel professionnel que je suis aussi veut vraiment prendre au sérieux le double idéal libertaire-démocratique d'autogouvernement de soi et d'autogouvernement du peuple, il ne peut pas proposer des « solutions » que les militants et plus largement les opprimés n'auraient plus qu'à adopter. Il peut tout au plus fournir un *appui méthodologique* dans la formulation des problèmes et des questions. Il s'agit modestement de mettre à disposition des outillages susceptibles d'aider des individus et des groupes qui souhaiteraient s'en saisir à bâtir leurs propres réponses. Cela désappointera ceux qui sont en quête de réponses simples et rassurantes, passant par des hommes politiques providentiels ou, de plus en plus, comme on l'a vu, par des penseurs providentiels. C'est dans une logique principalement méthodologique d'étayage possible d'une autonomie individuelle et collective

que mon exploration stratégique a été conçue. L'artisan sociologue et philosophe se révèle être un plombier de la critique sociale émancipatrice : nettoyant certaines canalisations encrassées, donnant quelques coups de marteau sur des tuyaux cabossés ou désajustés, remplaçant certaines pièces trop usagées, tentant de nouveaux embranchements à la place d'autres abandonnés afin d'améliorer la fluidité...

Une telle démarche a des conséquences quant au statut des intellectuels professionnels dans les processus émancipateurs. Ils ont une place, mais seconde, ce qui met à distance tout à la fois l'arrogance intellectualiste et la stigmatisation anti-intellectualiste. Cela participe de l'émergence possible de ce que j'appelle une *intellectualité démocratique*, c'est-à-dire la mise en place d'espaces pluriels de dialogues, de coopérations, de tensions et de confrontations entre mouvements sociaux, praticiens d'expérimentations alternatives, organisations politiques, intellectuels professionnels, journalisme indépendant, artistes subversifs et personnes ordinaires, dans la perspective de la production d'idées critiques et émancipatrices globalisantes renouvelées, et cela à partir des traditions héritées (Corcuff, 2013).

Bibliographie

- Aguiton Christophe, Corcuff Philippe, « Mouvements sociaux et politique : entre anciens modèles et enjeux nouveaux », revue *Mouvements*, n° 3, mars-avril 1999.
- Arendt Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?* (manuscrits de 1950-1959), traduction et préface de Sylvie Courtine-Denamy, Paris, Seuil, 1995.
- Bensaïd Daniel, *Un monde à changer. Mouvements et stratégies*, Paris, Textuel, collection « La Discorde », 2003.
- Bensaïd Daniel, *Éloge de la politique profane*, Paris, Albin Michel, 2008.
- Corcuff Philippe, *Marx XXIe siècle. Textes commentés*, Paris, Textuel, collection « Petite Encyclopédie Critique », 2012.
- Corcuff Philippe, « Intellectuels, militants et intellectualité démocratique : vues critiques sur quelques expériences passées » (intervention à l'Université Citoyenne d'Attac, Nîmes, 29 juillet 2013), *Mediapart*, 5 septembre 2013.
- Corcuff Philippe, *Les années 30 reviennent et la gauche est dans le brouillard*, Paris, Textuel, collection « Petite Encyclopédie Critique », 2014a.
- Corcuff Philippe, « Nos prétendues "démocraties" en questions (libertaires). Entre philosophie politique émancipatrice et sociologie critique », site de réflexions libertaires Grand Angle, 2014b : 5 mai.
- Corcuff Philippe, « Indigènes de la République, pluralité des dominations et convergences des mouvements sociaux », site de réflexions libertaires Grand Angle, 2015a : 8 juillet.
- Corcuff Philippe, « Je conchie l'air du temps néoréac », *Libération*, 2015b : 6 octobre.
- Corcuff Philippe, *Enjeux libertaires pour le XXIe siècle par un anarchiste néophyte*, Paris, Éditions du Monde libertaire, 2015c ; voir l'introduction en ligne sur le site de réflexions libertaires Grand Angle, 4 novembre 2015.
- Errejón Íñigo, Mouffe Chantal, *Construir pueblo. Hegemonía y radicalización de la democracia*, Barcelona, Icaria, 2015.
- Hardt Michael, Negri Antonio, *Empire*, Paris, Exils, 2000.
- Hardt Michael, Negri Antonio, *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, Paris, La Découverte, 2004.
- Harribey Jean-Marie, « 'Cette obscure clarté qui vient des étoiles'. Difficile d'y voir clair après la défaite de la Grèce qui est la nôtre », 30 août 2015.
- _ Hartog François, *Régimes d'historicité.*

Présentisme et expériences du temps, Paris, Seuil, 2003.
- Hobbes Thomas, *Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile* (1e éd. :1651), traduit et annoté par François Tricaud, Paris, Sirey, 1971.
- Holloway John, *Changer le monde sans prendre le pouvoir* (1e éd. : 2002), Montréal et Paris, Lux et Syllepse, 2008.
- Holloway John, *Crack Capitalism. 33 thèses contre le Capital* (1e éd. : 2010), Paris, Libertalia, 2012.
- Jobert Bruno (éd.), *Le tournant néo-libéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques politiques », 1994.
- Laclau Ernesto, Mouffe Chantal, *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale* (1e éd. : 1985), avec une préface d'Étienne Balibar, Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 2009.
- Lordon Frédéric, « Clarté », 26 août 2015.
- Lordon Frédéric, *Imperium. Structures et affects des corps politiques*, Paris, La Fabrique, 2015b.
- Loubet del Bayle Jean-Louis, *Les non-conformistes des années 30* (1e éd. : 1969), Paris, Seuil, collection « Points Histoire », 2001.
- Makhaïski Jan Waclav, *Le socialisme des intellectuels*, textes choisis, traduits et présentés par Alexandre Skirda, Paris, Seuil, collection « Points Politique », 1979.
- Mathieu Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.
- Merleau-Ponty Maurice, *Les aventures de la dialectique* (1e éd. : 1955), Paris, Gallimard, collection « Folio Essais », 2000.
- Michels Roberto, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne. Enquête sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes* (1e éd. : 1911), traduction, annotations et postface de Jean-Christophe Angaut, Paris, Gallimard, collection « Folio Essais », 2015.
- Sapir Jacques, « Réflexions sur la Grèce et l'Europe », 21 août 2015.

Notes

[1] Une première version, plus réduite et moins affinée, de ce texte a été livrée à la discussion d'Attac à l'occasion de son Université citoyenne des 25-28 août 2015 à Marseille et publiée sur mon blog de Mediapart : « Attac et les questions stratégiques après la Grèce », 26 août 2015.

[2] Je me situe ici dans le sillage des analyses du révolutionnaire polonais Jan Waclav Makhaïski (1866-1926), avec *Le socialisme des intellectuels* (1979).

[3] Sur la notion d'« espace des mouvements sociaux », voir les travaux du sociologue Lilian Mathieu (2012).

[4] Voilà ce qu'écrit Jacques Sapir (21 août 2015) à ce propos : « La présence de Jean-Pierre Chevènement aux côtés de Nicolas Dupont-Aignan lors de l'Université d'été de *Debout la France* est l'un des premiers signes

dans cette direction. Mais, ce geste – qui honore ces deux hommes politiques – reste insuffisant. Á terme, la question des relations avec le Front National, ou avec le parti issu de ce dernier, sera posée. Il faut comprendre que très clairement, l'heure n'est plus au sectarisme et aux interdictions de séjours prononcées par les uns comme par les autres. La question de la *virginité politique*, question qui semble tellement obséder les gens de gauche, s'apparente à celle de la virginité biologique en cela qu'elle ne se pose qu'une seule fois. Même si, et c'est tout à fait normal, chaque mouvement, chaque parti, entend garder ses spécificités, il faudra un minimum de coordination pour que l'on puisse certes *marcher séparément mais frapper ensemble*. C'est la condition *sine qua non* de futurs succès. »

[5] Frédéric Lordon (2015a : 26 août) écrit ainsi : « si la période actuelle n'est pas l'exacte réplique des années 1930, elle lui emprunte suffisamment pour faire redouter que des causes semblables entraînent des effets semblables. »

Concurrences et convergence des luttes émancipatrices : des thèses pour aborder cette question stratégique

vendredi 20 novembre 2015, par Samy Johsua

Voici un résumé des thèses que je vais présenter. Les déterminations qui forment le substrat des relations sociales incorporées en chaque individu sont multiples, en fait d'une variété impossible à limiter. Leur combinaison a une stabilité momentanée, mais incertaine, et pourtant cette combinaison pèse sur le contenu de chacune d'elles prise isolément. Le tout (chaque contenu et leur combinaison) est un construit historique, avec de multiples temporalités (pour chacune d'elles et pour leur combinaison).

Voici un résumé des thèses que je vais présenter.

- Les déterminations qui forment le substrat des relations sociales incorporées en chaque individu sont multiples, en fait d'une variété impossible à limiter. Leur combinaison a une stabilité momentanée, mais incertaine, et pourtant cette combinaison pèse sur le contenu de chacune d'elles prise isolément. Le tout (chaque contenu et leur combinaison) est un construit historique, avec de multiples temporalités (pour chacune d'elles et pour leur combinaison).
- Il faut tenir compte d'une manière décisive des effets de contexte (sur un temps long, par exemple pour toute une période historique, ou ramassée, dans une conjoncture particulière), effets qui peuvent déterminer à leur tour à la fois quel aspect de telle détermination sera magnifié et quelle évolution de la combinaison sera produite.
- À la question « laquelle compte le plus » entre toutes ces déterminations, il n'y a pas de réponse générale si l'on se place au niveau individuel ou même au niveau de groupes sociaux donnés. Mais, si on se place au niveau global, voire universel, alors doivent entrer en ligne de compte des différences de portée. Terme qui, comme on le dit en physique de la portée d'un signal, doit s'entendre à la fois en extension et en intensité. Alors, toutes les déterminations ne sont pas égales de ce point de vue, la surdétermination par certaines d'entre elles des autres déterminations n'ayant pas la même portée.
- Quand des déterminations comportent des effets oppressifs (objectivement ou/et subjectivement), « le sujet » social qui lutte contre ces effets est celui structuré par ces déterminations. Aux figures multiples des oppressions, correspond la multiplicité des sujets sociaux porteurs de combats émancipateurs. Comment ces sujets peuvent converger pour un combat émancipateur global est la question que nous discutons. Laquelle n'a pas de solution complète à ce jour, mais doit demeurer ouverte. Sauf à renoncer, sur le mode post-moderne, à tout changement majeur du système d'exploitation et d'oppression.

Pour contribuer à répondre aux problèmes, je m'appuie sur un petit modèle qui m'est propre et que je vais exposer d'abord rapidement. Il s'appuie principalement sur le matérialisme historique de la tradition marxiste, sur les travaux d'ethnologues et

anthropologues issus aussi principalement de cette matrice, sur ceux de sociologues dits « critiques », et enfin sur les principes de la « psychologie historico-culturelle » de Lev Vygotski, un marxiste victime de l'hostilité stalinienne, principes considérés aujourd'hui comme centraux dans la grande famille du « constructivisme social ».

Je vais démarrer la réflexion commune par une question naïve. Soit une « jeune femme arabe habitante des quartiers nord de Marseille, et supportrice de l'Olympique de Marseille ». Quelle est son identité ? Ou, comme on l'entend parfois, qui est-elle « vraiment » ? Eh bien, il n'y a pas de réponse claire à cette question. Des indications sous forme de probabilités tant qu'on ne la connaît pas personnellement, mais rien de certain. Jeune des quartiers nord, elle a une forte probabilité d'être au chômage, ou au moins de l'avoir connu, ou/et d'être abonnée à la précarité. Mais ce n'est pas sûr. Si ça se trouve, fille d'un couple de médecins, elle a bouclé des études brillantes et elle est déjà en stage dans une banque avec de fermes perspectives de carrière. Arabe, elle a très probablement été en butte au racisme. Elle a aussi très probablement été en contact avec l'Islam, ou elle est pratiquante elle-même. Mais, là encore, ce n'est pas une certitude, si ses parents sont des laïques militants, et alors la référence à l'Islam est du même ordre que ce qu'elle est en général dans ces quartiers. Femme, elle a plus que certainement eu à subir le sexisme. Sauf que, là non plus, ce n'est pas une donnée d'essence. Il faut se méfier des « allants de soi ». Pour que le sexisme soit ressenti comme tel, il faut que la question de l'égalité des sexes existe socialement, ce qui pour le coup ne se déduit nullement du fait d'être femme, mais est d'abord le produit d'une époque historique donnée, et aussi des batailles politiques qui, dans ce cadre général, se poursuivent pour politiser des pratiques précises comme sexistes et non juste « banales ». Aucune donnée d'essence donc. Aucune possibilité systématique de déduire des caractéristiques abstraites (femme, arabe...) un équilibre concret entre celles-ci qui permettrait de répondre à la question « qui est-elle vraiment » ? Mais aussi aucune possibilité de figer une fois pour toutes cet équilibre s'il existait, étant donné que chacune des caractéristiques n'est définissable qu'historiquement du point de vue de sa signification sociale. Et qu'en conséquence la genèse propre de la personne est elle-même évolutive. Et si, toutefois, un tel équilibre existait momentanément, se pose de plus une question majeure, celle du contexte, lequel joue un rôle décisif dans les rapports entre ces données abstraites. Ainsi, cette jeune fille est, on l'a dit, supportrice de l'OM. Et, sur les gradins du Vélodrome, où elle se trouve ce jour-là, quand son équipe marque un but, c'est un « fait total » qui submerge tout le reste, la met à l'unisson de tous les autres individus présents cette soirée-là. Attention, sans rien annuler pour autant. Ainsi le public du stade est sexué. Si le Vélodrome est celui qui comporte le plus de femmes en France, elles ne sont que 17 %. Et socialement le public reste très divisé. Entre les tribunes et les virages du point de vue du prix des places. Et même au-delà. Le virage Nord accueille presque uniquement des Marseillais-e-s des quartiers nord. Le virage Sud est plus mélangé, et est le seul à compter des non-Marseillais-e-s peu riches. Ces données agissent avant et après le match, comme pendant. Il n'empêche : quand l'OM marque, elles sont momentanément mais décisivement mises de côté.

Alors ? Prolétaire, jeune, femme, arabe ; et on l'aura compris, une liste indéfinie d'autres caractéristiques. Mais dont la signification est construite socialement. Par les rapports sociaux « objectifs » existants. Par exemple, le rapport salarial capitaliste. Et aussi la catégorie même de « jeunesse », une création moderne/capitaliste typique, qui marque cette période « de formation » (sous entendu : de la main-d'œuvre) qui sépare l'enfance de l'entrée sur le marché du travail. Et aussi par les manifestations sociales historiquement mouvantes de ces caractéristiques, dont les luttes et mobilisations particulières si elles existent (par exemple contre le racisme et le sexisme). Aucun « allant de soi », jamais. Et enfin, les effets de contexte. Puisque l'exemple pris ci-dessus ne doit pas être considéré juste comme un moment d'exception. Le « contexte » est ce qui intervient d'une manière décisive pour former, déformer, lier, délier toutes ces caractéristiques. Un effet de totalité, si décrié par les

post-modernes. Et ce contexte lui-même peut jouer sur des échelles de temps diverses : très longs (comme les décrit Braudel), longs (l'existence d'un mode de production comme le capitalisme), moyennement longs (effets des temps propres à chacune des caractéristiques ; l'histoire des femmes et de leur combat a une temporalité différente de celle du prolétariat, même si, évidemment, il y des liens), et enfin entre les temporalités propres aux conjonctures.

L'ensemble des rapports sociaux

À ce point, se posent deux questions, au moins. La première est que la seule unité qui permet de jauger l'existence d'une réponse (momentanée et mouvante) à la question « qui est-elle vraiment ? » ne peut se trouver qu'à l'échelle de l'individu. La seconde est de savoir s'il existe une hiérarchie entre les caractéristiques, certaines plus fondamentales que d'autres. En tout cas, la seule juxtaposition des caractéristiques est purement abstraite, et insuffisante à permettre même la discussion sur la possibilité que cette prise en compte clarifie la question « du sujet de l'émancipation ». En ce sens, si les travaux sur « l'intersectionnalité » permettent le pas décisif de ne pas essentialiser de trop une des caractéristiques, ils ne permettent pas, en général, d'avancer sur une combinaison entre elles. Il n'y a en fait à ce propos que deux possibilités. Soit cette combinaison est un pur effet de hasard (lui-même donné par une conjoncture historique donnée). Soit elle s'explique à la fois par un effet de hiérarchie et par un effet de contexte.

Or, combinaison il y a, obligatoirement. Même momentanée. Puisque, sinon, l'individu comme donnée concrète serait impossible à imaginer. Cette question n'a rien à voir avec un niveau « privé » qui serait opposé à « collectif » (ou à « public »). Le « privé » n'est pas un rapport direct aux choses, mais demeure de part en part un rapport aux choses oui, mais médié par un rapport aux autres. Comme le dit Marx, « *le privé est ce dont les autres sont privés* ». Ainsi, même porte fermée dans ma salle de bains, tous les rapports demeurent sociaux. Les produits présents ont été des marchandises, soutenues pour la plupart par la publicité qui conditionne les choix, sans même parler de leur prix d'achat. L'image de soi est elle-même un mix particulier d'une histoire personnelle et d'une construction sociale, etc. La « liberté privée », qu'il faut protéger juridiquement et politiquement, est une abstraction nécessaire. Mais une abstraction. Comme le dit la thèse 6 de Marx sur Feuerbach, absolument décisive dans ce débat, « *…l'essence de l'homme n'est pas une abstraction inhérente à l'individu isolé. Dans sa réalité, elle est l'ensemble des rapports sociaux.* ». Mais alors, quels sont ces rapports ? Et comment se combinent-ils ?

La modernité a ceci de particulier qu'elle fait surgir deux abstractions liées intrinsèquement entre elles. Celle de « l'individu libre », détaché de ses liens communautaires. Et celle de « l'individu libre » de ses moyens de production, seulement en mesure de vendre sa force de travail. Mais, contrairement à ce qui se dit souvent, Marx ne néglige nullement le premier (enfin, pas toujours). Dans *Le Manifeste*, il a, avec Engels, cette phrase dont l'importance ne peut pas être sous-estimée : « *le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous* ». Or, dans son processus concret, le détachement des attaches communautaires (autre formule de Marx, « *ce qui était sacré est profané* »), toujours partiel évidemment, ne prend pas la forme d'un détachement de toute attache, y compris communautaire. Mais de celui de la diversification de celles-ci. La société kabyle que Bourdieu étudie en premier, et qui donne sa première élaboration au concept « d'habitus » est justement très peu différenciée de ce point de vue. Quand elle le devient (par un processus propre à la modernité, qui se poursuit aujourd'hui, et dont on ne voit pas la fin prochaine, même si les « paniques identitaires », pour reprendre un terme de Bensaïd, vont évidemment en sens inverse), la question de la combinaison, ne serait-ce qu'au niveau individuel, des multiples appartenances, attribuées, imposées, choisies, imaginées ou fantasmées devient brûlante. Et si Marx a raison, l'émancipation de cet individu est au cœur de la question qui nous occupe.

De la surdétermination

Une des réponses à cette question est que, finalement, le « sujet de l'émancipation » serait là, et seulement là. Soit dans l'idéal fantasmé de chaque individu « libre », comme s'il pouvait devenir autre chose que « l'ensemble des rapports sociaux ». Soit aussi, ce qui n'est pas si loin finalement, par l'abstraction de « la multitude », celle de l'infinité de la diversité des individus, de leur réseaux, de leurs relations toujours renouvelés. La question de la combinaison aurait disparu par ce fait même : elle est la multitude.

Si les élaborations de Tony Negri ne méritent pas d'être laissées aux chiens, on ne sache pas qu'elles soient à même de rendre compte des mouvements sociaux concrets de ce début de siècle. Ni de tous ces « sujets » (émancipateurs ou réactionnaires) que sont les mouvements anti-austérité d'un côté, Daech de l'autre.

Si l'individu est l'ensemble des rapports sociaux, jusqu'où s'étend cet ensemble ? Et leurs effets sont-ils tous égaux, ou alors existe-t-il une hiérarchie ? Soit explicative (un des rapports est entièrement la conséquence d'un autre) ; soit verticale (l'un domine l'autre par son importance) ?

Prenons la question autrement. On peut aussi bien, en prenant des termes plus précis maintenant, affirmer que chacun de ces rapports sociaux crée une *détermination*. Un individu est alors fait de toutes ces déterminations, mais aussi, inévitablement, de leurs effets respectifs les unes sur les autres. La « liberté » de l'individu surgit alors non d'un substrat existentiel vitaliste introuvable (idéaliste au final, inévitablement), mais de la possibilité du jeu entre ces déterminations, lesquelles peuvent s'ignorer, se contredire ou s'épauler. De plus (et surtout), comme elles sont des construits sociaux [1] (« historico-culturelles » dit Vygotski), elles ne sont elles-mêmes pas données une fois pour toutes. Elles évoluent sous l'effet de la marche sociale générale, des données idéologiques et politiques. Pour paraphraser Marx, « une femme est une femme ; ce n'est que dans certaines conditions qu'elle est cantonnée à sa cuisine et aux enfants ». Donc, ce qui apparaît si figé dans l'approche structurelle que j'utilise ici (et on le lui a bien assez reproché) est au contraire plein de vie dans le jeu constant entre déterminations, elles-mêmes à la fois saisissables et inépuisables (« construites »).

Mais comment une telle diversité pourrait-elle jamais « converger », s'unir dans une stratégie émancipatrice commune ? Si toutes les déterminations se valent tout le temps, il n'y a pas de réponse à cette question. Et c'est bien ce qui domine dans la fascination de l'éclatement qui marque le post-modernisme. Avec des conséquences stratégiques en cascade. Plus de « sujet de l'émancipation » au sens collectif, seulement la multitude. Plus de « question stratégique », puisque plus de sujet sur lequel l'appuyer. Plus de parti pour en débattre, inévitablement réduit alors à une machine bureaucratique visant à sa propre perpétuation. Mais alors, la révolution ? L'émancipation ? Pour celles et ceux qui s'en préoccupent encore, un mystère ou un miracle. Pour la plupart des autres, c'est la mise en œuvre du slogan de 1968 : « pour cause de désintérêt généralisé, demain est supprimé ».

Mais il n'est pas si facile de prendre ces arguments à revers si on n'est pas prêt à discuter d'une possible « hiérarchie ». La question n'est pas ici abordable en termes individuels ou même à l'échelle de tel ou tel groupe. Allez expliquer à cet Afro-américain « qu'en dernière instance » il est victime du mode production capitaliste, pas du raciste qui a tiré la balle ! Ou à ce juif aux portes d'Auschwitz que son « véritable ennemi » est le banquier juif, pas le « le travailleur sous l'uniforme » qui s'apprête à le gazer… Eh oui, c'est bien le raciste (donc le racisme) qui les a tués, pas « le capitalisme » impersonnel ! Loin de ces raccourcis affligeants, voilà comment je vous propose de prendre la question. Certaines déterminations agissent durablement, fondamentalement, mais aussi sur les autres déterminations. On dira, après Althusser, qu'il s'agit de *surdéterminations.* Et, c'est le cœur de mon petit modèle, il s'avère que toutes ne surdéterminent pas avec la même ampleur, la même généralité. Par exemple, une d'entre elles est incontestablement

universelle : nous sommes toutes et tous mortel-le-s. Je ne vais pas filer la question, n'ayant aucune compétence sur le sujet, psychanalytique ou autre. Mais on voit bien comment cette surdétermination touche toutes les autres, partout et toujours. Alors que, par exemple, le fait d'avoir le pied égyptien n'a pas la même portée (quels qu'en soient les effets, après tout je n'en sais rien...).

Pour entrer dans le vif du sujet, voilà mon hypothèse. *La surdétermination économique est de la même portée que le fait d'être mortel.* Si, suivant toujours Marx, on parle là des « *rapports que les hommes tissent entre eux en vue de s'approprier la nature* », il s'agit d'une donnée d'ampleur anthropologique. Si des individus ou des sociétés ont pu penser s'en dispenser dans le passé, eh bien, ils n'existent plus, par définition. Il faut bien entendu prendre cette définition au sens large. La question écologique fait directement partie des « liens tissés par les hommes en vue de s'approprier la nature », de par les limites possibles de cette appropriation. Au contraire, la « structure » à la Lévi-Strauss d'une tribu amazonienne peut parfaitement être dominée essentiellement par ses relations parentales. Mais la portée de ceci ne s'étend pas à nos déterminations à nous, ici et maintenant. En revanche nous aurons, *obligatoirement*, en commun avec cette tribu une « relation en vue de s'approprier la nature », aussi différente soit-elle dans son contenu concret [2]. Oriente t-elle les sociétés plus que les autres, voire d'une manière décisive, « en dernière instance » ? Une question connue, mais qui n'est pas exactement la même. Marx donne des descriptions en ce sens comme on le sait dans nombre de textes, durcissant le trait par une histoire linéaire des sociétés sur la seule base de leurs rapports de production dominants (et, de plus, parfois, ramenant ceci à la seule contradiction avec les forces productives). Si bien que le matérialisme historique a pu à juste titre être confondu avec cela. Mais la thèse 10 sur Feuerbach dit autre chose, « *Le point de vue du nouveau matérialisme, c'est la société humaine, ou l'humanité socialisée* », qui fait écho à l'individu comme ensemble des rapports sociaux. Si bien que des ethnologues peuvent parfaitement se réclamer du matérialisme historique sans pour autant admettre toujours et partout le primat des rapports de production « en dernière instance ». De plus, on le sait aussi depuis longtemps, chez Marx et nombre de ses héritiers, « dernière instance » ne signifie jamais annuler l'épaisseur propre des autres instances, leur histoire particulière et leur combinaison dans la constitution et l'évolution d'une formation sociale donnée.

Si bien que la question naïve sur « la hiérarchie » entre déterminations est remplacée maintenant par celle-ci. Sont-elles toutes en mesure de se constituer en surdéterminations ? Si oui, quelle est leur portée spatio-temporelle ? Et si on constate que seule la surdétermination économique a une portée universelle (avec celle de genre) qu'en déduire quant à leur effet ? Déjà qu'à partir du moment où toutes « les relations que les hommes bâtissent en vue de s'approprier la nature » ont été inégalitaires à ce jour, cela signifie qu'elles sont consubstantielles à la lutte entre les classes correspondantes. Et aussi à une mise en relation spécifique avec les forces productives (même si c'est de manière moins abrupte que dans *Le Manifeste*). Mais toujours pas à ce qu'elles dominent toujours « en dernière instance », bien que ça puisse se produire (les historiens marxistes débattent toujours de ceci dans l'explication de la fin de l'Empire romain d'Occident). En revanche, le débat sur le mode de production *capitaliste* amène à une tout autre réponse. Ce mode a un aspect surdéterminant universel, mais de plus il faut donner à cette surdétermination un contenu nouveau. Celui d'une influence majeure sur les autres, parfois juste s'y combinant, et parfois constitutive (comme je l'ai rappelé pour la jeunesse ci-dessus). Et ceci lui confère un aspect de « totalité » s'étendant sur la planète entière, sur tous les aspects d'une formation sociale donnée, sur tous les groupes et tous les individus.

Le mode de production capitaliste donne donc la matière d'une surdétermination sans équivalent dans l'histoire [3]. Au point que si on ne sait toujours pas à cette étape quel est « le sujet » ou quels sont « les sujets » de l'émancipation, on sait exactement quel est « l'objet » central des luttes d'émancipation sociale, le capitalisme. Non que ce soit toujours celles qui importent en premier à l'échelle de groupes

ou d'individus. Non que son dépassement comme capitalisme signifierait *ipso facto* l'émancipation générale. Mais que là est bien la clé de la possibilité d'un bouleversement global, d'un basculement général vers la fin de « la préhistoire de l'humanité ». Dans mon modèle il s'agit là d'une conséquence de l'universalité de cette surdétermination, combinée avec sa nature particulière, propre au capitalisme, qui lui donne une aptitude à se soumettre toujours plus les divers aspects de la vie, sans que, bien entendu, soumission soit disparition. Donc « l'objet » est connu. Il en découle probablement que « le sujet » l'est aussi : ce ne peut être que le prolétariat [4].

Des convergences et du contexte

Problèmes réglés ? Que nenni ! Déjà, ce prolétariat, immense en nombre, doit exister « en conscience » par delà ses divisions, multiples. À la fois reconstruites en permanence par les classes dominantes et structurelles en propre, et parce que, à la question correspondante à celle posée au début (« qui est-elle vraiment ? »), correspond la même sur un plan plus théorique. « Qu'est-ce qui compte vraiment ? » Et, comme ci-dessus, il n'y a pas de réponse possible à cette question si on la prend de manière statique, autrement dit hors contexte. Quand la question de la liberté de l'avortement se pose massivement, qu'est-ce qui compte « vraiment » ? La question de la liberté de l'avortement !

En réalité, il faut un déplacement de la question pour faire le lien avec ce qui a été avancé sur les déterminations, leurs combinaisons, les surdéterminations. Non pas « ce qui compte vraiment » à chaque moment du combat émancipateur (aucune réponse définitive, ça dépend), mais qu'est-ce qui peut mettre une formation sociale au bord d'une révolution globale (touchant donc une large part des déterminations diverses et de manière concomitante, autrement dit, relativement ramassée dans le temps) ? On s'écarte là du thème précis de cet exposé. Mais on peut, même rapidement, en référer à l'histoire. Quels exemples nous sont donnés et sur lesquels j'appelle à réfléchir. Les premiers concernent l'organisation politique (au sens le plus large possible de ce terme) d'une société, le « modèle » en étant l'affaire Dreyfus. On dira que c'est paradoxal de le citer en premier, puisque, par définition, même influencés par la surdétermination du mode de production capitaliste (toujours), il le laisse de côté, formellement et explicitement. Sauf détour par une analyse théorique et empirique approfondie (quelles fractions des classes dominantes et dominées sont dreyfusardes, et pourquoi ?). « Effet de contexte » donc, qui prouve qu'on peut défendre le modèle que j'avance sans pour autant pousser jusqu'à l'idée qu'en permanence « la dernière instance » impose sa loi. Les seconds exemples sont ceux des révolutions nationales d'un côté, des révolutions sociales de l'autre. L'équivalent (excusez l'irrévérence, c'est pour pousser la métaphore à son terme absurde) de l'acmé atteint par la jeune femme au moment du but marqué par l'OM… Comment alors se réarrangent (sans disparaître jamais) les divers effets des déterminations multiples ? Pour ce qui est des situations révolutionnaires connues, dit Lénine dans une formule célèbre, *« C'est seulement lorsque « ceux d'en bas » ne veulent plus et que « ceux d'en haut » ne peuvent plus continuer de vivre à l'ancienne manière, c'est alors seulement que la révolution peut triompher »*. Mais on oublie régulièrement la phrase qui suit : « *Cette vérité s'exprime autrement en ces termes : la révolution est impossible sans une crise nationale (affectant exploités et exploiteurs)* ». Cette « grande question nationale » (la guerre dans la Russie de 1917, quoi de nos jours, la dette ?), c'est l'effet de contexte poussé à son maximum, exerçant incontestablement un autre « effet de totalité », après celui, constant mais diffus qu'exerce la domination du mode de production capitaliste.

Tout ceci ouvre sur un autre débat encore. À la fois sur les moments, longs, ceux d'une guerre de position, où on cherche à construire une « hégémonie » (autrement dit, une réponse particulière, de classe, à l'arrangement des diverses mobilisations émancipatrices) et sur ceux, ramassés, de la guerre de mouvement, où « le contexte » impose un arrangement donné.

Notes

[1] Je laisse de côté la question éminemment compliquée et polémique de la frontière entre déterminants biologiques et sociaux. D'un côté, il est clair que les premiers se trouvent bien quelque part (les êtres humains se placent dans l'évolution animale, dont l'historicité dépasse celle des construits sociaux), de l'autre, l'expérience montre que la « naturalité » de la frontière est l'objet d'un conflit socio-politique constamment renouvelé. Mais il y faudrait une autre série de débats.

[2] Il en existe une autre de portée à peu près équivalente, c'est la construction des genres sexuels, au moins jusqu'à nos jours. C'est d'ailleurs une question majeure. Cependant, je la laisse de côté dans cet exposé pour ne pas alourdir, mais en insistant sur le fait que le classement des surdéterminations en fonction de leur portée fonctionne aussi dans ce cas, ce qui, à mes yeux, en renforce la pertinence.

[3] Toujours si on laisse la question des genres sexuels de côté.

[4] Avec le rappel salutaire émis plusieurs fois lors de ce week-end de débat, ce prolétariat, c'est tout le prolétariat, pas celui qui l'incarnait (déjà à tort) par le passé, l'ouvrier qualifié blanc de la métallurgie ou des mines.

An authoritarian, neoliberal union by 2025

vendredi 20 novembre 2015, par Steffen Stierle

In mid-June 2015, EU-Commission President Juncker, "in close cooperation" with the Presidents of the Euro Summit, the Eurogroup, the European Central Bank, and the European Parliament, presented the report "Completing Europe's Economic and Monetary Union", also known as the Five Presidents' Report, The plan, formulated in this report, amounts to an authoritarian and neoliberal deepening of the euro area.
À la mi-juin 2015, le président de la Commission européenne Juncker, en étroite coopération avec les présidents du Sommet de l'euro, l'Eurogroupe, la Banque centrale européenne et le Parlement européen, présenta le rapport « Achever l'Union économique et monétaire de l'Europe », connu aussi sous le nom du Rapport des cinq présidents. Le plan formulé dans ce rapport aboutit à un approfondissement autoritaire et néolibéral de la zone euro.

An authoritarian, neoliberal union by 2025

In mid-June 2015, EU-Commission President Juncker, "in close cooperation" with the Presidents of the Euro Summit, the Eurogroup, the European Central Bank, and the European Parliament, presented the report "Completing Europe's Economic and Monetary Union", also known as the *Five Presidents' Report*, The plan, formulated in this report, amounts to an authoritarian and neoliberal deepening of the euro area.

The background

The Five Presidents' Report is part of a political process that has been underway since 2012. This process seeks to supplement ad-hoc crisis management with a long-term roadmap for deepening the monetary union. The process is formally led by the president of the European Council, and strongly influenced by common contributions of the French and the German government.

At the level of the euro area, permanently binding structures are to be created, through which the Member States are to be committed to a policy of permanent spending cuts ("budgetary discipline") and neoliberal structural reforms. A series of corresponding measures was implemented in the wake of the crisis : through the Fiscal Compact, the Six-Pack and the Two-Pack, the Member States agreed to a fiscal policy strait-jacket.

The establishment of mechanisms to permanently tie down all of the euro area countries to neoliberal economic and social policy, however, has not yet succeeded. A way to externally force countries to undertake radical neoliberal reforms of their economic and social policy has been found only for the "crisis countries", through the European Stability Mechanism (ESM), the basis for troika intervention.

Recently, the "Competetiveness Pact" that Angela Merkel brought into play was intended as such an instrument for the entire monetary union. Behind this pact was a sort of troika regime for the whole monetary union ("troika for all"). Financial incentives were to be linked with neoliberal reforms. [1]
The misgivings about the common financing facility that accompanied this were, however, too great. Finns and Austrians did not want to pay for reforms in Spain and Portugal. The pact would also likely have required amendments to the European treaties. In view of increasing political instability and a deep-seated crisis of EU legitimacy, the risk of a debate on the treaties was avoided for the moment. [2]

The Presidents' new plan

In their new report, the five Presidents support the

position that the euro crisis revealed weaknesses in the EMU that must be responded to. In particular, they argue, the crisis has taught a lesson that certain tasks can only be managed together in a monetary union. This, they write, applies above all to combating crises ("economic shocks") and debt ("unsustainable fiscal policy"). According them, this is why further deepening is needed, with four pillars : an economic, a financial, a fiscal and a political union.

To achieve this, they want to proceed in two stages. In Stage 1 (until mid-2017), the most effective possible use is to be made of the existing institutional framework ('deepening by doing'). In Stage 2 (until 2025 at the latest), the necessary amendments to the treaties would be carried out in order to fasten the neoliberal strait-jacket permanently and bindingly ('completing EMU'). In order to specify stage 2 and the required treaty changes, the Commission yet set up an expert group which shall develop a white paper, which should have completed its work by 2017, as Vize-President Dombrovskis said.

The goal of permanently tying all euro area countries to a neoliberal economic and social policy agenda through fixed rules would thereby be achieved. National political processes would be devalued, as they would only be able to operate within a very strict superordinate framework.

Timing is everything

While Stage 1 is to be set into motion immediately, the Commission wants to wait until spring 2017 with more concrete proposals for Stage 2. This timing is no coincidence.

Approval ratings for European integration have fallen everywhere in recent years, and in many places they have plummeted. Ever fewer people associate the EU with peace, social progress, and democracy, while ever more associate it with unemployment, impoverishment and cuts in social services. Starting a debate now about treaty amendments could call many things into question. Memories of France's *non* and the Netherlands' *nee* in referenda on the European constitution in 2005 have been reawakened.

With the new strategy, therefore, the existing framework is to be used as much as possible, while treaty debates are to be postponed until a later date, thereby gaining time to overcome the crisis of legitimacy. Such a strategy is already taking shape (see Box 1).

Box 1 : Against the crisis of legitimacy

The European elections of 2014 ushered in a phase of seeking to overcome the EU's crisis of legitimacy. This has become necessary because upcoming steps in the integration process will soon require treaty amendments, meaning that these steps cannot be implemented without the involvement of the public.

The EU-Commission is at the centre of this strategy to recover legitimacy. First, the European Parliament was with much ado presented as a key actor in filling the post of Commission President in order to convey the impression that this appointment is the outcome of a democratic process.

The Commission under Jean-Claude Juncker has since significantly altered its communications policy. What is striking in the relevant papers is the relatively strong emphasis on the goals of strengthening social cohesion and strengthening the democratic legitimacy of EU policy. Even when Juncker spoke to the European Parliament on 9 September 2015 about the new memorandum for Greece and the plans to complete the EMU, it sounded almost like the presentation of a roadmap for moving towards a democratic and social Europe. Under Juncker's predecessor, Manuel Barroso, social and democratic goals were pushed ever further into the background until they eventually disappeared.

What stands behind this shift is not a change of course, but rather a change of strategy. Like Barroso, Juncker stands for a neoliberal, authoritarian EU. This is displayed in the recommendations for completing the EMU as well as in his earlier role as the head of the Eurogroup.

The expansion of the four-President process into a five-President process through the inclusion of Martin Schulz, the President of the European Parliament, is another part of the new strategy. The inclusion of Schulz establishes a direct connection to the Parliament and thereby conveys an impression of democratic participation. The report was, however, at no point voted on in the Parliament. The inclusion of the Parliament President is thus in no way associated with real democratic added value.

The British debate about leaving the EU ("Brexit") may also play a role in this timing. The UK will likely hold a referendum on this matter in late 2016 or early 2017. Seeking treaty amendments before this referendum would bring onto the agenda a number of proposals that amount to flexibilisation and are probably difficult to handle.

The Economic Union – cuts in social services & depoliticising

The economic goals stated by the Presidents include modernising social systems, carrying out structural reforms (including product and labour markets) and increasing labour mobility. These keywords expose the neoliberal construct :

- Modernising social systems is EU jargon for what is generally known as cutting social services and arguing that this is necessary in order to safe them (raising the retirement age to take demographic shifts into account ; reducing unemployment benefits in order to combat unemployment, etc.).
- Carrying out structural reforms means today deregulation and liberalisation. Product markets are reformed, among other things, by lowering environmental standards, while labour markets are reformed by weakening protection against dismissal, etc.
- Increasing labour mobility means demanding that employees move internationally to wherever there is a job for them. Life planning, family, social relations, etc. are to be subordinated to the needs of the economy.
  The steps in this direction that are to be taken in Stage 1 include reforming the *Macroeconomic Imbalance Procedure*. This is one of the procedures through which pressure can already be placed on individual Member States through sanctions. The Presidents' proposal provides for the future application of these sanctions if a country does not implement the reforms "recommended" by the Commission quickly enough.

Additionally, independent entities are to be created to assess the evolution of wages to ensure that wages do not rise faster than productivity. This would have a tendency to depoliticise wage policy. High wage policy is thereby to be inhibited, regardless of the mandate of the respective government.

In stage 2, beginning in mid-2017, this is all to be formalised in EU law. That is to say, it is to be made permanently binding and effectively unalterable.

The Financial Union – bank bailouts at the cost of the taxpayer

In the area of financial policy, the Presidents place the highest priority on completing the Banking Union. This concerns for example the idea of a shared

deposit insurance scheme. However, this proposal is controversial and the German government just made clear with a non-paper from 8 September 2015, leaked by FT, that it is in strong opposition to this idea (since it is in strong opposition to any measure of financial risk-sharing between the member states, as long as it is not combined with conditionality and policy surveillance).

Furthermore the completing of the Banking Union is about the complete implementation of the *Bank Resolution and Recovery Directive* and the *Single Resolution Fund*. The directive governs who is to pay what in the future when a bank fails. The fund is to be financed by the banks in order to pay for the settlement of failed banks. The Presidents have declared that these measures are to ensure that taxpayers are no longer liable for bank failures.

What will happen is the opposite : the *Settlement Mechanism* of the directive envisages a *liability cascade* according to which the owners and creditors of the affected banks are held responsible only for eight per cent of the banks liabilities. The taxpayer assumes responsibility for the rest. At least even these eight per cent are not necessarily to pay by owners and creditors, since the directive includes a back door through which governments can take over this share in "case of emergency". In addition, the Resolution Fund that is to be funded by the banks is ridiculously small at 55 billions euros. By way of comparison, in the crisis years from 2008 to 2011, European taxpayers covered 1600 billions euros for the banks. [3]

At least, the Settlement Mechanism and the resolution fund will not prevent taxpayers from continuing to be liable for the banks. Rather, they permanently codify the general public's safeguarding of high-risk speculative trading.

Beyond this, the Presidents want to launch the Capital Markets Union. Bond and equity markets are to be more "Europeanised". All of the proposals for this are tantamount to further deregulation of the financial sector.

The Financial Union would thus offer an extremely attractive framework for speculators. The integrated capital market would create new high-yield investment options. At the same time, the Banking Union ensures that the taxpayers will also in the future step in when things go wrong.

The Fiscal Union – a troika for all

Under the heading of the Fiscal Union, the Presidents initially want to further tighten the *fiscal strait-jacket* of Fiscal Compact etc. by 2017. A new institution is to be created to this end : the European Fiscal Board. It shall act out as an advisor, free from democratic control and seek to influence public opinion. This would mean extensive de-politicisation of fiscal policy.

The plans for Stage 2, however, are more important. This is where the idea of the "troika for all" is brought to bear. A common *shock absorption mec*hanism is to be established, purportedly to combat future crises through united efforts (see Box 2). Only those who commit themselves to certain reform processes are to gain access to it. This is extortion along the same lines as the model that was recently so impressively observable in the cases of Greece and the other "program countries". There is liquidity only when society is rebuilt according to neoliberal concepts. These concepts are prescribed externally and technocratically along a new *framework of convergence* that is incorporated bindingly into the European treaties.

The framework of convergence is intended to ensure an "automatic stabilisation [of budgets] at the euro area level" (p. 14). That is to say, in the future certain fiscal measures (spending cuts, changes in tax rates, etc.) are to be automatically triggered, e.g. when national debt levels rise, and thereby uncoupled from political decisions. Here too, the consequences would be a fixed neoliberal course, regardless of public opinion or election results, and the replacement of political decisions with automated processes.

Box 2 : The shock absorption

mechanism

The common mechanism to absorb economic shocks is assigned a key role in the Presidents' strategy. Access to this mechanism – and refusal thereof – is the lever through which all euro area countries are to be induced to subordinate themselves to a binding neoliberal set of rules.

According to the report, the mechanism could build on the continuation of the European Fund for Strategic Investments (EFSI, investment initiative). To date, this initiative has been limited to a period of three years. In this period, 21 billions euros of public funds are to be invested across the EU, through which, the Commission hopes, total investments in the amount of 315 billions euros are to be fostered. This lever is to be created by the public sector taking on, above all, the high-risk parts of major projects, thereby opening up safe high-yield investment opportunities for the private sector. The EFSI thereby follows the logic of *privatising profits while socialising losses.*

The Presidents' idea is that in the future economic boosts through investment will be concentrated on euro area countries that a) are suffering from crisis-like shocks and b) are implementing neoliberal structural reforms in the spirit of the framework of convergence.

The Political Union – an authoritarian governance framework by 2025

The chapter on political integration reflects strongly the proposals of a common contribution from Germany and France [4], as well as the initiative of French minister for economic affairs, Emmanuel Macron. Both initiatives plead for a very tough governance framework on the eurozone level and a strict surveillance of nation budgets.

The Presidents now argue that a higher degree of European integration also demands greater democratic accountability and legitimacy. Juncker also emphasised this argument in his speech to the European Parliament on 9 September 2015, in which he lavished praise on the European Parliament and at the same time called for a "more effective and democratic system of economic and fiscal surveillance" – whatever "democratic surveillance" shall be ?! The Presidents' concrete proposals, however, have little to do with democratisation.

The proposals for Stage 1 aim to strengthen bodies without democratic legitimacy and to replace parliamentary rights of participation with rights to information. Inter-parliamentary exchange and the right of national parliaments to invite Commissioners are thus to be strengthened. In addition, they are to be better integrated into the design of reform processes as a general rule. All of these things suggest mere rights to information, or at best rights to rubber-stamp decisions. Actual decision-making powers look different. It is the Eurogroup, meanwhile, that is to be truly strengthened. The Eurogroup is the informal body that recently proved itself to be particularly unsuited to democracy during the negotiations with Greece ; it is a body for which´s decisions there is no basis in EU law, as a study of the German parliament´s Scientific Service just indicated and which nonetheless blossomed into one of the most powerful groups in the EU. This group is according to the Presidents to receive greater decision-making power and is to be better equipped with financial resources.

In Stage 2, an institutional framework is to be created at the level of the euro area. In this framework, the rules and agreements that have come about ad hoc in recent years are to be finalized permanently, while the monetary union is to be enabled to speak in a more unified voice internationally. This includes, among other things, transferring the ESM and the Fiscal Compact into EU law, further strengthening the Eurogroup through the appointment of a full-time president, and creating a euro area treasury.

All of this amounts to a sweeping concentration of power at the level of the monetary union – a level that has weaker democratic legitimacy and control than the EU.

New leftist discourse

The Presidents' plan is ambitious. If it works, a narrow governance structure at the level of the monetary union will be created by 2025, which will devalue national political processes and permanently bind all participants to a neoliberal course. Technocracy and automation would take the place of democratic control. In this system of authoritarian neoliberalism, the scope for leftist politics would be extremely limited, if not entirely eliminated. Strict governance (under a strong German influence) at the euro level could be combinded with a certain fraying at the edges of the EU, as probably in the case of the UK.

The plan might, however, be overambitious. If there is a debate on the treaties in 2017, it could become difficult. The question of *more EU integration* would stand directly on the agenda and might have to withstand national constitutional amendment processes and national referendums. The *non* and *nee* to the European constitution showed that such conflicts can be won by the left.

However, the societal left would have to further develop its discourse on the EU and the euro soberly and levelheadedly. This is overdue anyway after the Syriza capitulation of 13 July. Rather than a visionary focus on a social, democratic, ecological, peaceful, feminist, whatever Europe, the left needs a sharp analysis of the real character of the EU. Yes, *another Europe* is possible. But possibly not another monetary union. And certainly not with the *completed Economic and Monetary Union* that Juncker et al have in mind. This is a neoliberal, anti-democratic project through and through, which stands in the way of the other Europe that must be built from the bottom up.

Une union néolibérale et autoritaire vers 2025

Steffen Stierle

Traduction de l'anglais d'Yves Moy (Coorditrad)

À la mi-juin 2015, le président de la Commission européenne Juncker, en étroite coopération avec les présidents du Sommet de l'euro, l'Eurogroupe, la Banque centrale européenne et le Parlement européen, présenta le rapport « Achever l'Union économique et monétaire de l'Europe », connu aussi sous le nom du *Rapport des cinq présidents*. Le plan formulé dans ce rapport aboutit à un approfondissement autoritaire et néolibéral de la zone euro.

L'arrière-plan

Le Rapport des cinq présidents fait partie d'un processus politique qui est en cours depuis 2012. Ce processus cherche à compléter une administration ponctuelle de la crise avec une feuille de route à long terme pour approfondir l'union monétaire. Le processus est conduit formellement par le président du Conseil européen et fortement influencé par des contributions communes des gouvernements français et allemand.

Au niveau de la zone euro, des structures de contrainte permanente vont être créées, à travers lesquelles les États membres vont s'engager à une politique de réduction des dépenses permanentes (« discipline budgétaire ») et de réformes de structure néolibérales. Une série de mesures correspondantes a été mise en œuvre dans le sillage de la crise : à travers le Pacte budgétaire, le Paquet-six et le Paquet-deux, les États membres ont accepté une camisole de force de politique fiscale.

La création de mécanismes pour lier définitivement tous les pays de la zone euro à la politique économique et sociale néolibérale n'a toutefois pas encore abouti. Un moyen de forcer de l'extérieur les pays à entreprendre des réformes radicales néolibérales de leur politique économique et sociale

a été trouvé seulement pour les « pays en crise », à travers le Mécanisme de stabilité européen (MSE), base de l'intervention de la troïka.

Récemment, le « Pacte de compétitivité » qu'Angela Merkel a mis en jeu avait pour but d'être un tel instrument pour l'union monétaire tout entière. Derrière ce pacte, il y avait une sorte de régime de troïka pour toute l'union monétaire (« troïka pour tous »). Des encouragements financiers devaient être liés à des réformes néolibérales [5]. Les doutes sur le mécanisme de financement qui accompagnait cela étaient, cependant, trop grands. Les Finnois et les Autrichiens ne voulaient pas payer des réformes en Espagne et au Portugal. Le pacte aurait probablement aussi nécessité des amendements aux traités européens. Au vu d'une instabilité politique croissante et d'une crise profonde de légitimité de l'UE, le risque d'un débat sur les traités a été évité pour le moment [6].

Le nouveau plan des présidents

Dans leur nouveau rapport, les cinq présidents soutiennent la position que la crise de l'euro a révélé des faiblesses dans l'Union monétaire européenne (UME) auxquelles il faut remédier. En particulier, ils soutiennent que la crise a prouvé que certaines tâches peuvent seulement être accomplies ensemble dans l'Union monétaire. Ceci, écrivent-ils, s'applique avant tout à des crises de combat (« chocs économiques ») et à la dette (« politique fiscale non durable »). Selon eux, c'est pourquoi on a besoin de davantage d'approfondissement, avec quatre piliers : union économique, financière, fiscale et politique.

Pour réaliser cela, ils veulent procéder en deux étapes. Dans l'étape 1 (jusqu'à mi-2017), il faut faire un usage le plus efficace possible du cadre institutionnel existant (« approfondissement par l'action »). Dans l'étape 2 (jusqu'à 2025 au plus tard), les amendements nécessaires des traités devront être entrepris afin d'attacher la camisole de force néolibérale de façon définitive et contraignante (« achever l'UME »). Afin de spécifier l'étape 2 et les changements de traité requis, la Commission a déjà constitué un groupe d'experts qui va développer un livre blanc, et qui devrait avoir achevé son travail vers 2017, comme l'a dit le vice-président Dombrovskis.

L'objectif d'attacher définitivement tous les pays de la zone euro à un agenda de politique néolibérale économique et sociale à travers des règles figées serait alors accompli. Les processus politiques nationaux seraient dévalorisés, dès lors qu'ils seraient seulement capables de fonctionner dans un cadre super-ordonné très strict.

L'agenda est tout

Alors que l'étape 1 va être mise en route immédiatement, la Commission veut attendre jusqu'au printemps 2017 avec des propositions plus concrètes pour l'étape 2. Cet agenda n'est pas une coïncidence.

Les indices d'approbation pour l'intégration européenne ont chuté partout dans les années récentes et à beaucoup d'endroits ils se sont effondrés. Jamais aussi peu de gens ont associé l'UE avec la paix, le progrès social et la démocratie, alors que jamais autant ne l'ont associée avec le chômage, l'appauvrissement et les réductions des services sociaux. Engager un débat maintenant à propos des amendements du traité pourrait remettre beaucoup de choses en question. Les souvenirs du *non* de la France et du *nee* de la Hollande aux référendums sur la constitution européenne en 2005 se sont réveillés.

Avec la nouvelle stratégie, par conséquent, le cadre existant va être utilisé autant que possible, alors que les débats sur le traité vont être ajournés jusqu'à une date ultérieure, gagnant ainsi du temps pour surmonter la crise de légitimité. Une telle stratégie est déjà en train de prendre forme (voir Encadré 1).

Encadré 1 : Contre la crise de légitimité

Les élections européennes de 2014 ont inauguré une phase de recherche pour surmonter la crise de légitimité de l'UE. C'est devenu nécessaire parce que des étapes prochaines dans le processus d'intégration requerront bientôt des

amendements au traité, ce qui signifie que ces étapes ne peuvent pas être entreprises sans l'implication du public.

La Commission européenne est au centre de cette stratégie pour regagner de la légitimité. D'abord, le Parlement européen a été présenté avec beaucoup de bruit comme un acteur clé pour remplir le message du président de la Commission afin de communiquer l'impression que ce rendez-vous est le résultat d'un processus démocratique.

Sous Jean-Claude Juncker, la Commission a depuis lors considérablement modifié sa politique de communication. Ce qui frappe dans les journaux pertinents est l'accent relativement fort mis sur les objectifs de renforcement de la cohésion sociale et le renforcement de la légitimité démocratique de la politique de l'UE. Même quand Juncker a parlé au Parlement européen le 9 septembre 2015 de la nouvelle note pour la Grèce et des plans pour achever l'UME, cela avait presque l'air de la présentation d'une feuille de route pour se diriger vers une Europe démocratique et sociale. Sous le prédécesseur de Juncker, Manuel Barroso, les objectifs social et démocratique avaient été repoussés à l'arrière-plan jusqu'à ce qu'ils finissent par disparaître.

Ce qui se tient derrière cette réorientation n'est pas un changement bien sûr, mais plutôt un changement de stratégie. Comme Barroso, Juncker défend une UE néolibérale, autoritaire. C'est exposé dans les recommandations pour achever l'UME aussi bien que dans son rôle précédent à la tête de l'Eurogroupe.

L'extension du processus à quatre présidents à un processus à cinq présidents du fait de l'entrée de Martin Schulz, le président du Parlement européen, est une autre face de la nouvelle stratégie. L'entrée de Schulz établit une connexion directe au Parlement et de ce fait produit une impression de participation démocratique. Le rapport n'a été, cependant, en aucun cas voté au Parlement. L'entrée du président du Parlement n'est ainsi nullement associée à une valeur ajoutée démocratique réelle.

Le débat britannique à propos de la sortie de l'Europe (« Brexit ») peut aussi jouer un rôle dans cet agenda. Le Royaume-Uni organisera sans doute un référendum sur ce sujet fin 2016 ou début 2017. La recherche d'amendements au traité avant ce référendum apporterait dans l'agenda nombre de propositions qui reviennent à de la flexibilisation et sont sans doute difficiles à manipuler.

L'Union économique – réductions des services sociaux et dépolitisation

Les objectifs économiques annoncés par les présidents incluent de moderniser les systèmes sociaux, mener à terme des réformes structurelles (comprenant les marchés des produits et du travail) et augmenter la mobilité du travail. Ces mots-clés dévoilent la construction néolibérale :

- Moderniser les systèmes sociaux dans le jargon UE, c'est ce que l'on connaît généralement comme sabrer dans les services sociaux et prétendre que c'est nécessaire pour les sauvegarder (reculer l'âge de la retraite pour prendre en compte la pyramide des âges ; réduire les allocations de chômage pour combattre le chômage, etc.).
- Mener à terme ces réformes structurelles signifie aujourd'hui dérégulation et libéralisation. Les marchés des produits sont réformés, entre autres, en abaissant les standards environnementaux, alors que les marchés du travail sont réformés en affaiblissant la protection contre le

licenciement, etc.

- Augmenter la mobilité du travail signifie exiger que les employés déménagent à l'étranger chaque fois qu'il y a un travail pour eux. L'organisation de la vie, les relations sociales, etc. vont être subordonnées aux besoins de l'économie. Les pas dans cette direction qui vont être faits à l'étape 1 incluent de réformer la *procédure du déséquilibre macroéconomique*. C'est une des procédures au moyen desquelles la pression peut déjà être mise sur des États membres individuels à travers des sanctions. La proposition des présidents envisage la future application de ces sanctions si un pays n'entreprend pas les réformes « recommandées » par la Commission assez rapidement.

De surcroît, des entités indépendantes doivent être créées pour évaluer l'évolution des salaires afin de s'assurer que les salaires n'augmentent pas plus vite que la productivité. Cela devrait avoir tendance à dépolitiser la politique salariale. Une politique de hauts salaires doit de ce fait être réprimée, au mépris du mandat du gouvernement en question.

Dans l'étape 2, commençant à la mi-2017, tout cela doit être formalisé dans la loi de l'UE. C'est-à-dire que cela va devenir définitivement contraignant et effectivement inaltérable.

L'Union financière – garanties bancaires aux frais du contribuable

Dans la sphère de la politique financière, les présidents accordent la priorité la plus forte à l'achèvement de l'Union bancaire. Cela concerne par exemple l'idée d'un système partagé de garantie des dépôts. Cependant, cette proposition est controversée et le gouvernement allemand vient de dire clairement dans un non-document du 8 septembre 2015, révélé par le *Financial Times*, qu'il est en ferme opposition à cette idée (puisqu'il est en ferme opposition à toute mesure de partage du risque financier entre les États membres, aussi longtemps que ce n'est pas accompagné de conditions et de surveillance de la politique).

En outre, l'achèvement de l'Union bancaire comprend l'application totale de la *Directive relative au redressement des banques et à la résolution de leurs défaillances* et le *Fonds de résolution unique*. La directive détermine qui devra payer quoi dans le futur quand une banque est en défaut. Le fonds va être financé par les banques afin de payer le règlement des banques en défaut. Les présidents ont déclaré que ces mesures doivent assurer que les contribuables ne seront plus responsables pour les faillites des banques.

Ce qui arrivera, c'est le contraire : le *Mécanisme de règlement* de la directive envisage une *cascade de responsabilités* selon laquelle les propriétaires et créditeurs des banques en question sont tenus pour responsables seulement de 8 % des dettes des banques. Le contribuable endosse la responsabilité du reste. Au pire même, ces 8 % ne seront pas nécessairement payés par les propriétaires et créditeurs, puisque la directive inclut une porte dérobée par laquelle les gouvernements peuvent prendre en charge cette part en « cas d'urgence ». Ajouter à cela que le Fonds de résolution qui va être abondé par les banques est ridiculement petit, avec 55 milliards d'euros. Pour faire une comparaison, dans les années de crise de 2008 à 2011, les contribuables européens ont couvert 1600 milliards d'euros pour les banques [7].

Au pire, le Mécanisme de règlement et le Fonds de résolution n'empêcheront pas les contribuables de continuer d'être responsables pour les banques. Plutôt, ils codifient définitivement la sauvegarde générale par le public des transactions spéculatives à grand risque.

Derrière cela, les présidents veulent lancer l'union des marchés des capitaux. Les marchés des titres et des actions doivent être plus « européanisés ». Toutes les propositions pour cela reviennent à davantage de déréglementation du secteur financier.

L'Union financière devrait ainsi offrir un cadre extrêmement attractif pour les spéculateurs. Le marché intégré des capitaux offrirait de nouvelles options d'investissement à grand rendement. Au même moment, l'Union bancaire assure que, dans le futur, les contribuables interviendront quand les choses iront mal.

L'Union fiscale – troïka pour tous

Sous la houlette de l'Union fiscale, les Présidents veulent au début serrer davantage la *camisole de force fiscale* du Pacte budgétaire, etc. vers 2017. Une nouvelle institution va être créée à cette fin : le Bureau fiscal européen. Il devra jouer le rôle d'un conseiller, affranchi du contrôle démocratique, et chercher à influencer l'opinion publique. Cela signifierait une dépolitisation considérable de la politique fiscale.

Les plans pour l'étape 2, cependant, sont plus importants. C'est là où l'idée de la « troïka pour tous » est mise en application. Un mécanisme commun d'*absorption de chocs* va être établi, prétendument pour combattre les futures crises au moyen d'efforts conjoints (voir Encadré 2). Seuls ceux qui s'engageront à certains processus de réforme y auront accès. C'est du chantage du même ordre que le modèle qui a été si remarquablement observé récemment dans les cas de la Grèce et des autres « pays à programme ». Il n'y a de liquidité que lorsque la société est reconstruite selon les concepts néolibéraux. Ces concepts sont prescrits de l'extérieur et technocratiquement, selon un nouveau *cadre de convergence* qui est incorporé de façon contraignante dans les traités européens.

Le cadre de convergence est conçu pour assurer une « stabilisation automatique [des budgets] au niveau de la zone euro » (p. 14). C'est-à-dire que, dans le futur, certaines mesures fiscales (réductions des dépenses, changements dans les taux d'imposition, etc.) vont être déclenchées automatiquement, par exemple quand les niveaux d'endettement national augmentent, et par conséquent être découplées des décisions politiques. Là aussi, les conséquences seraient une évolution néolibérale fixée au mépris de l'opinion publique ou des résultats électoraux, et le remplacement de décisions politiques par des processus automatisés.

Encadré 2 : Le mécanisme d'absorption de choc

Le mécanisme commun pour absorber les chocs économiques joue un rôle clé dans la stratégie des présidents. L'accès (ou le non-accès) à ce mécanisme est le levier au moyen duquel tous les pays de la zone euro doivent être conduits à se subordonner eux-mêmes à un ensemble de règles néolibérales contraignantes.

Selon le rapport, le mécanisme pourrait se construire sur le prolongement du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS, initiative d'investissement). À cette date, cette initiative a été limitée à une période de trois ans. Durant cette période, 21 milliards d'euros de fonds publics vont être investis dans toute l'UE, grâce à quoi, la Commission l'espère, des investissements totaux pour un montant de 315 milliards d'euros vont être engagés. Ce levier va être créé par le secteur public qui prendra, surtout, les parties à risque fort des projets importants, en ouvrant par conséquent des opportunités sûres d'investissement à grand rendement pour le secteur privé. Le FEIS suit par conséquent la logique de *privatiser les profits tout en collectivisant les pertes.*

L'idée des présidents est que, dans le futur, les stimulations économiques au travers de l'investissement seront concentrées dans les pays de la zone euro qui a) subissent des chocs analogues à une crise et b) mettent en œuvre des réformes structurelles néolibérales dans l'esprit du cadre de convergence.

L'union politique – cadre de gouvernance autoritaire vers 2025

Le chapitre sur l'intégration politique reflète fortement les propositions d'une contribution commune de l'Allemagne et de la France [8], aussi bien que l'initiative du ministre français de l'économie, Emmanuel Macron. Les deux initiatives plaident pour un cadre de gouvernance très fort au niveau de l'eurozone et pour une surveillance stricte des budgets nationaux.

Les présidents soutiennent maintenant qu'un degré plus élevé d'intégration européenne exige aussi de plus grandes responsabilité et légitimité démocratiques. Juncker a aussi insisté sur cet argument dans son allocution au Parlement européen le 9 septembre 2015, dans laquelle il a prodigué des louanges sur le Parlement européen et en même temps appelé à un « système plus efficace et démocratique de surveillance économique et fiscale » – que peut être une « surveillance démocratique » ?! Les propositions concrètes des présidents, cependant, ont peu de choses à voir avec la démocratisation.

Les propositions pour l'étape 1 tendent à renforcer des corps sans légitimité démocratique et à remplacer des droits parlementaires à la participation en droits à l'information. L'échange interparlementaire et le droit des parlements nationaux à inviter des membres de la Commission vont donc être renforcés. De plus, ils doivent être mieux intégrés dans l'élaboration des processus de réforme en règle générale. Toutes ces choses suggèrent de simples droits à l'information, ou, au mieux, des droits à entériner les décisions. Les pouvoirs de décision véritables semblent différents. C'est l'Eurogroupe, en attendant, qui va être fortement renforcé. L'Eurogroupe est le corps informel qui s'est révélé récemment être particulièrement inadapté à la démocratie pendant les négociations avec la Grèce ; c'est un corps dont les décisions n'ont pas de base dans la loi européenne, comme vient de l'indiquer une étude du service scientifique du parlement allemand, et qui néanmoins s'est transformé en un des plus puissants groupes dans l'UE. Ce groupe est d'accord avec les présidents pour recevoir un plus grand pouvoir de décision et il va être mieux doté de ressources financières.

Dans l'étape 2, un cadre institutionnel va être créé au niveau de la zone euro. Dans ce cadre, les règles et les accords qui se sont révélés ponctuellement dans les dernières années vont être finalisés définitivement, tandis que l'union monétaire va être admise à parler d'une voix plus unifiée internationalement. Cela inclut, entre autres, de transférer le MSE et le pacte budgétaire dans la loi européenne, pour renforcer davantage l'Eurogroupe au moyen de la nomination d'un président à temps plein et créer un Trésor de la zone euro.

Tout cela revient à une concentration rampante du pouvoir au niveau de l'Union monétaire – niveau qui a une légitimité démocratique et un contrôle plus faibles que l'UE.

Nouveau discours de gauche

Le plan des présidents est ambitieux. S'il marche, une structure de gouvernance étroite au niveau de l'Union monétaire sera créée vers 2025, ce qui dévalorisera les processus politiques nationaux et liera définitivement tous les participants à une évolution néolibérale. La technocratie et l'automatisation prendraient la place du contrôle démocratique. Dans ce système de néolibéralisme autoritaire, le champ pour des politiques de gauche serait extrêmement limité, sinon totalement éliminé. Une stricte gouvernance (sous une forte influence allemande) au niveau de l'euro pourrait être combinée à un certain laxisme aux marges de l'UE, comme probablement dans le cas du Royaume-Uni.

Le plan pourrait, cependant, être trop ambitieux. S'il y a un débat sur les traités en 2017, cela pourrait devenir difficile. La question de *plus d'intégration européenne* se poserait directement sur l'agenda et pourrait avoir à affronter des processus nationaux d'amendement constitutionnel et des référendums nationaux. Le *non* et le *nee* à la constitution européenne ont montré que de tels conflits peuvent

être gagnés par la gauche.

Cependant, la gauche sociétale devrait développer davantage son discours sur l'UE et l'euro sobrement et raisonnablement. C'est trop tard de toute façon après la capitulation de Syriza du 13 juillet. Plutôt qu'une fixation visionnaire sur une Europe sociale, démocratique, écologique, pacifique, féministe, peu importe, la gauche a besoin d'une analyse pointue du vrai caractère de l'UE. Oui, *une autre Europe* est possible. Mais peut-être pas une autre union monétaire. Et certainement pas avec l'*Union économique et monétaire achevée* que Juncker et autres ont en tête. C'est un projet néolibéral, antidémocratique tout du long, qui barre la route à une autre Europe qui doit être construite du bas vers le haut.

Notes

[1] For more details (in German).

[2] For more on the European legal dimension (in German).

[3] For more on the Banking Union : CEO, A Union for Big Banks.

[4] Franco-German contribution (in French).

[5] **Notes du texte en français**

Pour plus de détails (en allemand).

[6] Pour en savoir plus sur la dimension légale européenne (en allemand).

[7] Plus sur l'Union bancaire : L'OCE, Union pour les grandes banques.

[8] Contribution franco-allemande (en français).

La Sécurité sociale : 70 ans d'affrontements pour la restreindre ou pour l'étendre

vendredi 20 novembre 2015, par Gérard Gourguechon

C'est par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 qu'un système général de sécurité sociale a été mis en place en France. Il y a donc 70 ans. La commémoration n'est pas forcément une démarche dynamisante. Mais elle peut être un moyen de ressourcement. Les 13, 14 et 15 mars 2004, Attac avait organisé à Nanterre un rassemblement autour d'un certain nombre de personnalités de la Résistance, dont Claude Alphandéry, Raymond Aubrac, Philippe Dechartre, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont et Lise London. Ceci avait été un moment privilégié d'échanges et de débats. L'Appel des résistants du 15 mars 2004 nous disait : « Soixante ans plus tard (...) notre colère contre l'injustice est toujours intacte ». C'est l'utilité des retours sur le passé : éclairer l'avenir.

C'est par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 qu'un système général de sécurité sociale a été mis en place en France. Il y a donc 70 ans. La commémoration n'est pas forcément une démarche dynamisante. Mais elle peut être un moyen de ressourcement. Les 13, 14 et 15 mars 2004, Attac avait organisé à Nanterre un rassemblement autour d'un certain nombre de personnalités de la Résistance, dont Claude Alphandéry, Raymond Aubrac, Philippe Dechartre, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont et Lise London. Ceci avait été un moment privilégié d'échanges et de débats. L'Appel des résistants du 15 mars 2004 nous disait : « *Soixante ans plus tard (...) notre colère contre l'injustice est toujours intacte* ». C'est l'utilité des retours sur le passé : éclairer l'avenir.

Nous savons que tous les progrès sociaux, comme tous les reculs sociaux, sont le résultat de tensions et de conflits, de rapports de force entre intérêts différents, entre visions opposées de la société, voire contradictoires. L'exemple de la Sécurité sociale l'illustre parfaitement.

La marque du Conseil national de la Résistance (CNR)

Par la grande Histoire, nous savons que le Conseil national de la Résistance (CNR) a été le regroupement des différents mouvements de résistance en France, réalisé par Jean Moulin, qui avait été mandaté par le général de Gaulle à compter du 1er janvier 1942. La première réunion du CNR a eu lieu à Paris le 27 mai 1943, réunion à laquelle participent les représentants de 8 mouvements de résistance, 2 représentants des syndicats (CGT et CFTC) et 6 représentants de partis politiques (PCF, SFIO, radicaux, démocrates chrétiens, un parti de droite modérée et laïque, un parti de droite conservatrice et catholique). L'éventail était donc assez large. Il excluait toutes les forces collaborationnistes. Le regroupement se faisait sur l'opposition, y compris bien entendu par les armes, à l'occupant nazi et à l'appareil d'État du régime de Vichy. La volonté commune était le retour à la souveraineté nationale et à la démocratie. Le CNR a chargé un *Comité général d'étude* de préparer une plateforme politique pour la France d'après la Libération. Les points essentiels en seront entérinés en novembre 1943 à Alger par le général de Gaulle.

Le programme du CNR sera adopté le 15 mars 1944. Il comporte une partie intitulée « mesures à appliquer dès la libération du territoire » qui constitue une sorte de programme de gouvernement. À ce titre, le programme comporte des mesures visant à réduire la mainmise des collaborationnistes sur le pays et des mesures de moyen terme comme le rétablissement du suffrage universel, les nationalisations et la

sécurité sociale. Ce programme représente le compromis auquel sont parvenues toutes les tendances représentées au sein du CNR. Ainsi, par exemple, en ce qui concerne les nationalisations, l'idée même de « nationalisation » est déjà conçue comme un recul pour le PCF (« *Les nationalisations ne sont pas des mesures socialistes... La première condition de l'introduction du socialisme dans un pays, c'est l'institution d'un État socialiste* »). Et la formule retenue dans le texte du CNR, « *le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques* », provoquera ensuite de vives controverses quand il s'agira de mettre en pratique cette disposition.

Sur le plan social, le programme adopté par le CNR le 15 mars 1944 annonce « *un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État* ». C'est tout ce qui est écrit dans le programme du CNR en matière de sécurité sociale. Il est dit qu'il s'agit d'assurer ces moyens d'existence « à tous les citoyens », c'est donc bien un régime universel qui est envisagé, mais aucun projet plus précis ne sera adopté avant la Libération.

La période de la Libération : des gouvernements issus de la Résistance

Par la grande Histoire encore, nous savons que, dès le 3 juin 1944, le gouvernement provisoire de la République française est devenu le gouvernement de la France, après la fin du régime de Vichy de collaboration avec l'occupant nazi. Il perdurera jusqu'au 27 octobre 1946, avec l'entrée en vigueur des institutions de la Quatrième République. Le premier gouvernement Charles de Gaulle débute le 10 septembre 1944. Il comporte essentiellement des ministres de la SFIO, du MRP, des radicaux, et deux ministres du PCF (dont le ministre de la santé publique). C'est Alexandre Parodi qui est ministre du travail et de la Sécurité sociale. Parodi a été maître des requêtes au Conseil d'État, résistant, et a succédé, en février 1944, à la tête du Comité français de libération nationale auprès du CNR, à Emile Bollaert, qui lui-même avait succédé à Jean Moulin le 1er septembre 1943 (Jean Moulin est mort le 8 juillet 1943). En octobre 1944, Parodi confie à Pierre Laroque la Direction générale des assurances sociales au sein de son ministère, avec pour mission de préparer la réforme. C'est seulement après un an de travaux, de discussions, de transactions, que des textes pourront être présentés à l'Assemblée consultative provisoire en août 1945. Deux ordonnances sont adoptées, le 4 octobre 1945 sur l'organisation de la Sécurité sociale, le 19 octobre 1945 sur les prestations. La mise en œuvre de ces ordonnances se fera notamment avec le deuxième gouvernement Charles de Gaulle, le gouvernement Félix Gouin et le gouvernement Georges Bidault, en 1945 et 1946. Les ministres et les membres des ministères sont alors des personnes qui, toutes ou presque, sont issues de la Résistance. Ambroise Croizat, du PCF, poursuivra l'impulsion donnée à la mise en place de la Sécurité sociale pendant le temps où il sera ministre du travail et de la Sécurité sociale. Déjà, le 14 janvier 1944, Ambroise Croizat écrivait : « *Dans une France libérée, nous libérerons le peuple des angoisses du lendemain.* »

Le rapport de force qui existe alors est donc essentiellement celui qui résulte de la libération du pays, libération grâce aux combats et aux actions des mouvements de résistance intérieure et libération grâce à l'intervention des forces armées alliées. Les mouvements de résistance intérieure regroupent des hommes et des femmes « de gauche » et aussi des hommes et des femmes « de droite ». Il faut relire le poème de Louis Aragon « La Rose et le réséda » paru pour la première fois en mars 1943, pour mieux imaginer aujourd'hui la période : « *Celui qui croyait au ciel / Celui qui n'y croyait pas / Tous deux adoraient la belle / Prisonnière des soldats / ... / Tous les deux étaient fidèles / Des lèvres du cœur des bras / Et tous les deux disaient qu'elle / Vive et qui vivra verra / Celui qui croyait au ciel / Celui qui n'y croyait pas / Quand les blés sont sous la grêle / Fou qui fait le délicat / Fou qui songe à ses querelles / Au cœur du commun combat / (...)* ». Ces mouvements de résistance

disposent d'armes. Elles ont servi à combattre les Allemands et les forces françaises de collaboration. Elles sont un élément important du rapport de force et les gouvernements s'efforceront rapidement de récupérer ces armes pour que « l'État » (et ceux qui sont à sa tête) retrouve son monopole de disposition des forces armées. Dans ce rapport de force, toutes celles et tous ceux qui ont collaboré aux forces occupantes sont déconsidérés. Pendant un certain temps, toutes ces personnes se feront discrètes. Une grande partie du patronat est dans ce cas. Le poids de la CGT et du PCF dans les forces de résistance intérieure va marquer les orientations politiques des premiers gouvernements. Le rapport de force est aussi celui qui résulte des rapports militaires sur le terrain. L'Allemagne nazie a été battue grâce à l'action principale de l'URSS, des États-Unis, du Royaume-Uni et de son empire colonial, et de troupes françaises. Les équilibres géopolitiques vont aussi peser dans les équilibres et les compromis politiques en France. Il faut avoir en tête que les accords de Yalta vont expliquer le comportement de Staline pendant un certain temps, et aussi celui des dirigeants du Parti communiste français qui s'inscrivent dans les décisions du PC de l'URSS (Maurice Thorez, Jacques Duclos, Benoît Frachon, etc.). Au sein du PCF, ils s'opposeront aux résistants soucieux d'indépendance à l'égard de l'URSS (principalement Charles Tillon, chef des FTP-FFI, et Ambroise Croizat, tous deux issus de la résistance et ministres communistes en 1945 et 1946).

L'ordonnance du 4 octobre 1945

L'exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 donne bien la philosophie générale de la Sécurité sociale envisagée : « *La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain (...) Envisagée sous cet angle, la Sécurité sociale appelle l'aménagement d'une vaste organisation nationale d'entraide obligatoire qui ne peut atteindre sa pleine efficacité que si elle présente un caractère de grande généralité quant aux personnes qu'elle englobe et quant aux risques qu'elle couvre. Le but final à atteindre est la réalisation d'un plan qui couvre l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'insécurité : un tel résultat ne s'obtiendra qu'au prix de longues années d'efforts persévérants (...)* ».

L'article 1er de l'ordonnance du 4 octobre indique : *« Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gains, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. L'organisation de la Sécurité sociale mesure dès à présent le service des prestations prévues par les législations concernant les assurances sociales, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et maladies professionnelles et les allocations familiales et de salaire unique aux catégories de travailleurs protégés par chacune de ces législations dans le cadre des prescriptions fixées par celles-ci et sous réserve des dispositions de la présente ordonnance. Des ordonnances ultérieures procèderont à l'harmonisation desdites législations et pourront étendre le champ d'application de l'organisation de la Sécurité sociale à des catégories nouvelles de bénéficiaires et à des risques ou prestations non prévus par les textes en vigueur.* »

En ce qui concerne les ressources (on parle maintenant du « financement »), ce sont les articles 30 et 31 qui fixent les principes : *« La couverture des charges de la Sécurité sociale et des prestations familiales est assurée, indépendamment des contributions de l'État prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, par des cotisations assises et recouvrées conformément aux dispositions ci-après ». « Les cotisations des assurances sociales, des allocations familiales et des accidents du travail sont assises sur l'ensemble des rémunérations ou gains perçus par les bénéficiaires de chacune de ces législations (...)* ».

Les textes sont clairs : il s'agit de mettre en place une sécurité sociale universelle

La relecture des textes réellement retenus en 1944 et en 1945 devrait éviter de leur faire dire aujourd'hui autre chose que ce qu'ils disaient. La volonté politique est de garantir à chaque personne de pouvoir disposer des moyens de subvenir à sa subsistance et à celle de sa famille dans des conditions décentes. Ces ambitions ont été résumées ultérieurement par les « 3 U » (universalité, unité, uniformité) qui ont très rapidement suscité de nombreuses réticences. L'universalité figure déjà dans le texte du CNR de mars 1944, quand il précise que la sécurité sociale doit concerner tous les citoyens. Dix-huit mois plus tard, en octobre 1945, alors que le pays est maintenant libéré, et que les forces de la résistance « ont été rentrées dans le rang », notamment en ayant rendu leurs armes, la pression est moins forte et les particularismes commencent à se faire entendre. L'exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 rappelle bien que le but final est de couvrir l'ensemble de la population, pour l'ensemble des risques. Mais cette échéance paraît désormais lointaine, et l'article 1er parle seulement « des travailleurs », et plus « des citoyens », en ajoutant que des textes ultérieurs devront étendre le champ d'application de la sécurité sociale à d'autres catégories de bénéficiaires.

En ce qui concerne le financement, les articles 30 et 31 font mention des « contributions de l'État ». On comprend mal, dès lors, les frayeurs de certains qui, aujourd'hui encore, tout en ne cessant de se référer « au CNR », rejettent toute idée de financement partiel de la sécurité sociale par le biais de l'État (et, peut être, de l'impôt). On ne comprend pas plus leur blocage sur un financement reposant uniquement sur une cotisation assise sur les salaires. En effet, l'article 31 annonce que les cotisations seront assises sur l'ensemble des rémunérations ou gains perçus par les bénéficiaires. Dans le débat qui, aujourd'hui encore, traverse notamment le mouvement syndical français, si nous déclarons que nous sommes pour une sécurité sociale universelle, couvrant donc toutes les personnes vivant sur le territoire national, il nous faut dire que nous sommes pour que toutes ces personnes concourent au financement en fonction de l'ensemble de leurs revenus. Ceux qui, aujourd'hui, revendiquent une cotisation uniquement basée sur la masse salariale, devraient reconnaître qu'ils refusent l'universalisme et sont pour un système social spécifique aux seuls salariés, les autres catégories sociales (agriculteurs, professions libérales, commerçants, etc.) relevant d'autres régimes particuliers. Et, dans le cadre de ce régime « salariés », il faut bien voir aussi que la limitation à la masse salariale, en ce qui concerne le financement « des travailleurs », résulte aussi d'un compromis « historique » propre à la période de la Libération. Par les accords de Yalta de février 1945, il a été décidé, entre les États-Unis et l'URSS, que la France resterait dans le monde capitaliste occidental. Dans le cadre d'une société capitaliste, le compromis a été de ne faire cotiser que les revenus du travail pour le financement de la sécurité sociale des salariés. Il ne fallait pas faire appel aux revenus du capital, y compris ceux tirés du travail par l'exploitation capitaliste (les profits de l'entreprise tirés du travail de ses salariés). Il a été convenu qu'il fallait aider à la reconstruction de l'économie du pays, et, pour cela, favoriser l'investissement privé, et donc le capital privé. Lors d'échanges avec M. Maurice Kriegel-Valrimont, en mars 2004, celui-ci nous a bien éclairés sur le sens du compromis alors accepté : « il ne s'agissait pas de tout bousculer ; pour le financement, nous allions continuer, en gros, comme avant, et il fallait reconstruire la France, aussi il a été retenu que les cotisations ne seraient établies que sur les salaires des entreprises ». Dès septembre 1944, le secrétaire général de la CGT, Benoît Frachon, a lancé la « *bataille pour la production* », et en 1945 le PCF porte le mot d'ordre : « *Produire, c'est aujourd'hui la forme la plus élevée du devoir de classe* ». Dans la même veine, Maurice Thorez déclarera en 1945 : « *Retroussez vos manches. La grève est l'arme des trusts* ». C'est là qu'il faut trouver l'explication de la non-contribution des revenus du capital au financement de la sécurité sociale.

En 2015, il n'y a plus lieu de favoriser, à ce point, le capital et ses détenteurs. Les entreprises privées ne sont plus en manque de possibilités

d'investissements. Les marges de profits sont élevées, particulièrement pour les plus grosses entreprises, les multinationales. Il serait scandaleux que ces profits, non utilisés pour investir en France et y créer de l'activité et de l'emploi, continuent d'être distribués aux actionnaires et participent à la spéculation financière qui menace les budgets publics et les démocraties. Les entreprises doivent participer au financement de la sécurité sociale au-delà de leur seule masse salariale, c'est-à-dire aussi sur l'ensemble de leur bénéfice brut d'exploitation. Aujourd'hui, continuer de demander aux entreprises de ne financer la sécurité sociale que sur leur masse salariale, c'est faire supporter ce financement uniquement aux revenus tirés du travail, aux revenus salariaux que le système capitaliste accorde aux travailleurs en rémunération de leur travail. Avec une telle assiette, plus le système capitaliste exploite les travailleurs, plus le taux de profit est élevé, plus la masse salariale est réduite (par suite des licenciements, par remplacement du travail humain par des machines, par des délocalisations d'activités à l'étranger, etc.) et plus l'équilibre des comptes sociaux est difficile. Continuer de demander aux entreprises de financer la sécurité sociale sur leur masse salariale, c'est faire gagner deux fois les entreprises qui réduisent leurs salaires et leur masse salariale en les exonérant, en proportion, de cotisations sociales. Ainsi, les entreprises qui créeraient de la demande sociale supplémentaire (par du chômage accru) seraient celles qui seraient moins appelées à contribuer, alors que celles qui embauchent, qui augmentent leurs salaires, verraient augmenter leur contribution !

La Sécurité sociale : toujours un lieu d'affrontements

Dans les premières années qui ont suivi la Libération, les mesures qui ont été prises étaient inscrites dans la continuité des ordonnances de 1945. Puis, les rapports de force ont été progressivement modifiés au détriment des valeurs de partage et de solidarité. Les attaques ont été multiples, sur tous les aspects de la vie sociale. En octobre 2007, Denis Kessler a bien fixé le cadre des réformes voulues par le patronat et par les libéraux : « *La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !* [1].

Ils ont déjà bien entamé le combat. À nous de savoir agir pour une sécurité sociale universelle couvrant tous les risques sociaux, chacun selon ses besoins, et chacun participant selon ses moyens.

Notes

[1] *Challenges*, 4 octobre 2007

Retraites complémentaires : la régression continue

vendredi 20 novembre 2015, par Christiane Marty

Un accord de principe sur les retraites complémentaires Agirc et Arrco a été conclu le 16 octobre dernier entre le patronat (Medef, CGPME et UPA) et trois syndicats (CFDT, CFE-CGC et CFTC). L'objectif était de rétablir l'équilibre financier de ces caisses. Suite à la crise, leurs comptes sont devenus déficitaires après 2008 du fait de la dégradation de l'emploi et de la stagnation des salaires. En 2014, le déficit est de 3,1 milliards d'euros. Mais les caisses Agirc et Arrco ont des réserves, respectivement 14,1 et 61,8 milliards d'euros (résultats 2014), dont la fonction est précisément de faire face à une conjoncture défavorable. La dramatisation des difficultés pour assurer le financement futur des retraites est un classique pour mieux faire accepter des réformes régressives. Concernant les retraites complémentaires, les cycles de négociation entre patronat et syndicats de salarié-es se sont succédé depuis une vingtaine d'années. Ils ont organisé une baisse continuelle du niveau relatif des pensions complémentaires servies, comme des pensions à venir, à travers la baisse du rendement du point (voir annexe sur le fonctionnement des régimes complémentaires).

Un accord de principe sur les retraites complémentaires Agirc et Arrco a été conclu le 16 octobre dernier entre le patronat (Medef, CGPME et UPA) et trois syndicats (CFDT, CFE-CGC et CFTC). L'objectif était de rétablir l'équilibre financier de ces caisses. Suite à la crise, leurs comptes sont devenus déficitaires après 2008 du fait de la dégradation de l'emploi et de la stagnation des salaires. En 2014, le déficit est de 3,1 milliards d'euros. Mais les caisses Agirc et Arrco ont des réserves, respectivement 14,1 et 61,8 milliards d'euros (résultats 2014), dont la fonction est précisément de faire face à une conjoncture défavorable. La dramatisation des difficultés pour assurer le financement futur des retraites est un classique pour mieux faire accepter des réformes régressives. Concernant les retraites complémentaires, les cycles de négociation entre patronat et syndicats de salarié-es [1] se sont succédé depuis une vingtaine d'années. Ils ont organisé une baisse continuelle du niveau relatif des pensions complémentaires servies, comme des pensions à venir, à travers la baisse du rendement du point (voir annexe sur le fonctionnement des régimes complémentaires). Ainsi, en 19 ans, de 1990 à 2009, le taux de remplacement des pensions complémentaires a baissé de plus de 30 % dans chacun des régimes, ce qui est une baisse encore plus sévère que dans le régime de base ! La constante de la part du Medef est son refus de voir sa cotisation augmenter et sa volonté de reculer l'âge de départ. L'objectif sous-jacent est de favoriser le déplacement des cotisations vers l'épargne et les assurances privées. La négociation actuelle poursuit et aggrave la tendance des accords précédents.

Les efforts sont loin d'être partagés !

Les mesures prévues dans l'accord devraient dégager une économie annuelle de 6 milliards d'euros en 2020... qui pèsent quasi exclusivement sur les salarié-es et retraité-es. Le patronat a bien fini par accepter une (légère) hausse de sa cotisation, sa contribution est ainsi estimée entre 500 et 700 millions d'euros... soit autour de 10 % seulement du montant total de l'économie. De plus, le Medef s'est vanté d'avoir obtenu la garantie que l'État compensera une partie significative de cette contribution par une baisse des cotisations accident du travail et maladies professionnelles ! L'accord est un marché de dupes.

La principale mesure d'économie, la **sous-indexation des pensions**, devrait rapporter 1,3 milliard en 2017 et 2,6 milliards en 2030. La revalorisation des pensions sera inférieure d'un point au taux de l'inflation jusqu'en 2018 inclus, sans toutefois pouvoir être négative. Cette mesure reconduit donc

pour trois ans supplémentaires la sous-indexation (dite) temporaire pour 2014 et 2015 qu'avait instaurée le précédent accord signé en mars 2013… et qui contribue à la perte régulière de pouvoir d'achat des pensions actuelles.

De plus, la **date de revalorisation des pensions est décalée** du 1er avril au 1er novembre, soit sept mois de report. Ces deux mesures cumulées, sous indexation et report de la date, représentent une économie pour les caisses de 4,1 milliards en 2030, et donc un manque à gagner équivalent pour les retraité-es…

Autre mesure mise en œuvre dès 2016, la **baisse du rendement des cotisations** de retraite, opérée par une augmentation du prix d'achat du point (voir annexe). Le rendement brut [2] est aujourd'hui de 6,56 %, pour l'Agirc comme pour l'Arrco. L'objectif est de l'abaisser à 6 %, soit une nouvelle baisse de 8,5 % du niveau relatif des pensions complémentaires par rapport à aujourd'hui. Le gain attendu est de 1,1 milliard en 2030. Ce sont les droits futurs des salarié-es à la retraite qui continuent à être dégradés.

Baisse du rendement brut des régimes Agirc et Arrco [3]

	Agirc	Arrco
1993	10,21 %	8,87 %
2014	6,56 %	6,56 %
Objectif 2018 ?	6 %	6 %
Baisse par rapport à 1993	- 41 %	-32 %

Outre la baisse du rendement, il est prévu à partir de 2019 une **augmentation du taux d'appel** des cotisations (voir annexe sur le fonctionnement), qui passera de 125 à 127 %. Ce qui rapportera 1,2 milliard en 2030.

L'accord prévoit aussi une augmentation des cotisations des cadres, avec une répartition différente selon les tranches de salaire, accompagnée d'une modification du partage de la cotisation avec l'employeur. Il entérine la **fusion future des régimes Agirc et Arrco**, moyennant une négociation future pour (re)définir un statut de l'encadrement.

Remarque : la compensation entre Agirc et Arrco joue comme un dispositif anti-redistributif

Depuis 1996, le système de compensation existant entre les deux caisses prend la forme d'un transfert financier récurrent et croissant de l'Arrco vers l'Agirc. En 2014, ce transfert s'est chiffré à 1,2 milliard d'euros. Le principe de solidarité entre caisses est juste et nécessaire. Simplement, la compensation qui en découle ici fait contribuer de manière répétée les non-cadres – statut d'ouvriers et employé-es – pour financer le régime des cadres, voire des hauts cadres. Elle s'avère être un dispositif anti-redistributif. Il serait donc utile de voir comment le corriger, à travers notamment l'assiette et les taux de cotisation sur les différentes tranches de salaire.

Un système d'abattement et de bonus : c'est la mesure la plus significative, même si ce n'est pas la plus « rentable ». Elle aboutit à repousser d'un an l'âge où une personne peut toucher sa pension (base et complémentaire) sans aucun abattement. Comment s'appliquera-t-elle ? À partir de 2019, une personne qui a atteint l'âge légal de départ à la retraite (62 ans) et qui a la durée de cotisation exigée pour bénéficier du taux plein se verra appliquer un abattement de 10 % sur sa pension complémentaire, et ceci pendant trois années (deux années fermes, l'application la troisième année sera éventuellement rediscutée en 2021). Pour éviter l'abattement, la personne devra rester en emploi un an de plus, jusqu'à 63 ans donc.

Plus généralement, à partir de 62 ans, toute personne qui arrive au moment où elle obtient la durée de cotisation exigée jusqu'à présent pour la pension de base à taux plein devra travailler un an de plus pour ne pas subir d'abattement sur sa pension complémentaire (l'abattement ne s'applique plus à partir de 67 ans). Le principe de cette mesure est donc à la fois de **reculer d'un an, de 62 à 63 ans, l'âge**

d'ouverture du droit à la retraite à taux plein, mais aussi d'**allonger d'un an la durée de cotisation ouvrant le droit au taux plein** pour la pension complémentaire !

Certes, il est prévu un abattement réduit (5 %), voire nul, pour les retraité-es dont la pension est assez faible pour être éligible au taux de CSG réduit ou nul. La CFDT se félicite de cette clause qui, dit-elle, « *exonère de cette contribution un tiers des futurs retraités, les plus modestes* » (l'abattement est en effet nommé « contribution de solidarité » par les partisans de l'accord). La CFDT assure aussi que « *tous les salariés partant à la retraite avec moins de 1100 euros ne seront pas concernés par l'effort de solidarité [4]* ». Il semble que pour justifier l'accord, ce syndicat s'avance sur des données infondées (voir encadré).

Qui sera exonéré de l'abattement sur la pension ?

L'accord prévoit que seront exonérés d'abattement les retraités exonérés de CSG, et que l'abattement sera réduit à 5 % au lieu de 10 % pour les retraités soumis au taux réduit de CSG. Ce qui est précis mais pas très parlant. Combien seront concernés ? La CFDT affirme qu'un tiers des futurs retraités seront exonérés d'abattement. Difficile de trouver la source de ce chiffre [5], que le syndicat ne donne pas. Cela signifierait qu'un tiers des nouveaux retraités auront une pension suffisamment faible pour être éligible au taux nul de CSG. Examinons la situation actuelle, en termes de proportion de personnes concernées et de seuil de pension qui permet l'exonération de CSG.

Quelle proportion ?

En 2012, 31 % des personnes retraitées étaient exonérées de CSG [6]. Mais ce pourcentage concerne *l'ensemble des personnes à la retraite et non le flux des nouveaux retraités*, c'est-à-dire les « liquidants » de l'année. En 2004, cette même proportion était de 38 %, soit supérieure de 7 points. Elle décroît régulièrement au fil du temps. Chaque année, en effet, il y a un renouvellement avec de nouvelles générations qui arrivent à la retraite et qui remplacent de plus anciennes ayant de plus faibles pensions [7] (effet dit de *noria*). En tout état de cause donc, si la part des retraités exonérés de CSG est de 31 % pour *l'ensemble* des retraités actuels, on voit mal comme cette part pourrait être de 33 % pour les *futurs retraités chaque année*. À moins d'anticiper de nouvelles réformes régressives…

De plus, il faut remarquer que les conditions d'attribution des taux réduit et nul de CSG sur les pensions viennent d'être modifiées en 2015. Aucune statistique n'est donc encore disponible sur la part des retraités exonérés de CSG (ou à taux réduit) avec la nouvelle règle, ni sur ces données pour le flux des nouveaux retraités de 2015. Ce qui rend hasardeuse toute projection…

Quel seuil de pension ?

Le nouveau critère pour bénéficier d'un taux réduit ou nul de CSG sur la pension est basé sur le revenu fiscal de référence [8] (RFR). Pour une personne seule, le RFR en dessous duquel est appliqué un taux nul de CSG a été fixé à 10 633 euros. Ce qui correspond à un revenu de 11 814 euros [9], soit une pension mensuelle maximale de 985 euros.

Le taux réduit de CSG s'applique pour un RFR compris entre 10 633 et 13 899 euros. Une personne dont la pension est de 1100 euros ne sera donc pas exonérée d'abattement, comme l'affirme pourtant la CFDT, mais elle sera soumise à l'abattement de 5 %.

Pour les couples, le taux nul de CSG est appliqué si le revenu fiscal de référence est inférieur à 16 311 euros (et le taux réduit

jusqu'à 21 322 euros). Le problème est que les couples mariés ou pacsés étant imposés de manière conjointe, le RFR est le même pour les deux conjoints, quel que soit le niveau respectif de leur revenu. Or, dans la grande majorité des couples, la femme a un salaire ou une pension inférieure à celle du conjoint. Ainsi, même si la pension de la femme est éligible à un taux nul de CSG, et donc éligible à un abattement nul, elle risque fort de se voir tout de même concernée par l'abattement de 10 % du fait d'un revenu plus élevé de son conjoint qui fera passer le RFR au dessus du seuil… Par exemple, si une femme a une pension de 750 euros – ce qui devrait l'exclure de tout abattement potentiel – et si son conjoint a une pension de 1250 euros, la femme sera concernée par l'abattement de 10 % sur sa pension personnelle. Il semble que ce problème n'ait pas été pris en compte. Au détriment de nombreuses femmes…

Un **bonus** est aussi instauré. Les personnes qui prolongeront leur activité pendant un, deux ou trois ans après avoir atteint les conditions requises – à la fois l'âge de 62 ans et la durée de cotisation – pour bénéficier du taux plein profiteront d'un bonus respectif de 10 %, 20 % ou 30 %… Toutefois, ce bonus sera appliqué pendant un an et non trois comme l'abattement.

Les chômeurs et les femmes plus pénalisés

Ce système de malus et bonus permettra, selon le patronat, d'agir sur le comportement des salarié-es à qui il reviendrait ainsi de décider de poursuivre ou de cesser leur activité, selon le niveau de pension souhaité. La fameuse retraite à la carte ! On mesure la tromperie de cet argument lorsqu'on sait que 56 % des personnes ne sont plus en emploi au moment où elles liquident leur retraite. Que signifie alors les inciter à travailler plus longtemps ? Pour l'instant, dès que les chômeurs atteignent la durée de cotisation exigée (les périodes de chômage indemnisé valide une durée de cotisation), ils sont mis d'office à la retraite selon le règlement actuel de l'assurance chômage. Subiront-ils alors l'abattement ?

Comme dans les réformes du régime de base, l'augmentation de la durée de cotisation et le report de l'âge d'ouverture des droits pénalisent davantage les femmes, car elles ont toujours aujourd'hui des carrières plus courtes. Leur pension moyenne en 2014 ne représente que 60,5 % de celle des hommes, pourcentage qui tombe même à 40,2 % pour la pension servie par l'Agirc. Elles liquident leur retraite plus tard que les hommes (8 mois plus tard en moyenne à l'Arrco). En outre, même si une femme a une pension très faible, elle ne sera pas pour autant exonérée de l'abattement, car le critère retenu renvoie en réalité au revenu du couple (voir encadré ci-dessus). L'accord prévu va donc à l'encontre de l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, quoi qu'en disent ses partisans. Rappelons qu'une étude de 2010 de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) faite à la demande de la CGT avait montré qu'une égalisation par le haut des salaires entre les femmes et les hommes, atteinte en 2023 dans la simulation, permettrait de faire entrer 11 milliards d'euros de cotisation pour la seule retraite de base. Plus récemment, une autre étude réalisée par les services de l'Agirc Arrco établit que la réalisation progressive de l'égalité salariale permettrait d'accroître les entrées de cotisation au point que tout déficit serait effacé à l'ARRCO. Quant au déficit de l'AGIRC, il serait réduit d'ici 2040 de 46 %. De quoi inciter à secouer une certaine résignation ambiante aux inégalités entre les sexes…

Régimes complémentaires, champions de la régression ?

Le système d'abattement et de bonus devrait rapporter 800 millions à l'horizon 2030, soit relativement peu par rapport aux 6 milliards prévus. L'affrontement rude qui a eu lieu entre les syndicats et le patronat sur cette question témoigne du caractère idéologique de la mesure. Le Medef peut

être satisfait, les régimes complémentaires vont constituer un point d'appui pour repasser à l'offensive sur l'âge légal de départ à la retraite. Ces régimes deviennent même à la pointe de la régression sur les retraites, puisque l'accord recule de fait à 63 ans l'âge d'ouverture des droits à la retraite à taux plein (sans passer par la loi !) et qu'il augmente d'un an la durée de cotisation, au-delà de l'augmentation instaurée par les réformes passées sur la retraite de base !

Contrairement au régime général, il n'y a pas dans les régimes complémentaires de taux de remplacement (pension sur salaire) fixé à l'avance, et les salarié-es n'ont aucune visibilité sur ce que sera le montant de leur pension. L'ajustement de l'équilibre financier des caisses se fait de manière négociée entre « partenaires sociaux », en réglant divers paramètres comme le taux d'appel, le rendement du point, etc. et donc maintenant, vont s'y ajouter le niveau d'abattement (5 %, 10 %) et la durée pendant laquelle il sera appliqué ! Tout cela est complexe, reste obscur pour la plupart des personnes, et n'occupe pas en général le devant de la scène médiatique. Pourtant, les enjeux sont importants. Il faut rappeler que des solutions justes existent pour financer nos retraites : augmenter les cotisations (la baisse programmée des pensions vise non pas à limiter le niveau de cotisations salariales, mais à les déplacer du système public de retraite vers la finance privée), et bien sûr réduire le chômage, améliorer l'emploi, réaliser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, organiser un autre partage des richesses.

Annexe

Fonctionnement des régimes complémentaires de retraite par points

Les régimes de retraite complémentaires sont des systèmes par répartition qui fonctionnent par points. Comme les régimes par annuités (régime de base), ils sont basés sur la répartition, c'est-à-dire que les cotisations payées par les salarié-es et leurs employeurs sont redistribuées immédiatement aux retraité-es sous la forme des pensions.

Les salarié-es se constituent des droits à la retraite complémentaire sous forme de points tout au long de leur carrière, en versant des cotisations. Celles-ci sont transformées en points de retraite sur la base du **prix d'achat du point**. Au moment de prendre la retraite, le nombre total de points obtenus est multiplié par la valeur du point, dite aussi valeur de service, (différente du prix d'achat) et donne ainsi le montant annuel de la retraite complémentaire.

La valeur du point au moment de la liquidation et le prix d'achat du point évoluent chaque année en fonction de critères décidés par les négociations entre le patronat et les syndicats (indexation sur le salaire moyen, ou sur les prix, ou indexation sur le salaire moyen diminué d'un point, ou de 1,5 point, etc.). Concrètement, le rapport de forces étant défavorable aux salarié-es, l'ajustement de ces paramètres aboutit régulièrement à ce que les points coûtent plus cher à l'achat et rapportent de moins en moins au moment de la retraite. **Le rendement du point**, qui exprime le rapport entre la valeur de service du point et son prix d'achat, est ainsi continuellement décroissant.

Le réglage de l'équilibre financier fait aussi intervenir un paramètre, **le taux d'appel**, qui aboutit à majorer le montant de la cotisation prélevée sur le salaire sans donner les points supplémentaires correspondant à cette majoration. Exemple : le taux de cotisation sur la première tranche de salaire à l'Arrco est de 6,2 % pour le salarié, et seuls ces 6,2 % de cotisation donneront des points. Mais la cotisation réellement prélevée est plus forte, car on la majore par le taux d'appel, qui vaut actuellement 125 % (et qui passera à 127%). La cotisation versée est donc de (6,2 % x 1,25) = 7,75 % du salaire brut.

Dans les régimes par points, un rapport étroit existe entre d'un côté les salaires perçus et donc les cotisations versées, et de l'autre côté le montant de la pension. Un régime de retraite est dit plus ou moins contributif selon que le lien entre cotisations versées et montant de la pension est plus ou moins fort. Les régimes par points sont par construction beaucoup plus contributifs que les régimes par

annuités, ce qui signifie que les mécanismes de solidarité (dispositifs familiaux, etc.) y sont bien plus faibles.

Notes

[1] À la différence de la caisse nationale d'assurance vieillesse CNAV gérant la pension de base, les caisses complémentaires sont de droit privé et gérées paritairement à 50 % par des organisations patronales (Medef, CGPME, UPA) et 50 % par les représentants des organisations syndicales.

[2] Le rendement brut effectif est défini comme le rapport entre la valeur du point et le salaire de référence majoré du taux d'appel. Concrètement, il correspond à l'inverse mathématique du nombre d'années de retraite au bout desquelles la somme des pensions reçues atteint le montant des cotisations versées au cours de sa carrière. Exemple pour un taux de 6 % : 1/6 = 16,7 années. Attention : un euro cotisé aujourd'hui a une valeur bien supérieure à un euro qui sera reçu plus tard pour la pension.

[3] Les données pour 1993 et 2014 sont extraites du rapport de la Cour des comptes de décembre 2014, *Garantir l'avenir des retraites complémentaires*.

[4] Tribune de J.C. Malys, secrétaire national de la CFDT, parue sur le site de *Marianne* le 17 octobre 2015.

[5] La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) déclare ne pas publier de statistiques sur les nouveaux liquidants et le taux de CSG.

[6] Données de la Drees, Échantillon interrégimes EIR 2012 et EIR 2004.

[7] L'effet positif de ce renouvellement par des retraités ayant des pensions supérieures à celle des générations plus anciennes est à ce jour encore supérieur à l'effet négatif des réformes passées qui aboutissent à diminuer les droits à pension des salarié-es d'aujourd'hui. La pension brute moyenne de droit direct a ainsi augmenté de 1029 euros en 2004 à 1306 euros en 2013.

[8] Le nouveau critère répond à l'objectif de prendre en compte l'ensemble des revenus et non plus le niveau d'impôt.

[9] Le fisc applique en effet un abattement de 10 % sur le revenu déclaré.

Pour DES prix différenciés du carbone à la COP21

vendredi 20 novembre 2015, par Alain Granjean, Benoît Leguet, Gaël Giraud

Si, suite à la COP 21, aucune perspective de mise en œuvre élargie d'un signal prix carbone n'était ouverte, nous serions déçus. Nous savons que la mise en place de prix du carbone est une condition nécessaire – mais loin d'être suffisante - pour que les agents économiques agissent en vue de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Reste à savoir comment atteindre un tel objectif dans le contexte actuel.

Si, suite à la COP 21, aucune perspective de mise en œuvre élargie d'un signal prix carbone n'était ouverte, nous serions déçus. Nous savons que la mise en place de prix du carbone est une condition nécessaire – mais loin d'être suffisante – pour que les agents économiques agissent en vue de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Reste à savoir comment atteindre un tel objectif dans le contexte actuel.

Le prix unique du carbone : une vraie mauvaise idée

À quelques semaines de la COP 21 à Paris, resurgit une vieille idée : pour régler la question climatique, il suffirait que soit établi un prix unique mondial du carbone, par exemple grâce à la mise en place d'un marché mondial des droits à polluer. Ce mécanisme pourrait être accompagné de sanctions pour les pays réfractaires et de transferts entre pays très pollueurs et moins pollueurs.

La naïveté d'une telle « solution » ferait sourire si elle n'était pas tout simplement contre-productive pour l'obtention d'un accord international efficace et ambitieux en décembre prochain. Le prix unique du carbone est en effet est vraie mauvaise idée. Sa mise en place exige tout d'abord un accord unanime qui, tous les acteurs ayant participé aux négociations le reconnaissent, est actuellement hors d'atteinte, que ce soit à la COP 21 ou lors des prochains rendez-vous de la communauté internationale. À moins, bien sûr, que celle-ci ne s'aligne sur les moins-disants en terme de prix du carbone. Aujourd'hui, ces derniers affichent des prix du carbone négatifs à travers les subventions aux énergies fossiles. Est-ce la voie vers un accord ambitieux ?

Ensuite, quand bien même on parviendrait par extraordinaire à mettre d'accord Chinois, Brésiliens, Allemands et Maliens sur un prix unique, serait-ce une bonne chose ? Qui peut croire que le « bon » niveau d'incitation soit le même dans *chacun* de ces pays, pour *chaque* secteur industriel et agricole ? Même les économistes du Fonds monétaire international – parfois décriés comme les chantres du *one size fits all* (« une même pointure pour tous ») – n'y croient pas : un rapport publié en septembre 2014 établissait que des prix du carbone différenciés par pays apporteraient plus de bénéfices à l'économie mondiale qu'un prix unique. La transition vers des économies décarbonées exige, de fait, des traitements différenciés, qui dépendent de la structure du secteur considéré et du contexte national. Et il y va, en règle générale, de l'intérêt d'un pays de mettre en place un prix du carbone spécifique : non pas tant pour réduire les émissions de CO_2 que, par exemple, pour atténuer les pollutions liées à l'utilisation de combustibles fossiles (particules, NOX, SOX...) qui impactent négativement la santé des populations dudit pays. C'est cette complexité du réel que la solution simpliste du "prix unique" ne veut pas envisager. De sorte qu'elle passe tout simplement à côté du sujet.

Un corridor carbone dans des dispositifs d'ensemble

Inversement, a-t-on une quelconque assurance que d'autres dispositifs peuvent se révéler efficaces ? Oui

: la Suède en est le meilleur exemple. C'est par un ensemble d'instruments complémentaires – contraintes légales, sobriété voulue par les citoyens, programmes d'investissement public dans les infrastructures vertes ou la rénovation thermique des bâtiments, et… une taxe carbone – qu'elle est devenue exemplaire. Une combinaison pragmatique d'instruments, dont le signal prix du carbone n'est qu'un aspect, a donc déjà fait ses preuves.

Dès lors, il nous semble dangereux de viser un objectif politiquement inatteignable et économiquement inadapté. D'autant plus que la question du prix du carbone ne fait pas partie *stricto sensu* du mandat des négociateurs rassemblés pour la COP 21. Le meilleur résultat qu'on puisse obtenir à Paris sur ce terrain serait qu'à côté de l'accord onusien une coalition d'acteurs (pays, collectivités territoriales, entreprises) s'engage sur la mise en place d'un « corridor de prix » du carbone, passant par exemple de 20-30 dollars en 2020 à 80-100 dollars en 2030. À charge des signataires de choisir les trajectoires de prix auxquelles ils souhaitent se soumettre et de déterminer les politiques appropriées pour mettre en place ces trajectoires.

Le résultat ? Un patchwork mondial de prix du carbone, avec des niveaux de prix différenciés augmentant dans le temps. Ce processus est déjà à l'œuvre dans les grandes lignes depuis une dizaine d'années, notamment en Europe, en Chine et en Amérique du Nord. Comparé à un prix unique, un tel faisceau de prix améliorera le « bien-être » mondial. Il dégradera peut-être celui d'une poignée d'économistes favorables au tout-marché ? Cela nous semble un moindre mal.

Revue des revues

Revue des revues 8

vendredi 20 novembre 2015, par Jacques Cossart

Sont présentés l'encyclique papale Laudato si « consacrée » au climat et à l'écologie, le projet de l'Unesco pour « Repenser l'éducation », l'aide internationale à la pauvreté, l'origine des inégalités de revenus et les revirements théoriques, sinon politiques, du Fonds monétaire international devant l'inefficacité totale de ses préconisations. D'un bout à l'autre, tout semble être affaire de croyances…

Errare humanum est, perseverare diabolicum

La célèbre formule, peut-être de Sénèque, a été abondamment utilisée ; un siècle avant lui, Cicéron affirmait déjà que, s'il est habituel que l'homme se trompe, seule l'insensé persiste dans son erreur *is Cuiusvis errare : insipientis nullius nisi, in errore perseverare* [1].

Le 18 juin 2015, le pape catholique François publiait à Rome l'encyclique *Laudato si* et le 18 août de la même année paraissait à Istanbul, la Déclaration islamique sur le changement climatique. Cette Déclaration est prononcée par 60 personnes représentant les autorités islamiques de 18 pays.

On ne peut que se réjouir que le chef de l'Église catholique et des responsables musulmans appellent à un sursaut de l'humanité pour mettre fin à la très grave dégradation du climat d'origine anthropique. Après tant d'autres, ces appels à cesser de persévérer dans cette course mortelle sont plus que bienvenus.

On ne se livrera pas ici à une analyse comparée des deux textes. La Déclaration islamique s'adressant à 1,6 milliard de musulmans dans le monde et « fondée sur le travail d'écologistes islamiques de renommée mondiale », ne facilite pas l'examen le plus large. De même que ne semblent pas être appelés à ce sursaut tous ceux qui ne croiraient pas dans le dieu « révélé par le Coran ». Il est de surcroît malaisé de participer à un débat qui affirme, en exergue, que « Dieu – que nous connaissons comme Allah – a créé l'univers dans toute sa diversité, sa richesse et sa vitalité ». On peut aisément comprendre que des croyants estiment pouvoir s'appuyer sur leur dieu pour s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique ; en revanche, ce ne peut être que difficilement considéré comme la seule porte d'accès à ce combat.

L'évêque de Rome affirme s'adresser à tous, « Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral ». Même s'il fait référence à ce qu'est sa foi, il ne fait pas appel aux seuls scientifiques catholiques : « Il existe un consensus scientifique très solide qui indique que nous sommes en présence d'un réchauffement préoccupant du système climatique. »

L'importance de la lutte contre le changement climatique est très largement abordée par la revue *Les Possibles*. On peut se reporter, par exemple à Décarboniser le développement, Il est vraiment temps de faire baisser la température !, La transition énergétique : pourquoi, pour qui et comment ?, Le climat, roche Tarpéienne pour l'humanité ?, Ralentissement du réchauffement ?, Les gaz à effet de serre (GES) sont-ils majoritairement de la responsabilité de l'activité humaine ?, ou encore à Rapport du GIEC : La dégradation climatique. La revue a consacré son numéro 5 aux Communs ; tous les articles y soulignent, sous divers aspects, la nécessité du respect, de la production et du financement des biens communs, des biens publics, dont le climat, comme avancée décisive pour l'humanité. Il faudrait, *a contrario*, aussi mentionner une étude du FMI de mai 2015 indiquant que le total des subventions, au sens large et après fiscalité,

accordées dans le monde à la recherche, à la production et la consommation d'énergies fossiles est considérable. Il sera de 5 300 milliards de dollars en 2015 ; il était de 4 100 milliards de dollars en 2011.

S'agissant de biens communs, l'encyclique affirme en ouverture que « le climat est un bien commun, de tous et pour tous ». Cette ambition est lourdement contrecarrée par un « modèle de développement reposant sur l'utilisation intensive de combustibles fossiles, qui constitue le cœur du système énergétique mondial ». Or, « beaucoup de ceux qui détiennent plus de ressources et de pouvoir économique ou politique semblent surtout s'évertuer à masquer les problèmes ou à occulter les symptômes, en essayant seulement de réduire certains impacts négatifs du changement climatique ». C'est l'archétype contraire à l'instauration de communs.

La dégradation climatique est intimement liée aux profondes inégalités mondiales. Se cacher derrière un discours « vert » est aussi courant que détestable ; « aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres ». Or, « les pouvoirs économiques continuent de justifier le système mondial actuel, où priment une spéculation et une recherche du revenu financier qui tendent à ignorer tout contexte, de même que les effets sur la dignité humaine et sur l'environnement ». En effet, tout ne se vaut pas ! La culture du relativisme est une « pathologie [...] C'est aussi la logique intérieure de celui qui dit : « Laissons les forces invisibles du marché réguler l'économie, parce que ses impacts sur la société et sur la nature sont des dommages inévitables. » [...] Lorsque la culture se corrompt et qu'on ne reconnaît plus aucune vérité objective ni de principes universellement valables, les lois sont comprises uniquement comme des impositions arbitraires et comme des obstacles à contourner. »

C'est tout le système qui est mis en cause. « La politique ne doit pas se soumettre à l'économie et celle-ci ne doit pas se soumettre aux diktats ni au paradigme d'efficacité de la technocratie ». Pour être complet, il eût fallu ajouter, et celle-ci aux ordres du capital !

Ces publications sont mentionnées non pas tant pour les informations qu'elles fournissent – toutes sont parfaitement connues et documentées – que par le nombre d'êtres humains qu'elles sont susceptibles d'influencer.

Le PewResearchCenter est un des organismes les plus constants dans l'étude du fait religieux dans le monde. Selon cet institut, la planète compterait quelque 2,5 milliards de chrétiens – dont la moitié de catholiques – et un peu plus de 1,6 milliard de musulmans (parmi eux 250 000 chiites), dont plus de 60 % en Asie. Il s'agirait donc de plus de 58 % de la population mondiale, influencée, à des degrés divers, par ces religions. Ce que dit cette communauté de la marche du monde est donc d'importance.

Repenser l'éducation

L'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), dont le siège est à Paris, est l'une des agences spécialisées de l'ONU, mise en place dès 1945. L'idée d'une Commission internationale de coopération intellectuelle avait été lancée dans le début des années 1920 dans le cadre de la Société des Nations.

Un de ses soucis constants est l'éducation pour tous (EPT) ; depuis 2002, elle publie chaque année un Rapport mondial de suivi sur l'EPT.

En 2015 est édité Repenser l'éducation, Vers un bien commun mondial ?. Vaste sujet, comme on l'imagine.

Dans ce document de 95 pages, l'UNESCO tente de définir « De quelle éducation avons-nous besoin au XXIe siècle ? ». Le rapport s'organise en quatre chapitres. Développement durable : une préoccupation centrale ; réaffirmer une approche humaniste ; élaboration des politiques éducatives dans un monde complexe ; enfin, éducation comme bien commun. On y voit que l'éducation, instituée en bien commun mondial, est une condition *sine qua non*

d'un véritable développement. Il s'agit d'un projet global pour l'humanité, qui passe par l'éradication de maux qui vont croissant : « La croissance économique et la création de richesses ont fait baisser les taux de pauvreté dans le monde, mais partout, entre les sociétés comme dans chacune d'elles, la vulnérabilité, les inégalités, l'exclusion et la violence ont augmenté ». Or, comme le remarque Joseph Stiglitz, « les inégalités résultent de choix politiques, et non d'une mondialisation échappant aux États » [2]. Telle semble bien être l'analyse de l'UNESCO.

Agence des Nations unies, elle n'est pas un centre révolutionnaire. Elle semble se protéger contre pareille possible accusation par cet avertissement d'introduction : « L'éducation a vocation à préparer les individus et les communautés aux tensions que génèrent ces changements en les rendant capables de s'y adapter et d'y répondre. » Elle aurait pu (dû ?) ajouter : ou de les refuser. Néanmoins, comme d'autres organisations de l'ONU, par exemple l'OIT [3] et le PNUD [4], si elle n'a pas mandat de proposer un autre système, elle s'attache à mettre en évidence les aberrations de l'ordre établi et à présenter des remèdes pour y mettre fin.

Elle remarque que, si « les progrès technologiques [...] favorisent l'interconnexion et offrent de nouveaux moyens d'échange, de coopération et de solidarité, on assiste parallèlement à une résurgence de l'intolérance culturelle et religieuse, ainsi que du fondement identitaire comme source de mobilisation et de conflits politiques ». Notamment à l'encontre des femmes.

La croissance économique n'est pas rejetée ; cependant, pour que l'éducation puisse jouer le rôle qui lui est reconnu, elle doit obéir à une « gestion responsable de l'environnement et [à un] souci de paix, d'inclusion et de justice sociale ». L'éducation doit dépasser l'utilitarisme « pour intégrer les multiples dimensions de l'existence humaine ». Cette dimension passe évidemment par l'emploi ; or, « l'intensification de la mondialisation de l'économie se traduit par une croissance peu créatrice d'emplois, une montée du chômage des jeunes et une aggravation de la précarité de l'emploi ». Dans un rapport de 2014, l'OIT estimait à 200 millions le nombre d'emplois à créer d'ici à 2020 ; cependant, l'organisation de Genève observait, elle aussi, que la qualité de ceux-ci était fondamentale pour assurer un développement équilibré ; lire à ce sujet Développer l'emploi. Comme déjà indiqué, l'UNESCO ne dénonce jamais le capitalisme, mais elle met en cause le libéralisme en matière d'éducation ; elle observe en particulier que la « diversification des partenariats brouille les frontières entre public et privé, rendant ainsi plus difficile la gouvernance démocratique de l'éducation. En un mot, il devient de plus en plus nécessaire de concilier les contributions et les demandes des trois régulateurs du comportement social que sont la société, l'État et le marché ».

L'UNESCO donne la clef pour faire de l'éducation un instrument de développement, celle de la promouvoir en bien commun de l'humanité. « Si l'implication du secteur privé dans l'éducation n'est pas un fait nouveau, la nouveauté de toutes ces modalités d'enseignement réside dans leur ampleur, leur étendue et leur pénétration dans tous les aspects de l'effort éducatif. » L'UNESCO note que la privatisation du système éducatif peut présenter, par le plus grand choix offert notamment dans les programmes de soutien, un avantage... pour les catégories aisées. C'est pourquoi elle dénonce sans ambages « la reproduction et l'éventuelle aggravation des inégalités dans l'accès à l'enseignement qui résultent de la privatisation sous toutes ses formes soulèvent d'importantes questions sur la notion d'éducation envisagée comme un bien public et sur l'aptitude de l'État à garantir à tous le droit à l'éducation ». On lira, par exemple dans l'encadré 16 de la page 83 de la publication, un exemple en Égypte où les dépenses d'éducation peuvent atteindre 47 % des revenus des ménages ruraux. Même si l'énoncé respecte les « canons » des publications des organisations internationales, la privatisation de l'éducation n'en est pas moins clairement dénoncée : « Des formes émergentes de l'éducation privée – dans lesquelles l'enseignement de base et l'enseignement post-élémentaire s'ouvrent de plus en plus à la rentabilité et au marché et où les programmes sont établis en fonction des intérêts privés commerciaux – sont en train de changer la nature de l'éducation, qui passe du statut de bien public à celui de bien (de

consommation) privé. L'évolution rapide des liens entre société, État et marché nous confronte à un dilemme. Comment protéger le principe fondamental de l'éducation considérée comme un bien public dans ce nouveau contexte mondial ? ».

Il convient de noter la supériorité qu'accorde l'UNESCO au bien commun sur le bien public : « Les biens publics sont considérés comme directement liés aux politiques publiques de l'État. » Sans doute, mais le terme « public » est souvent source de malentendus : en effet, on comprend, à tort, que les « biens publics » sont des biens fournis par le secteur public. D'autre part, les biens communs sont définis comme des biens qui, quelle que soit leur origine, publique ou privée, sont caractérisés par une destination commune et sont nécessaires à la réalisation « des droits fondamentaux de tous ». Le bien public aurait notamment un caractère individualiste : « La notion de bien commun dépasse le concept plus instrumental de bien public, dans lequel le bien-être humain s'inscrit dans le cadre d'une théorie socio-économique individualiste. Du point de vue du 'bien commun', ce n'est pas seulement la 'vie harmonieuse' des individus qui importe, mais aussi l'harmonie de la vie que les humains ont en commun. » Cette affirmation du caractère individualiste du bien public est pour le moins fantaisiste et de toute façon non étayée. On voit mal pourquoi le climat serait mieux préservé comme bien commun mondial que comme bien public mondial. [5] Sa désignation et l'attribution de financements adéquats ne peuvent être que le résultat d'un processus démocratique. Finalement, l'appellation est seconde par rapport au contenu qu'elle doit recouvrir, à savoir l'intervention des peuples et l'obtention de financements de nature mondiale.

L'aide internationale et la pauvreté

{}Depuis plusieurs décennies, de nombreuses voix, à travers le monde, réclament que les pays riches consacrent une part de leur richesse nationale à « aider » les pays pauvres. En 1958, le Conseil œcuménique des Églises, ONG constituée des églises chrétiennes, proposait à la communauté internationale que cette « aide » soit fixée à 1 % des PIB [6] de chacun des pays riches. Des discussions ardues – il s'agit d'argent tout de même – ont eu lieu pendant plus de dix ans pour aboutir, en 1970, à la résolution suivante de l'Assemblée générale des Nations unies : « chaque pays économiquement avancé accroîtra progressivement son aide officielle au développement des pays en voie de développement et s'efforcera particulièrement d'atteindre, au milieu de la décennie au plus tard, un montant minimum en valeur nette de 0,7 % de son produit national brut aux prix du marché. »

Le CAD (Comité d'aide au développement), créé en 1961 par l'OCDE [7], indique que le total de l'APD [8] de 2014 pour les 28 pays membres du CAD s'élève à 135 milliards de dollars, comme en 2013. C'est à dire 0,27 % de leur PIB – belle réussite, quarante ans après la date prévue pour atteindre les faramineux 0,7 % – ! Mais c'est aussi seulement 0,17 % des quelque 77 000 milliards de dollars (PPA) du PIB des pays à développement humain élevé et très élevé tel que classés par le PNUD [9] en 2014. Peut-on mettre en parallèle ces 135 milliards d'APD aux quelque 180 milliards de dollars de fraude à la TVA au sein de l'UE en 2013, selon une étude de la Commission publiée en mai 2015 ? Encore, ce montant ne représente-t-il pas même 1 % des 2 000 milliards d'évasion et « évitement » fiscaux tels qu'ils figurent dans le Rapport d'information très documenté déposé à l'Assemblée nationale française en novembre 2012.

Ce qui, peut-être, ajoute au scandale, est ce que cette somme représente, comparée à celle transférée par les migrants vers leur pays d'origine. Il s'agit en 2014, selon la Banque mondiale de 583 milliards de dollars. Les individus parmi les plus pauvres [10] envoient chez eux plus de quatre fois le montant concédé par les États les plus riches ! Les sept pays d'où proviennent les montants les plus élevés, en dollars états-uniens, sont les États-Unis (130 milliards), l'Arabie saoudite (44 milliards), les Émirats arabes unis (29 milliards), le Royaume-Uni (25 milliards), le Canada et l'Allemagne (23 milliards), la France (21 milliards). Ce sont, sans surprise, l'Inde (70 milliards) et la Chine (64 milliards), vers lesquels les sommes les plus importantes sont acheminées. Il

faut aussi noter que les transferts Sud-Sud sont souvent, en proportion, significatifs. C'est ainsi que, selon la Banque mondiale, si le Burkina Faso reçoit de ses migrants la modeste somme de 121 000 dollars, 87 % (105 000 dollars) proviennent de Côte d'Ivoire, tandis que sur 304 000 dollars entrant au Cambodge, 178 000 émanent de Thaïlande.

En ces « temps mauvais », le risque est ne plus réagir aux pires horreurs. Quand le HCR [11] nous apprend qu'en août 2015, la Turquie accueille 2 millions de réfugiés syriens, et le Liban, 1,1 million – le quart de sa population – on ne peut qu'être confondu en entendant qu'en face de réfugiés représentant à peine plus de 0,2 % de sa population, la France devrait davantage surveiller ses frontières !

Pourquoi, dès lors, s'émouvoir devant le graphique, figurant en page 2 de l'ouvrage édité par l'Agence française de développement et la Banque mondiale, Les filets sociaux en Afrique, et reproduit ici ? Quoi ? Après tout, en 2010 en Afrique, quelque 400 millions d'êtres humains survivaient avec un maximum de 1,25 dollar par jour. Dans le monde, le nombre de pauvres à ce niveau de 1,25 dollar/jour a diminué, en trente ans, d'un milliard ; tout va bien, il n'en reste plus qu'un milliard ! Rappelons que ce 1,25 est calculé en parité de pouvoir d'achat (PPA). C'est la méthode qui s'affranchit des taux de change officiels entre les monnaies ; 1,25 $ PPA au Burkina Faso permet d'acquérir un panier – si l'on ose écrire – de produits et services burkinabè de cette valeur, et non pas ce qu'il serait possible d'acheter avec 1,25 $ états-unien converti en francs CFA ; soit 735 francs CFA [12] environ. D'une manière générale, les pays les moins avancés présentent un PIB en $ PPA plus élevé que celui qui est donné en dollar états-unien ; dans l'exemple du Burkina Faso évoqué ici, c'est environ le double. Si on retient ces chiffres, et sur la base d'un prix du riz de 300 francs CFA le kilo, chacun des Burkinabè appartenant aux 47 % les plus pauvres pourrait donc acquérir 2,5 kilos de riz ... et rien d'autre. Selon un étude de la BAD [13] de 2013, le Burkinabè consacre, en moyenne, 53 % de ses dépenses à l'alimentation (c'est quelque 15 % en France). Que reste-t-il à la moitié de la population burkinabè, après avoir acheté son riz, pour se procurer de quoi l'accompagner d'une modeste sauce et d'un peu de poisson séché, pour se vêtir, pour se loger, mais aussi pour faire face aux dépenses de santé et d'éducation très peu prises en charge par un État exsangue ?

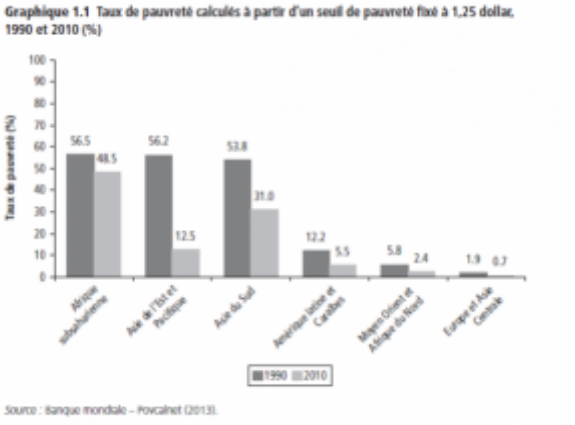

L

a question de la pauvreté renvoie notamment à celle de la répartition de la richesse mondiale. Comme le rappelle J. Stiglitz [14] citant un rapport d'Oxfam, « 1 % de la population de la planète détient aujourd'hui près de la moitié de la fortune mondiale ». C'est encore plus stupéfiant si on ne prend en compte que les 0,1 %, soit 7 millions d'individus. Plus s'accroît la fortune individuelle, plus le nombre d'individus concernés diminue. Lire à ce sujet Les grandes fortunes, on y remarque que « les millionnaires extrêmement fortunés possédant, par individu, plus de 30 millions de dollars [...] sont 128 000, soit 0,9 % des [individus fortunés dont le nombre est estimé à 12 millions] ; ils détiennent ensemble 35 % des 52 600 milliards de dollars représentant la fortune globale. [...] les individus extrêmement riches ne sont même pas 1 % ». Le rapport Capgemini 2015 note une augmentation du nombre d'ultra-riches : il serait de 133 300.

L'ONG ONE, qui annonce 7 millions de membres, entend lutter contre l'extrême pauvreté et dispose de suffisamment de ressources pour publier des données sur le sujet. Elle ne cache pas ne pas entreprendre ses propres études, et s'appuie, pour ce faire, sur celles des organisations internationales ou d'ONG telle Oxfam. L'intérêt de ses publications est de savoir rassembler des indications existant par ailleurs. C'est le cas de Rapport data 2015, sous-titré « Donner la priorité aux plus pauvres ». Dans le graphique qu'elle publie page 13, dont les données

proviennent de l'OCDE, et qui est reproduit ci-dessous, elle montre l'évolution sur la période 2003-2013. La population mondiale pauvre – 3,4 milliards selon le rapport PNUD 2014 – est répartie entre celle qui vit dans les pays les moins avancés (PMA) – 1,1 milliard – et les autres. Le premier élément qui frappe dans les deux groupes est l'augmentation de la part provenant de la création de richesses, appelée « revenus » et, dans une moindre mesure, celle correspondant aux transferts des migrants. Que de louanges n'entend-on pas, par ailleurs, à propos de l'IDE, on pourra lire, à cet égard, Investissement direct étranger, démiurge du capitalisme ! Mais, sur le graphique ci-dessous, on voit parfaitement la part de l'investissement étranger, à peine plus grande que celle de la ridicule APD, dans le revenu de ces 3,4 milliards d'êtres humains. Quant à ce qui ressortit à l'APD elle-même, on remarque dans quelle proportion sa part diminue ; on peut lire L'aide publique au développement qui date de l'an passé mais dont les observations restent malheureusement inchangées.

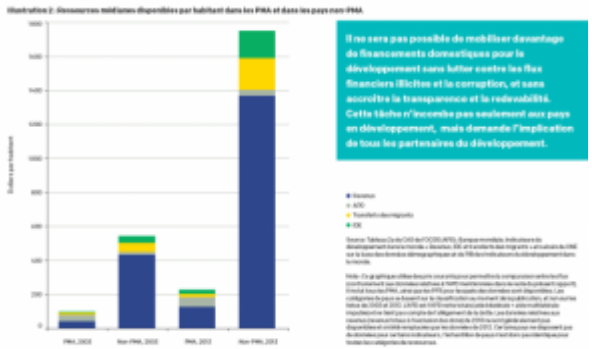

On entend à nouveau des responsables politiques expliquer aux ignorants que nous sommes « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Ce « on » signifiant, la France, l'Europe, les États-Unis, bref les pays réputés, selon le PNUD, jouir d'un développement humain élevé, ceux qui étaient, en 2014, à l'origine de la création de plus de 80 % de la « richesse » de la planète. Le « sujet » des réfugiés tient en cette moitié de l'année 2015 le haut de l'affiche ; l'Europe serait merveilleusement tolérante et accueillante ! Accueillante ? La quotidien *Libération* a publié, le 31 août 2015, un graphique du HCR [15] reproduit ci-dessous, il montre, à la fin 2014, la répartition dans le monde de 14,5 millions de réfugiés. On y voit que près de 84 % de ces réfugiés le sont en Asie et en Afrique. Pourtant, que de rodomontades nous sont servies… Encore convient-il de prendre en considération une autre statistique du HCR. Elle indique que le nombre de « personnes déracinées par la guerre » était en 2014 de près de 60 millions d'êtres humains. Ils n'étaient « que » 37 millions en 2005 !

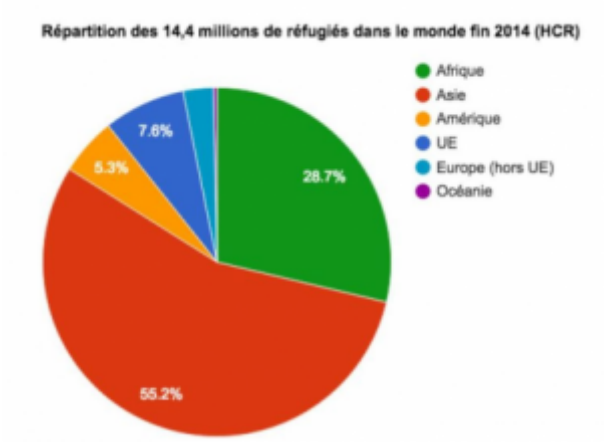

{{ }}

L'ONG Oxfam publie très régulièrement des études relatives à la pauvreté. En janvier 2015, elle publiait Insatiable richesse qu'elle sous-titrait fort explicitement « Toujours plus pour ceux qui ont déjà tout ». En septembre de la même année, elle éditait Une Europe au service de la majorité et non d'une élite ; elle précisait sa démarche en proclamant « inégalités et pauvreté : il est temps d'inverser la donne en Europe ». Bien entendu, tous les graphiques, les courbes et affirmations sont dûment documentés. On sait combien un indicateur comme le PIB/habitant est largement insuffisant pour rendre compte de toute la réalité. Ainsi, dans cette Union européenne, si le PIB/habitant est de 26 000 euros, près du quart de la population, 123 millions, risque de « sombrer dans la misère et l'exclusion sociale ».

Le tableau reproduit ici montre pour cinq pays de l'UE, l'évolution sur dix ans, du pourcentage de la population en « situation de privatisation matérielle aiguë ».

Les auteurs étudient évidemment la répartition des richesses au sein de l'ensemble de l'UE. Pour ce faire, ils utilisent l'indice de Palma [16]. Le coefficient de Gini étudie la dispersion des revenus de toute une

population dans lequel 0 traduit une égalité parfaite et 1 une totale inégalité. L'indice de Palma, compare, lui, les revenus des 10 % les plus riches avec ceux des 40 % les plus pauvres et ne prend donc pas en compte les revenus des personnes se situant entre le quatrième décile et le neuvième. L'économiste chilien a retenu cette formule parce qu'il est convaincu que ce qui se passe pour les personnes les plus fortunées relevant du neuvième décile et les moins fortunées décomptées dans les quatre premiers déciles est révélatrice de la signification des inégalités. Incontestablement, cette méthode permet une présentation parfaitement perceptible de la réalité, même si elle est moins précise que celle utilisant Gini.

Graphique 4 : Répartition des richesses en Europe en %

Source : Deborah Hardoon, chercheuse en chef, Oxfam GB. D. Hardoon (2015), http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/background-data-for-oxfam-briefing-a-europe-for-the-many-not-the-few-exploring-575925, d'après les données du Credit Suisse.

Ainsi, ce graphique, présenté page 17 du rapport, montre de manière spectaculaire – mais, malheureusement, exacte – la répartition des richesses en Europe. Les 40 % les plus pauvres – plus de deux cents millions de personnes – détiennent 1 % des richesses de l'Union européenne et à peine plus de 5 millions d'individus – les 1 % les plus riches – s'en attribuent 31%. N'apparaît pas ici la fortune des 19 milliardaires européens recensés, soit quelque 280 milliards d'euros. À titre de repère, ce montant est à peu près équivalent à une année de budget de l'Autriche.

Mais pourquoi donc se laisser démoraliser alors que, en cette fin 2015, on nous annonce la réduction des inégalités en France. Cet élan de satisfaction est déclenché par la publication de l'INSEE le 22 septembre 2015 de Les niveaux de vie en 2013. On ne peut que se réjouir d'enregistrer que les très modestes augmentations de certaines prestations sociales permettent, par exemple, aux chômeurs les plus pauvres, de voir leur sort s'améliorer un tout petit peu. Plus on est pauvre, plus évidemment l'arrivée de quelques euros supplémentaires bonifie votre sort. Pour autant, 65 % des ménages bénéficiaires du RSA et pas loin de la moitié des ménages qui perçoivent le minimum vieillesse vivent encore en dessous du seuil de pauvreté qui, à 60 % du revenu médian, s'établissait en 2013 à 1000 euros par mois. Il faut remarquer que, toujours selon l'INSEE, le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian mensuel était, en 2010, de 1 083 euros. Tous ceux qui étaient en dessous de ce montant, en 2010, étaient pauvres ; victoire en 2013, la frange de ceux dont le revenu est compris entre ces deux montants, n'est plus pauvre ! « Voilà justement pourquoi votre fille est muette », expliquait Sganarelle !

D'où les inégalités de rémunération peuvent-elles bien venir ?

Florence Jaumotte et Carolina Osorio Buitron, économistes au FMI, donnent un éclairage qui mérite attention autant qu'il agacera sans doute plus d'un fondamentaliste de l'efficacité des marchés. Elles ont publié le 17 juillet 2015 « Linkages Between Labor Market Institutions and Inequality » où elles étudient les liens entre les institutions du marché du travail et l'inégalité.

Dans la présentation de l'étude faite par le FMI, on voit l'image, reproduite ici, sur laquelle un énorme personnage, déjà lesté d'un sac volumineux, qui peut cueillir des fruits merveilleux grâce à l'efficace courte échelle qu'une foultitude maintient à bonne hauteur. La légende est explicite, « une faible densité syndicale va de pair avec une augmentation des parts

de revenus au sommet ». Peut-être le président de la République et le patronat français ont-ils, dans leur vindicte contre le Code du travail, été séduits par cette représentation.

Outre le lien à l'étude elle-même, la présentation permet d'accéder à trois très courts papiers. Dans le dernier, on trouvera une infographie visant à montrer que les pauvres et la classe moyenne sont « l'arme secrète » de la croissance. On y verra trois graphiques qui ne laissent pas d'impressionner. Celui qui est reproduit ci-dessous indique l'effet de 1 % de croissance sur chacun des quantiles de la population ; les 20 % les plus riches bénéficient alors d'une amélioration approchant 0,4 % tandis que le 20 % les plus pauvres subissent une régression de près de 0,1 % ! On remarquera aussi le graphique 1 en se souvenant que plus le coefficient de Gini est élevé, plus l'inégalité est forte. Dans le dernier rapport du PNUD, ces coefficients s'étalaient de 25 en Suède à 64,3 aux Comores.

Le deux économistes formulent trois observations générales pour présenter les résultats de leur étude, qu'elles documentent sur la période 1980-2011 dans les pays avancés :

- le déclin du taux de syndicalisation et celui des salaires s'accompagne d'une plus grande inégalité ;
- des syndicats non représentatifs favorisent les chômage et les inégalités ;
- les politiques relatives au marché du travail devraient être évaluées pays par pays en tenant compte de l'ensemble des objectifs politiques.

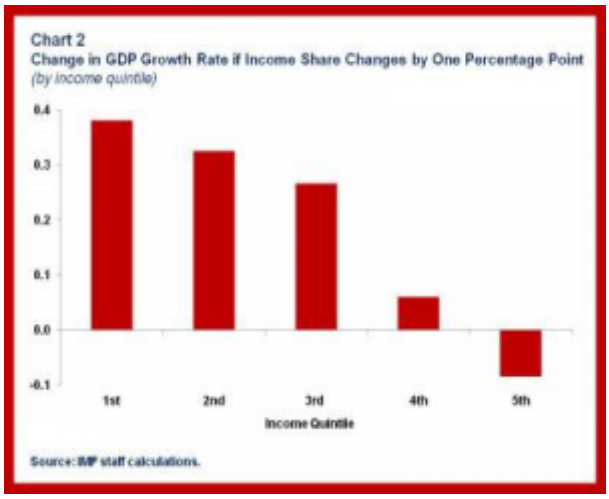

Ce qui permet de constater que, en dehors des discours traditionnels relatifs à la mondialisation et aux technologies de l'information, peu de responsables se préoccupent de ces questions, alors que les institutions du travail se prêtent parfaitement à une action politique sans compromettre la croissance. C'est d'autant plus indispensable qu'une baisse de syndicalisation et des salaires s'accompagne clairement d'une hausse des inégalités. S'agissant d'une augmentation générale des salaires minimums, elles sacrifient quand même – on est au FMI – au respect de la compétitivité qui, selon elles, devrait conduire à une certaine prudence en la matière.

Pourtant, elles notent une franche corrélation entre hausse des 10 % des revenus les plus élevés et baisse de syndicalisation. Elles font observer qu'elles ont pris le soin d'ajuster leurs calculs en tenant compte de plusieurs facteurs : progrès technologique, mondialisation, environnement socio-politique, déréglementation financière et taux d'imposition le plus élevé.

Même si les causalités sont toujours délicates à établir, elles estiment à environ 50 % le rôle de la faiblesse syndicale dans la répartition des revenus, en particulier pour les plus élevés. Pour appuyer leur observation elles donnent page 10 et 11 les courbes et graphiques reproduits ici.

Figure 1. Evolution of Inequality Measures in Advanced Economies, 1980–2011

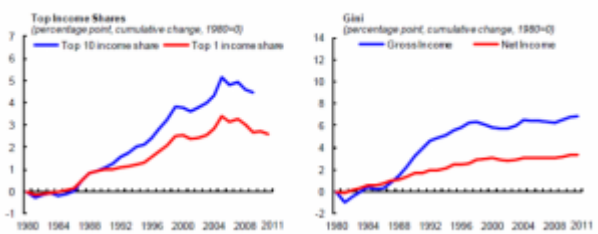

Figure 2. Distributional Changes in Advanced Economies, 1980–2011

Sans surprise, les auteures ont noté, pour certains pays, une corrélation entre la baisse du salaire minimum par rapport au salaire médian et une forte augmentation des inégalités générales. De la même manière, une faible représentativité syndicale conduit à une inégalité plus importante, probablement par une augmentation du chômage.

Il faut aussi noter que les deux économistes n'ont, en dehors de deux facteurs mentionnés – taux de syndicalisation et salaire minimum – décelé aucun autre lien entre des modifications dans la politique relative au marché du travail et les inégalités.

Elles restent circonspectes quand il s'agit de confronter les conclusions de leur étude avec la politique du FMI. Elles rappellent que c'est pays par pays que les études doivent être menées. Les recommandations pour la Suède, à forte histoire syndicale, ne seront pas les mêmes que pour le Portugal. Le FMI, soulignent-elles, a soutenu l'augmentation du salaire minimum aux États-Unis mais a recommandé de la prudence pour la Chine. Comment mieux mettre en évidence qu'on ne peut pas traiter de la même manière la première puissance mondiale et celle qui la chahute ?

Florence Jaumotte et Carolina Osorio Buitron prennent leurs précautions quant au reproche qui pourrait leur être fait sur le caractère abrupt de leur étude. Elles recourent à une sorte de lapalissade en faisant remarquer que si les salaires les plus bas diminuent, ils laissent davantage de place pour les salaires les plus élevés. De même, les propriétaires du capital (*capital owners*, écrivent-elles) ont les coudées plus franches si les syndicats sont faibles ; il s'agit donc là de processus purement mécaniques (*are mechanically influenced*) !

Serait-ce une autre manière d'écrire que ce que l'on lisait sous la plume d'Engels et Marx, il y a plus d'un siècle et demi ? « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes ».

De la liturgie à l'enfer

Il ne s'agit pas ici de livrer une recension exhaustive – qui relèverait d'un travail de bénédictin, de surcroît fastidieux pour le lecteur – de ce que publie le Fonds monétaire international (FMI), mais de donner quelques exemples de la morgue avec laquelle il énonce ses préceptes, et aussi de la candeur avec laquelle il expose, presque sans pudeur, des constats dont, ailleurs, les auteurs seraient voués au bûcher. Il observe une liturgie précise avec cependant, de temps à autres, des « dérapages » de plusieurs de ses officiants. Parfois, la schizophrénie n'est pas loin. Ainsi dans le numéro d'avril 2013 de la revue périodique *World economic outlook*, on peut lire Hopes, Realities, Risks. L'institution de Washington ne cache rien des données constatées en 2011 et 2012, ni des projections portant sur 2013 et 2014 (voir tableau 1.1 page 2) ; elle fait état de son analyse relative à la croissance et à quelques autres caractéristiques, portant sur plusieurs pays et sur les regroupements habituels (pays avancés, pays émergents, etc.). Le constat est saisissant : les pays qui ne suivent pas les recommandations du FMI présentent, tous, des taux de croissance deux ou trois fois supérieurs à ceux mesurés pour les pays qui s'y soumettent. C'est ainsi que la prévision portant sur 2014 est un taux de croissance de 0,9 % pour la France et de 8,2 % pour la Chine. Ce n'est pas ici que l'on se prosternera devant un taux de croissance ; en revanche, il constitue bien l'alpha et l'oméga du bréviaire capitaliste dont se sert, entre nombreux autres, le FMI. Pour autant, il ne rougit pas de

prévenir « Toutefois, comme de vieux dangers subsistent et que de nouveaux risques apparaissent, les dirigeants ne peuvent pas se permettre de relâcher leur effort ».

Les économistes du FMI ne sont pas stupides, souvent ils sont très compétents. Mais ils appartiennent à une institution qui ne cache pas son idéologie. Aussi, quand leurs études les conduisent à des conclusions, pour eux inattendues, ils les donnent, même si, pour nombre d'experts, elles paraîtront évidentes. Les *Working papers* constituent des publications privilégiées pour ce type d'exercice ; il s'agit, en effet, d'études dont les conclusions sont celles des auteurs, mais qui, comme l'indique l'établissement, « ne peuvent pas être considérées comme représentant les vues du FMI » qui, pourtant, publie ! En janvier 2014, quatre économistes publient Effectiveness of Capital Outflow Restrictions. Ils ont étudié, dans 37 pays émergents, le renforcement des restrictions à la sortie de capitaux. La conclusion dont ils ont testé la robustesse montre que ce type de mesures se révèle efficace à la condition qu'existe l'une, au moins, des conditions suivantes : existence de fondamentaux macroéconomiques puissants ; bonnes institutions ; bonne observation des restrictions déjà existantes. Ainsi donc, à partir d'une étude portant sur 37 pays, l'équipe affirme que le contrôle de la sortie de capitaux est efficace… pour autant que la politique mise en œuvre soit sérieuse. Par exemple, un pays disposant de bonnes institutions – permettant notamment d'édicter et faire observer la régulation décidée – verra les mesures qu'il prendra pour restreindre les sorties de capitaux couronnées de succès !

Des économistes réputés publiant, par exemple, dans *The National Bureau of Economic Research* – où la Banque de Suède s'approvisionne régulièrement pour attribuer ses « prix Nobel d'économie » – ont table ouverte au FMI. En 2010, deux économistes de renom, Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff – ancien économiste en chef de l'institution de Washington – publient sous le timbre du célèbre centre de recherche de Cambridge Growth in a Time of Debt. Divine surprise dans le landernau des responsables : les éminents chercheurs, après une étude jugée très sérieuse, menée sur plus de 200 ans auprès de 44 pays, annonçaient qu'une dette publique dépassant 90 % du PIB, conduisait à une récession de 0,1 % dans les pays considérés. Remède pour ne pas tomber dans la récession ? Surtout ne pas chercher à augmenter les recettes des États coupables mais, tout simplement, leur enjoindre de baisser leurs dépenses par des coupes budgétaires appropriées. Parfait, puisque c'est ce que font la plupart des gouvernements depuis la fin des années 1970. Notamment, ceux de l'Union européenne et l'UE elle-même, fervents partisans de cette politique de la saignée ; son Commissaire aux affaires économiques et financières, Olli Rehn, s'était montré dithyrambique à propos de cette « étude ». Il se trouve que, tous calculs refaits par d'autres économistes – tout juste doctorants – les erreurs du couple sont corrigées, ce qui conduit pour les pays étudiés, non plus à une récession de 0,1 % mais à une croissance de… 2,2 % . À l'époque, Paul Krugman s'en était fait des gorges chaudes sur son blog du New York Times. Bien entendu, le très sérieux Fonds monétaire ne pouvait se taire sur pareille bévue, au risque même de mettre l'idéologie fondamentale en cause. En janvier 2013 et en février 2014, il rectifie le tir. C'est d'abord l'économiste en chef, Olivier Blanchard, qui, avec un collègue Daniel Leigh, signe un premier document Growth Forecast Errors and Fiscal Multipliers, il admettait les erreurs du FMI quant au multiplicateur budgétaire : les coupes dans les budgets ont une action dépressive plus importante qu'annoncé. Mais il faut en avoir le cœur net, cette fois ce sont trois de ses économistes qui publient Debt and Growth : Is There a Magic Threshold ? *Working paper* qui affirme que l'examen attentif d'un siècle de statistiques, ne révèle aucun seuil « magique » au-delà duquel la croissance serait compromise. Inutile donc de s'enfermer dans des démonstrations aussi alambiquées que fausses, il suffit de préserver l'essentiel comme le Fonds sait parfaitement le démontrer, avec la Grèce par exemple.

On ne peut guère reprocher au FMI, qui emploie 2 600 fonctionnaires, de tirer à boulets rouges sur le secteur privé. Par exemple, n'y aurait-il pas de mauvais emplois qui chasseraient les bons ? C'est ce sur quoi se sont penchés deux économistes salariés

de l'institution internationale. En juin 2013, ils ont répondu à cette angoissante question dans Does Public-Sector Employment« Fully Crowd Out Private-Sector Employment ? ». Ils s'interrogent à partir des statistiques de plusieurs pays émergents ou en développement, dans lesquels ils ont noté « à la fois des taux élevés de chômage, un faible taux d'emploi dans le secteur privé en même temps qu'une forte proportion d'emplois dans le secteur public ». Leur réponse est claire : « un taux élevé d'emploi dans le secteur public, qui provoque une charge fiscale substantielle, a un fort impact négatif sur les taux d'emploi dans le secteur privé et ne réduit pas le taux de chômage global ». Alors, ils rappellent, comme tout le monde devrait le savoir, que l'emploi dans le secteur privé est consubstantiel à la croissance, elle-même indispensable au bien-être général. Tout ce qui leur apparaît être un obstacle à la poursuite de cet idéal doit être éliminé. Éliminées les défaillances en matière de santé et d'éducation, passées sous silence les inégalités considérables de revenus et de patrimoines, oubliés les biens publics inexistants ou insuffisants, non évalués les termes de l'échange, et bien d'autres facteurs encore. On a, avec ce papier, un bel exemple de ce que ne devrait pas écrire un étudiant des premières années d'étude de l'économie. À partir de quelques statistiques, mais en oubliant mille autres considérations, on tire une conclusion digne d'une brève de comptoir. Elle passe, parce qu'elle va « dans le bon sens ». Mais ce discours porte ; ainsi en France, la Cour des comptes, qui s'érige de plus en plus en garant de la « bonne » politique pour la France, une fois encore, vilipende les dépenses dans son rapport La sécurité sociale publié le 15 septembre 2015. Elle oublie, ou fait semblant, en bon élève du néolibéralisme, que l'économie est circulaire ; les dépenses là, sont les recettes ici. Chacun doit apprendre que la baguette de pain achetée par l'infirmière non libérale est indigeste pour la France !

L'avantage des *Working papers* du FMI est double. Pour l'institution, ils lui permettent de tenter de convaincre de sa grande ouverture, puisqu'on peut y trouver des pistes allant dans des directions parfois opposées. Pour les lecteurs, ils lui offrent une documentation de qualité. Ainsi ce The Regulatory Responses *to the Global Financial Crisis : Some Uncomfortable Questions.* Il apporte en effet des réponses dérangeantes à la question de savoir si la régulation peut éviter les crises. Pour ce faire, à partir de leur étude, les auteurs énoncent trois principes qui peuvent permettre d'éviter les crises, pour autant qu'ils s'inscrivent bien au delà de la seule régulation financière : remédier aux défaillances de marché, adapter les incitations aux besoins réels de la société et, puisque les risques sont inhérents à l'activité humaine, toujours prévoir un « plan B » propre à remédier à de mauvaises dispositions dont il faut, face à une crise, réduire le nombre grâce à l'examen attentif des données macroéconomiques. À partir, notamment, de la crise dite des *subprimes*, ils identifient quatre causes nouvelles à la fréquence et la violence des « accidents » : utilisation très large du levier permettant des emprunts bien au-delà du raisonnable, utilisation de cet outil par un grand nombre d'agents économiques, en particulier dans la sphère financière, opacité accrue par un usage extravagant des produits dérivés et mondialisation favorisant une extension rapide de l'incendie. Ils concluent sur l'ardente obligation de réorienter « le secteur financier vers des activités profitables à l'ensemble de la société ». Ce n'est pas mentionné dans cette étude, mais on peut remarquer qu'après la crise de 1929, et ses monstrueuses conséquences, excepté peut-être au milieu des années 1960 aux États-Unis par abandon des objectifs d'investissement par crainte de l'inflation, le monde « développé » n'avait plus connu de crises financières jusqu'au grand retournement de 1971, avec l'inconvertibilité du dollar et le début de la grande dérégulation.

Étonnant FMI, qui sait être le fer de lance le plus brutal pour imposer les règles les plus frustes en faveur du capitalisme, particulièrement de ses banques, alors qu'en même temps, ses chercheurs savent montrer le caractère pernicieux de ce capitalisme et recommander les remèdes pour y faire face. Ainsi, en mai 2014, trois de ses économistes condamnent, dans Bank Size and Systemic Risk, la taille excessive des banques qui accroît le risque systémique. S'appuyant sur leur étude et une abondante littérature, ils concluent que « en

moyenne, les grandes banques, plus que le petites, créent davantage de risques individuels et systémiques. Tout particulièrement, quand leur capital est insuffisant et instable, qu'elles ont une organisation complexe et consacrent une part importante aux activités de marché ». Comment alors, devant pareil constat, le Fonds ne s'engage-t-il pas fermement contre toutes les dérives que ses experts décrivent par le menu en en montrant tous les dangers ? Pourquoi donc ne fait-il rien en faveur de la séparation des activités bancaires et celles de marché dont il sait, à merveille, décrire les folles conséquences ? Pourquoi donc n'exerce-t-il pas son « veto » moral à l'encontre de l'abrogation, en 1996 du *Glass-Steagall Act* qui, pendant plus de trois décennies, avait montré son efficacité aux États-Unis ? Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il s'agit là de la source d'une formidable rente du capitalisme d'aujourd'hui. On peut lire Séparer les activités bancaires ? Sans ce point nodal, on ne comprendrait pas, par exemple, la parfaite entente, sur le « dossier » grec, entre le FMI et l'archétype du monstre financiéro-bancaire qu'est Goldman Sachs, qui pouvait afficher officiellement un produit net bancaire de plus de 10 milliards de dollars au premier trimestre 2015.

L'institution de Washington sait aussi faire donner de la voix sur des sujets qui lui semblent essentiels. Par exemple, pour tenter de prouver que la protection sociale pèse trop lourdement sur les budgets (là, tout à coup, l'économie n'est plus circulaire) et qu'il vaut mieux la réduire pour alléger la dette publique, deux de ses économistes se sont attelés à la « démonstration ». Se basant sur des données états-uniennes, les deux compères ont publié, dans un papier déjà ancien de 2012, Macroeconomic and Welfare Costs *of U.S. Fiscal Imbalances*. Si vous vous étonnez auprès d'eux, ils vous diront qu'ils n'y sont pour rien ; ils n'ont fait qu'aligner les chiffres en sachant les organiser. Promouvoir une autre politique fiscale ou n'avoir pas recours aux marchés financiers n'entrent tout simplement pas dans leurs modèles.

Le FMI publie, deux fois par an, une lourde étude sur les perspectives mondiales. En avril 2015, il publie son World economic outlook, sous-titré dans une sorte d'euphémisme « Croissance inégale ». Comme tous ces rapports semestriels, celui-ci fourmille de toutes sortes de données statistiques. Pour montrer l'embarras qui saisit le Fonds devant la description établie par ses experts, on signalera deux des chapitres. Le chapitre III s'intitule « Mais où allons-nous ? », le chapitre IV, « Investissement privé : qu'est-ce que c'est que ce hold-up ? ». Dans le premier, il s'interroge, graphiques à l'appui, à propos de cette croissance disparue, devant quoi il ne sait trop quoi recommander. Parmi les causes qu'il identifie, il en est une qui mérite l'attention, c'est la croissance du capital. Il n'est bien sûr pas question de remettre en cause le système qui conduit à ce résultat ! À la question de savoir s'il y a un marasme de l'investissement, la réponse est : oui. Les auteurs passent en revue toutes les causes possibles de ce « naufrage ». Ils s'interrogent évidemment à propos du rôle des gains financiers, en particulier boursiers. Ils n'effectuent pas ce calcul au doigt mouillé – on est au FMI – mais utilisent le *Q* de Tobin dans lequel ce ratio pour l'entreprise candidate à un investissement est égal à la valeur boursière de l'entreprise comparée à la valeur de remplacement du capital fixe. Les économistes considèrent qu'un *Q* supérieur à 1 conduit l'entreprise à investir et à trouver les fonds pour ce faire dans la mesure où les investisseurs paieront moins que la valeur boursière de leur investissement. Mais, à l'époque de Tobin, dans les années 1970, il y avait de véritables investisseurs dont la durée moyenne de conservation d'une action se mesurait en années. Aujourd'hui, on compte en secondes ! Que peut bien vouloir dire le *Q* de Tobin en de telles circonstances ? Ceux qui se dénomment encore « investisseurs » ne connaissent plus rien de l'entreprise concernée, dont ils se moquent comme d'une guigne ; des algorithmes génèrent les ordres sans même qu'ils le sachent. La fortune se fait à la corbeille ! Joseph Stiglitz remarque « l'an dernier [2014] le 1 % supérieur des Américains a reçu 22 % du revenu national ; le 0,1 % supérieur, 11 % » [17]. Contrairement à ce que veulent croire beaucoup des experts des institutions de Washington, et d'autres, la politique mondiale est, pour l'essentiel, conçue et conduite par et pour ces 7 millions d'individus. On ne peut guère s'étonner alors que l'ONG Oxfam indique, dans son dernier rapport, que 40 % des Européens les moins riches ne

détiennent que 1 % de la richesse de la zone pendant que 1 % les plus riches en accaparent 31 %. Au niveau mondial, selon l'Observatoire des inégalités, ce serait 46 %.

La Banque mondiale qui passe souvent pour attentive à la protection de la planète et de sa population – et l'est en effet assez souvent – sait cependant tenir son rang, qui exige le respect des priorités. Ainsi, elle a été accusée, avec raison, d'avoir délaissé, pendant au moins deux décennies, le développement agricole. Elle a dû, fin 2012, faire face à Managing Forest Resources *for Sustainable Development An Evaluation of World Bank Group Experience.* Il s'agissait d'un rapport d'évaluation effectué par l'*Independent Evaluation Group* (IEG) composé d'experts indépendants, mais intégré au groupe de la Banque, rendant compte directement à son Conseil d'administration et chargé d'évaluer les opérations de toutes les unités composant le groupe. Cet IEG a été mis en place dans les années 1970 ; ses rapports sont généralement considérés comme indépendants des diverses hiérarchies de la Banque. Cette évaluation de près de 200 pages a porté sur 345 projets, censés promouvoir des forêts durables, dans 75 pays, pour un coût total de 2,5 milliards de dollars. Les auteurs ont mis en évidence quatre défauts majeurs dans la conduite de ces projets : poursuite du soutien à l'exploitation industrielle de la forêt ; insuffisante prise en compte des populations locales ; interventions supposées, à tort, servir les pauvres plutôt que les riches ; faible attention portée à la pauvreté rurale. Ceci étant, ces 345 projets n'ont représenté que… 1 % des activités de la Banque sur la même période. La promotion d'un comportement « responsable » est une habitude. C'est ainsi qu'elle avait publié, dans le courant de l'année 2012, Inclusive Green Growth, que l'on pourrait traduire par « Croissance verte et inclusive ». Cet opus de 200 pages peut se résumer en paraphrasant l'auteur du *Guépard* : il faut tout verdir pour que rien ne change de la croissance. La soutenabilité doit être économique, environnementale et… sociale. La Banque ne répétera jamais assez que la régulation par les prix est la meilleure qui soit, malgré les fâcheuses défaillances du marché que l'on y rencontre ; il suffit de savoir bien informer les différents agents et, par là, se jouer de toutes les asymétries. Bien sûr, il faudra pousser à l'innovation, principalement dans les pays développés, on pourra ainsi voir croître les importations et les exportations. Ce ne peut être ni le modèle classique, ni le modèle keynésien qui pourront relever le défi ; il sera nécessaire d'entreprendre un très vaste effort de formation pour lequel on ne pourra éviter… une intervention publique. On arrive à la croisée des chemins. Comment donc, en effet, obtenir une forte croissance qui soit, pour autant, durable ? Comment interchanger, capital, travail, progrès technique et environnement dans tout ce fatras idéologico-technique ? Simple, répond la Banque, l'innovation y pourvoira. Comment alors les propriétaires du capital vont-ils accepter de mobiliser les sommes qui seront nécessaires et dont la rentabilité est incertaine et, de toute façon lointaine ? Ce ne sera pas facile, prévient la Banque, sans intervention publique. Il va s'agir d'inventer une croissance verte ! Comment la Banque mondiale va-t-elle pouvoir traverser le guêpier devant lequel elle se trouve ? Savoir que 75 % de la nourriture mondiale provient de cultures paysannes, tout en poussant la promotion des cultures industrielles, des élevages intensifs et diverses autres turpitudes ?

La Banque mondiale aime à se présenter comme un centre de production de pensée. Il faut lui reconnaître que ce n'est pas totalement usurpé. Tout au moins, ne répugne-t-elle pas à se colleter avec des notions et des principes qui bousculent son idéologie de base. Ainsi titre-t-elle son rapport 2015 Mind, Society, and Behavior. Elle admet dans ce « Pensée, Société, Comportement » que l'économie est faite par l'homme et pour l'homme. On frise là le risque de procès en sorcellerie ; Keynes, le banni, proclamait « l'économie est morte, vive la Cité ». Les auteurs n'abordent pas la question fondamentale ayant trait au capitalisme, à savoir son besoin compulsif d'accumuler et, dès lors, sa responsabilité première dans le déclenchement et la gravité des crises. En revanche, ils doutent de la pertinence d'un des fondements de l'économie néoclassique, qui affirme que les agents économiques sont toujours rationnels et décident de leur comportement en comparant les coûts et les avantages retirés de leurs décisions.

S'appuyant sur une littérature abondante, ils tentent de définir trois principes qui guideraient les choix des individus : la pensée automatique, la pensée sociale et la pensée par modèle mentaux. Le cerveau humain, contrairement à un ordinateur, est, d'abord, psychologique avant d'être logique. La plupart des individus agissent et pensent en fonction de leur environnement social dans un cadre de coopération ; de même, ils utilisent des notions, des catégories, des identités, des prototypes, des stéréotypes, des relations causales et des visions du monde issus de leurs communautés. Pour davantage détails, on pourra lire Rapport Banque mondiale 2015.

Comme toute religion qui condamne, parfois jusqu'au meurtre, ce qu'elle appelle l'atteinte au sacré, les institutions financières internationales (IFI) proclament avec la dernière vigueur, le caractère sacré de la dette. Une dette se rembourse, même si ce remboursement conduit au pire pour le plus grand nombre ; les créanciers, eux, seront sauvés. L'exemple grec est là pour nous montrer jusqu'à quelles extrémités sont prêts les propriétaires du capital à travers leur affidés.

En janvier 2015, le peuple grec envoie 149 députés Syriza au Parlement qui en compte 300. La troïka formée entre la Banque centrale européenne, la Commission européenne et le FMI est à pied d'œuvre ; elle avait été mise en place en 2010 pour organiser des « plans d'aide en faveur » de divers membres de l'UE ; c'est ainsi qu'elle interviendra au Portugal, en Irlande, à Chypre et en Grèce, laquelle a « bénéficié » de son attention dès 2010. Même si les Européens de la Banque centrale et de la Commission font tout ce qu'ils peuvent pour dépasser le maître ès libéralisme, le Fonds semble bien être le chef d'orchestre. Le 24 février 2015, la chaîne de télévision Arte diffusait un remarquable document qu'elle intitulait : « Puissante et incontrôlée, la troïka ». On présente ici quelques-unes des analyses et observations conduites par l'équipe pendant une année entière, au cours de laquelle elle a recueilli plusieurs dizaines de témoignages.

Le décor est planté par cette déclaration du ministre des finances allemand, Wolfgang Schäuble, qui affirme que « il faut traiter les problèmes là où ils sont apparus car c'est seulement là qu'une solution sera trouvée », c'est-à-dire, là où la doctrine néolibérale n'est pas observée à la lettre. La solidité de ladite doctrine sera, tout au long, contestée, à commencer par Paul Krugman (prix « Nobel » d'économie en 2008) qui fait tout simplement observer que le « succès » économique de l'Allemagne est appuyé sur ses exportations vers des pays comme, entre autres, l'Espagne ou la Grèce, qui ont dû s'endetter pour ce faire. La Grèce, en particulier, a eu crédit ouvert auprès du système bancaire international pour payer, notamment, les Jeux olympiques de 2004 et les armes allemandes, françaises et états-uniennes, faisant du pays, le quatrième importateur mondial d'armement et le premier pays de l'OTAN pour le poids de l'armement par habitant. En 2010, l'eurozone et le FMI « consentent » un prêt de 110 milliards d'euros à la condition, simple, que la Grèce accepte les diktats de la Troïka. On connaît le résultat catastrophique au plan social mais aussi, au plan macroéconomique comme l'endettement, déjà réputé irremboursable. Il aurait fallu réduire la dette, mais les gouvernements d'alors ne l'ont pas exigé pour rester au pouvoir. Il aurait fallu engager un allègement largement reconnu comme indispensable. C'est notamment ce que pensait l'économiste Paulo Nogueira Batista, l'un des 24 administrateurs du FMI au titre du Brésil, qui demandait un aménagement de la dette grecque. Or, selon le règlement du FMI, cet aménagement n'était possible que si la dette était remboursable. Une clause a alors été ajoutée, précisant que l'octroi d'un prêt serait possible même s'il venait grossir un endettement non viable. Selon Philippe Legrain, conseiller de la Commission européenne, cette sorte de putsch au sein du FMI a été rendue possible grâce à l'action du directeur général du FMI d'alors, Dominique Strauss-Kahn, qui souhait disposer de l'appui des banques françaises et allemandes. En ne respectant pas la clause de « non-renflouement » du traité de Maastricht, un prêt a été accordé à la Grèce non pour sauver ce pays mais les banques françaises pour 20 milliards d'euros, et allemandes pour 17 milliards. En mars 2010, le FMI adressait un courriel à la Commission où on lisait : « ce programme va considérablement réduire le pouvoir d'achat dans le pays et y provoquer une profonde récession qui

mettra sérieusement le tissu social en danger ». Entre 2009 et 2015, l'État grec aura dû réduire ses dépenses de 47 milliards d'euros alors que son PIB aura chuté de 25 %. La *success story* grecque est effrayante : 300 000 logements vides, 40 000 chômeurs soit 29 % de chômage au niveau national dont 60 % pour les jeunes, baisse de 50 % des fonds constitués pour les retraites, liquidation des biens publics. Les dépenses de santé ont été ramenées à 6 % du PIB contre 8 % en moyenne au sein de l'UE et 10 % en Allemagne ; c'est ainsi que 40 % des hôpitaux grecs ont fermé et que la moitié des 5 000 médecins du secteur public a été licenciée.

Au Portugal, avant la crise financière, la moitié des salariés bénéficiaient d'un travail encadré par une convention collective ; aujourd'hui, il s'agit de 6 %. Sa population devrait atteindre 6 millions d'habitants, soit la moyenne enregistrée au 19e siècle. Pourtant, même le patronat a manifesté son désaccord avec ce programme ; la réforme du droit du travail ne figurait qu'au septième rang des préoccupations du patronat portugais, qui refusait un salaire minimum de 485 euros et un salaire moyen de 1 000 euros environ.

Louka Katseli, ministre grecque du travail jusqu'en 2011 s'est vu retourner une lettre officielle signée d'elle-même avec l'apostrophe « Madame la Ministre, ce que vous écrivez n'est pas acceptable » ; suivait une photocopie de sa propre lettre, copieusement barrée et demandant une réécriture « convenable ». Savvas Robolis, économiste en chef des syndicats grecs, montre le mémorandum signé par tous les partenaires sociaux refusant un salaire minimum passant de 751 euros à 586 euros, décrété par le gouvernement Samaras sur injonction de la Troïka. Thomas Wieser, président du groupe de travail de l'eurogroupe, déclare sans ambages « ce qui s'est fait dans ces pays ne relevait pas de la procédure législative ordinaire, mais d'un travail confié par l'eurogroupe à des experts ». En septembre 2010, la ministre française Christine Lagarde transmet à son homologue grec une liste de 2 062 noms de Grecs détenant un compte auprès de la succursale grecque HSBC en Suisse et entraînant ainsi une dissimulation fiscale de 2 milliards d'euros. La Troïka et le gouvernement grec taisent l'affaire pour éviter les poursuites. Début 2014, six personnes sont poursuivies… « C'est fâcheux mais ça tient au défaut de maturité politique de la Grèce », dit benoîtement Thomas Wieser. Les privatisations imposées par la Troïka, en Grèce, sont confiées à la société privée Taiped. Ainsi, l'immense site de l'ancien aéroport d'Athènes, en bordure de mer sur quatre kilomètres, est emblématique. L'opération est orchestrée par l'ex-ministre des finances Giannis Stournaras. Le marché sera emporté, pour la moitié du prix de l'évaluation, par le seul compétiteur en lice, une société appartenant à un milliardaire figurant sur la Liste Lagarde.

Au Portugal, les sociétés rentables sont vendues aux transnationales qui, selon Albert Jaeger, « sont plus efficaces » ! Ainsi la banque BPN, dont la nationalisation avait coûté 5 milliards d'euros à l'État portugais, est privatisée au profit du groupe bancaire BIC, dont le directeur de la branche portugaise est un ancien ministre de plusieurs gouvernements. Cette privatisation a été acceptée par le gouvernement portugais pour protéger ses relations avec le gouvernement angolais ; la fille du Président José Eduardo dos Santos est l'actionnaire principale du groupe BIC. Cette vente, consentie pour 40 millions d'euros, a coûté à l'État portugais 5 milliards d'euros, la Troïka prétendant qu'on évitait ainsi les pertes que subissait la banque nationalisée.

En Grèce, en 2012, 108 milliards d'euros ont été abandonnés par les banques créancières de la Grèce. Les banques internationales, notamment françaises et allemandes, sont très vite parvenues à tirer leur épingle du jeu ; pas les banques grecques que l'État, pour les « sauver », a dû recapitaliser, sur emprunt, à hauteur de 50 milliards d'euros. Cette nationalisation de fait achevée, la Troïka a contraint le pays à les reprivatiser immédiatement. Sur pression des créanciers soutenus par la Troïka, la perte pour le gouvernement s'est élevée à 15 milliards d'euros.

Chypre, dont les banques s'étaient livrées à de larges spéculations, a eu besoin d'argent pour venir à leur secours. Les ministres des finances de la zone euro ont refusé d'intervenir, mais ont exigé que ce soit les déposants qui paient. Sous le prétexte d'éviter une course aux guichets, la Troïka a enjoint que les banques chypriotes se défassent de leurs filiales

grecques qui valaient 4 milliards d'euros ; la décision de la Troïka a été de les vendre pour 500 millions d'euros.

Épilogue : Le 14 juillet 2015, moins de deux semaines après que le peuple grec s'est clairement [18] prononcé contre les conditions imposées par le troïka, le FMI publie une analyse qui indique que la zone euro doit aller plus loin pour alléger la dette grecque, dont une partie devra être effacée. Peut-être pressentait-il le résultat des élections du 20 septembre 2015 qui, malgré une abstention de plus de 43 %, allait reconduire un Alexis Tsipras ayant accepté de se plier aux diktats [19] de l'eurogroupe. Cette ligne franchie, la Grèce étant redevenue raisonnable, il allait bien falloir permettre au pays d'exister !

Réputée être au service du peuple depuis l'antiquité, la liturgie était censée lui permettre de s'élever jusqu'aux dieux. Elle a pris de l'ampleur avec l'arrivée des monothéismes, en particulier dans les religions chrétiennes. Ses rites très codifiés et répétitifs s'imposent aux croyants. La messe catholique, par exemple, a été définie il y a plusieurs siècles par divers conciles et s'impose à tous les fidèles.

Il s'agit donc de rituels obligatoires pour respecter les articles de sa foi. Ils contiennent des affirmations qui constituent un dogme qui ne peut être contesté.

Si les religions sont une sphère privilégiée où prolifèrent les rubriques de dogmes encadrés ou vantés par les prônes de ceux qui ont été initiés, le capitalisme n'est pas en reste, comme on vient de le lire.

Bien entendu, il pare ses épîtres et ses prêches de « science ». Ses prêtres « démontreront », comme rappelé ici – avant d'être contredits – qu'une dette publique ne doit pas dépasser un certain pourcentage du PIB du pays concerné. Les institutions financières internationales, IFI, constituent le Saint des saints. Pour promouvoir et protéger cette religion, elles-mêmes ont écrit, il y a quelques décennies, un catéchisme baptisé « consensus de Washington » ; bousculé en permanence, il constitue néanmoins le viatique rédempteur qui vaut pour la planète entière. Certes, on rencontre, ça et là, des hérétiques, et même des mécréants, mais le socle dogmatique résiste.

Le véritable gardien du temple est incontestablement le Fonds monétaire international, le FMI. Plusieurs missels n'auraient pas suffi à faire état de toute cette religion ; néanmoins, on en a donné quelques illustrations montrant comment, au service des propriétaires du capital, elle proclame *urbi et orbi*, ce qu'il faut penser et faire.

La Banque mondiale, parfaitement intégrée au système, sait cependant, de temps à autre et sur certains sujets, s'éloigner quelque peu de l'orthodoxie la plus stricte. Pour continuer avec l'exemple des encycliques catholiques, on pourrait la dire plus proche de *Laudato si* du pape François prônant en 2015 « un développement durable et intégral » que de *Divini Redemptoris*, celle de Pie XI qui en 1937, juste après le Front populaire en France, condamnait sévèrement en plusieurs dizaines de pages le communisme athée.

Non, l'enfer n'est pas pavé de bonnes intentions.

Notes

[1] C'est le propre de l'homme de se tromper ; seul l'insensé persiste dans son erreur.

[2] J.E. Stiglitz, *La Grande Fracture*, Paris, Les liens qui libèrent, 2015.

[3] Organisation internationale du travail.

[4] Programme des Nations unies pour le développement.

[5] Voir le dossier des *Possibles*, n° 5, et J.-M. Harribey, « Public, collectif, commun ? », *Politis*,, n° 1327, 13 novembre 2014.

[6] PIB : produit intérieur brut.

[7] OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

[8] APD : Aide publique au développement.

[9] PNUD : Programme des Nations unies pour le développement.

[10] Il faudrait cependant prendre en compte les montants transférés par les expatriés échappant à cette catégorie.

[11] HCR : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

[12] Franc CFA signifiait franc des colonies françaises d'Afrique à sa création en 1939, puis en 1958 franc de la communauté française d'Afrique et aujourd'hui franc CFA signifie franc de la communauté financière d'Afrique. Le franc CFA est lié par une parité fixe à l'euro, comme il l'était avec le franc français.

[13] BAD : Banque africaine de développement.

[14] J.E. Stiglitz, *op. cit*.

[15] UNHCR : Agence des Nations unies pour les réfugiés.

[16] Indice de Palma mis au point par l'économiste chilien José Palma ; il enseigne l'économie en Grande-Bretagne à l'Université de Cambridge.

[17] J.E. Stiglitz, *op. cit*.

[18] Lors du référendum du 5 juillet 2015, on enregistrait notamment les résultats suivants : participation, 62,5 % et Non, 61,31 %

[19] D'ores et déjà, doivent être mis en vente : ports, aéroports, autoroutes, chemins de fer, marinas, sites olympique, eau, électricité, gaz, télécommunications.

Les Possibles, Automne 2015

vendredi 20 novembre 2015

Adresse

Attac, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Directeur de la publication

Jean-Marie Harribey

Secrétariat de la rédaction

Isabelle Bourboulon, Jacques Cossart, Nicolas Haeringer, Jean-Marie Harribey, Esther Jeffers, Frédéric Lemaire, Christiane Marty, Pascal Paquin, Jeanne Planche, Dominique Plihon, Jean Tosti, Aurélie Trouvé

Responsables techniques

Edgard Deffaud, Serge Gardien, Sophie Lambert-Evans, Éric Le Gall, Wilfried Maurin, Pascal Paquin, Tom Roberts, Rémi Sergé, Olivier Tétard

Comité éditorial

Sylvie Agard, Christophe Aguiton, Verveine Angeli, Paul Ariès, Geneviève Azam, Daniel Bachet, Jacques Berthelot, Catherine Bloch-London, Martine Boudet, Isabelle Bourboulon, Thierry Brugvin, Thierry Brun, Alain Caillé, Claude Calame, Christian Celdran, François Chesnais, Francoise Clement, Pierre Concialdi, Philippe Corcuff, Jacques Cossart, Thomas Coutrot, Christian Delarue, Vincent Drezet, Cédric Durand, Guillaume Duval, Mireille Fanon-Mendès-France, Daniel Faugeron, David Flacher, Fabrice Flipo, Pascal Franchet, Bernard Friot, Jean Gadrey, Susan George, Jérôme Gleizes, Gérard Gourguechon, André Grimaldi, Janette Habel, Nicolas Haeringer, Jean-Marie Harribey, Michel Husson, Esther Jeffers, Isaac Johsua, Pierre Khalfa, Serge Le Quéau, Frédéric Lemaire, Christiane Marty, Gus Massiah, Antoine Math, Dominique Méda, Georges Menahem, Denise Mendez, Pascal Paquin, René Passet, Évelyne Perrin, Dominique Plihon, Thierry Pouch, Daniel Rallet, Jean-Claude Salomon, Catherine Samary, Denis Sieffert, Vicky Skoumbi, Jean-Louis Sounes, Daniel Tanuro, Bruno Tinel, Michel Thomas, Jean Tosti, Éric Toussaint, Stéphanie Treillet, Aurélie Trouvé, Patrick Viveret

Contact avec la revue et soumission d'articles

Les propositions d'articles nouveaux ainsi que les contributions répondant à des textes publiés dans les numéros précédents de la revue doivent être adressées au secrétariat de la revue : revue-cs-secretariat@list.attac.org

La revue a noué un partenariat avec Mediapart à travers une « édition » créée sur ce site : http://blogs.mediapart.fr/edition/la-revue-du-conseil-scientifique-dattac. À chaque parution trimestrielle de la revue, un des articles sera mis en ligne sur Mediapart.